

nable à l'extérieure; il ne faut pourtant pas les séparer, comme font les Péritistes qui négligent tout l'extérieur, et qui gâtent par là la Dévotion; il ne faut pas non plus pousser l'extérieur jusqu'à la superstition, comme on a fait après le refuge. La coutume p. e. de chanter le Preautier tout de suite autorise la Superstition; il est vrai qu'il a été tout écrit par des Auteurs inspirés, mais il faut convenir aussi qu'il y a quantité de choses qui se rapportent à des circonstances qui ne nous regardent plus. Il faudroit que les Ministres représentaient au Peuple que les Assemblées publiques ne sont qu'un moyen de s'avancer dans la Dévotion, mais que la fréquentation de ces Assemblées ne constitue pas la Dévotion. La Musique des Assemblées religieuses des Catholiques engage à aller aux Assemblées, ce n'est pas alors Dévotion; c'est superstition; c'est plaisir.

L Assemblée

Du 25^e Avril 1744. Messieurs De Bochat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourguemaistre, Polier Professeur, Seigneur Boursier, Baron De Caubade, Dulignon, Di Apples Professeur, De Saint Germain Conseiller, De Cheseaux fils y sont rencontrés.

Discours de Monsieur le Comte.

Messieurs, Les idées que vous m'avez donné de la Dévotion m'ont appris à la distinguer de tout ce qui n'est à que la vrom, et à connoître d'une manière claire et sûre, si les mouvemens que j'éprouve vrai au dedans de moi peuvent être agréables à la Divinité.

M. De Cheseaux le fils.

La Dévotion n'est autre chose; savoir vous Monsieur De Cheseaux, que ces sentimens, vifs d'amour, de reconnaissance et de dévouement qu'excite dans l'ame d'une personne attentive l'idée des Perfections de Dieu, et sur tout l'idée de ses Perfections morales, sentimens qui nous portent à nous soumettre aux ordres de notre Créateur, et à nous rendre utiles aux autres hommes, qui sont comme nous les existans de Dieu.

La Dévotion a donc pour fondement l'idée de Dieu et de ses Perfections uniquement, et elle renferme des sentimens et des actions.

Tous ces sentimens que la pompe d'un balte, l'extérieur de la Religion, de grands mots, l'habitude, l'exemple, ou quelque circonstance particulière excitent dans notre ame ne peuvent et ne doivent être regardés que comme une fausse Dévotion.

Ceux

Ceux qui réprouvent point ces sentimens dont nous venons de parler, ou ceux qui n'ont que des sentimens de crainte, ceux qui poussent trop loin leur confiance en la Bonté de Dieu, et qui vivent comme si Dieu ne prenait aucun intérêt à ce que les Hommes font, n'ont pas une véritable Dévotion.

Enfin ceux qui se bornent à des sentimens, mais dont les actions ne répondent pas à ces sentimens n'ont pas une véritable Dévotion. Ce sont proprement les actions qui distinguent la vraie Dévotion d'avec la fausse.

Vous avez recherché, Monsieur, les causes qui ont contribué à donner de l'insignifiance pour la vraie Dévotion, et vous en avez rapporté plusieurs.

M. le Conseiller De St Germain.

Vous m'avez dit, Monsieur, que si les personnes qui ont le plus de version pour les Dévots connoissent la véritable Dévotion, les principes qui l'exitent, les sentimens & les actions qui en sont l'essence, elles reviennent de leurs préjugés.

M. le Seigneur.

Vous avez marqué, Monsieur, deux caractères auxquels on peut distinguer la vraie Dévotion d'avec la fausse; le 1^{er} est la sévérité qui est une suite de la véritable Dévotion, et le 2^e est la charité, qui nous porte à corriger les défauts du Prochain.

M. le Seigneur.

Vous m'avez montré, Monsieur, que rien n'est plus intéressant de bien connoître la différence de la vraie Dévotion d'avec la fausse pour le bien de la Société, afin qu'on ne soit pas la dupe des hypocrites qui ont intérêt de les confondre, pour qu'on n'aperçoive pas leurs mauvais dessein.

M. le Lieutenant Ballival De Bochat.

Vous m'avez montré, Monsieur, que le Prince devoit témoigner la Dévotion en public; que pour cela il doit marquer en toute suite du respect pour la Religion, faire observer les Loix qui ont été faites pour la soutenir; donner des marques d'estime à ceux qui ont de la Dévotion; et dans les Assemblées publiques ne rien faire qui puisse donner de mauvais exemples.

M. le Seigneur.

Vous, Monsieur, vous avez indiqué quelques traits qui distinguent les faux Dévots d'avec ceux qui ont une véritable Dévotion. Les premiers ont de l'ostentation, ils s'attachent à des bagatelles, et ils croient qu'il n'y a que ceux qui aient de la Dévotion.

M. le Professeur Di Apples.

Si les hommes, m'avez vous dit Monsieur, ont attaché des idées de mépris à la Dévotion, cela ne doit pas détourner d'en remplir les devoirs; au contraire cela doit nous y animer plus fortement, afin de ramener par notre exemple ceux qui ont ces préjugés: que pour cela il faut avoir grand soin de joindre la bonne conduite aux actes extérieurs de la Religion.

M. le Professeur Polier.

Vous

M. le Baron de Caillaud.

Vous m'avez dit, Monsieur, que la Dévotion qui ne consiste que dans des choses extérieures, comme dans le chant des Psaumes, dans la fréquentation des saintes Assemblées, et d'autres choses de cette nature dégénère en superstition. Mais cependant il ne faut pas renfermer la Dévotion uniquement dans l'intérieur, comme le font les Pélagiens, mais qu'à la Dévotion intérieure il faut aussi joindre l'extérieure - pour être en édification à nos Prochains.

Discours XXII du IV Tome du Spectateur, De la bonne humeur sage de la Conscience.

C'est à la après lequel le XXII^e Discours du IV Tome du Spectateur ou Socrate moderne Ouvrage traduit de l'Anglois. Ce Discours traite de la Bonne Humeur considérée non comme une Vertu, mais seulement comme une Qualité de tempérament. Je ne ferai pas ici l'analyse de ce Discours, parce que le Livre d'où il est tiré est fort commun, et d'ailleurs parce que Monsieur le Comte l'a inséré dans son Discours. Ainsi je passe aux remarques qu'on a fait sur ce sujet.

Sentiment de M. le Comte de Saxe.

Il y a plusieurs choses qui ont de l'affinité avec la bonne humeur, qu'il faut pourtant distinguer d'elle. Elles en sont comme des branches ou comme différents degrés. La joie est le sentiment des évènements heureux; La gaieté, c'est le sentiment agréable que donne quelques circonstances heureuses et passagères, ce sentiment a celui de particulier qu'il est propre à en exciter un semblable chez les autres. L'enjouement est l'expression de la gaieté; c'est une disposition de l'esprit et du cœur qui nous fait affecter avec le grément de tous les objets & qui nous met en état de le faire sentir aux autres. La sérénité, ou l'humeur égale a quelque chose de plus tranquille que l'enjouement, elle est une suite du bon état de notre ame uniquement, elle peut subsister en nous, quoique notre corps soit dérangé. La bonne humeur est une disposition à la joie, elle est plus vive que la sérénité et l'humeur égale, et elle est la suite pour l'ordinaire d'un bon tempérament et de la bonne constitution de notre corps. En tout cela il y a plus ou moins de dispositions du corps & de l'esprit. Il n'y a aucune de ces qualités qui influe plus sur le bonheur de la vie que l'humeur égale, elle nous dispose à regarder sans envie le bien qui arrive à notre prochain. Je dirai encore que ces sentimens sont une suite d'un acquiescement aux ordres de la Providence; elle nous rend de plus agréable aux autres, car le fond de la Politique consiste à faire que les autres soient contents d'eux, et de nous, elle est essentielle au bonheur du Genre humain; enfin elle est une suite de notre reconnaissance pour Dieu, de l'amour pour le Prochain, et du bon état de notre Ame.

Peut-on acquiescer cette humeur égale? Si on ne peut l'acquiescer dans

sa perfection, la réflexion peut cependant beaucoup contribuer à nous la procurer. C'est donc une mauvaise excuse que celle de ceux qui disent, je suis ainsi fait. Il faut se faire des idées nettes des choses, les desirer avec modération, et se mettre à l'abri de l'orage des passions. Ce sont là les remarques de M. le Bourcier.

J'approuve, a dit Monsieur le Professeur Polier, les sentimens de M. de l'Auteur. Il auroit pu cependant entrer dans un plus grand détail de ce qui peut nous ^{former} la bonne Humeur: en particulier il auroit du parler de l'idée de la Providence qui nous persuade plus au long que ce qui arrive dans cet Univers est conduit par une grande sagesse, et qu'il a pour but le bonheur du Genre humain. Pour cela il faudroit entrer dans le détail des voies de la Providence, qui quoiqu'elles nous soient cachées en partie, ne laisseront pas de nous convaincre toujours plus de la Sagesse et de la Bonté du Créateur. L'autre principe de l'Auteur est excellent, savoir qu'il faut vivre en honnête homme pour arriver de la bonne humeur, mais il y faudroit aussi un plus grand détail.

A ces causes générales de la bonne Humeur on pourroit joindre d'autres moïens particuliers qui sont p. e. notre expérience et l'expérience des autres. Enfin il faut consulter toujours la Religion qui nous apprendra à éclairer notre Conscience, à nous soumettre à la Providence, et à faire que nous soyons toujours contents de notre Conscience & quelle soit toujours fixe.

L'Auteur auroit du distinguer la bonne Humeur de plusieurs autres choses qui en approchent. Les définitions de Monsieur le Bourcier sont un peu trop subtiles et pas tout à fait conformes à l'usage qui confond souvent les différents termes qu'il a expliqué.

Monsieur le Conseiller De St Germain a dit que la bonne Humeur est ou naturelle ou raisonnée. Les remèdes conduisent à la première. La 2^e est à l'abri des orages qui troublent la 1^{re}, elle est fondée sur la confiance en Dieu, et le témoignage d'une bonne Conscience.

Je ferai là dessus une remarque qui est très commune; c'est que la bonne Humeur regne plus chez les personnes d'une fortune médiocre que chez les riches; témoin le Savetier de La Fontaine; parce que les Pauvres se passent de bien des choses: d'où il suit que la Fortune que tout le monde recherche n'est pas aussi souhaitable que l'on se l'imagine.

La bonne Humeur, suivant Monsieur De Chessex le fils, se voit dans les objets, ainsi la bonne Humeur à laquelle on se livre

Sentiment de M. De Chessex le fils.

à table, et la bonne Humeur qu'on a en suite d'une bonne nouvelle, ces deux humeurs sont bien différentes. La bonne Humeur qui consiste toute dans le rire est opposée à plusieurs devoirs, et en général à toute occupation sérieuse.

Il est utile de se persuader que la Religion est compatible avec la bonne Humeur, et il faut s'en convaincre par raisonnement et par expérience. Une personne qui veut s'en convaincre doit commencer à réfléchir sur des choses agréables, il doit aussi méditer dans des tems agréables, et s'élever de là à Dieu et aux choses spirituelles. Ces nouveaux objets ne troubleront point le plaisir qu'il a goûté dans ses premières réflexions; au contraire il s'apercevra qu'il augmente et qu'il est établi sur des fondemens plus solides que ceux qu'il a sentis auparavant. Ce plaisir vif qu'il éprouvera, l'engagera à faire de l'étude de la Religion sa plus chère occupation; son esprit et son cœur ainsi agréablement occupés lui rendront la pratique des Devoirs de la Religion des plus agréables et des plus faciles.

Monsieur le Baron De Caustade et Monsieur Dullignon ont approuvé les réflexions de l'Auteur et celles que Messieurs de la Société ont fait, sans vouloir y rien ajouter.

Pour savoir ce que c'est que la bonne Humeur, il faut considérer ce qu'est la mauvaise humeur. C'est une trop grande sensibilité de l'Âme sur les choses qui nous arrivent, lesquelles ne réussissent pas au gré de nos souhaits. Le moyen d'acquiescer la bonne Humeur, c'est de vaincre les passions, de se modérer. Il est difficile, dans la douleur de conserver de la sérénité et de la bonne Humeur, mais s'il est difficile, il n'est cependant pas impossible; on peut dans ce cas la même posséder son Âme, de façon qu'elle ne soit pas abattue par la douleur, on peut s'élever au dessus des souffrances et conserver une grande tranquillité; mais on ne vient pas dans cet état tout d'un coup, on acquiert cette force que par l'exercice et peu à peu. On peut faire par rapport à l'Âme, ce que fait un Maréchal qui manie du fer chaud sans se brûler, c'est que par degrés qu'il a acquis cette dureté qui le rend insensible à l'action du feu. La réflexion et l'exercice donnent donc à l'Âme de la force pour se modérer. C'est ce qu'a dit Monsieur l'Espéceur Seigneux.

Monsieur le Bourguemaître a dit que la bonne Humeur dépend du Tempérament, et que l'Égalité d'Âme dépend de l'étude, de la réflexion et du sentiment d'une bonne Conscience. Il est très important de se procurer cette Vertu, qui nous met en état de remplir nos devoirs d'une manière agréable aux autres, et qui par là même nous procure vite

vite à persévérer dans la pratique des Devoirs qui nous sont imposés, et qui enfin nous attirent l'approbation de notre grand Maître.

L'humeur, c'est l'avis de Monsieur le Professeur D'Apples que je sentiment de M. le rapporte, est une disposition de l'Âme relative aux actions qu'on attende. L'humeur tire. La bonne Humeur est cette satisfaction qui naît du sentiment que nous remplissons nos Devoirs envers Dieu, envers le Prochain et envers nous mêmes. La bonne Humeur, dit l'Auteur, est une reconnaissance envers Dieu, de ses bienfaits, or la reconnaissance est une satisfaction. La bonne Humeur qui regarde les autres vient de l'éducation ou de l'habitude, du commerce des autres hommes. Celle qui nous regarde nous mêmes vient aussi de l'éducation.

Tous les Hommes sont intéressés, a dit Monsieur le Lieutenant Bailival De Buchat, à se procurer la bonne Humeur, mais particulièrement ceux dont la volonté détermine le sort des autres.

L'Auteur parle sur tout de la bonne Humeur comme d'une Qualité qui nous met en état de remplir nos Devoirs avec plus de facilité. Il faut donc montrer que, quoique notre intérêt ne nous portât pas à avoir cette satisfaction, ce qui cependant nous intéresse très fort, nous devons travailler à l'acquiescer pour nous procurer un moyen qui nous facilite la pratique de tous nos Devoirs; on se convaincra sans peine de cette vérité, si on considère qu'on n'est pas en état de régler sa conduite lorsque les passions nous agitent, il n'est pas possible dans ce cas de choisir jamais juste les objets qui se présentent à nous.

La bonne Humeur est sur tout nécessaire aux Princes qui doivent juger les autres et exercer la justice distributive, distribuer les biens, les récompenses et les maux. Comme leur regard annonce le sentiment de leur âme est pénétrée & que leur bienveillance ou leur mépris est déjà en lui-même une récompense ou une punition, et qu'il donne lieu à former des espérances ou à ressentir des craintes, ils doivent avoir grand soin de ne laisser paraître sur leur visage que les sentimens que la connaissance exacte qu'ils ont du mérite de chacun demande qu'ils aient. Sans cela si se livroient à quelque mauvaise humeur, ils pourroient rebuiter des personnes qui auroient été dignes d'approbation, ils seroient penser qu'ils ne reconnoissent pas le mérite, qu'ils ne l'estiment pas, ou qu'ils ne le voient qu'avec blâme, que par caprice; idées qui rebuissent les esprits, qui déçoivent, et qui peuvent porter dans le désordre cause qu'ils ne sont pas bien affermis dans leur devoir. Les Grands donc sont obligés à faire en tout paraitre de la bonne Humeur, para

parce que leur regard est souvent une décision de leur approbation ou de leur disgrâce. Louis XIV étoit fort attentif à recevoir ceux qui l'abordaient d'une manière gracieuse, il appa- roissoit ses faveurs d'un air gracieux qui en augmentoit le prix et il diminuoit la mortification de son refus par un regard plein de bonté, il renvoyoit chacun content, et disposé à le servir avec plus d'ardeur et de zèle.

De plus chacun est obligé à manifester de la bonne Hu- meur pour se conserver l'estime des Hommes, en leur faisant comprendre que la pratique de nos devoirs ne nous chagrine point et ne nous est pas à charge.

Outre cela la bonne Humeur attire l'amitié, et la confi- ance, et les Grands sont d'autant plus obligés de l'acquies- cer ne pouvant connaître les choses que par le rapport qu'on leur en fait, s'ils n'ont pas des amis qui les instruisent de ce qui se passe, ils ne seront pas en état de juger sainement des choses; au lieu qu'ayant des amis qui leur parlent fidèlement, ils pourront se fier à eux, et par là ils seront en état de bien décider. Si on considère les Grands comme bizarres, il n'y aura personne qui s'at- tache solidement à eux, chacun cherchera à se ménager des res- sources, au cas qu'il vienne perdre la faveur du Prince. Chacun peut juger de cette bonne humeur qui se trouve chez les autres; il est vrai que les visages ne se ressemblent pas et que la manière de manifester sa bonne Humeur n'est pas la même par tout; mais quelque physionomie, et quelques traits que les autres Hommes aient nous avons une sagesse naturelle qui nous fait démêler jusques à un certain point le caractère des personnes que nous voyons. Or il n'y a point de caractère moins propre à nous attirer à quelun que la bizarrerie, et il n'y en a point de plus opposé à la bizarrerie ni plus propre à nous faire des amis que la bonne Humeur.

LI Assemblée

Du 2^e May 1744. Présens Messieurs De Bochat
Lieutenant Brallival, Seigneur Bourguemaître, Rolier Professeur,
D'Apples Professeur, Seigneur Appesleur, Baron De Cauffade, Du Lignon.

Messieurs, Pour faire la recapitulation de ce que

Discours de Mon-
sieur le Comte.

vous avez traité dans votre dernière Assemblée, je commencerai par

un

un court extrait du Discours du Spectateur que vous avez exami-
né.

Il traite de la bonne Humeur considérée comme une Vertu morale: il la distingue de la joie, en ce que la joie n'est qu'un acte et la bonne Humeur une habitude de l'Esprit.

Il considère la bonne Humeur sous trois différentes vues, par rapport à nous mêmes, par rapport aux autres et par rapport à Dieu.

Par rapport à nous mêmes la bonne Humeur nous rend tran- quilles, et nous met en état de faire continuellement un bon usage des Facultés de notre Ame. Par rapport aux autres Hommes elle nous attire leur amitié & leur bienveillance. Par rapport à Dieu c'est un acquiescement à l'état ou il nous a mis, et une reconnaissance habituelle envers lui.

Deux choses peuvent nous priver de cette bonne Humeur, les remords de la Conscience, et le sentiment de nos péchés, et l'athéisme, D'où l'Auteur conclut que pour acquiescer la bonne Humeur, il faut vivre en honnête homme, et selon les lumières de sa Conscience et croire en Dieu.

Vous m'avez dit, Monsieur le Bourcier, que quoique la bonne Humeur dépende beaucoup du tempérament, la réflexion peut cepen-
dant beaucoup contribuer à nous la procurer. Qu'il faut de plus se rendre maître de ses passions, se faire des idées nettes de la valeur des choses, et les désirer avec modération.

Vous avez ajouté, Monsieur le Professeur Rolier, à ce que l'Auteur conseille pour acquiescer la bonne Humeur, qu'il faut se bien conser-
ver ou qu'il y a une Providence, qui conduit cet Univers avec une gran-
de sagesse, et qui a pour but le bonheur du genre humain; cette idée empêchera que nous ne soions agités, ni troublés par aucun évène-
ment.

Vous m'avez fait remarquer, Monsieur De Saint Germain, que la bonne Humeur régné plus chez les personnes d'une fortune médi-
ocre que chez les personnes d'un plus haut rang, parce qu'elles ont moins de desirs.

Monsieur De Chescaux m'a dit que la Religion est très compa-
tible avec la bonne Humeur. J'ajouterai que c'est elle seule qui peut nous procurer la bonne Humeur, dans la prospérité, en nous faisant comprendre que les biens dont nous jouissons sont des pré-
sents d'un bon & tendre Père; et dans l'adversité, en nous adurant
par sa bonté. Vous m'avez dit, Monsieur De Saint Germain, que cela nous sera d'avantage,
si nous sommes pleinement dédommés.

Quoiqu'il

M. le Professeur
Seigneur.

Quoiqu'il soit difficile d'être de bonne humeur dans les oraux, vous m'avez fait comprendre, Monsieur l'Épiscop, qu'on peut cependant y parvenir par l'exercice et par la réflexion, et que l'habitude rend tout facile.

M. le Bourgeois
maître Seigneur.

Vous m'avez dit, Monsieur le Bourgeois maître, qu'il est très important de se procurer une vertu qui nous met en état de remplir nos devoirs d'une manière agréable aux personnes avec qui nous vivons, et qui nous attire l'approbation de Dieu.

M. le Professeur
D'Apples.

La bonne humeur, m'avez-vous dit Monsieur D'Apples, nous procure une satisfaction des plus grandes, puisque soit qu'on l'envie sage comme une reconnaissance envers Dieu, c'est une satisfaction que d'être reconnaissant; soit qu'on l'envie à l'égard du Prochain, elle le rend content de nous, et elle nous procure son amitié, ce qui est aussi une grande satisfaction. Vous avez ajouté qu'elle est un fruit d'une bonne éducation. Je sens parfaitement combien sont heureux ceux à qui la Providence accorde l'avantage d'être ainsi élevés.

M. le Lieutenant
Ballival De Bochat.

Vous m'avez bien convaincu, Monsieur le Lieutenant Ballival, que les Grands sont particulièrement obligés à être toujours de bonne humeur pour s'attirer l'affection de leurs Sujets, et pour les à les servir fidèlement. Qu'ils y sont encore obligés pour être toujours en état de juger des choses sur lesquelles ils sont obligés de décider, ce qu'ils ne sauroient faire d'une manière juste, s'ils s'abaissent à leurs papiers, à des emprisonnements, à des emprisonnements.

LXXII Discours du T.
IV du Spectateur, Du.
sur tout à l'égard de la
de la Vertu et du
Vice.

On a encoir fait une lecture aujourd'hui, c'est de LXXII Discours du T. IV du Spectateur qui traite des effets de la coutume sur tout à l'égard de la Vertu et du Vice. Je n'en ferai pas l'extrait par les mêmes raisons que je n'ai pas fait l'extrait de celui qui a lu il y a huit jours.

Sentiment de M. le
Lieutenant Ballival
De Bochat.

On ne peut, a dit Monsieur le Lieutenant Ballival De Bochat, empêcher d'admirer les qualités dont Dieu a doué l'Âme des hommes, la diversité de ces qualités n'est pas moins admirable, puisque c'est cette diversité qui fait que quelques besoins que les Hommes aient ils y trouvant une ressource et un remède dans les divers Talens dont les Hommes sont pourvus; par là tous les Arts & toutes les Sciences sont cultivées avec succès. Mais il arrive souvent que les Hommes ignorent le Talent qu'ils ont reçu en partage; il arrive souvent aussi que par une suite de diverses circonstances, et de la constitution de la Société, ils ne peuvent point suivre leur goût particulier, qu'ils sont obligés de s'attacher à des choses pour lesquelles non seulement

ils n'ont point de goût, mais même pour lesquelles ils ont de la répugnance et de l'aversion, cela devrait naturellement faire croire qu'ils s'en acquittaient mal; mais les vaintes à cet égard doivent céder, la Providence y a pourvu, elle a disposé les Hommes de telle façon que la coutume rend aisé et facile ce à quoi on s'oppose, elle sait qu'on y prend goût, quelque répugnance qu'on y eut d'abord; sans cet effet de la coutume les Hommes seroient la plupart très malheureux; puisque leur genre de vie pour l'ordinaire n'est pas un effet de leur choix, et que diverses circonstances les obligent à renoncer à leur goût & à ce pourquoi ils ont le plus d'inclination.

La bonté du Créateur envers les Hommes brille du manière admirable dans cette variété de Talens, de Goûts & d'Inclinations qu'elle leur a distribués, elle ne brille pas moins dans cette disposition qu'elle a mis en eux par laquelle ils peuvent s'appliquer à des choses pour lesquelles ils ne paroissent d'abord avoir du talent; et cependant réussissent dans tous leurs entreprises par un heureux effet de la coutume, de l'habitude et de l'application, qui est un moyen sûr de reformer les organes et de perfectionner le esprit, par là il pénètre dans des matières sur lesquelles il n'a se laissa point de réfléchir, et nous voyons tous les jours de ces personnes qui nous avoient paru stupides, arriver par leur travail sans plus haut degré de sagesse. Il en est de même du corps, il acquiesce par le travail continu, par la coutume, une force et une agilité qu'il n'avoit point au commencement. C'est cette heureuse disposition et ces admirables effets de la coutume qui supplée, à ce que des circonstances s'achèvent; aux quelles l'indifférence d'opposer auroit pu causer de nous venant à elle-même, Société.

Quand on est convaincu de ces vérités, savoir que la coutume rend tout aisé, il ne faut pas se laisser aller qu'à des habitudes raisonnables, parce que la coutume rétrécit pas la Conscience et la Raison, et que si l'on prend des habitudes vicieuses, l'âme ne pourroit pas se mettre à couvert des reproches de la Conscience, et des justes remords que bon auroit à se faire d'avoir négligé les occasions de se rendre à Dieu et faite la pratique de ses Devoirs, et de s'être mis dans une situation à pratiquer le mal avec facilité; et qui devient très difficile à révoquer et à changer.

Il faut prendre garde de ne pas contracter de mauvaises habitudes, avec d'autant plus de soin, que l'on ne pourroit goûter les joies du Ciel, supposé qu'avec de mauvaises habitudes on put y être admis, parce que les objets auxquels nous sommes accoutumés et auxquels seuls nous prenons goût, nous manqueroient dans ce séjour.

Sentiment de M. le
Professeur Polier.

Les Principes que l'Auteur a établi sur les effets de la coutume à l'égard de la Vertu & du vice sont universellement approuvés, a dit Monsieur le Professeur Polier. J'y ajouterai seulement quelques réflexions. C'est 1. que les méchants se croient permis ce à quoi ils sont accoutumés; parceque la Nature venant de Dieu, et la coutume étant une seconde nature, ils s'imaginent que leurs habitudes viennent de la nature & par conséquent de Dieu. Ce Principe est faux. S'ils avoient raisonné & qu'ils eussent examiné leurs penchans, ils auroient tiré une conséquence bien opposée à celle là.

Il arrive encor quelquefois que la coutume étouffe les remords de la Conscience dans ce monde, et que les Méchants peuvent ne pas les repentir, ce cas pourtant est très rare; mais il n'en sera pas de même dans l'autre. L'Âme ne changeant par la mort, ni de Principes de raisonnement, ni ses habitudes, et n'ayant point d'objets pour les satisfaire, elle sera livrée à elle-même, et par conséquent elle sera dans le plus triste état qu'il soit possible de concevoir.

On trouve encor des mondains qui raisonnent de cette manière c'est que les objets auxquels on est accoutumés et qui faisoient nos délices ne subsistant plus, il n'y aura point d'autre vie, parcequ'il ne pourroit y en avoir aucune qui pût être heureuse. C'est ce que pensoit M. Narava Evêque à Lausanne, qui ayant une passion extrême pour les chevaux, et comprenant qu'il ne pouvoit pas y en avoir dans le Ciel, s'imaginait qu'il n'y auroit aucune vie après celle ci; parcequ'il ne pouvoit se persuader qu'il pût jouir du bonheur, s'il n'avoit pas des chevaux à dresser et à manier. Il faut avouer aussi qu'on trouve très peu de personnes sages & stupides pour soutenir un sentiment aussi ridicule, et qui n'a pas besoin d'être réfuté. Il en est d'autres qui font un raisonnement tout opposé, c'est que les objets de nos passions subsisteront dans la vie à venir, c'est ce que pensent les faux Jurés au sujet des Femmes. Il suffit de rapporter de pareilles opinions pour en faire sentir l'extravagance.

Sentiment de M.
Dudignon.

Ce que l'Auteur a dit des effets de la Coutume étant manifeste, a dit Monsieur Dudignon, cela doit engager les jeunes gens à ne prendre que de bonnes habitudes; parce qu'autrement les maux réels qu'on s'attireroit par de mauvaises habitudes, déjà dans cette vie, l'on se rendroit encor malheureux dans l'autre à venir. J'en citerai pour exemple l'abbé Hubert, qui ayant vécu dans un déréglé, et d'une manière fort libertine, fut bien un jour de la mort qu'il n'auroit aucune part à la vie à venir, et pour se délivrer de ces ennuis remords

le troubloient, il ne voulut pas que personne lui parlât d'une autre vie, mais il chercha à s'étourdir par tous les amusemens que son état lui permettoit de goûter. Au reste il est bon que je dise qu'il est mort dans un âge peu avancé par une suite de ses débauches.

Je conviens, a dit Monsieur l'Abbe Leigneux, de tout ce qu'on vient de dire des effets de la Coutume; et j'en tire cette conséquence, c'est — l'Abbe Leigneux — qu'il faut continuer ce qu'on a entrepris, et ne pas se rebouter de ce qu'on doit entreprendre, quelque difficulté qu'on y remarque, parce que la coutume rend aisé ce à quoi on s'applique. J'en citerai pour exemple les Mathématiciens; quoiqu'il n'y ait point de étude plus sèche que les Mathématiques, cependant la Coutume leur y fait trouver du plaisir, et les y attache extraordinairement.

Je remarque encor que les mauvaises habitudes flant nos sens se contractent aisément, et par conséquent qu'il faut être extrêmement en garde contre elles. Il faut avoir une attention toute particulière pour ne laisser aller notre cœur qu'à des inclinations qui le portent à quelque chose de bon, d'utile, et de louable, car on ne sauroit croire que ceux qui n'ont eu aucun goût pour les bonnes choses pendant qu'ils étoient sur la Terre, puissent trouver du plaisir dans la vie à venir, ou ils ne trouveront que des objets pour lesquels ils n'ont aucun goût, et ou ceux qui pourvoient les satisfaire dans leurs goûts déréglés, leur manqueront entièrement.

Monsieur le Bourguemaître Leigneux a dit qu'il pense — Sentiment de M. le Bourguemaître Leigneux — comme Monsieur DeDrihat, que les Habitudes rendent aisé, sup. Bourguemaître Leigneux. — portable, agréable même ce à quoi on est accoutumé. C'est là une vérité qu'il faut inculquer aux jeunes Gens. C'est pour les engager à prendre de bonnes Habitudes qu'on leur donne des personnes pour les conduire; car ils ont tous de la répugnance pour le travail, de même que pour continuer ce qu'ils ont une fois commencé, leur esprit vif et léger leur fait passer rapidement d'un sujet à l'autre. Mais quand une fois ils ont fait quelque progrès, il n'est pas possible que dans la suite ils ne soient entraînés par le plaisir, et par les succès qu'ils auront à remplir tous les devoirs auxquels ils sont appelés. Ce sont ces considérations qui doivent vous animer Monsieur le Comte, et vous faire surmonter avec courage tout ce que l'étude et l'application ont de gênant; les progrès que vous ferez dans les Sciences auront de quoi vous satisfaire déjà par eux-mêmes; mais votre satisfaction sera bien plus grande lorsque vous sentirez les secours que ces connoissances vous procureront pour remplir tous

les devoirs auxquels vous serez appelé, dans la suite, vûs sentirez alors l'avantage infini que l'on retire des bonnes habitudes que l'on a contractées par la facilité et le plaisir que vous trouverez dans la pratique de ce qui ne procure à bien des gens que de la peine et du dégoût, et dont ils ne s'acquittent que très mal par cette raison, quoique cela ne les excuse point, puisqu'ils sont obligés de le faire.

Une réflexion qu'il y a eu à faire, c'est que les mauvaises habitudes favorisant la corruption du cœur humain se contractent aisément, qu'elles vont en croissant, et qu'elles sont toujours plus difficiles à corriger; d'où je conclus qu'il faut prendre des précautions infinies pour les prévenir: que les Personnes chargées de l'éducation des jeunes Gens ne sauroient prendre trop de soins pour empêcher que ceux qui leur sont confiés n'en contractent de mauvaises.

Sentiment de M. le Professeur D'Apples.

Je tire parfaitement dans toutes les idées que l'Orateur a exposées dans son Discours sur les effets de la Coutume, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, aussi n'ajouterai-je rien que quelques remarques. La Coutume, c'est cette disposition de l'Âme qui lui rend facile l'exercice de ses Facultés sur les divers objets auxquels elle s'applique. Cette définition éclaircit.

L'Orateur distingue le plaisir que donne la Coutume d'avec la facilité qu'elle nous procure pour agir, mais ces deux choses ne peuvent être distinguées; La peine rebute, et la facilité donne du plaisir.

Il est des personnes qui s'imaginent que les Vertus d'Habitude cessent d'être des Vertus, c'est là un préjugé fondé sur ce que l'on croit communément que la Vertu doit donner bien de la peine à ceux qui la pratiquent, cela est vrai pour ceux qui commencent à s'y appliquer, mais cesserait-elle d'être vertu, lorsqu'après des efforts soutenus on est venu à bout, de surmonter les obstacles qui pouvoient nous en détourner? Au contraire c'est ce qui rend les vertus plus recommandables, puisqu'elles ne sont tournées en habitude que par le soin qu'on a eû de les pratiquer. C'est là la plus haute Vertu, c'est là le caractère de la vraie Vertu.

Enfin je ferai une réflexion qui me paroit importante, c'est que l'Homme est maître de ses habitudes, il est en son pouvoir de n'en contracter de bonnes ou de mauvaises, par l'attention, la réflexion, l'éducation, et l'exercice, qu'ainsi quelque obstacle que ces mauvaises habitudes mettent dans la suite à ce qu'il remplisse ses devoirs, cela ne l'excuse point, puisqu'il dépendoit de lui de ne pas les contracter.

M. le Baron De Caussade.

Monsieur le Baron De Caussade n'a rien voulu ajouter.

LII Assemblée

Du 9^e May 1744, à laquelle ont assisté Messieurs De-Bouchat Lieutenant-Ballival, Polier Professeur, Seigneux Boursier, Baron De Caussade, Du Lignon, Seigneux Asteleur, D'Apples Professeur, Des^t Germain Conseillers.

Messieurs Le Discours que vous lûtes samedi dernier Discours de Monsieur De-Bouchat sur les effets de la Coutume par rapport à la Vertu et au Vice.

D'abord l'Auteur établit que la Coutume a une très grande influence sur le Corps et l'Esprit de l'Homme, et il ne s'attache à considérer que ce seul effet de la Coutume, c'est qu'elle nous rend tout agréable, ce qu'il prouve par divers exemples.

De là il tire quelques conséquences,

1^o Qu'il faut choisir le meilleur genre de vie qu'il est possible, et ne pas se rebuter des difficultés qu'on y trouve, parce que l'usage de la Coutume le rendront doux et satisfaisant.

2^o Qu'il ne faut pas craindre les désagréments et les peines qui empêchent d'embrasser une vie sainte; parce qu'on ne sentira plus ces peines lorsqu'on y sera accoutumé.

3^o Lorsqu'on a une fois embrassé une vie réglée, il ne faut pas se relâcher, et s'abandonner à d'autres plaisirs; parce que l'esprit peut se dégoûter des plaisirs que procure la Vertu pour s'attacher à d'autres.

4^o Enfin telle étant la propriété de la Nature humaine qu'elle trouve du plaisir à ce à quoi elle est accoutumée, il faut acquiescer dans cette vie du goût pour la Vérité et pour la Vertu, si nous voulons être heureux dans la vie à venir, parce qu'une des principales occupations des bienheureux sera d'acquiescer des connoissances et de pratiquer la Vertu.

Vous m'avez dit, Monsieur De-Bouchat, que quand on est accoutumé à de ces Vérités, il ne faut se laisser aller qu'à des habitudes raisonnables; parce que, quoiqu'on soit accoutumé à quelque chose, et qu'on y trouve du plaisir par là même, cependant la Conscience se réveille et nous accuse de remords dans la suite, si cela n'est pas raisonnable et conforme à la Vertu.

Vous m'avez montré, Monsieur Polier, qu'il n'y a que les hommes qui se croient permis ce à quoi ils sont accoutumés, et que s'ils étoient les remords de leur Conscience dans ce monde, il n'en sera pas.

pas de même dans l'autre. L'Âme ne changeant point ses habitudes par la Mort, et n'ayant point d'objets pour les Satisfaire, elle sera alors livrée à des remords sans fin et au plus terrible malheur qu'on puisse imaginer.

M. Du Lignon. Puisque tels sont les effets de la Coutume, mavez vous dit Monsieur Du Lignon, c'est un engagement des plus forts aux jeunes Gens pour ne prendre que de bonnes habitudes, et vous mavez montré cela très sensible par l'exemple de l'Abbé Hubert.

M. L'Affectueux Seigneux. Vous mavez fait remarquer très à propos, Monsieur l'Affectueux, que les mauvaises habitudes se contractent plus aisément que les bonnes, par ce qu'elles flâtent nos Sens et notre corruption, et par conséquent qu'on ne sauroit prendre trop de précautions pour s'en garantir.

pour M. le Bourguemestre Seigneux. Monsieur le Bourguemestre a ajouté que les mauvaises habitudes se contractent aisément, qu'elles vont toujours, en croissant, et qu'elles sont toujours plus difficiles à corriger; d'où il a conclu qu'il faut avoir une attention infinie pour les prévenir.

M. le Professeur D'Apples. Vous mavez dit Monsieur D'Apples, que l'Homme est maître de ses habitudes, qu'il est en son pouvoir d'en contracter de bonnes ou de mauvaises, par l'attention, la réflexion, et l'exercice; que par conséquent il sera coupable devant Dieu s'il en contracte qui soient contraires à ses Loix.

Je suis, Messieurs, très convaincu de la solidité de toutes ces réflexions, et je souhaite de tout mon coeur de les avoir toujours présentes devant les yeux, afin qu'elles m'engagent à fuir avec soin tout ce qui pourroit me porter à des habitudes condamnables, et me faire rechercher avec empressement la Société des honnêtes gens, ou je pourrai en acquiescer de bonnes.

Monsieur le Comte et Messieurs.

Discours de M. le Professeur D'Apples. Tableau de l'Impie, de l'homme religieux et de l'hypocrite mis en parallèle. Il me semble qu'un des moyens propres à conduire à la vraie piété et à la solide Vertu, l'estime, le respect, l'amour et l'attachement des Hommes, c'est d'en présenter quelquefois les caractères opposés, soit ceux qui se parent de son apparence, et qui se cachent sous son nom, soit ceux qui s'éloignent directement, et dont le contraste saute aux yeux. Je veux parler des caractères de l'hypocrisie et de l'impie, proprement dite et démasquée.

Une description de la Vertu par des traits délicats, par une suite de pensées ingénieuses, subtiles, mais cependant solides, une telle description plaira à l'esprit de ceux qui sont exercés au raisonnement, qui aperçoivent la liaison des idées, leur influence les unes sur les autres, leur accord ou leur opposition, d'où naissent les preuves affirmatives ou négatives, pendant qu'elle ne fera que peu ou point d'impression sur l'esprit de ceux qui ne sont pas capables de sentir la force des raisonnemens, ni de pénétrer dans la finesse des traits qui forment ce portrait. Mais placez une description la plus simple

de la Vertu à côté d'une pareille du vice, vous semblez créer une nouvelle lumière, desillor les yeux des plus simples et leur donner une faulxé de discernement dont ils ne se croioient pas capables, semblables à ceux à qui on présente séparément un bon et un mauvais portrait et qui n'y savent distinguer ni les attributs du beau, ni les défauts du laid: mais qui en les considérant placés côte à côte, aperçoivent incessamment une certaine différence qui les met en état de préférer l'un à l'autre, le laid se haussant l'éclat du beau, et celui-ci montrant au doigt ce qui se trouve de trop ou ce qui manque au laid. Mettre en parallèle la Vertu avec le vice, est en user comme celui qui place une figure grotesque ou tout soit si ridicule, et va contre la nature, à côté d'une figure régulière, afin que la justesse des proportions et la sage disposition et l'arrangement des parties paroissent mieux et plus facilement à un chacun: De même, ce qui est de l'ordre et qui suit une règle juste, bonne, utile, et d'où résulte une belle harmonie dans tous les individus qui l'observent, paroitra préférable à ce qui est dans le désordre, à ce qui est l'effet de l'aveuglement, du caprice et de l'injustice. Enfin par cette méthode on ne satisfait pas seulement l'Esprit, mais on intéresse le coeur par les mouvemens opposés qui s'y élèvent et qui résultent de la nature même des sujets; par là on fait tomber le préjugé de ceux qui disent à l'ouïe d'une description de la Vertu, c'est un Panégyrique dont les idées sont outrées, c'est un portrait d'imagination: mais dans ce parallèle, c'est la nature seule des choses qui parle, c'est de l'opposition qui s'y rencontre que naît la lumière, les sensations se joignent aux simples idées, le coeur à l'entendement, et on ne sauroit raisonnablement se défier d'une connoissance qui est produite par le mieux, du jugement qui en est la suite, et de l'acquiescement qui en résulte.

Je vais donner quelques traits qui serviront à caractériser du moins en partie, l'Impie, en prenant le terme d'impie dans le sens le plus général.

I. L'Impie n'a point de principe, ou s'il en a, il n'y fait aucune attention; il ne connoit point de règle, ou ne s'assujettit à aucune; le bon, l'honnête n'ont aucun appas qui l'attire, comme le mal et le deshonnête n'ont aucun frein pour l'arrêter; les choses les plus honteuses ne lui coûtent rien ni à dire, ni à faire; l'occasion et la passion sont les seuls mobiles qui le déterminent dans ses actions, et on conçoit qu'elles varient autant que les causes, qui elles mêmes ne peuvent avoir rien de fixe, les circonstances et les objets étant susceptibles d'une variété immense; quant à leur dernière fin, elle se borne à la satisfaction présente.

L'homme.

L'homme vertueux ou attaché solidement à la Piété est fixe et uni. Forme, parce qu'il cherche à établir sur des principes évidens et bien fondés, soit les perceptions et idées de son entendement, soit les sentimens et mouvemens de son cœur, soit les déterminations de sa volonté. Voit-il la règle, il la suit? S'en est-il écarté, il s'en rapproche? Est-il en doute, il suspend ses actes, et il veut toujours que le choix et la détermination soit le fruit de la lumière et de la persuasion? Il sent qu'un être tel que l'homme doit avoir des vues qui portent au delà du temps présent, qu'il a une destination qui n'est pas remplie dans ce monde, et selon laquelle il doit se diriger, et à laquelle il doit tendre comme à sa dernière fin.

L'Hyppocrite est un mauvais singe de l'homme vertueux; tous ses soins se bornent à l'extérieur, il cherche une belle apparence; il veut paraître au dehors ce qu'il n'est point au dedans; en lui se vérifie la comparaison employée par le Seigneur à l'égard des Pharisiens, semblables des sépulchres blanchis, qui au dehors paroissent beaux, mais qui au dedans sont pleins d'ossements de morts et de pourriture; ainsi au dehors il paroît juste aux yeux des hommes, mais au dedans il est plein d'Hyppocrisie et d'iniquité. Il se couvre du manteau de la Vertu et se pare de ce beau nom, en tout ce qui s'accomode à ses desseins, et qui ne contredit pas ses passions; cherchant par là non la réalité de la Vertu, mais seulement son apparence, afin de s'insinuer plus adroitement et d'en imposer avec plus de facilité. Ce n'est assurément point par principe de Vertu qu'il en agit ainsi, ni par estime, ou par goût pour elle, c'est plutôt l'effet d'une certaine gêne à laquelle il veut bien s'assujettir pour arriver à ses fins. C'est un vrai Protée qui ne paroît jamais le même, vous ne sauriez vous promettre de le reconnoître, demain aux traits qui ont formé aujourd'hui son caractère; il change de sentiment, de disposition, de langage et de manière d'agir autant qu'il convient à ses différens plans. Il parle beaucoup de règle, de devoir, de juste, d'injuste, des principes des actions, de leur dernière fin, mais il n'en vante que les noms, il s'en tient là et ne veut rien de plus.

Quoique ce premier parallèle de l'Impie, de l'homme vertueux, et de l'Hyppocrite ne roule que sur des idées générales, il me semble qu'il donne déjà lieu à sentir une différence de l'un à l'autre, où suivra un jugement de comparaison et de préférence; mais je m'arrête, laissant à chacun le droit de juger, et je vais ouvrir une autre source dant ce parallèle.

II. L'Impie n'a pas d'idée formelle de l'être Suprême, il ne connoît ni sa Puissance, ni sa Sagesse, ni sa Sainteté, ni sa Justice, ni sa Bonté.

Et il

Est-il donc Athée? Ne croit-il pas l'existence de Dieu? Je hazarderai ici mon sentiment, que je soumetts volontiers aux vôtres, Messieurs. Je ne puis me persuader qu'il y ait eu, ou qu'il y ait des Athées proprement dits; il n'y en a sans doute que trop de pratique, mais pour des Athées à Système, c. à d. qui en conséquence de raisons suffisamment fortes et solides donnent leur assentiment à cette conclusion, il n'y a point de Dieu, et la reçoivent comme une vérité dont ils sont persuadés, j'ai peine à croire qu'il s'en trouve. Ma raison est celle-ci, c'est qu'il faudroit que l'Entendement fût formé de façon, qu'il eût autant d'aptitude à acquiescer à la fausseté qu'à la vérité, ou que la vérité ne fût pas unique, et que le vrai ne fût pas caractérisé diversément que le faux, deux inconvéniens qui enlèveroient toute certitude. D'où il résulteroit de grands désordres: ce qui retomberoit sur le Sage — Auteur de l'Homme. Mais l'Impie reste dans une ignorance volontaire, bien loin de chercher à perfectionner quelques raisons de lumière, il travaille à les étouffer, il s'étourdit à un point de ne faire aucune attention à la lumière qui brille à ses yeux; son cœur séduit par les passions le fait parler selon ses desirs, l'Insensé dit en son cœur, il n'y a point de Dieu: il s'étourdit, il se soulève contre des idées qui iroient à le troubler; il ne réfléchit jamais sur le grand Système de l'Univers, il s'isole de telle manière qu'il ne veut rien au dessus de lui, rien de qui il dépende, rien à qui il veuille rendre compte: dès là il est facile de comprendre qu'il ne s'acquiesce ni par sentiment intérieur, ni par actes extérieurs de ces devoirs qui sont relatifs à l'être Suprême, Adoration, Respect, Honneur, Amour, Reconnoissance, Crainte de Dieu sont pour lui des Vaines noms, dont il se joue les idées, et les effets, se félicitant, O étrange aveuglement! d'être affranchi d'une dure servitude. Et si je le suis dans les revers, dans les douleurs et les afflictions les plus amères, je vois que son partage est le murmure, le désespoir: au milieu d'un trouble affreux il lui semble que la seule ressource est la mort, il l'appelle, et si elle s'avance, il en est au double épouvanté, elle est pour lui le Roi des épouvantemens, lui le croiroit? Il en vient jus qu'à désirer la destruction de son être par un anéantissement total, néant que toutes les créatures redoutent, et auquel elles répugnent infiniment; ressource qui lui est autant inutile que les précédentes. Vain desir, puisqu'il voit devant ses yeux un avenir infaillible où il paroitra pour son compte.

L'homme de bien prend pour principe et fondement de ce qu'il pense, de ce qu'il sent, de ce qu'il fait, et de ce qu'il espère. cette grande vérité, Il y a une première Cause de laquelle je tire mon être,

son

sous la direction de qui je vis, et qui sera Arbitre de mon sort. Ceci n'est point la suite d'une stupide ignorance, d'un entêtement opiniâtre produit d'ordinaire par la naissance et par l'éducation, qui n'est pas accompagné d'examen et de réflexion; ce n'est pas non plus la suite d'un enthousiasme aveugle, mais l'effet d'une pleine persuasion, qui est produite par des raisons claires et solides, pesées exactement et sans aucune prévention pour ou contre; acquiesçant uniquement à l'évidence du vrai, il trouve chaque jour par une attention réfléchie et par l'expérience de quoi étendre, fortifier et perfectionner sa persuasion et ses idées, et il cherche à les rendre actives en méditant sur les grands Attributs de l'Être infini et parfait, il le trouve digne de recevoir Honneur, Gloire, Empire et Magnificence. Sa Bonté, sa Puissance, sa Sagesse et sa Sainteté lui ouvrent une féconde source de Devoirs et des motifs universels à les remplir. Il aime cet Être infiniment aimable, il se soumet aux voies de sa Sagesse, il sert par sentimens intérieurs et par actes extérieurs ce Dieu qu'il reconnoît souverainement Grand et Adorable: quoiqu'il ne fasse pas consister l'essence de la Religion dans les exercices extérieurs et dans les cérémonies il n'en néglige néanmoins pas la pratique, il y trouve des aides à la piété, des aiguillons au zèle, et un engagement solennel à perfectionner la Sainteté: ses notions étant épurées, son culte est conforme à la nature de Dieu, éloigné de toute superstition: s'il vit dans l'épreuve il sait que toutes choses concourent à l'avantage de celui qui aime Dieu.

Rem. VIII. 28.

18.

Colos. III. 3.

Il connoît que l'affliction légère de cette vie qui ne fait que passer ne doit pas être mise en comparaison avec une gloire d'un prix excellent. Il sait que sa vie est cachée avec Christ en Dieu, et que quand Christ qui est sa vie paroîtra, il paroîtra aussi dans la gloire. Telles sont les sources de ses consolations, tels sont les fondemens de ses espérances.

L'Hypocrite, dont le grand principe est de revêtir l'apparence sans réalité, se contente de notions vagues et de connoissances incertaines, mêlées d'obscurité, il se plaît dans le doute et ne cherche pas à se convaincre, parcequ'il veut rester maître de ses décisions; il lui suffit de paroître croire ce que les autres croient, mais sa croyance ne passe pas au delà de ce qu'on appelle opinion: il ne veut pas plus de lumière sur ses devoirs, sa Religion se borne au dehors, il donne facilement et dans l'ostentation et dans la superstition. Est-il question de se montrer religieux? Par des gestes, par des paroles, par un air composé de dévotion, et par tout ce que la Religion peut avoir d'imposant, il ne reste pas en arrière; il passera même le commun; mais n'y cherchez pas le coeur: car on peut dire de lui, il s'approche de Dieu en paroles,

Matth. XV. 2.

et il l'honore de ses lèvres, mais son coeur est bien éloigné de lui. Il s'acquittera de quelques devoirs qui ne heurtent pas les passions favorites, mais n'attendez pas qu'il attaque les idoles du coeur, il coule le mouchoir et a. Matth. XXIII. 24. vole le chameau, il observe quelques devoirs faciles, mais il laisse de côté les devoirs importans. Il paie la dixme de la menthe, de la rue et de toute sorte d'herbes, et il néglige la Justice et l'amour de Dieu, quoique ce fût Luc XI. 42. là des choses qu'il falloit pratiquer, sans négliger les autres. S'il s'en est imposé pendant un tems par cette fausse lueur et ombre de vertu, enfin le masque tombe, il se voit à découvert, la confusion et les remords lui restent en partage.

Je finirai par ce trait. La volonté de l'Impie est sa seule règle, son bien propre le Droit et l'Équité, le besoin la raison déterminante. Il ne sait ce que c'est qu'être flechi et pardonner, lorsqu'il a la Soix de se venger, et lui de son côté ne se porta jamais à réparer aucun tort, sans bonne foi, injuste, ennemi de tout le genre humain, parcequ'il s'aime uniquement; si endurci qu'il ne ressent jamais aucun mouvement de compassion, rapportant tout à lui même il est incapable de générosité, de bienveillance et de charité; ses yeux avides lui sont desirer tout ce que les autres possèdent, et ses mains injustes satisfont à ses desirs. S'il vit en Société c'est pour la troubler, il ne reconnoît, ni ne veut se soumettre à aucune des règles qui naissent des relations et des liaisons que les Hommes soutiennent entr'eux. Pour tout dire en un mot, il ne vit que pour lui, il ne fait attention qu'à lui même, et il ne voit rien devoir à personne, il est précisément peint dans la personne de ce Juge inique dont parle le Jesus. Il y avoit un Juge qui ne craignoit point Dieu, et qui ne se soucioit point des Hommes: une Veuve lui demanda souvent justice de sa partie, il refusa pendant longtems de la faire. Mais enfin il vit en lui même, quoique je ne craigne point Dieu, et que je ne me soucie point des hommes, néanmoins parcequ'elle m'importune je lui rendrai justice, s'inqu'elle ne vienne pas incontinent me rompre la tête. Luc XVIII.

L'Homme vertueux voit autour de lui des Êtres qui ont une même nature que la sienne, qu'il sait aussi avoir la même origine, comme la même destination, il en conclut, nous sommes donc tous égaux quant à l'essentiel, et de cette égalité il en voit naître nombre de Devoirs. Personne n'a droit de s'élever au dessus des autres pour leur dommage et contre leur gré, ni de les mépriser; il reconnoît la vérité et la justice de cette maxime, Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'il vous fasse, et n'exigez quoique ce soit que vous ne soyez prêts à en faire de même. Nous sommes tous de la même nature, il en conclut, je dois donc aimer les autres comme moi même, m'intéresser à leur avantage, le procurer, si

je puis, compatir à leurs maux, travailler à les soulager et à les en délivrer. Comme je prétends que ce que je possède soit à moi, je dois penser de même à l'égard des autres, être disposé à rendre à chacun ce qui lui appartient, ne faire tort à personne, être prêt à le réparer s'il lui en est arrivé. Nous sommes tous égaux, cependant s'il est arrivé quelque distinction parmi les hommes, je ne dois rien prévaloir que pour répondre à la fin pour laquelle elle a été établie; si je possède plus de biens que les autres, je dois me répandre en oeuvres de bienfaisance; si je suis élevé à des grades éminens, si je suis Prince, je dois me servir de mon élévation et de mon autorité pour le bien et la sûreté de mes Sujets, pour les protéger contre l'injustice d'un chacun; il conclut de cette égalité qu'il doit se rendre un membre commode et utile de la Société. Il voit en tout cela son bonheur présent, mais il remonte plus haut, il voit que c'est la volonté et le dessein de l'Être Suprême, comme aussi la seule voie de se procurer la félicité céleste.

L'Hypocrite n'oublie pas son jeu ordinaire, il travaille enor avec plus de soin de se masquer, afin d'en imposer plus sûrement; il est fort bien décrit dans ce vers
Ore aliud, taciturne aliud sub pectore volvit.

Il fait des protestations qu'il vous aime, pendant qu'il nourrit des sentimens de haine; il assure qu'il desireroit votre avantage, qu'il voudroit le procurer, mais il manifeste ces sentimens lorsqu'il n'y a point d'occasion de les réaliser. Cicéron disoit dans une de ses Lettres ad Familiares. "Non facile dijudicatur amor verus et fectus, nisi aliquod invidat ejusmodi tempus, ut quasi aurum igne, sic benevolentia periculo aliquo percipi possit." Il vante le désintéressement, quoique sous main et par des voies détournées il augmente ses rentes. Il voit avec joie votre prospérité, dit-il, quoiqu'une noire jalousie le rende blême et défait; ce qu'il paroît desirer, il ne le souhaite pas dans le fond, il voudroit tout l'opposé. Voici comme Martial

Lib. XI. Epigram. 56. peint ce caractère, Ars est captandi, quod nolit velle videri:
Ne facias optat, quod rogat ut facias.

A l'entendre il semble que rien n'est plus beau que le Droit et l'Équité, mais soudainement il en viole les règles. La bienfaisance, la charité, sont dans sa bouche des vertus si grandes qu'elles donnent à l'homme une certaine ressemblance avec la Divinité, cependant il s'en dispense sous les plus spécieuses prétextes, et se contente de dire, Allez en paix, chaudiés vous, et vous rassiez, sans donner ce qui est nécessaire; c'est ainsi qu'en parle St. Jacques.

Jaques II. 16.

Sur ce tableau de l'Impie, de l'Homme vertueux, et de l'Hypocrite, qu'on pourroit étendre et diversifier, je laisse à chacun le soin de porter son jugement, et de décider lequel des trois caractères vaut le mieux.

Je me borne à ces deux conclusions. 1. Le caractère de l'Hypocrite est

est plus odieux que celui de l'Impie par cet endroit, celui-ci procède d'un désordre dans l'Entendement, d'une profonde ignorance, d'un trouble et d'une véritable agitation des passions; celui-là procède de principes, d'un dessein prémédité, d'une volonté réfléchie et malicieuse; il voit mais il se conduit comme s'il étoit aveugle, il connoit le meilleur, mais il ne le choisit pas; il est dans le cas de celui dont parle St. Jacques, Celui-là péche qui connoissant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas. On peut appliquer à ce caractère ces paroles que nous lisons dans l'Apocalypse; Puisque vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid, ni bouillant, je vous vomirai. Il est plus odieux, parce que l'Hypocrisie se couvrant du manteau de la Vertu, elle peut faire plus de ravage, et s'insinuer dans les coeurs, sans qu'on s'en doute, comme un poison qui donne sous l'appas d'un mélange agréable: plus odieux enfin par les coups dangereux, imprévus et inévitables qu'un hypocrite peut porter. C'est un loup revêtu d'une peau de brebis, c'est un ennemi qui prend les allures d'un ami, c'est un impie même sous le masque et les apparences d'un homme religieux: Il cherche non seulement à tromper les Hommes, mais, o illusion étrange! il se joue de Dieu, il s'imagine de lui en imposer, quoiqu'il sûrement on ne se moque pas impunément de Dieu.

De là je tire ma 2^e Conclusion, Il y a une grande prudence à se précautionner contre les artifices de l'Hypocrite et ses mauvais dessein, afin qu'il ne porte pas utilement ses coups sur nous, ou que par une fausse apparence l'Hypocrisie ne nous séduise, et n'entraîne nos coeurs; c'est le prudent conseil du Seigneur, Donnez vous garde du lovain des Pharisiens, Matth. XVI. 6. ce que je ne fais pas difficulté d'entendre de leur conduite, pleine d'Hypocrisie et d'ostentation et de leur doctrine erronée.

L'Impiété est le plus haut degré d'aveuglement, c'est la plus insigne folie; l'Hypocrisie est un vice systématique, d'étude et de raisonnemens à la vérité très faux, c'est la preuve de la dépravation et de la corruption la plus grande. La Piété est le solide usage de la Raison, craindre Dieu est le plus haut point de la Sagesse; celui qui en suit les règles s'étudie à avoir toujours une Conscience sans reproche devant Dieu et devant les Hommes. Actes des Apôt. XXIV. 16.

Voici les réflexions de Monsieur le Boursier Seigneur sur le Discours Sentiment de M. le Boursier Seigneur. Par rapport à la méthode de traiter la Morale que Monsieur D'Apples a condamnée, et à celle qu'il a voulu y substituer, je dirai, que je crois qu'on ne peut pas s'écarter de celle qui pose des principes, qui en tire des conséquences, seulement faut-il prendre garde que ces conséquences soient justes et éviter les extrêmes et d'oublier les choses, c'est ce que n'a pas fait par tout Monsieur De La Placette. Comme il ne suffit pas d'instruire, mais qu'il faut encore faire goûter la vertu, il faut de plus et c'est la 2^e méthode, qui

faire la peinture de la Vertu et du vice; cette seconde méthode est aussi excellente que la première, mais elle doit être employée dans des occasions différentes. Si la peinture est bonne, elle produira toujours son effet. Voilà pourquoi les Ouvrages de caractère ont plu, et en particulier les ouvrages de M. De Fenelon, parce qu'il y dépeint avec des couleurs extrêmement vives la Vertu et le vice. Voilà pourquoi la Tragédie a aussi eu tant de Partisans. Voilà pourquoi tout ce qui touche les sentimens du coeur nous est cher. Si à cette peinture on joint un parallèle, cela entraîne. C'est ainsi que dans les affaires de calcul, quand on balance le profit et la perte on ne sauroit tourner le dos à ses intérêts. Il en est de même dans le parallèle des Vertus et des vices.

Le caractère d'impie est fort étendu; il y en a qui manquent de lumières, d'autres qui ont des lumières, mais qui n'ont jamais résisté à des passions qui les entraînent, et qui sont opprimés à leurs lumières. En général le terme d'impie marque celui qui manque de respect pour Dieu et pour les choses saintes. Ce caractère peut venir d'ignorance, de manque d'éducation, de la violence des passions et du tempérament; l'impie n'a pas de justes idées des choses qu'il méprise.

L'hypocrite, ce caractère n'a pas de justes idées des choses; car s'il en avoit de telles, il devroit avoir un remords éternel et une honte continuelle, puisqu'il va directement contre ses idées; s'il étoit convaincu que rien n'échappe à la connoissance de Dieu, qu'il voit ce qui se passe dans le fond du coeur, que l'approbation de Dieu est infiniment préférable à celle des Hommes, que les sentimens qu'il cause aux hommes seront un jour manifestés aux yeux de tout l'Univers, et que sa conduite trompeuse sera recompensée par des tourmens sans fin, que cette estime des hommes qu'il a recherchée dans cette vie lui sera enlevée, parce qu'ils connoîtront qu'il ne la mérite pas, si dit-je, l'hypocrite connoît ces vérités et qu'il en fait bien convaincu, s'il avoit de justes idées de toutes ces choses, il est impossible qu'il neut honte de ses déguisemens & qu'il ne prit une conduite plus sainte et plus régulière. L'hypocrisie vient donc de l'idée fautive des choses, et de l'espérance que les Hommes se tromperont sur notre sujet, et qu'ils croiront que nous possédons les vertus que nous avons soin de faire paroître au dehors; l'hypocrite aussi ne met ses espérances que dans cette vie.

Le Vertueux n'est pas seulement celui qui tire ses lumières de sa Raison seule, mais aussi de la source pure de la Révélation, qui assortit parfaitement sa conduite et ses actions avec les idées de son esprit. Aussi voyons nous que ses espérances sont solides, et qu'il s'y repose fermement. Il a cet avantage par dessus ceux qui ne tirent leurs lumières que de la Raison, c'est que ceux-ci n'ont pas une persuasion ferme d'une récompense

après cette vie; au lieu que ceux qui sont éclairés par la Révélation en sont pleinement convaincus. Dans tout son Discours Monsieur D'Apples nous a fait comprendre combien il est avantageux de perfectionner ses connoissances:

Monsieur DuLignon a approuvé la méthode de Monsieur D'Apples sentiment de M. Il est sur, a-t-il dit, que nous sommes plus frappés des caractères que des Discours allongés. Ce qui a fait ensoi que les caractères ont eu des admirateurs, c'est que chacun sent ce qu'ils présentent, et qu'il peut juger facilement s'il mérite l'approbation ou s'il ne la mérite pas, au lieu qu'il est difficile de sentir la solidité des principes qu'on pose et la justesse des conséquences qu'on en tire.

Monsieur le Lieutenant Ballival De Bochat n'a rien voulu ajouter. M. De Bochas Lieutenant Ballival. La méthode des caractères a toujours frappé, a dit Monsieur l'abbé de Senneville. M. De Senneville. Les Vertueux, les Impies et les Hypocrites même dans le silence des passions ont toujours regardé la Vertu comme une chose aimable et estimable, et ils ont toujours donné leur approbation à la peinture qu'on leur en a fait. Voilà pour la théorie.

Pour engager à la pratique, je crois qu'il faut montrer l'avantage qu'on peut tirer des choses à la pratique desquelles on veut porter.

L'impie est celui qui manque de respect pour Dieu; cependant que qu'il y en ait eu qui ont osé nier l'existence d'une Divinité comme Spinoza, ils n'ont pas laite de respecter, dans leur conduite, la Vertu; ce qui fait voir combien la Vertu est estimable, puisqu'elle s'attire le respect de ceux la même qui vivent sans principes, des impies en un mot.

Je trouve que la méthode que Monsieur le Prêtre a suivie de faire sentiment de M. le un parallèle de l'impie, du Vertueux et de l'hypocrite ressemble à celle des Lacédémoniens qui faisoient enryurer leurs esclaves afin de donner à leurs enfans de l'horreur pour l'hyrognerie. Baron De un gade

L'impie ne raisonne pas, il vit du jour à la journée, et il ne garde de mesure que pour ne pas s'attirer à des gens de bien. L'hypocrite a des principes plus fixes, il ne cherche qu'à tromper: semblable à ce voleur dont parle Horace qui prioit une femme de faire qu'il passât pour un honnête homme, Da Lavenna justum, sanctumque videri. Le Vertueux qui a des principes fixes et qui les suit, a des avantages infinis dans ce monde, et à tout à espérer dans l'autre. Je ne doute pas que chacun de vous ne se determine à limiter. Ce sont là les réflexions de Monsieur le Baron De Caussade.

Je crois, a dit Monsieur le Conseiller Desl'Germain, que la méthode sentiment de M. le que Monsieur D'Apples a suivie est utile sur tout à ceux qui élèvent de jeunes gens. Sans vouloir trop ouvrir les yeux à ces jeunes gens sur la conduite du Prochain, cependant il est bon de leur proposer des exemples. Conseiller Desl'Germain

Monsieur le Professeur Polier trouve bonne la méthode de faire des portraits de la Vertu et du Vice. Les méthodes de Visiter la Vertu qui sont plus communes, telles p. e. que les Sermons, sont moins utiles. Il est vrai, qu'on y fait aussi des portraits, mais comme ils sont pour l'ordinaire outrés, on ne se les applique point si c'est un portrait du vice, et au contraire chacun croit en être l'original, ou en tout, ou en partie, si c'est un portrait de la Vertu. Le même inconvénient aura aussi lieu dans les portraits et les caractères détachés, s'ils sont généraux, et s'ils ne sont pas extrêmement détaillés.

Que faut-il donc faire pour inspirer la Vertu aux jeunes Gens? Il faut avoir toujours à ses côtés un sage Mentor, qui nous fasse connaître à chaque moment à quoi nous manquons: Les jeunes Gens ont des Mentors, les Personnes âgées peuvent avoir des Amis à qui ils suivront leur cœur & qui leur parlent aussi à cœur ouvert; on a des Epouses, des Parents, enfin des Livres qui nous instruiront de toutes que nous aurons à suivre.

Il doute que la Méthode dont Monsieur D'Apples nous a donné un échantillon produise un plein effet, si elle n'est accompagnée d'autre chose, parcequ'il n'y a ni impie, ni hypocrite à Systhème, et que les Hommes ne se conduisent pas constamment par principe. Je distingue le principe d'avec le Systhème. Le Systhème est un plan suivi qui embrasse toutes les actions de la vie, au lieu qu'un principe n'a pour objet que quelques actions particulières. Ainsi l'impie a pour principe de satisfaire ses passions, l'hypocrite veut accommoder Dieu et le monde et ne pouvant pas tout donner à Dieu, il veut cependant lui donner quelque chose. Le Vertueux a pour principe de plaire à Dieu, mais il tombe pourtant quelquefois dans des écarts.

De toutes ces réflexions, je conclus qu'on ne sauroit mieux faire pour embrasser le parti de la Vertu que d'avoir un Mentor.

LIII Assemblée

Le 16^{me} May 1744. Présens Messieurs De Bochat
Lieutenant-Ballival, Baron De Caustader, Du Dignon, Seigneurs Atteleur,
D'Apples, Professeurs, De l'hecaux le Silt.

Messieurs, nous pouvons faire le précis de votre Conférence de
Samedi Vornier, je vais vous rapporter les principaux traits des trois
Caractères qui ont fait le sujet du Discours de Monsieur le Professeur
D'Apples

D'Apples et de vos réflexions.

L'impie est celui qui n'a point de principes, ou s'il en a qu'il n'y fait aucune attention, il n'a point d'aversion pour le mal, ni aucun goût pour le bien, il n'a d'autre règle de sa conduite que ses passions; il n'a point d'idée juste de la Divinité; il ne cherche point de s'acquiescer au contraire il exerce de son Esprit tout ce qui pourroit le tirer de son ignorance, il parle de Dieu sans respect, et d'une manière qui fait connaître qu'il souhaiteroit qu'il n'y en eût point. Ses actions ne sont pas mieux réglées que les idées de son Esprit; et les sentimens de son cœur, il se livre à ses passions sans retenue, et il ne cherche uniquement qu'à les satisfaire.

L'homme vertueux est celui qui ayant de solides connoissances, les suit dans sa conduite; il est convaincu de l'existence de Dieu, il connoît ses Perfections, il les a présentes à l'Esprit, il aime à y réfléchir, il en parle avec satisfaction, il reconnoît qu'il est l'ouvrage de Dieu, qu'il tient tout de lui, qu'il se doit tout à lui. Plein d'admiration pour les Perfections de cet Etre suprême, il tâche de les imiter dans sa conduite, il lui marque son amour et sa reconnoissance, en s'attachant à faire tout ce qu'il lui commande. Il compare ses actions avec les préceptes de son Créateur, pour les y conformer; avant que d'agir il examine si, ce qu'il va entreprendre est bon; s'il le trouve juste, il le fait; s'il lui paroit mauvais, il s'en abstient; s'il est dans le doute, il suspend ses actions, jusqu'à ce qu'il ait acquis plus de lumières. Il aime les Hommes ses semblables, enfans de Dieu comme lui, et par respect pour Dieu, il est attentif à leur faire tout le bien dont il est capable.

L'hypocrite est celui qui paroît honnête homme au dehors, mais qui ne l'est point au dedans, il y en a de deux sortes. Les uns connoissant combien la Vertu est estimable, en prennent les dehors pour s'attirer l'affection des Hommes; et pour les tromper plus sûrement. Il en est d'autres en beaucoup plus grand nombre; qui sentant l'obligation indispensable où ils sont d'obéir à Dieu, mais ne voulant pas faire les efforts qui sont nécessaires pour vaincre leurs passions, se contentent de l'extérieur de la Religion, ils veulent accommoder Dieu et le monde. Il paroît de là que les hypocrites n'ont pas des idées justes de Dieu, puisqu'ils croient qu'on peut lui plaire, sans être attaché à la Vertu. L'impie aussi ne se livre à ses passions, que parcequ'il ne reconnoît pas son Créateur, mais les uns et les autres reviendront de leurs honteux égaremens, s'ils s'attachent à s'instruire, et s'ils ont quelque Ami fidèle qui leur donne ses conseils à propos, et qui leur fasse remarquer la fausseté de leurs préjugés, et ce qu'il y a d'odieux dans leur conduite.

Autant que ces deux caractères sont détestables, autant celui de l'homme vertueux est beau et aimable; il fait son propre bonheur et celui des personnes avec lesquelles il vit en société. Ce caractère est la perfection de l'homme.

Le XIV Discours du Spectateur De l'utilité et du but des Voyages Supra de la Conférence.

Sentiment de Mr le Lieutenant Colonel Dalboz

On a lu le XIV Discours du IV Tome du Spectateur qui traite de l'utilité des voyages; On en trouvera l'abrégé dans le Discours de Monsieur le Comte.

On peut tirer parti du Discours de Mr. Addison sur les Voyages; a dit Monsieur le Lieutenant Ballival De Bochat, parce qu'il a voyagé. Pour y joindre mes remarques je dirai de bord qu'il est certain qu'on a des voyages des idées différentes de celles qu'on devoit en avoir: et cela tant aux qui les ordonnent, les Pères et les Tuteurs, que ceux qui les dirigent, les Gouverneurs &c.

Il semble que Mr. Addison cherche à jeter du ridicule sur les voyages, mais on s'apercevra bientôt que ce n'est pas son but; il n'a en vue que la tendresse des Pères et des Mères portée à l'exès, et aveugle.

Je n'appelle pas voyager que d'aller demeurer longtemps hors de chez soi, pour s'élever. Voyager est passer d'un Pais dans un autre.

On fait mal de faire voyager les jeunes gens, avant que d'avoir jeté dans leur esprit de solides fondemens de toutes les Sciences, auxquelles on veut qu'ils s'appliquent dans la suite. Il ne faut voyager qu'après avoir connu sa Patrie, à l'utilité de laquelle il faut tout rapporter; il faut être instruit de ses coutumes, de ses mœurs, des Loix qui y sont établies, on doit ensuite les comparer avec celles des autres Pais qu'on voit, et reformer ensuite de cette comparaison ce qu'il y aura de défectueux dans les Loix et les mœurs de son Pais.

Quand on voyage trop jeune on perd un tems précieux, qu'on devoit employer à apprendre; d'ailleurs quand on est jeune on fait des liaisons et des connaissances avec des jeunes gens de son âge, et ce n'est pas avec les jeunes gens qu'on peut profiter, mais avec des personnes d'âge et d'expérience; avec les jeunes gens qu'on voit on n'apprend que ce qu'il ne faudroit pas apprendre.

Il faut voyager le plus tard que l'on peut, parce qu'alors on a plus de maturité dans l'esprit, plus de solidité dans le jugement, et plus de connaissances acquises. Si l'on entroit dans le détail des choses nécessaires à une personne qui veut voyager, soit que ce soit un Politique, un Physicien, un Médecin, &c. on se convaincroit encore mieux qu'un homme d'âge peut beaucoup plus profiter qu'un jeune homme. Mais d'ailleurs un jeune homme dépend d'un autre qui souvent n'a pas les connaissances suffisantes, ou qui a de mauvaises vues.

Ce que dit Mr. Addison qu'il faut examiner les lieux dont par l'histoire, que cette vue anime, et porte à faire des efforts pour ressembler

aux personnes qui se sont rendues illustres dans ces divers endroits, cela est certain; mais il faut avoir ces endroits des Historiens bien présents à l'esprit. Mr. Addison a voyagé dans ce goût.

J'ai fait l'expérience de ce que je dis, a ajouté Monsieur De Bochat, j'ai voyagé à l'âge de 35 ans et j'ai profité plus considérablement dans ce voyage que dans les précédens que j'ai faits, j'ai tiré plus d'avantage de 15 jours de ce dernier, que de quelques mois des précédens.

Je pense comme Monsieur De Bochat, a dit Monsieur le Professeur - Sentiment de Mr. le D'Apples, qu'il faut distinguer un voyage d'un séjour qu'on fait dans un lieu - Professeur D'Apples.

pour y recevoir une éducation meilleure qu'on ne l'auroit chez soi, pour apprendre quelque langue vivante. Je me range aussi à son opinion au sujet du tems dans lequel il faut voyager, et je crois qu'il faut voyager tard, il est vrai qu'on ne peut pas fixer un âge précis pour cela, cela dépend de l'esprit formé, des sentimens du coeur, des études qu'on a fait, ce qui vient plutôt ou plus tard; car il faut voyager pour connoître les Hommes et non les batimens. D'ailleurs il est dangereux de faire voyager un jeune homme trop tôt, parce qu'il pourroit se laisser gater l'esprit ou le coeur.

Les voyages procurent un grand nombre d'utilités. 1. Ils mettent en état de comparer les mœurs et les Loix de son pais avec celles des pais ou l'on voyage. 2. On examine les lieux, leur situation, leur fertilité, &c. on s'oriente. 3. Ils servent à former l'esprit et le coeur. 4. On prend des manières, on acquiert de la politesse.

Mais pour en tirer tous ces usages, il est utile de voyager avec un Gouverneur, habile, honnête homme, et qui a voyagé lui même.

Le ridicule que Mr. Addison présente dans ce discours, c'est Monsieur le Baron De Launade qui parle, tombe sur cette Mère, qui remplie d'une tendresse

aveugle pour son fils applaudissoit à toutes ses démarches et qui étoit résolue à l'accompagner dans ses voyages. Si un Père voyageoit avec son fils on ne le blâmeroit pas. On voyage en Angleterre dans des vues bien minces; pour l'ordinaire, c'est pour pouvoir entrer plus facilement dans la Chambre des Communes, ou pour se marier. Du reste je pense comme Monsieur De Bochat, qu'il faut voyager tard. Il faut dans ses voyages éviter une inconvénient qui est très ordinaire, c'est de se familiariser avec ceux de sa Nation, ce qui est très commun parmi les Anglois et les Allemans; il faut aussi éviter avec soi une personne entendue; on tire par ce moyen plus de parti de ses voyages, par exemple en Italie, et sans en vouloir quelque bonne intention et quelque application qu'on eut, on passeroit bien des choses curieuses sans les voir, parce qu'on ignore quelles existent.

On s'accorde assez sur l'utilité des voyages, a dit Monsieur De Launade - Sentiment de Mr. De Launade le fils. vau

vais les détailler ces utilités. Les voyages apprennent à connoître les Hommes, ils nous font découvrir les secrets de la Nature, ils nous procurent la connoissance des Arts, ils fournissent bien des secours pour les Sciences, pour l'Histoire, par exemple, secours qu'on ne peut pas trouver chez soi. Ils nous donnent de l'activité, en excitant notre curiosité, et en nous fournissant les moyens de la satisfaire: ils nous procurent des occasions de frapper notre esprit par la vue des choses, dont les idées toutes seules ne nous auroient pas donné des sentimens assez vifs. Enfin ils sont d'une nécessité absolue pour la connoissance des Antiquités.

Mais, pour connoître à quel point ils sont utiles à tous ces égards, il faut bien distinguer les tems; il y a eu des tems où on n'avoit aucun autre moyen de connoître les hommes; aujourd'hui, on a plusieurs secours pour parvenir à ce but, il ne faut donc voyager que quand on a acquis toutes les connoissances qu'on peut acquies chez soi. Je remarquerai encore qu'on ne peut profiter dans ses voyages qu'en prenant de grandes précautions: enfin qu'on court de grands risques pour les mœurs, parce qu'on n'est pas sous les yeux de ses Parens, et qu'on a beaucoup de liberté.

Sentiment de M. Du Saignon. J'ai voyagé à l'âge de 24 ans et étant formé, a dit Monsieur Du-Saignon, et j'ai tiré du profit de mes voyages. Je remarquai comme on l'a déjà fait, qu'il ne faut pas beaucoup fréquenter les personnes de son Pays, quand on voyage, mais ceux du Pays où l'on est: ces personnes nous instruisent de leurs mœurs et des coutumes qui sont en usage chez eux; la connoissance de ces coutumes et de ces usages peut beaucoup nous servir pour savoir comment il faut nous conduire dans différentes circonstances où nous pouvons nous rencontrer, et nous faire éviter des fâcheux accidens que nous nous serions infailliblement attirés, si nous les eussions ignorés. Ceci, ce que j'ai vu l'an 1700 que j'étais à Rome; Mylord Huntington partoit en carrosse avec un de ses Amis qui étoit Breton, leur cocher prit querelle avec celui du Prince Vaini; le Breton sortit du carrosse et frappa le cocher du Prince, qui en avertit son Maître: le Prince envia des gens pour assassiner Mylord et son Ami; ils étoient alors chez la Princesse des Ursins, on aperçut les mouvemens que faisoient les gens du Prince autour de la Maison: la Princesse en étant informée envia dire au Prince Vaini de ne faire faire aucune insulte ni à Mylord ni à son Ami, que Mylord étoit un des premiers Seigneurs d'Angleterre et qu'il ne devoit pas être responsable de ce qui se passeroit de son Ami; que cet Ami d'ailleurs n'avoit point connu le équipage du Prince, et qu'enfin il se repentiroit du mal qu'ils leur feroit faire. Le Prince de Monaco pour lors Ambassadeur de France à Rome se mêla aussi d'appaiser cette querelle malgré toutes ces médiations, on aperçut constamment tous les soirs des gens du Prince

autour de la Maison où logeoit Mylord Huntington, ce qui engagea ses amis à le reconduire toujours chez lui, et nous ne l'abandonnâmes point pendant tout le séjour qu'il fit à Rome. Si l'Ami de Mylord eût su qu'à Rome on ne prend jamais parti dans les querelles des Cochers ni des Domestiques, il n'auroit pas été exposé au danger qu'il courut.

Les gens du Pays où l'on voyage instruisent aussi les Etrangers qui sont parmi eux de plusieurs particularités de leur Pays qu'on n'apprendra point avec ses Compatriotes. Etant à Rome je pris comme les autres un Antiquaire qui nous conduisoit vers les antiquités; mais le peu de tems qu'il donne à cette démonstration est trop court pour voir rien à fond, d'ailleurs tous ces Antiquaires à gages sont pour l'ordinaire assez ignorans, et ne connoissent que ce qu'il y a de plus commun, et ne sont pas à même de faire connoître les solides beautés, ni de rendre raison de ce qu'ils montrent, j'eus connoissance avec un Jurisconsulte, qui m'apprit plusieurs choses dont je n'avois point entendu parler jusques là, & je profitai plus par le commerce que j'eus avec ce Monsieur-là, que par tout ce que m'avoient dit et montré les Antiquaires. Pour profiter donc du séjour de Rome, il faudroit être forcé d'y travailler, n'être point abandonné à sa paresse, ou à son indolence; avoir de bonnes connoissances, voir les bonnes compagnies, et y mettre du tems; car le peu de séjour que les étrangers font pour l'ordinaire à Rome, ne sert qu'à leur apprendre les noms des belles choses que renferme cette grande Ville, sans leur procurer rien de plus.

Il faut voyager tard, a dit Monsieur l'Atteleur Seigneux, pour sa propre réputation, quand on est jeune, on ne donne pas grande idée de son savoir, cependant cette idée reste; il en est tout autrement quand on est formé & qu'on a la prudence de prendre garde à tout ce qui peut nous faire mépriser et qu'on sait le taire et le cacher. D'ailleurs quand on est formé et qu'on est capable de réflexion on acquerra plus aisément toutes les manières de politesse, que quand on sera plus jeune. Ajoutez à cela que quand on est jeune on ne porte sa curiosité que sur des objets qui ne le méritent pas, habit, fripures, réverie, débauche, voilà tout le profit, et voilà tout ce dont on fait parade lorsqu'on est de retour chez soi, ce qui met le comble à la sottise. Je n'ai que ce peu de mots à ajouter, à vos solides remarques, Messieurs.

LIV. Assemblée

Le 23^e May 1744. Présens Messieurs De Bochat Lieutenant-Bailly, Seigneux Bourguemaître, Seigneux Bourgeois, Seigneux

Discours de Monsieur le Comte.

Messieurs, Baron De Caussade, Du Lignon, Desfray, Conseiller, De Cheseaux, Fils, Cuentz, Conseiller d'Etat de la République de St. Gal, Garçon Docteur. Vous vous entretenant dans la dernière Société de l'utilité des Voyages, et des précautions que l'on doit prendre pour en tirer du profit.

Le Discours que vous lutes marque deux buts qu'on doit se proposer dans ses Voyages; Le 1^{er} est d'examiner les mœurs et les coutumes des autres Peuples, de les comparer avec les nôtres, d'adopter ce qu'il y a de bon et de laisser le mauvais; Pour cela il faut connaître les coutumes et les Loix de son propre País, avant que de chercher à connoître celles des autres.

Un autre but, c'est de comparer ce que les Anciens nous ont rapporté des différens País, avec ce que nous en voyons, et de remarquer le rapport qu'il y a entre la Copie et l'Original. C'est là un agréable exercice pour l'esprit: Mais cela sert enier à nous faire faire réflexion sur la fragilité des choses humaines, lorsque nous considérons les ruines des Palais et des Villes, dont les Historiens nous ont fait de si belles descriptions. Cela peut aussi nous remplir d'ardeur pour imiter les grands Hommes dont l'Histoire nous parle, lorsque nous voyons les lieux où ils ont fait quelque action fameuse, et où ils ont signalé leur Vertu.

De tout cela l'Auteur conclut que les Voyages doivent servir de clôture à l'éducation de la Jeunesse, et que commencer par là, c'est renverser l'ordre des choses.

M. le Lieutenant Général De Bochat.

Vous m'avez fait comprendre, Monsieur De Bochat, qu'on fait mal de faire voyager les jeunes gens, avant que d'avoir jeté dans leur esprit de solides fondemens de toutes les Sciences auxquelles ils doivent s'appliquer dans la suite, parce qu'alors aiant un but fixe, ils y rapporteront aisément tout ce qui pourra le perfectionner.

Un honnête homme, m'avez vous dit ensuite, doit rapporter toutes ses actions à l'utilité de sa Patrie; pour cela il doit en étudier les mœurs, les Loix, et les coutumes, et dans tous ses voyages il doit les comparer avec ce qu'il trouve établi dans les autres País, afin que étant de retour chez lui il reforme les abus, et ce qu'il y a de mauvais dans tous ces établissemens.

Que pour cela il ne faut voyager que tard, lorsque l'Esprit a acquis de la maturité, et qu'on a le jugement formé. Que si l'on voyage jeune, on perd beaucoup de tems, on prend le goût de la dissipation, et on n'aimera à fréquenter que des jeunes gens, avec qui il n'y a rien de bon à apprendre. Vous avez confirmé toutes ces

reflexions par l'expérience que vous en avez fait. Tout le monde seroit heureux, s'il voyageoit dans les mêmes vues que vous, Monsieur, et qu'il remportât de ses voyages autant de profit que vous en avez remporté.

Vous m'avez dit, Monsieur D'Apples, qu'il est dangereux de voyager trop tôt, parce qu'un jeune Homme dont l'esprit et le cœur ne sont pas encore formés pourroit aisément se laisser corrompre et entraîner par les compagnies qu'il verra; que pour éviter cet inconvénient, il faut voyager avec un Gouverneur habile et voyager tard.

Vous m'avez averti, Monsieur De Caussade, d'un défaut dans lequel tombent les personnes qui voyagent, et vous m'en avez bien fait sentir le ridicule, c'est de fréquenter presque uniquement ceux de la Nation que l'on rencontre dans les País étrangers: parce que par là on perd beaucoup de tems, et qu'on ne s'instruit point de ce qu'il y a de curieux dans les lieux où l'on est.

Vous m'avez dit, Monsieur De Cheseaux, qu'en voyageant on court de grands risques pour les mœurs, parce qu'on a beaucoup de liberté, qu'on se lie avec des personnes, avant que de connoître leur caractère, dont la malice nous corrompt, sans que nous nous en apercevions, qu'ainsi quand on voyage il faut prendre de grandes précautions.

Monsieur Du Lignon vous m'avez appris que quand on est on s'occupe à leur commerce on apprendra bien des choses utiles, ou quelques usages, dont l'ignorance pourroit avoir de fâcheuses suites pour nous.

Vous avez ajouté à toutes ces réflexions, Monsieur l'Affesseur, qu'il faut voyager tard si l'on a soin de sa réputation, et lorsque l'on a acquis tout ce que l'on peut apprendre; parce que si l'on manque de connoissances et que l'on soit peu formé, on donnera une idée désavantageuse de soi dans les País où l'on va, et on portera la curiosité sur des objets qui ne la méritent point. Au lieu qu'étant solidement éclairé, on acquerra sans peine la politesse et les manières du Monde, on perfectionnera son goût et ses connoissances, on ne s'attachera qu'à ce qui mérite de nous occuper, et lorsqu'on reviendra dans sa Patrie on procurera tout le Monde en sa faveur, et on s'attirera une estime et une amitié générale.

On a lu le Discours XXVI. Du V. Tome du Spectateur pour le sujet de la Conférence. Ce Discours a pour titre, Réflexions sur la nature de l'Âme à l'occasion des Rêves. On trouvera un petit Abrégé de ce Discours dans la recapitulation que Monsieur Comte a fait de cette Conférence à la Société Saisante.

La

Sentiment de M.
Euant (Conseiller) d'Etat

La matière que le Spectateur traite dans ce Discours est difficile, je rapporte l'opinion de Monsieur le Conseiller Euant, et j'en m'attends pas à dire mon sentiment devant cette respectable Assemblée, cependant puisque Monsieur le Comte me fait l'honneur de me demander mon avis, je dirai ce que je pense. L'Âme a deux propriétés l'une, le sentiment de soi-même et de ses existences; l'autre de comparer le passé avec le présent; et les différents objets les uns avec les autres, je ne puis concevoir que l'Âme ait ces deux propriétés, et quelle les exerce dans les rêves. M. Locke a remarqué que les mêmes opérations de l'Âme qu'elle a exercées dans le jour, se répètent dans les songes, d'où il conclut que les rêves ne sont qu'une habitude et un pur mécanisme; et je souscris à cette idée.

Sentiment de M. le
Doyennemaître
de Bourgneuf

La matière est curieuse, a dit Monsieur le Bourgneuf, mais il est difficile de donner des règles de la manière dont se font les songes, cela ne peut être connu que par l'expérience de chacun en particulier, et cette expérience peut être différente. Dans le sommeil profond on ne rêve point; dans un sommeil léger, (il parle par expérience) on a des idées vives; et une grande facilité à les exprimer, mais quand on a cette facilité, il n'a jamais éprouvé qu'on parle des langues étrangères: Il croit au reste, que les réflexions que l'Âme fait la dessus, à voir que les songes prouvent la perfection de l'Âme, que les réflexions, dis-je, sont hasardées, et qu'on ne peut fonder aucun système la dessus.

Sentiment de M. le Duc
de Bourbonnois

J'ai cherché ci devant avec soin en étudiant le Droit Naturel, si l'on pouvoit imputer à quelqu'un les choses que l'on fait en songe: Pour décider cette question, il faudroit savoir quelle part a la volonté dans ces actions. Pour cela il faudroit il faudroit savoir quelle partie dort en nous, si c'est le corps, ou si c'est l'Âme, il faudroit savoir ce que c'est que le sommeil. Pour m'éclaircir sur cette question je m'adresse à un Médecin dont la Profession est de connoître l'économie animale; il me parle d'esprits animaux arrêtés, du corvcau qui est pressé &c; après toutes ces belles explications je n'ai pas plus de lumière qu'auparavant. Je vais ensuite chez un Métaphysicien, gens qui savent tout, il me fait à la vérité de beaux raisonnemens sur la nature de l'Âme, mais il ne m'éclaircit point en quoi consiste cette âme celle qui lie l'Âme avec le Corps, qui les rend réciproquement dépendans l'un de l'autre: bref je n'apprends rien qui éclaircit ma question: Je consulte encore un Théologien, qui me dit qu'il faut bien que l'Âme soit différente du Corps, puisque l'Âme reçoit des impressions pendant le sommeil, que par conséquent il n'y a que le Corps qui dorme. Mais avant que de m'expliquer quelle partie de moi-même dort, dit-il moi ce que c'est que dormir, après quoi je

pourrai savoir la part que j'ai aux actions que je fais durant le sommeil; j'ai plus fait j'ai lu de gros volumes, et de toutes mes recherches je n'ai rien appris.

Je compare ce qui arrive dans le sommeil à ce qui arrive dans une fièvre chaude, la volonté n'y a aucune part. Les idées que l'on a dans le sommeil sont passablement suivies, cependant il y a quelques vains, et on rêve et il ne reste rien. Cela vient donc de l'agitation des fibres et du mouvement des organes. Cette agitation passée on revient à des idées plus saines, on compare le passé et le présent.

Pendant que je demeurais à Wala j'eus une grande fièvre qui m'empêcha de dormir continuellement; il me paroissoit qu'il y avoit devant moi une personne sur une escarpolette qui me passoit et repassoit sans cesse devant les yeux, cette idée m'inquiétoit, il me sembloit qu'on me faisoit un affront, pendant 24 jours et 24 nuits cette idée ne me quitta point, je conjurois ceux qui étoient auprès de moi de me délivrer de cette persécution et d'obtenir de la personne qui étoit sur l'escarpolette de s'arrêter et de ne me donner plus d'inquiétude, j'emplois plusieurs langues pour gagner ceux à qui je m'adressois, mais sans rien obtenir. M. Rogues, Pasteur de Wala vint me trouver, et me parla en Théologien pour ôter cette idée de l'esprit, il n'obtint rien; enfin par les suaves paroles Qui m'avoit mis cette idée dans l'esprit? J'ai réfléchi souvent où étoit alors mon Âme?

Je ne revoque pas en doute les songes inspirés, mais je ne les crois que parcequ'ils sont révélés, je ne crois pas ces songes extraordinaires et merveilleux qu'on trouve dans l'histoire. Si l'on examinoit les songes de prédiction dont parlent les Historiens, selon les règles d'une exacte Critique on trouveroit que le plus grand nombre ont été faits après coup. On peut en faire une observation, c'est qu'ils ne sont point précis, et qu'ils peuvent également convenir au pour et au contre. On ne peut donc ni s'en réjouir, ni s'en attrister. Ils viennent donc du hasard, non qu'ils arrivent sans cause, car il faut une cause à tout, mais l'ignorer cette cause. Comme rien ne peut avoir plus d'influence dans ces événements que le corps, je les attribue au Corps.

L'Auteur croit, a dit Monsieur Delcheseau, que l'Âme est plus dégagée du corps dans le sommeil que dans la veille, mais c'est ce qu'il ne prouve pas. Dans le sommeil l'Âme ne forme que des idées inutiles, jamais elle n'est de raisonnement suivi, elle ne forme point de dessein qui aient une suite. L'Auteur croit qu'on compose dans le sommeil, mais on se trompe; au moins j'ai éprouvé que quand on s'éveille on avoit fait quelque chose de bon, j'ai trouvé à mon réveil que je

Sentiment de M. de
Cheseaux le fils.

je métois fait illusion. Les Songes viennent des organes intérieurs qui sont dans le cerveau, et qui sont en mouvement. Chaque passion peut avoir le sien particulier, il peut y en avoir de la joie, de la tristesse &c. ils peuvent être mis en mouvement par des causes intérieures, par le mouvement des esprits animaux; ils peuvent aussi être ébranlés par une suite de sensations.

Sentiment de M. le
Doyen de Seignaux

Je n'ai pas fait l'expérience de ce que le Spectateur dit dans son Discours sur la nature et la qualité des Songes, c'est le sentiment de Monsieur le Doyen de Seignaux que je rapporte, mais si une personne de probité, mais surtout qui a eu des Songes suivis, ou tels que le dit le Spectateur, je ne pourrais pas douter de la spiritualité de l'Âme; au moins j'en aurais une présomption des plus fortes. On ne peut juger de la nature des Songes que par notre expérience, ou par la nature du sommeil, ou par le rapport des autres. Par son expérience, on éprouve que les Songes ne sont pas suivis; on forme des projets, on fait des actions contraires à son naturel, ou à ses principes, on rien peut donc tirer aucune conséquence pour l'indépendance de l'Âme. Les Songes ne sont donc pas des opérations de l'Âme indépendans du Corps, mais ils viennent des alimens qu'on a pris, des circonstances ou l'on s'est rencontré, du travail qu'on a fait. Tout cela fait voir que les Songes sont mécaniques. Ce qui prouveroit la spiritualité de l'Âme dans les Songes ce seroit l'exercice de l'Imagination, mais pour que cette preuve fût décisive, il faudroit voir comment l'Imagination est mise en jeu. Pour le raisonnement on ne l'emploie point dans les rêves.

Par rapport à la nature du sommeil, nous ne la connaissons point ainsi elle ne peut point éclaircir ce qu'il faut penser des Songes. Enfin pour ce qui regarde l'expérience des autres, j'avouerai franchement que je regarde comme suspect les Songes dont nous parlent les Histoires, de même que la plupart de ceux dont nous entendons faire le récit.

Sentiment de M. le
Conseiller de S^t Germain

Quoique Saumaise rapporte le Songe d'un Soldat qui avoit entendu quelques mots Grecs qui l'exhortoient à fuir le lieu où il étoit couché; s'il vouloit éviter la mort, ce Songe et d'autres, a dit Monsieur le Conseiller de S^t Germain, ne confirment point ma foi aux Songes. Les Songes ne m'apprenent pas non plus quelle est la nature de mon Âme; dans les rêves, l'Âme varie dans ses principes, elle n'a point d'idée de la mesure des tems, ni de la distance des lieux. Ses opérations pendant le sommeil sont donc beaucoup plus imparfaites que pendant la veille; ce qui prouve sa dépendance du corps. Je n'ai pas encore pris la preuve de l'immatérialité de l'Âme, que donne le Spectateur

tirée des Songes; ils prouveroient plutôt sa matérialité, puisqu'ils varient ensuite des alimens qu'on a pris, du travail qu'on a fait &c. L'Auteur parle d'un homme, qui pouvoit composer des pièces de théâtre, les jouer, en sentir les beautés, &c. quoiqu'il ne put rien faire de semblable pendant la veille; ce trait est tiré du Livre intitulé Religio Medici: quelque habileté soit cet Auteur, je n'ajouterais pas aisément foi à ce qu'il raconte sur ce sujet. Au reste je trouve cette matière peu utile et peu intéressante.

Monsieur le Baron De Coustade n'a rien voulu ajouter.

M. le Baron De Coustade

Monsieur Garin a dit que le Cerveau est un organe qui est comme un miroir destiné à représenter à l'Âme les objets. Suivant que cet organe est affecté différemment, l'Âme aperçoit des idées ou des sensations différentes. Les rêves viennent des alimens qu'on a pris, de la circulation plus violente du sang et des autres liqueurs, & d'une plus grande quantité des esprits animaux, que celle que nous avons à l'ordinaire. Les esprits sont imperceptibles, fort vifs, ils agitent le cerveau, ils ébranlent les fibres, ils réveillent les impressions qui s'y sont formées, et par là font renaître dans l'Âme les idées qu'elle a déjà éprouvées; qu'elle a déjà eu dans la contemplation, car dans le rêve l'Âme ne fait que sentir, elle est dans un état passif: les rêves ne sont donc qu'un pur mécanisme. La mémoire vient de même de l'état du cerveau. J'ai vu à Paris M. Michel qui étant dans une fièvre le cerveau fort chauffé, avoit considérablement augmenté sa mémoire: et lors que par la cessation des accès de sa maladie, ou par sa guérison entière, elle venoit à prendre plus de tranquillité, sa mémoire se ralentissoit, et lors qu'elle fut guérie, elle n'eut qu'une mémoire très courte et très faible, comme elle l'avoit eu avant sa maladie. L'Âme sent donc les représentations que lui fait le cerveau, car la matière n'a point de sentiment, elle est ainsi que se forment les idées.

Le Spectateur se propose, a dit Monsieur le Doyen de Seignaux, de prouver l'excellence de l'Âme par la vue de ses fonctions dans le sommeil. Je me souviens que j'en ai fait beaucoup de belles choses dans le sommeil, vers quinze ans, si tout cela donne de grandes idées de l'Âme, il faut avouer aussi que les Songes extravagans, qui sont les plus ordinaires, en donnent une idée bien humiliante. Si l'idée de l'Auteur étoit vraie, il seroit avoué que nous serions coupables de ce que nous faisons dans le sommeil, puisque ce que nous faisons alors dépend moins du corps, que ce qu'on nous faisons en veillant. Ce qui est souvent occasionné par la dépendance des sens, les Artistes n'ont pas décidé qu'on dut récompenser de ces actions. Tout cela bien examiné je crois que les Songes

ne sont, comme on l'a dit, qu'un pur mécanisme, causé par le mouvement des esprits animaux, qui présentent à l'Âme divers objets avec rapidité, de sorte qu'il en est des opérations de l'Âme, alors, comme d'un tableau qu'on passerait rapidement devant nos yeux, et dont par conséquent nous n'aurions qu'une idée confuse. Jamais l'Âme n'a des idées métaphysiques dans les songes. D'un je conclus que bien loin de prouver par les songes l'immaterialité de l'Âme, on pourroit plutôt prouver par là le contraire. L'Auteur prétend que le corps étoit endormi, l'Âme est plus libre, et que les opérations qu'elle produit ne peuvent venir que d'elle même; mais tout le corps ne dort pas, le sang est en mouvement, et c'est le mouvement qui produit les changements dans le cerveau et les rêves.

Sentiment de M.
Dulignon.

Je pense, a dit Monsieur Dulignon, comme les Médecins qui ont déjà opiné, que les Songes sont un pur mécanisme, que l'Âme dans les Songes répond moins du corps, mais qu'elle en dépend pourtant, et qu'elle n'opère alors même que par son insensibilité. Ainsi elle n'est pas plus libre alors que dans la veille, qu'au contraire elle l'est beaucoup moins. Ainsi les Songes ne peuvent point nous découvrir la nature, ni l'excellence de l'Âme, comme le prétend l'auteur.

LV Assemblée.

Le 30^e May 1744. Présens Messieurs De Bochat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourguemaître, Seigneur Boursier, Seigneur Assesseur, D'Apples Professeur, Baron De Caussade, Dulignon, De St. Germain Conseiller, Cuventz Conseiller d'Etat, Garin Docteur.

Messieurs Le Spectateur prétend tirer de nos rêves une sorte de probabilité pour rétablir l'excellence de nos Âmes, et leur indépendance de la matière.

1^o Nos rêves, dit-il, nous fournissent de bonnes preuves de l'activité de nos Âmes, puisque dans le sommeil qui est au corps la faculté d'agir ne s'auroit être à l'Âme.

2^o Les rêves prouvent l'agilité et la perfection des Facultés de l'Âme lorsqu'elle est dégagée du corps, puisque notre Esprit a plus de fécondité & de vivacité dans le sommeil que dans la veille.

3^o On peut remarquer que la joie, le chagrin et en général toutes les passions affectent l'Esprit avec plus de force, lorsque le corps est endormi, que lorsqu'il est éveillé.

4^o Ce

4^o Ce qui donne en soi une grande idée de la nature de l'Âme, c'est ce nombre infini et cette grande variété d'idées qui s'y élèvent pendant le sommeil.

5^o Enfin ce qui prouve l'excellence de l'Âme, est la faculté qu'elle a de prédire l'avenir dans les songes. L'Auteur se persuade qu'elle a cette faculté sur la foi de quelques songes prophétiques que les Historiens rapportent, de la vérité desquels il paroit convaincu: il ne décide cependant pas si ce pouvoir de l'Âme est l'effet de quelque Faculté cachée, ou de quelque communication avec l'Être Suprême, ou avec des Esprits inférieurs.

L'Auteur conclut de tout cela, que si l'Âme, quoiqu'elle ne soit pas entièrement dégagée du corps, a tant d'activité et tant de force, c'est une preuve de son excellence et de son indépendance du corps, ce qui d'ailleurs est établi par des preuves incontestables.

Vous m'avez dit, Monsieur Cuventz, que les Songes ne sont qu'un pur mécanisme, et une suite des opérations que l'Âme a eu auparavant; que l'Âme dans le sommeil n'a point de sentiment de son existence, et ne peut point comparer ses idées les unes avec les autres; que cependant ce sont là les deux propriétés essentielles de l'Âme.

Vous m'avez dit, Monsieur le Bourguemaître, que l'Âme n'a point autant d'activité pendant le sommeil que l'Auteur lui en attribue, que même dans un sommeil profond elle n'agit point, qu'ainsi les conséquences de l'Auteur ne sont pas solides.

Vous m'avez convaincu, Monsieur De Bochat, que la volonté n'a aucune part à ce qui se passe dans notre Âme pendant le sommeil, que les rêves ne sont que l'effet de l'agitation des liqueurs et du mouvement des organes de notre corps.

Par rapport aux songes prophétiques vous ne recevez que ceux que l'Écriture Sainte rapporte, et vous regardez ceux dont nous parle l'histoire comme des fictions.

Monsieur De Cheseaux m'a dit que dans le sommeil l'Âme n'agit que d'une manière ou la volonté n'a point de part, qu'elle ne sauroit faire aucun raisonnement suivi, et qu'on se trompe quand on attribue à l'Âme la Faculté de produire quelque chose de beau et de bon; ce n'est qu'une illusion.

Vous m'avez dit, Monsieur le Boursier, qu'on ne peut tirer des songes aucune conséquence pour établir l'indépendance de l'Âme du corps, ni pour sa spiritualité; parceque dans les rêves on ne fait rien de suivi, bien loin de là on fait souvent des actions contraires

2

à son naturel, et aux principes qu'on a adoptés.
Monsieur De St Germain vous trouve que l'Âme dans ses rêves n'a aucune idée de la mesure des tems, ni de la distance des lieux, qu'ainsi on ne peut rien conclure de ces opérations informes en faveur de la spiritualité de l'Âme.

M. le Conseiller De St Germain.

M. l'abbé de St Pierre dit Monsieur Garin, que le cerveau est un organe destiné à représenter à l'Âme les objets: que le cerveau est travaillé par les esprits animaux qui y entrent et y agissent avec plus ou moins de force suivant la quantité d'Alimens qu'on a pris, ou suivant le travail qu'on a fait. Qu'ainsi les Songes ne sont l'effet que d'un pur mécanisme.

M. le Docteur Garin.

Vous m'avez montré, Monsieur l'Abbé, que si les belles productions que le Spectateur attribue à l'Âme pendant le Sommeil, prouvent son excellence, les Songes extravagans que l'on fait en dormant aussi une idée bien humiliante, mais vous voyez de plus que l'Auteur a exagéré tout ce qu'il attribue de merveilleux à l'Âme.

M. l'abbé de St Pierre.

Vous pensez, Monsieur Du Sion, comme tous ces Messieurs, que les Songes ne sont qu'un pur mécanisme, et une suite de l'ébranlement que cause dans le cerveau les esprits animaux qui y courent avec plus ou moins de rapidité.

M. Du Sion.

Monsieur le Comte aiant prié Samedi passé Monsieur le Conseiller Cuentz et Monsieur Garin de donner quelque pièce de leur façon à lire à la Société, ils en ont donné aux précédens chascun une, et à l'assemblée de Monsieur Cuentz la première, celle traitée de la manière d'élever les jeunes Gens; celle de Monsieur Garin traitée de la circulation de la matière qui sert à former les corps des plantes et des Animaux, et par occasion de celle qui sert successivement à former les Montagnes.

Déroulé de M. le Conseiller Cuentz Maxime pour servir à l'éducation de la jeunesse.

Monsieur le Comte et Messieurs.
C'est pour obéir à des ordres dont vous avez bien voulu m'honorer, plutôt que pour espérer de rien produire qui pût mériter l'attention d'une Assemblée aussi respectable et aussi éclairée, que je prends la liberté de vous présenter avec légère ébauche, sur la manière d'élever la jeunesse, autant qu'il est de mon pouvoir de vous en dire sur une matière qui dans le fond intéresse également tout le monde.

Je dirai d'abord, que je regarde le Soins des hommes une bonne éducation à la jeunesse, et sur tout à celle qui doit faire une certaine figure dans le monde, pour une affaire si capitale, que j'aurois que ceux qui seroient à la tête d'un grand Etat, par leurs conseils, ne fussent que des esclaves de la politique, qui se pratiquent dans les royaumes de la Chine, en envoyant tous les ans, ou tous les deux ans des Ambassadeurs.

faits dans les Provinces et bonnes Villes pour s'informer des Pères de famille, qui se seroient le plus distingués par cet endroit, soit pour les anoblir, ou pour les préférer dans la distribution des Charges civiles et militaires, et leur donner toutes sortes d'autres marques d'approbation et de faveur, qui puissent encourager les autres et exciter l'émulation.

En qualité de Citoyen d'une de nos Villes libres, si j'avais à recommander à élever mes Enfans qui auroient droit aux premières Charges, voici comme je m'y prendrois. Je serois de Fleurs, de lys, et de roses, le chemin par lequel je me proposerois de les faire passer. Je leur ferois sentir de la manière la plus convenable et la plus proportionnée à leurs Esprits qu'il s'agit uniquement de leur bonheur, et de les rendre heureux tant en cette vie que dans l'autre. Je ne trouve rien de si déplorable que cette façon dont on ne voit que trop d'exemples dans nos Villes allemandes, d'élever en esclaves des Enfans néés libres.

Je les laisserois le moins qu'il seroit possible entre les mains des Femmes, qui pour l'ordinaire ne tourmentent l'esprit des Enfans qui la regardent, et les idolâtrant et les regardant comme des Autels, leur inspirent précieusement ce qu'il faudroit déraciner avec un soin extrême, - je veux dire l'orgueil: cet orgueil si naturel à l'homme, qui a perdu nos premiers parens, et introduit par là tous les maux que l'on voit dans le monde. J'en dis autant de l'honneur propre déréglé, qui produit des êtres qui ne sont pas moins funestes. Rien n'est si important que de voir une attention des plus scrupuleuses, d'échouffes, pour ainsi dire, dès la naissance d'un enfant, ces deux Monstres, et tout ce qui pourroit nourrir et entretenir en lui les mauvaises dispositions de ce côté là, et de continuer pendant tout le tems qu'il est sous la direction d'un Père, à veiller sur tous les mouvemens de sa tendre Âme, à lui inculquer la connaissance si importante de lui même, celle de la misère de l'homme, la nécessité de s'adonner à l'étude, et à la pratique de la Vertu, qui ne consiste qu'à renoncer à toutes les inclinations vicieuses, à aimer Dieu sur toutes choses, à aimer son Prochain comme soi même, et à n'aimer son propre individu que selon le Dictamen d'une Raison éclairée. Je ferois sur tout de même avec entièrement et de bonne heure, de la volonté de ces Enfans. Je vois que le meilleur moyen de parvenir, c'est de tâcher de gagner leur amitié et leur confiance. Il faut être bien conducteur des Enfans, et leur laisser néanmoins leur volonté, c'est naviger sur l'Océan de avoir toujours le Vent contraire. J'aurois grand soin de les accoutumer d'être toujours vrais, et ne souffrir jamais le moindre mensonge. Il est difficile de sentir l'importance de cette Maximé.

J'aurois

J'aurais le même soin de les empêcher de voir mauvais ou suspecte compagnie. Un bon moyen de réussir à cet égard, c'est de vivre si bien avec des Enfants, qu'ils prouvent plus de plaisir d'être avec nous qu'avec d'autres.

J'aurais une grande attention que jamais des Romains ou d'autres pareils Livres ne tombent entre leurs mains: ils ne servent qu'à corrompre le cœur, qu'à faire naître de fausses idées, et qu'à donner un certain ridicule, lorsque le tems est venu de se produire dans le monde.

Se les introduirois de bonne heure dans les Sociétés et auprès du beau Sexe, ou l'Esprit se forme et les belles manières s'acquievent.

Comme la Politesse est ce qui rend tout le monde et en particulier les jeunes gens des plus recommandables, je leur montrerois ce qu'elle est; qu'elle consiste dans l'art de plaire, non à soi-même, mais aux autres: que la véritable politesse a son siège dans le cœur, et qu'elle exige de se rendre également utile et agréable.

Pour d'autant mieux réussir de ce côté-là, et pour écarter tout ce qui pourroit causer et entretenir en eux des inclinations basses, des mœurs et des manières malséantes, j'aurais grand soin de les empêcher de se familiariser avec les domestiques et autres personnes de ce calibre, et ne leur permettrais, autant qu'il se peut faire, de parler à ces sortes de gens qu'en ma présence.

Etant au contraire beaucoup de liaisons avec la noblesse des Grands sans cause de voisinage, j'ai fort approuvé d'y voir dans les Sociétés, le grand Père et la grande Mère, les Pères et les Mères, les petits fils et les petites filles. C'est le vrai moyen d'accoutumer les jeunes gens de bonne heure aux bienséances et au vrai savoir vivre.

Quant à ces connoissances requises pour devenir homme de bien, bon Chrétien, bon Père de famille, bon Parent, bon Ami, bon Magistrat, bon et utile Membre en tout sens de la Société civile, je n'ai rien à dire, à cet égard, en présence de l'illustre Assemblée qui me fait la grâce de me écouter.

Mais mes jeunes gens parvenus en âge de raison, je les accoutumerois de rapporter tous les soirs, avant que de se coucher, la conduite qu'ils auroient tenue pendant la journée, de demander pardon à Dieu des péchés de corruption & d'omission, dont ils se sentiroient coupables, et les obligerois de me rendre un compte exact tous les lendemains de ce qu'ils auroient fait à cet égard. Je leur ferois observer de bien prier pour les empêcher de méconter autrement que juste. Je croirois qu'on sentira aisément l'efficace et l'utilité de ce moyen, qui fourniroit chaque jour, l'occasion la plus naturelle de les redresser ou s'ils en auroient besoin, de leur imprimer l'amour et la crainte de leur Créateur, de former et de

cultiver

cultiver également leur Esprit et leur Cœur.

L'estime qu'un des points les plus essentiels, et qui influe beaucoup sur le bonheur des Individus et des Familles mêmes, c'est d'étudier de bonne heure le Caractère et le Tempérament des jeunes gens, et sur tout s'ils sont plusieurs, pour ne les destiner qu'à un genre de vie qui soit approprié à leur capacité et à leur inclination, sans agir à cet égard au hasard ou selon d'autres vues.

Une partie convenable prise à ce sujet, je leur insinuois riverement de ne se proposer d'autre but dans toute leur conduite que de mériter l'approbation générale, avant toute chose celle de l'Être Suprême, celle de tous les gens de bien, et de tous ceux avec lesquels ils pourroient avoir des relations, celle enfin de eux mêmes: Je leur ferois sentir tous les avantages de la Tempérance, la nécessité de faire tous les efforts possibles pour tenir en bride les passions, la douce satisfaction qui résulte d'une Conscience saine, de n'avoir rien à se reprocher, d'avoir toujours ayi pour le bien; et de se voir en état de ne plus craindre, pas même l'ingratitude.

Le tems venu et les Esprits étant assez formés pour les faire voyager avec utilité dans des Pays étrangers, je les mettrois entre les mains d'un sage et éclairé Conducteur, et leur recommanderois uniquement de faire un bon usage du tems précieux et des circonstances, de s'attacher d'être toujours bien avec l'Être Suprême, d'avoir soin de leur réputation et de leur santé, et de ménager la bourse conformément à leur état.

Je croirois que ce peu de Maximes très simples qui me sont venues dans l'Esprit, pourroient servir de base aussi à l'éducation de la jeunesse d'un Rang plus élevé; mais je sens que je ne dois pas prendre la vol plus haut, ni en dire davantage à ce sujet, devant tant de personnes respectables et éclairées que je reconnois pour mes Maîtres dans cette Science, ni devant un illustre Seigneur, qui n'a plus besoin que de lui-même, pour s'attirer, par ses éminentes qualités naturelles et acquises, l'admiration et le respect de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, pour soutenir dignement la gloire de sa haute Naissance, et pour faire connoître, et que ceux qui sont nés pour vivre sous sa domination, aient un jour à se pro-mettre d'un Maître si accompli.

Monsieur Cuentz vient de nous montrer, a dit Monsieur le Lieutenant Ballival de Bochat, qu'on se trompe quand on dit Lieutenant Ballival de Bochat, car quoiqu'il semble qu'il n'ait rien dit qui ne soit présente naturellement, au moins a-t-il eu ceci de particulier, est qu'il a placé chaque chose dans le rang et l'ordre qui lui convient.

et chaque chose placée à propos a un grand degré de clarté et de force ce qui est déjà un grand avantage.

Dans chaque siècle, et même dans chaque portion de siècle, il faut du nouveau pour l'éducation; de même que pour les Arts & les autres Sciences; car pour bien élever un jeune homme, il faut il faut le disposer de telle façon qu'il se rende agréable à ceux avec qui il aura à vivre; cependant les choses changent là-dessus et notre siècle demande sur ce sujet bien des détails qui n'étoient pas nécessaires ci devant. Il y en a cependant qui sont d'un constant usage, telles sont celles-ci.

Il faut accoutumer les jeunes gens au solide, et les dégouter de la bagatelle, qui a tant d'influence qu'elle décide du reste de la vie.

Le goût pour le solide se peut prendre de bonne heure, il se manifeste dans les enfants: mais les soins empreints qu'on prend des Grands dès l'âge le plus tendre sont un obstacle aux soins qu'on en prendra dans la suite. Ils demeurent entre les mains des Femmes qui les accoutument à la bagatelle, desorte que dans la suite quand on veut faire entrer dans leur esprit quelque chose de solide, on rencontre toujours à la traversé une bagatelle, qui les empêche de donner leur attention au solide. On a compris cependant qu'on laissoit les enfans trop longtems entre les mains des Femmes, mais aucun Auteur qui ait écrit sur l'éducation n'a détaillé cela: il faudroit donc ne les y laisser qu'autant que cela est absolument nécessaire. Je dois encor remarquer qu'il y a des Femmes qui n'ont pas les défauts de leur Sexe.

Il est utile pour Monsieur le Comte de réfléchir tâ d'abord, parce qu'il trouvera dans ces premières impressions qu'on lui a données dans son enfance l'origine de quantité de faux goûts, qui se perdront par l'attention, comme une impression dans la cire se perd on l'apportant du feu.

Je n'ai rien à ajouter d'avantage, sinon qu'on seroit presque parvenu de désespérer quand on voit ce qu'il y a à faire pour atteindre à la perfection; mais il ne faut pas se laisser aller à son sentiment; s'il est difficile de parvenir à la perfection, on peut en approcher, et même cette consolation, c'est qu'on en approche toujours quand on y travaille et qu'on est récompensé de la peine par le succès qui la suit.

On ne peut pas établir de principes de Monsieur le Baron de Cambrage, de meilleures maximes que celles qu'il propose Monsieur Cuentez dans son Discours, ou cela réuni une grande brièveté et une grande clarté.

Je trouve, a dit Monsieur Garin, très excellentes, les maximes de

Monsieur Cuentez; j'ai senti qu'un des grands défauts de l'éducation — d'après Garin: vient de ce qu'on ne remplit pas assez les jeunes gens de grandes idées de leur Créateur. Le Spectacle de la Nature seroit très utile pour les leur inspirer, si on vouloit les y rendre attentifs & si l'on savoit leur en découvrir les merveilles.

Je trouve la matière très intéressante, je raporte le sentiment de Monsieur l'Abbé de Saint Germain, parce que chacun a une Famille à élever. Un Père ressemble à un Jardinier, s'il cultive bien ses Arbres, ils les rendra plus forts, et ils produiront plus de fruits. Je remarquerai sur ce sujet qu'il y a des maximes qui peuvent s'appliquer à toute sorte de jeunes gens, il y en a aussi d'autres qui varient selon les sujets et les circonstances. Quoique la tendresse d'un Père doit le porter à prendre soin de sa Famille, les maximes qui sont en usage à la Chine encourageoient les Pères, et leur fournissoient un aiguillon pour s'acquitter de leur devoir; sans cela on se relâche.

Je considère la pièce qui vient d'être lue, c'est Monsieur le Comte de Saint Germain qui parle, comme un fort beau Canonier — qu'on rempliroit avec succès si on suivoit la route que Monsieur Cuentez a tracée: la matière est extrêmement abondante. Pour suivre la comparaison du Jardinier, qu'on vient d'indiquer, il ne suffit que celui qui se propose d'élever une jeune personne par des soins, il faut qu'il ait à former une Personne qui ait des talents, tout comme il ne suffit pas qu'un Jardinier se donne beaucoup de peine, il faut encor que le terrain qu'il travaille, & réponde à ses soins; malheur au Jardinier qui a un mauvais terrain à cultiver.

Je me joins à Monsieur Cuentez pour la bonne idée qu'il a de Monsieur le Comte, mais qu'il me soit permis de lui faire remarquer ici, que s'il trompoit notre attente, et qu'il ne répondit pas à ce que les soins qu'on prend de son éducation doivent nous faire espérer de lui il sera plus coupable qu'aucun autre personne, parce qu'il a plus de secours, soit chez lui, soit dans les lumières et les solides réflexions de cette Société, qui ne se propose que son instruction, il a, dis-je, plus de secours, je ne dirai pas qu'aucun particulier, mais même plus que des têtes couronnées. Je le prie encor de faire cette réflexion, c'est que s'il réussit il partagera l'honneur du succès, mais s'il échoue, qu'il s'écarte des principes de probité, de Religion et de Vertu, qu'on a travaillé à lui inspirer, il n'en partagera pas la honte, elle retombera toute sur lui. Je fais au reste le vœu le plus sincère pour le succès de l'horoscope que Monsieur Cuentez a fait de lui.

Sentiment de M. le
Bourgeois Seigneur.

J'ai trouvé, a dit Monsieur le Bourgeois Seigneur, l'ouvrage de Monsieur Cuente très bon; il y a rassemble tout ce que Mr. Locke, Mylord Halifax & d'autres ont dit de meilleur. Monsieur Cuente a l'avantage de l'expérience et de la réflexion.

La matière intéresse non seulement les Pères, mais tous les Individus du Genre humain; chaque Homme est intéressé à ce que tous les Hommes soient sages, et raisonnables; chacun doit donc souhaiter d'être lui même sage, et que tous les autres le soient aussi; chacun peut y contribuer, les Pères principalement; mais personne n'y peut avoir plus d'influence que ceux qui ont une grande autorité, comme les Princes et les Magistrats, qui peuvent prendre à cœur tout ce qui intéresse l'éducation des personnes d'un certain ordre, de même que celle des personnes de tout genre: ils peuvent faire des dépenses pour procurer une éducation convenable aux personnes qui manquent et qui resteroient sans instruction si on les abandonnoit à elles mêmes. En prenant soin de celle de la lie du Genre humain, ils sont comme celui qui défriche un desert, ils répandent la lumière, la connoissance et par là même la vertu parmi une partie considérable du Genre humain qui en seroit privée pour toujours; ils font plus, ils préviennent chez les autres le mauvais effet que les actions déréglées de cette partie des Hommes ne manqueroient pas de produire.

Je ferai encore deux réflexions. La 1^{re} qui regarde les Pères, ils ne devraient pas entrer trop tôt dans cette carrière, et avant que d'avoir travaillé à perfectionner leur propre cœur. Un Père dont l'éducation n'est pas achevée découvrira bientôt qu'il a mal réussi; mais comment reparer ce malheur? il est trop tard pour recommencer, le mal est fait.

Une 2^e réflexion, c'est que chacun suit son caractère dans l'éducation; on qu'il donne à sa famille, et aux personnes qui sont confiées à ses soins. Un Guerrier élève son Fils en Guerrier, il lui donne des idées sur l'honneur telles qu'il les a, & à d. fausses pour l'ordinaire; il ne faut rien souffrir, lui répète-t-il souvent, il sera content pourvu qu'il réussisse dans ses entreprises. L'homme de Lettres élèvera son Fils à l'étude; il sera dans la poussière d'un cabinet; il comptera pour rien, ou au moins pour peu de chose, l'usage du monde et l'acquisition des qualités qui peuvent rendre un homme aimable dans le commerce de sa vie. Un économiste voudra que son Fils soit économiste, et négligera de le pousser dans les Sciences; au lieu que la plupart des Pères devraient penser qu'ils ne doivent pas former leurs Enfants sur leur modèle, il faudroit précisément qu'ils étudiaient ce qui leur seroit le plus utile, et qu'ils se le produiraient, avant que de former d'autres personnes sur leur modèle, comme

comme s'il étoit parfait. Les qualités d'un bon homme sont les premières qu'il faut inspirer aux jeunes gens, ensuite on tâchera de leur inspirer celles qui seront propres aux différens genres de vie auxquels ils veulent se destiner: mais les Pères et les Mères sont plus flattés des qualités brillantes que des qualités modestes, c'est la raison pour quoi on cultive moins celles-ci.

L'autre sort dans ce que Monsieur De Bochat de l'éducation donnée par les Femmes. Cependant il y a des Femmes qui ont plus de capacité sur cet article que les hommes mêmes, elles font l'ornement de leur maison. Cornélie Mère des Gracques avoit de plus grands sentimens que bien des Romains; on en pourroit citer bien d'autres exemples même parmi nous, qui ne seroient point contestés. Les Pères et les Mères, comme Cornélie, doivent regarder leurs enfans comme leur gloire, et les élever dans cette vue.

J'ai vu avec plaisir la pièce de Monsieur Cuente, elle présente en peu de mots tout ce qu'il y a de meilleur sur l'éducation, c'est l'opinion de Monsieur le Bourgeois Seigneur que je rapporte. J'ajouteroi à ce qui a été dit qu'il est facile de découvrir ce qu'il y a à faire pour l'éducation, mais le plus difficile ce seroit de vaincre les obstacles qui se trouvent dans les enfans et qui empêchent qu'on ne voie le fruit des soins et des peines qu'on se donne pour leur former l'esprit et le cœur. Monsieur Cuente a supposé qu'on auroit à faire à un bon sujet; mais quand on a à faire avec un élève indocile, d'un esprit rebelle, ou stupide, ou inappliqué, ou orgueilleux et plein d'une bonne opinion de soi même, quand on voit les obstacles qui se multiplient, qui se combinent en mille manières, cela fait la difficulté; je souhaiterois qu'on cherchât les moyens de vaincre ces difficultés. Je fais aussi de même que des Messieurs des vocux sincères pour Monsieur le Comte, et je souhaite de tout mon cœur qu'on voie en lui le fruit de tous les soins qu'on prend pour son éducation.

J'ajoute à ce qu'a dit Monsieur De Bochat, a dit Monsieur Du Lignon, qu'il faut commencer de bonne heure à former les jeunes gens. Avant cinq ans, quelquefois même plutôt, on prend des impressions qu'on a de la peine à vaincre dans la suite. La négligence des Pères envers les enfans qui sont en bas âge, la familiarité qu'on leur laisse avoir avec les Domestiques, qui pour l'ordinaire n'ont que des idées fautes et des sentimens bas: voilà d'où viennent les obstacles: quand après on ne réussit pas à leur inspirer de bons sentimens et à remplir leurs esprits de connoissances, on en rejette la faute sur le mauvais naturel des enfans. Qu'on fasse attention aux principes qu'on leur donne

donne dans l'âge le plus tendre, p. e., on les accoutume à la vengeance on frappant ce qui les a blessé, et bien d'autres de même nature, et sans si pernicieux: ensuite vient un Précepteur, qu'on prend pour l'ordinaire sans beaucoup de choix, qui n'a pas l'adresse de corriger ces habitudes. Autrefois on employoit les coups, la mode en est un peu passée à présent: Pour moi j'en ai beaucoup reçu. Les Anglois battent leurs enfans: cela rebute des Sciences. De tout cela je conclus qu'il faut prendre beaucoup de soins des jeunes Gens, et les commencer de bonne heure.

Suivamment de Mr. le Professeur D'Apples.

Le sujet et la manière de le traiter montrent le goût de Monsieur Cuenty, a dit Monsieur le Professeur D'Apples. Ce qu'il dit sur la Divinité est assez négligé; on donne au contraire aux enfans du dégoût pour tout ce qu'il y a de plus aimable, la Religion, les Sciences, et la Vertu: on les oblige à étudier par force & sans leur faire comprendre ce que la Religion et les Sciences ont de beau et d'utile, on veut les porter à la Vertu par la crainte, on la leur fait envisager comme un joug pesant; au lieu que par de bonnes manières on y réussiroit beaucoup mieux, on leur feroit mieux goûter les principes de leur devoir. On commence trop tard l'éducation; il seroit aussi fauté de donner à des enfans des idées saines de toutes les choses qui se présentent, que de leur en donner de mauvaises, de Physique, p. e.; de Morale, au lieu de cela, sous le prétexte qu'ils ne sont pas en état de comprendre les vrais principes des choses, on en invente de ridicules, dont ils se contentent; on pousse cette négligence jusqu'à leur faire mal prononcer les mots de leur langue; par là on augmente la peine des enfans, il faut qu'ils oublient ce qu'ils ont mal appris, avant qu'ils puissent acquiescer quelques lumières. Les Sciences, quand ils s'y appliquent, leur sont aussi mal présentées; on pourroit les leur présenter comme une récompense, et les divertissemens comme une peine, au lieu qu'on leur présente les sciences comme une tâche pénible.

J'ai fait goûter l'article, ou Monsieur Cuenty a parlé, de se rendre sociable, cette disposition est très importante, et il faut l'inspirer aux enfans de bonne heure. Toutes les Sciences devroient tendre aussi à faire aimer Dieu, et à faire remplir tous les Devoirs auxquels on est obligé à l'égard du prochain.

Monsieur le Comte et Medicant

Discours de Mr. le Docteur Garin sur la circulation de la matière qui sert à former les corps des plantes et des animaux et par occasion on de celle qui sert formée de sa propre main.

La Sagesse de l'Être Suprême et sa Puissance ne peuvent jamais être mieux connues de l'Esprit humain que par les choses qui brillent dans la Mécanisme de l'Univers, dont la grandeur est immense, et que nous ne pouvons que contempler de sa propre main. Notre Terre qui en fait partie, et qui n'est que

comme un point, comparée avec le tout d'une étendue infinie, successivement à renferme des merveilles, qui étant près de nous, sont plus à la portée de nos Sens. Ceux qui les regardent de près, par des observations Physiques parviennent à un certain point de connaissance sur leur origine, qui charme le coeur, et les porte à reconnoître les bontés de cet Être Suprême, plus qu'aucunement que ne font ceux à qui les reborts de ces merveilles échappent.

La propagation des Plantes et des Animaux, où les Stommes tirent tous leurs besoins, est une merveille que la Providence nous conserve, et qui produit les ornemens et les richesses de toute la Terre. Cette propagation n'auroit point lieu, si la matière qui compose tous les corps, ne s'en séparoit successivement par la destruction des parties de chaque individu, sous l'état de mort, pour de là s'étendre et circuler sur toutes les parties de notre Globe, et y donner la naissance aux nouveaux Êtres dans les royaumes des Végétaux et des Animaux, dont les germes ou principes remplissent toutes l'étendue de l'Étendue, aussi bien que celle de la surface de la Terre.

Les œufs de ces deux sortes de corps animés sont des espèces de cages qui servent à recevoir leurs germes, suivant leur destination, dans un, pour y être développés chacun en particulier, et y prendre les premiers rudimens de leurs formes et de leur accroissement.

Ces Germes que je regarde comme immortels ou imperissables, après être entrés chacun dans un œuf, qui lui est propre et de son espèce, ne sauroient grossir et se développer, ni paraître au jour, que par l'addition continuelle et non interrompue de matière propre, qui se trouve différemment modifiée, dans les différentes espèces d'œufs. Cette matière forme sur chaque Germe, par des Loix mécaniques, un nouveau corps qui lui sert d'enveloppe, en lui donnant de plus grandes forces d'agir, à proportion de l'accroissement de sa masse. Le corps du Germe qui est infiniment petit, et qui sert de principe à un second corps dont il se revêt, est imperissable comme j'ai dit, et dure toujours pour servir à d'autres générations semblables; au lieu que le nouveau corps ajouté au Germe, n'est destiné à durer que pour un temps, en passant par divers changemens successifs, sous différents états, comme celui de commencement, d'accroissement, de perfection, de déclin, et de fin, comme chacun le sait par l'expérience journalière.

Lorsque la matière de chaque œuf se trouve consumée ou changée en la nouvelle forme de corps, qui est l'ouvrage du Germe, ce même corps a besoin, pour continuer d'accroître son volume, jusqu'à un terme qui lui est prescrit, de nouvelle matière, qui ne peut plus lui venir que

que du dehors, et dans sa pleine liberté; Or cette matière ne peut lui être présentée, ni à tous les autres qui sont sortis des œufs, que par la voie de la circulation, qui lui fournit des fines particules de matière, pour le nourrir, le grossir, et le fortifier selon son besoin. On sait que dans les Vivipares les fœtus sortis de leurs œufs dans le sein de leurs Mères reçoivent cette nourriture par la circulation du Sang, comme l'Anatomie le démontre; mais ce n'est point de celle-ci, Messieurs, dont j'ai fait dessein de vous entretenir, c'est de celle qui se fait en plein air, et sur toute la surface de la Terre, qui sert à grossir les corps, et à les entretenir vivans, pendant le tems de leur destination, après être sortis ou du sein de leurs Mères dans la Classe des Vivipares, ou de celui des œufs dans celle des Ovipares, qui sont les Animaux volatiles, les Insectes &c.

Cette circulation aérienne connue de peu de monde, et qui sert à la vie de tous les Êtres animés qui sont venus des œufs, finiroit bientôt dans notre Monde, si la mort n'eût été établie sur eux, par la volonté du grand Maître qui les a créés. Car si leur vie durait toujours, si leur nombre alloit de même en augmentant, la matière s'épuiseroit, et leur propagation, par conséquent cesseroit sur la Terre: sans compter que sous les Loix générales du mouvement auxquelles tous les corps sont assujettis, il seroit contradictoire que les mêmes Êtres pussent toujours vivre, se multiplier, et en même tems cesser de recevoir la nourriture totalement. Voilà ce qui montre la nécessité de la circulation de la matière, pour donner le volume et la vie au corps des Plantes et des Animaux. Parmi ces derniers, celui de l'Homme tient le premier rang.

Cette circulation qui est le vrai sujet de mon discours, se fait par le moyen de divers Agens, dont le Soleil pris pour le premier de tous, donne la force et le mouvement aux autres, pour agir de concert sur tous les corps d'ici bas. Ces derniers sont le Feu et l'Estomac des Animaux, tous Agens subalternes de ce grand Maître, propres à diviser subtilement la matière des cadavres de l'un et de l'autre regne de créatures insensibles des Germes, et à la faire cahaler d'une manière presque insensible dans l'Atmosphère. La matière des corps qui perdent journellement la vie, se dissipe dans l'air; en se détachant d'une plus à peu, ou plus ou moins vite selon la force des Agens, en de fines particules la plupart invisibles, qui montent continuellement dans le sein de l'Air, s'y répandent de tous côtés, et se mêlent avec les vapeurs qui viennent de l'eau; ce qui se fait beaucoup plus facilement pendant les beaux tems et les jours sercins, que pendant les pluieuses, parce que ce sont les tems où le ressort et le poids de l'Air se trouvent plus

plus grands, et par conséquent plus propres à faire exhaler abondamment la matière déjà à demi séparée d'unement de tous les corps. Quand l'Atmosphère en est bien remplie, et que le tems se prépare à les plier, par la condensation des vapeurs en nuées, ce qui arrive toujours par des mois de tems qui se font à la région supérieure de l'Air, qui y amènent le froid. Dans des degrés plus bas, ces mêmes particules de matière se précipitent avec les pluies, courent dans la Terre, et enfin dans les raines des Plantes pour les nourrir, comme je l'ai donné à entendre, soit dans leur accroissement soit dans leur état. Ensuite la plus grande partie de cette matière passe des corps des Plantes à ceux des Animaux, par les voies de la nourriture.

Vous savez, Messieurs, que la nourriture qui se fait journellement dans ces deux Êtres animés, par la génération, est un ouvrage qui procède du sage mécanisme établi dans leurs viscères, pour réparer la perte des particules de matière qui se fait aussi tous les jours et à tous les instans dans leurs parties tant fluides que solides.

Ce phénomène de perte et de réparation qui est plus considérable, et plus universel dans l'étendue de ces corps, que le commun des gens ne se l'imagine, n'est mieux connu à présent qu'il ne l'a jamais été chez les Anciens, par le manque qu'ils avoient d'Observations Anatomiques et de Physique dont nous sommes enrichis depuis un siècle. La Matière qui monte tous les jours dans le sein de l'Atmosphère en se détachant des corps, tant de ceux qui sont vivans, par la perte de leurs particules au moyen de la transpiration, que de ceux qui périssent et se consomment après la mort, est d'une quantité prodigieuse qui étonne, quand on en fait l'examen par l'Observation et par le calcul. Sans en venir à ce détail, vous sçavez, Messieurs, qu'à considérer simplement ce que les Hommes et les Animaux consomment chaque jour en nourriture. On a trouvé à l'égard des Hommes que chacun d'eux en consomme l'autre en consomme six à sept livres toutes les 24 heures. Les Animaux domestiques en consomment le triple ou le quadruplé au-delà, à proportion de leurs masses; ajoutez ceux de la campagne, tant quadruplées que volatiles, sans omettre les Insectes dont le nombre est prodigieux, lesquels consomment et détruisent à proportion de leurs masses plus de matériaux que les autres, ce qui pour tant est nécessaire pour faciliter la circulation de la matière nutritive. Sur laquelle je vous entretiens, et le bien de la propagation, qui en revient à tout ce qui arrive. Ceci est aussi le sentiment de M. De Réaumur, comme il m'a fait l'honneur de me le communiquer dans une Lettre. C'est une chose très certaine, que la quantité de matière que les Animaux consomment généralement sur la Terre, cha-

que fois que celle-ci fait son mouvement diurne est précisément la même qui monte au milieu de l'Atmosphère dans le même espace de temps.

Il seroit très aisé de démontrer, par exemple, si on en vouloit prouver la peine, que la Ville de Lausanne en consommant ses denrées pour la conservation de ses Habitans fait exhaler dans le sein de l'Atmosphère toutes les 24 heures au delà de 1000 Quintaux, c'est-à-dire, 100 mille livres de particules de matière, sans comprendre celles qui s'élèvent du terrain de son alliette. Comme je n'ai supprimé que la moindre quantité qu'il m'a été possible, je suis très assuré que celle de l'exhalation de matière qui se fait dans cette Ville chaque année passe la somme de 40 millions de livres. Ses récoltes, Meilleurs, reproduisent toujours des mêmes effets. Le gros bétail à la campagne contribue bien autrement à une exhalation plus considérable que celle-là.

Enfin la transpiration des Plantes, qui toutes ensemble font une masse de matière infiniment plus grande que celle des Animaux, donne par cette raison chaque jour, compris tous les Climats, bien plus de particules de matière à l'Atmosphère, que ne fait le règne animal.

On voit donc par toutes ces idées, tirées des vérités des Loix de la Nature, que toute la matière qui compose les corps des Plantes et des Animaux, passe dans toutes sortes de lieux en se détachant peu à peu de ces mêmes corps, et en se divisant si finement qu'elle devient par tout invisible. Elle roule sous cet état de division, jusques à ce que les pluies la fixent de nouveau, ou la faisant entrer dans les Plantes par les pores de leurs racines, pour y prendre la forme de leurs parties par les opérations de leurs organes; c'est ce qu'on nomme nutrition. Elle prend toutes sortes de formes, suivant la nature des corps dans lesquels elle doit paraître, pour s'en détacher ensuite de nouveau au bout d'un temps et circuler comme auparavant.

La nourriture qui fait la vie des Plantes et des Animaux, n'est donc autre chose qu'un renouvellement qui se fait successivement dans l'intérieur de leur corps, et jusques aux moindres parties de leur organisation, lequel dure autant que les circonstances le favorisent, pendant les âges prescrites à ces mêmes corps.

Le renouvellement, ou ce remplacement continu de matière dans tous ces corps, se fait, comme on voit, une partie du mouvement de circulation de la masse générale de matière destinée pour les biens de la Terre, circulation qui est aussi ancienne que notre Monde, et qui durera autant que lui.

Il ne convient pas mal de dire encore un mot, à l'occasion de ce renouvellement de matière dans tous les corps, que dans l'Homme le même

se fait également que dans tout autre. Diverses parties du sien, au bout de quelques années, de quelques mois, ou de quelques semaines, même, suivent le degré de leur solidité, n'ont plus la même matière qu'elles avoient auparavant. Chaque jour, une infinité de petites particules qui étoient entrées dans leur composition s'en détachent, pendant que d'autres prennent leur place, pour quelque temps seulement, comme ont fait les premières. La peau, par exemple, change de matière fort promptement; puisqu'on s'est assuré par de bonnes observations que tous les deux mois, plus ou moins, suivant les tempéramens et les circonstances de la vie, elle n'est plus la même, et qu'elle est totalement changée jusques à la moindre de ses parties, quant à sa matière. Tous les jours il s'en détache extérieurement des particules en forme de petites écailles, et il s'en place autant d'autres, qui les suivent par dessous; car la peau croît toujours en équilibre.

Les os qui sont les parties les plus solides du corps, sont sujets à cette loi de changement; mais il ne se fait que très lentement, et il faut plusieurs années pour que leur masse de matière soit totalement changée. C'est enfin ce changement de matière, le remplacement de particules dans toutes nos parties, qui nous met uniquement dans la nécessité de manger tous les jours. Voilà, Meilleurs, ce qui regarde la circulation de la matière propre à perpétuer les différentes générations des Plantes et des Animaux qui se font par les oeufs.

Je passe pour finir ce petit Discours à une autre espèce de circulation plus lente et plus grossière, que j'abrégierai le plus qu'il me sera possible; c'est celle qui donne lieu à la formation des Montagnes laquelle m'a paru moins connue que l'autre.

Vous sçavez, Meilleurs, que presque toutes les Montagnes de la Terre, sont farcies dans leurs couches et leurs rochers de diverses sortes de coquillages, de pierres figurées, de pétrifications, et d'autres corps marins, dont les uns dépendent de certains genres, qui ne naissent que dans les Mers de la Zone torride, et d'autres qui se trouvent dans celles de plusieurs autres Zones. Tous ces corps testacés et pierreux sont de véritables marques que la Mer a occupé autrefois successivement et dans des temps incconnus, les différentes parties de la Terra qui se trouvent présentement habitée.

Divers Savans qui ont traité cette matière attribuent l'origine de ces corps marins au Déluge universel; mais leur Système n'a pas fait fortune dans l'esprit des meilleurs Physiciens, parce qu'il pèche manifestement en plusieurs chefs, contre les Loix d'Hydrostatique

ret de Méchanique, comme M^r DuMairan me la marqua dans une Lettre de l'année passée; et je sais que c'est aussi la pensée de quelques autres Savans qui ont pu l'adapter pour cette raison.

D'ailleurs le sentiment des premiers, en voulant que les Montagnes d'aujourd'hui aient été toutes formées par les eaux du Déluge, et qu'il leur aient succédé d'autres qui ont existé avant ce grand événement; et été ensuite entièrement déboutés par les mêmes eaux, est une chose tout à fait opposée au Texte sacré, puisqu'il y est dit, que les eaux du Déluge surpasseront de 15 coudées les plus hautes Montagnes du Monde, et que l'Arche de Noé survéla sur celle d'Ararat. Ce qui suppose qu'elles n'ont point été déboutés par ces eaux là.

Il faut donc en venir à un autre Systême qui soit plus conforme à la Méchanique de notre Terre, et à l'expérience. Si On est déjà persuadé parmi quelques Savans, que la Mer change peu à peu, ou insensiblement, de lit; car on a des marques dans différens lieux de la Terre, et à des distances peu éloignées des Mers, qui montrent clairement que les eaux se sont retirées d'un côté et ont gagné de l'autre. On a même vu des exemples du changement des bornes de la Mer arrivés de nos jours dans les quatre parties du Monde, mais seulement sur de petites portions de Terre. Que la Mer doive changer nécessairement et peu à peu de lit autour de la Terre, c'est une chose que vous sentirez bientôt, Messieurs, en vous parlant de la circulation d'une matière grossière, qui se fait fort lentement, comme je l'ai déjà avancé. Elle consiste en terre et en sable charriés par les eaux, et dont les changemens qu'elle produit autour de notre Globe, ne peuvent être considérables qu'après un grand nombre de siècles.

Quand on voyage, et qu'on fait attention aux terres de différente nature, qu'on voit souvent transportées au charbon par des inondations et par des torrens, et tous les jours ou continuellement par le cours des fleuves, des grandes rivières qui se déchargent dans les Mers plus ou moins fortément selon les saisons: on comprend aisément les changemens qui résultent avec le tems. On ne sauroit s'imaginer les quantités prodigieuses de terre et de sable que les eaux entraînent de dessus les terres après de fortes pluies, laquelle entra chaque jour dans la Mer. On voit même continuellement ces eaux des grandes rivières, (sur tout vers leurs embouchures) troubles épaisses, et fort chargées de sable et de limon, d'une manière que cela étonne. On pourroit même savoir si on en vouloit prendre la peine combien chaque Rivière en décharge par jour dans le fond de la Mer, en jaugeant la dimension de ces eaux, et en examinant ce que les mêmes eaux peuvent donner de

matière sur un pié cube. On trouveroit, je m'assure, que le Rhin décharge chaque jour dans la Mer d'Allemagne plusieurs milliers de quintaux.

Les mouvemens de l'air pendant les grands vents, et ceux des eaux après de grandes pluies sont deux causes générales qui changent par la longueur du tems assez considérablement la surface de la Terre. D'un côté les terres de plusieurs Païs perdent de leur étendue, et de l'autre les mêmes gagnent et enrichissent plusieurs autres lieux garnis d'habitans. Le transport des terres et des sables qui se fait par ces deux causes est général par tout, mais plus ou moins sensible dans des endroits que dans d'autres, suivant les latitudes, les circonstances et les forces des Agens. Les Volcans sur Terre, et les éruptions des feux souterrains dans le fond des Mers, qui sont plus fréquens qu'on ne pense, peuvent bien être admis pour une 3^e Cause qui aide à changer les Mers et la surface de la Terre. Les Montagnes prennent aussi divers changemens avec le tems, par les pluies, les neiges, le gel et le dégel. Les uns s'abaissent par des éboulemens, et d'autres deviennent hautes par le creusement des Vallées causé par des Torrens. Les ouvrages des Hommes même, qui se font en divers endroits contribuent enror un peu à quelques uns de ces changemens. Le Père Castel dans son Traité de Physique en dit même trop sur cet article. Enfin il est certain qu'entre les trois causes générales dont je viens de parler, qui produisent les changemens sur le Globe de notre Terre, il y en a aussi plusieurs qui sont particuliers, mais dont les effets sont beaucoup moindres.

Suivant toutes ces idées de changement qui arrive, tant sur les bornes et les lits des Mers, que sur les parties de la surface de la Terre par les transports qui se font des matières terrestres d'un endroit à l'autre; et sur tout dans les Mers, quoiqu'elles soient insensiblement, il est visible, que toutes les parties extérieures de la Terre, comme les Plaines, les Vallées, les Collines, et les Montagnes, de même que celles de la Mer, comme les Détroits, les Golphes, les Fleuves deviennent nécessairement au bout d'un bon nombre de siècles. différens beaucoup dans leurs figures. Ce fait étant véritable, comme on peut s'en assurer en l'approfondissant, on doit conclure qu'il est convenable pour le bien général de tout le Globe, que tous ces changemens qui y arrivent peu à peu, se feroient si bien par la circulation de la terre et du sable, que à toutes ces causes qui y viennent de devant.

Le plus grand bien que cette circulation puisse produire à la Terre, et la source d'abord dans ces productions, c'est principalement en donnant lieu à la formation des nouvelles Montagnes, et à mesurer que

les plus anciennes dépérissent. On connoît aujourd'hui très clairement la grande utilité des Montagnes, qui sont dispersées assez régulièrement sur toute la rondure de notre Terre. Sans elles nous n'aurions aucunes fontaines, ni rivières; toutes les eaux enfleraient, et celles-ci ne circulant plus, toutes les générations, tant des Plantes que des Animaux, dont j'ai parlé, seroient dérangées et peu profitables. Tous les fruits que nous cuevons de la Terre, sont donc dus à l'existence des chaînes de Montagnes.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur la manière que se fait leur naissance et leur accroissement dans les lieux propres pour cela, et jusqu'ici peu observés.

La matière qui sert à leur composition n'est autre chose que la Terre et le Sable qui se pétrifient ensemble par des Sucs cristallins. Les lieux où elles se forment et prennent naissance, comme dans des matrices, sont les Fonds des Mers, à côté ou vis à vis les embouchures des grandes Rivières. Les matières que celles-ci charrient, et dont j'ai déjà parlé, consistant principalement en terre et en Sable, qui ne sont que des dépouilles des Plaines, des Montagnes, et d'un autre partie de la Terre, aubi tôt qu'elles sont entrées dans les eaux de la Mer, se séparent du courant de l'eau qui les a charriés jusques là, lesquelles trouvant du large et des endroits calmes dans divers espaces et sous les eaux salées, elles se précipitent en formant des couches l'une sur l'autre, d'une certaine longueur et largeur, que les Mariniers nomment des Bancs, parcequ'ils en ont ordinairement la figure. Ces Bancs se forment presque toujours parallèlement aux courans d'eau doux, qui regnent dans la Mer à une certaine distance des embouchures des Rivières qui s'y déchargent. Leur forme et leur direction parallèle vient de la force de ces mêmes courans. Ils grossissent avec le tems, et deviennent de Montagnes sous l'eau. Les bonnes Cartes marines en montrent souvent les dimensions; pourvu qu'elle ne se rencontrent pas dans de profondes Mers.

Voici ce qu'il y a d'essentiel à remarquer, pour s'assurer que les Montagnes de dessus la Terre ont été formées par le Mécanisme. C'est que tous les Poissons testacés qui forment le grand nombre de coquillages dans les Mers, et qui renferment un si grand nombre de genres n'habitent jamais d'autres endroits dans la Mer qu'aux Bancs; soit pour y prendre leur nourriture, soit pour y fraier ou faire leurs petits. De sorte que ceux qui y meurent de maladie ou de vieillesse y laissent leurs coquilles, lesquelles, dans la suite deviennent de différentes hauteurs, de plusieurs couches de matière terrestre et sablonneuse, qui s'y durissent par les Sucs cristallins de la Mer. Lorsque par la longueur des siècles, la Mer vient à se retirer, elle laisse entrevoir ces

montagnes

Montagnes qui d'abord ressemblent à des écueils élevés au dessus de l'eau, et lorsque les eaux salées se retirent tout à fait, elles se montrent toutes entières avec le sol qui les soutient, qui avoit servi de fond à la Mer, et qui ensuite sert à allonger le terrain du Pais qui y est contigu. C'est un Phénomène si tent dans sa formation, qu'il n'est jamais regardé pour tel de ceux qui habitent peu à peu sur son terrain. Il est vrai qu'il y a quelques endroits au voisinage de la Mer, ou des gonds qui y demeurent s'en sont quelquefois aperçus par des vestiges. Il y en a même quelques exemples dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, mais je ne me rappelle point l'endroit, ni l'année.

Enfin vous juger bien, Messieurs, que ces sortes de Montagnes nouvelles, après être sorties de la Mer comme je viens de vous l'expliquer, l'air les doit endurcir de plus en plus, et les réduire en rochers à divers endroits de leurs corps, au moyen des Sucs pétrifiants qui y coulent délaissés par des filtrations d'eau de pluie; et que si on mine divers endroits de ces Montagnes on y trouvera infailliblement plusieurs sortes de coquillages, et autres pétrifications marines, et même des ossements de rochers figurés ou moulés par le dehors, ou le dedans de coquilles. C'est aubi ainsi qu'on les trouve dans les anciennes Montagnes sur Terre, et dans des couches tout à fait semblables à celles qui sont formées dans la Mer. Combien de Montagnes y a-t-il dans le Monde, qui nous montrent à découvert leurs formes de Bancs toutes composées de couches de différente épaisseur, entremêlées de coquillages et de corps purement marins. Tous ces vestiges sont des caractères parlans qui nous assurent de cette origine des Montagnes.

Mais comment il est aisé de comprendre, que toutes les Montagnes d'au dessus de la Terre, nous en montrons si peu de la formation, qu'avec beaucoup de longueur et de tems, et que la Mer qui doit, pour cette raison, avoir changé de lit de tous côtés, et avoir vu un âge de la Terre infiniment plus grand, que celui où nous sommes à présent, et qui a été la grande difficulté que plusieurs Savans ont sentie, et qui a arrêté cette découverte de la vérité, non qu'il ne soit facile de la faire, mais qu'il est si difficile de la faire, qu'il ne faut pas se laisser aller à la supposition.

Je ne crains point de la soutenir, puisque je suis assuré que la Terre est infiniment plus ancienne, que tout ce qu'on lui attribue, et ce qui vous surprendra encore, c'est que cette vérité que je crève ne porte aucune atteinte à l'Histoire de la création du Monde rapportée par Moïse. La Terre et le Monde sont deux choses distinctes. Moïse ne donna à entendre en parlant de la création du Monde, où nous sommes que

IV

que la Terre étoit dans forme et vuide, dans les ténèbres, et dans l'aby-
 me, avant les six jours dans lesquels le monde fut formé, et que le second
 jour de cette création Dieu sépara les eaux d'avec la Masse terrestre que
 ce Historien nomme le Sec; que les eaux reçurent le nom de Mer, et
 le Sec celui de Terre. Il ne dit pas quand cette Terre avoit commencé
 d'exister, ni à quoi elle avoit servi non plus que l'Atyme avant les
 mêmes jours de cette création. Je ne doute point que la Terre sortie a:
 lors des ténèbres, et qui étoit vuide de Créatures vivantes n'ait été une
 Masse, ou un débris qui ait servi à un autre Monde, ce que Dieu n'a
 pas trouvé à propos de révéler à Moïse, ni par conséquent au Peu-
 ple Juif. Suivant cette idée, qui se rapporte très fort à celle qu'on doit
 se faire des Attributs de Dieu, il est clair que cette Terre, s'ét conser-
 vée avec ses anciennes Montagnes et dans sa forme ronde au tems
 qu'elle a été renouvelée pour servir de lieu par de nouvelles généra-
 tions de créatures.

Voilà, Monsieur le Comte et Messieurs, ce que j'ai cru devoir
 vous présenter qui regarde la circulation de la matière en faveur des
 biens de la Terre. J'aurois souhaité avoir été plus capable de répon-
 dre par ce petit Discours à vos lumières, et à l'attention que vous m'avez
 fait l'honneur de me prêter, trop heureux si vous m'avez votre bon
 plaisir à passer sur les défauts de mon stile, et de la méthode qui me
 manque pour pouvoir satisfaire à un goût aussi délicat que celui que je
 reconnois régner dans une aussi illustre Assemblée.

Jugement de la Société
 sur ce Discours.

On n'a pas fait beaucoup de réflexions sur ce Discours, parce qu'il
 étoit tard et que la Séance avoit dure déjà longtems. Je remarquai
 seulement que tous les Membres ont témoigné avoir écouté cette Pièce
 avec plaisir, et qu'ils ont trouvé qu'il y avoit des idées nouvelles sur cette
 matière, ils ont cependant observé que le Système de Monsieur Garin
 paroissoit opposé à l'écriture, pour ce qui regarde la formation des Mon-
 tagnes, en supposant que la Terre est beaucoup plus ancienne que nous ne
 le croions; quoiqu'il paroissoit établir d'une manière bien claire
 que la Terre n'a commencé d'exister que depuis environ six mille ans.
 Moïse nous ayant décrit son origine, et ayant fait l'Histoire de ce qui y est ar-
 rivé dès lors, ce qui par son calcul ne va pas au delà de 6000 ans.

LVI Assemblée,

Le 6. Juin 1744. Présens Messieurs De Dochat Lieutenant.
 Bullival

Bullival, Seigneux Boursier, D'Apples Professeur, Baron De Caustade,
 De St. Germain Conseiller, Garin.

Messieurs, On peut réduire ce que Monsieur le Conseiller Discours de M. le Comte.
 Cuvent nous dit Samedi dernier dans son Discours sur l'Education à ces prin-
 cipes généraux.

- 1^o Il faut déraciner du coeur des jeunes Gens l'orgueil, et la bonne
 opinion de soi-même qui leur est si naturelle.
- 2^o Leur ôter, autant qu'il est possible, le goût de la bagatelle, de la
 parure, et les détourner de la lecture des Romans.
- 3^o Il faut les accoutumer à être vrais, et ne leur permettre aucun
 mensonge.
- 4^o Leur donner du goût pour la Compagnie, et le commerce des hon-
 nêtes Gens.
- 5^o Il faut qu'ils sentent l'obligation qu'ils ont de s'instruire des Devoirs qu'ils ont à remplir tant à l'égard de Dieu,
 à l'égard du Prochain, qu'à l'égard d'eux mêmes.

6^o Pour bien régler ses actions et les mouvemens de son coeur, il
 faut réfléchir tous les Soirs sur ce que l'on a fait, dit, et pensé pendant
 le jour, et en rendre compte aux personnes qui sont chargées de notre Edu-
 cation, afin qu'ils nous instruisent, qu'ils nous corrigent, et qu'ils nous ai-
 dent à réparer les fautes que nous aurons pu faire, et les négligences
 ou nous serons tombés.

Au reste je n'ai point rapellé les Maximes qui regardent ceux
 qui sont chargés de l'Education des jeunes Gens, je n'ai parlé que de
 celles que les jeunes Gens eux mêmes doivent pratiquer, et qui par là
 me regardent directement.

Vous m'avez dit, Monsieur De Dochat, que le goût qu'on prend pour la
 bagatelle quand on est jeune, est un très grand obstacle aux progrès
 qu'on devrait faire dans la suite, parce que ce goût détourne l'attention
 des choses solides, qu'il faut par conséquent faire tous ses efforts pour le
 vaincre de bonne heure.

Vous avez remarqué, Monsieur l'Abbé, que sans Education les
 jeunes Gens ne sauroient acquies les connaissances et les vertus qui
 leur sont nécessaires; que les Pères qui sont portés à donner cette Edu-
 cation à leurs enfans, par l'amour qu'ils portent à ces enfans, et par
 l'intérêt qu'ils prennent au bonheur de la Société, feroient cependant
 encor plus encouragés dans ce pénible travail, si on donnoit parmi
 eux, comme on le fait à la Chine, quelque récompense à ceux qui
 s'en acquittent bien.

Monsieur De Saint Germain, vous m'avez fait sentir d'une ma-
 nière le Conseil-
 lier, St. Germain.

nière bien forte, que si je ne réponds pas aux soins que l'on prend de mon éducation, je me rendrai extrêmement coupable. J'en suis parfaitement convaincu, mais j'espère aussi que Dieu me fera la grâce de n'avoir pas à me faire le cruel reproche d'avoir mal profité de tous les secours que j'ai, en particulier de celui que vous voulez bien me prouver, Messieurs, et je m'assure que je ne vous donnerai pas le regret d'avoir mal employé vos soins.

M. le Boursier Leignour.

L'éducation est une des choses qui intéresse le plus la Société; aussi, n'avez-vous dit Monsieur le Boursier, les Princes, les Magistrats, et toutes les personnes qui sont élevés en dignité devraient-elles employer tous leurs soins pour faire en sorte que les jeunes Gens de tout ordre, fussent bien élevés. Ce serait le moyen de rendre la Société heureuse.

M. le Baron DeCaulade & M. Garcia.

Monsieur DeCaulade et Monsieur Garcia vous avez fort approuvé les préceptes de Monsieur le Conseiller Cuentz.

M. le Bourguemois, Sec. Leignour.

Vous avez remarqué, Monsieur le Bourguemois, que les plus grands obstacles qui s'opposent à une bonne éducation se trouvent dans le caractère et dans les passions des jeunes Gens.

M. Dulignon.

Vous avez beaucoup blâmé, Monsieur Dulignon, la sévérité avec laquelle les Anglois élèvent la jeunesse, vous pensez que cela donne de l'éloignement pour les Sciences, et vous approuvez qu'on s'y prenne avec plus de douceur.

M. le Professeur D'Appl.

Vous avez remarqué, Monsieur D'Appl., qu'il faut donner aux jeunes Gens, dès l'âge le plus tendre, des idées saines de tout ce dont on leur parle, qu'on doit leur présenter les Sciences d'une manière qui les leur fasse aimer, sur tout qu'il faut leur inspirer du respect et de l'amour pour la Divinité, et une grande ardeur pour remplir tous leurs devoirs à l'égard du Prochain.

Je vous rends bien des grâces, Messieurs, à tout en général des bons vœux que vous avez fait pour moi, et je souhaite de ne parer d'aucun l'heureux pronostic que vous avez formé à mon sujet.

XX. Discours de M. Tome du Spectateur de l'utilité du travail du corps, suite de la conférence.

Après ce Discours on a lu le XX. Discours du II. Tome du Spectateur, qui traite de l'utilité du travail du Corps. Voici les réflexions auxquelles ce Discours a donné lieu.

Sentiment de M. le Lieutenant Ballival DeBochat.

L'Auteur a voulu établir l'utilité de l'exercice, il a aussi voulu établir qu'on a un devoir pour nous de nous y appliquer, par cette raison que nous raisonnons avec toutes les Facultés propres à l'exercice, et à remplir tout ce qui est nécessaire pour satisfaire aux besoins du Corps. Il est vrai que l'idée du devoir ne déterminerait les Hommes à s'y appliquer que bien faiblement, mais heureusement l'ambition et l'avarice ont excité les Hommes à remplir leur destination à cet égard & à s'occuper au travail.

travail. Puis donc que l'Homme est fait pour le travail, que c'est là sa destination, il est bon de lui remettre cette vérité devant les yeux et de lui prouver qu'il ne doit pas vivre dans l'oisiveté. J'appelle l'oisiveté quand chacun ne travaille pas selon sa condition; car chacun a un travail différent, il est même utile que tous ne soient pas occupés à travailler pour le corps; pourvu qu'ils rapportent leur travail à l'utilité de la Société. C'est dans cette diversité & dans cette harmonie que consiste la beauté de la Société.

On s'en souvient qu'il faut donner sur cette matière, c'est qu'on doit s'habituer de bonne heure à l'exercice du Corps, de même qu'à l'exercice de l'Esprit, car sans il se fait chez nous un calcul, qu'il est difficile de guérir. Il reste il convient fort d'établir la nécessité du travail, dans notre País. Ce sont là en abrégé les réflexions de Monsieur le Lieutenant Ballival DeBochat.

Quoique tous les Hommes aient les mêmes organes, on peut, selon le sentiment de M. le Comte de Germain, diviser les Genre humain en trois Classes. 1. Les Paysans qui font un grand usage des organes matériels et corporels, ou plutôt qui ne se servent que des organes du Corps. 2. Les Savans qui ne font usage que des intellectuels, que des Facultés de leur Ame. 3. Il en est d'autres qui ne font usage ni des organes de leur corps, ni des Facultés de leur Ame. Mais les uns & les autres ne répondent pas entièrement au but de leur destination. Ne faire usage que des organes ou des Facultés de l'Esprit, au détriment de son Corps, on deviendra paralytique. Ne faire usage que des organes du Corps, on tombera dans une léthargie de l'Ame plus fâcheuse que celle du Corps; Ne faire usage ni des uns, ni des autres, c'est être mort. Rien ne doit plus être utile que de réunir ces exercices pour conserver mentem sanam in corpore sano.

Sentiment de M. le Conseiller Desj. Germain.

Monsieur le Baron DeCaulade a remarqué, que les travaux sont utiles pour la santé; mais il est que les jeunes Gens n'en abusent, c'est ainsi que les exercices de la Paume, de la Chasse, et d'autres, pour l'ordinaire ceux qui s'y attachent. J'ai vu dire à cet égard; qu'il y a des Princes qui passent leurs vies dans les bois; ce n'est plus alors un amusement, ni une récréation utile, et agréable; il y acquiescent de la férocité, et le temps qu'ils y emploient est en partie inutile, et se dérobenent aux affaires. Il faut donc aisément les Grand seigneurs, pas donner aucune trop de passion, mais à mêler l'exercice du corps avec celui de l'esprit, par lequel l'exercice du Corps produit trop bien, quelque fois détruit la santé, et fait même perdre l'esprit.

Sentiment de M. le Baron DeCaulade.

L'Homme a été condamné au travail. Dès le commencement de son existence.

Sentiment de M. le Comte de Germain.

Boursier Seigneux. dit Monsieur le Boursier Seigneux: il faut donc que chacun en ait sa portion. Les Princes et les Monarques même. C'est donc une idée vraie de que celle de ceux qui ne font consister leur grandeur qu'à n'être obligés à aucun travail. Les Princes en sont au contraire bien chargés. Cela fait voir enior le ridicule de ceux qui ambitionnent des places qui demandent beaucoup de travail, et qui restent cependant ce travail à d'autres, pendant qu'eux ne s'occupent qu'à jeu et de chasse & d'autres amusemens de cette nature. Le Spectateur les critique.

Le travail se distingue de l'exercice; l'idée de travail renferme une idée de quelque chose de pénible, mais si le travail est accompagné de plaisir, elle s'adoucit par l'habitude. L'exercice est au contraire sans demande de moins d'effort, il est utile pour ceux qui étudient, il facilite les opérations de l'âme, il aide à soutenir les chagrins, il donne de la sérénité. Le travail est essentiel à l'homme, mais tous ne doivent pas s'appliquer au même travail; chacun doit donc découvrir à quel travail il est destiné, et s'y appliquer ensuite.

Au reste je me persuade que l'Autour dans ce Discours a voulu tourner en ridicule quelques exercices particuliers des Anglois.

Je crois comme Monsieur le Boursier, a dit Monsieur le Professeur d'Apples, que le Discours du Spectateur est ironique, et que l'Autour a voulu faire sentir le ridicule ou les excès de quelques exercices particuliers des Anglois. Si on se convaincrait bien que la lumière est la vie de l'âme, et l'exercice la vie du corps, il ne faudrait pas d'autre motif pour déterminer les Hommes à acquiescer des lumières, et à prendre de l'exercice. On sait ce que pensoient là dessus les Grecs et les Romains par les Gymnases qu'ils avoient établis, dans lesquels on s'exerçoit à la suite, à la course &c de même qu'aux Suisses. Ces deux choses doivent aller de pair, si l'on s'exerce que l'âme le corps languit, et fait ainsi languir l'âme dans la suite; et si l'on s'exerce que le corps, l'homme n'est plus qu'une machine.

Je distingue l'exercice en exercice pour la santé et en exercice de nécessité, ce dernier s'appelle travail. Je crois que les exercices dont le Spectateur parle, ne sont pris pour exemple que d'une manière ironique. Je suis au reste dans l'idée que les Princes peuvent prendre des exercices de plaisir, mais modérément, tels que la chasse &c. Mais je voudrais qu'ils préférassent à ces exercices les plaisirs de voyager dans leurs Provinces pour connoître leurs Sujets, pour y déterrer les personnes qui ont du mérite afin de les avancer, pour voir si ceux à qui ils ont confié des Charges leur acquittent exactement, pour découvrir les besoins de leurs Peuples afin de y remédier. S'ils y prendroient suffisamment d'exercice, et ils feroient

Sentiment de M. le Professeur d'Apples.

seroient que leurs révolutions même tourneroient au bien de la Société. Mais dans laquelle on doit tout rapporter. Les gens d'étude doivent avoir de l'exercice; mais ils ne doivent pas recourir pour cela à des Clubs, ou à d'autres exercices, aussi inutiles, ils pourroient aller voir les malades, ou être ceux qui seroient dans des lieux éloignés; s'attacher à la connoissance de des plantes, dans tout cela, ils exerceroient leur corps sans la promenade et leur esprit par la réflexion, je propose ces exercices plutôt que d'autres parce qu'ils sont utiles, et qu'en tout on doit se proposer pour but d'avancer l'utilité publique. Au reste, ces exercices regardent plutôt ceux qui s'appliquent à l'étude de la Théologie et de la Médecine que ceux qui cultivent d'autres Sciences; ces derniers pourroient, chacun selon la genre d'étude auquel il s'attache, trouver de quoi s'exercer utilement.

Voici les réflexions de Monsieur le Docteur Garin. L'exercice est regardé comme la troisième partie de l'entretien du Corps humain, pour lequel prévient le mouvement des fluides, et qu'il entretient la transpiration; l'exercice rend la circulation du sang facile, il chasse le chagrin, il facilite les opérations de l'esprit. Les Médecins attribuent la multiplication des maladies d'aujourd'hui au défaut d'exercice. Les Anciens exercent plus le Corps, qu'on n'en fait aujourd'hui: d'ailleurs ils avoient l'usage du bain qui tient lieu d'exercice. J'ai éprouvé l'effet du bain en hiver, et au printemps, on m'entraînait dans une Chambre obscure, là quelques valets me frottoient le corps et me sautoient d'importance, et avec une épée de bois de quel instrument ils se servoient, mais ce que j'observai très bien, c'est qu'ils s'opposoient à mes beaucoup de grimaces, & sans en demander, qu'ils se moquoient de moi, et que j'étois bien à l'aise. Cela me rendit extrêmement léger et me sembloit au sortir de là que je n'avois plus de pesanteur, tant ils m'avoient rendu le corps souple et agile. Le manque d'exercice est une source de vapeurs, et d'affections humbles; il se fait des amas d'humours dans le Corps quand on ne fait point d'exercice et qui fait voir que nous sommes tous faits pour le travail. Les gens d'étude seroient à faire quelques heures chaque jour à l'exercice. Rien ne seroit plus utile que d'établir des exercices publics, en plein air, en des heures réglées.

Sentiment de M. le Docteur Garin.

LVII Assemblée

Le 15^e Juin 1744 Présens Messieurs De Rochat Lieutenant-Bailli, Polier Professeur, Davion, De Campden, Du Lignon, &c. neufs

Seigneur Boursier, D'Apples Professeur, Doct. Germain Conseiller.
 Messieurs Le Discours du Spectateur que vous lisez en
 l'ancien lieu traite de l'utilité de l'exercice corporel, et voici les avan-
 ges qu'on en retire. Selon lui; il fortifie le Corps, il conserve la san-
 té; il n'est pas moins utile pour l'Âme dont il faulider les opérations,
 et qu'il rend plus promptes en donnant de la vigueur au Corps; il
 prévient la mélancolie, l'humeur sombre et triste en dissipant les
 superfluités du Corps.

L'Auteur ne regarde pas seulement l'exercice comme utile, mais
 il le considère de plus comme un Devoir, et il pense que l'Homme est
 obligé d'entretenir son Corps en santé par le travail, comme il est obli-
 gé de perfectionner son Âme par l'étude et la méditation.

M. le Lieutenant
 Bailly De Bouchat.

Vous m'avez fait sentir, Monsieur De Bouchat, que le travail est
 un Devoir, d'un côté, parce que nous avons les Facultés propres pour tra-
 vailler; et parce que le travail est nécessaire pour fournir au Corps ce
 dont il a besoin; mais aussi parce qu'il bannit l'oisiveté qui est une source
 de vices. Quoiqu'il soit tout à fait nécessaire de s'occuper au même tra-
 vail, mais chacun selon sa condition.

M. le Conseiller
 De St. Germain.

Mais vous avez remarqué, Monsieur De St. Germain, que l'exercice du
 Corps seul fait languir l'Esprit, que l'exercice de l'Esprit seul affaiblit le
 Corps; et que pour conserver l'un et l'autre in corpore sano; il
 faut unir l'exercice du Corps à celui de l'Esprit.

M. le Baron De
 Caupode.

Quelques-uns approuvent l'exercice du Corps, Monsieur De Caupode,
 vous trouvez qu'il est difficile que les jeunes gens n'en abusent, qu'ils ne
 s'y livrent pas passion, et qu'ils ne dérangent leur santé; qu'il faut
 donc les retenir, et les engager à mêler l'exercice du Corps à celui
 de l'Esprit.

M. le Comte
 de Saigne.

Vous m'avez dit, Monsieur le Boursier, que l'état avoir une idée
 bien fautive de la Grandeur; que de voir quelle dispense du travail;
 Personne au contraire n'y est autant obligé que les Princes. Le tra-
 vail a été imposé à tous les hommes dès le commencement du Mon-
 de, et c'est avec beaucoup de raison que le Spectateur tourne en ridicule
 ceux qui ne s'occupent que de jeux, de chasser ou de plaisirs.

M. le Professeur
 D'Apples.

Les Grecs et les Romains regardoient les exercices du Corps comme
 très utiles; ils sont la vie du Corps, **IV** ne doivent pas occuper
 tout notre temps; il en faut réserver pour acquiescer des connaissances,
 qui sont la vie de l'Âme. Les Princes, au lieu des exercices fatigans
 auxquels ils s'attachent, devraient voyager dans leurs Provinces, pour
 apprendre à connaître leurs Sujets. Ce service là un exercice dont ils
 retireroient bien de la Satisfaction. C'est ce que vous m'avez dit sur ce
 sujet

sujet Monsieur D'Apples.

Monsieur Garin m'a expliqué comment l'exercice prévient les Peux M. Garin
 maladies; que l'oisiveté des procureurs; ce qui prouve que nous sommes
 tous faits pour le travail.

On a choisi pour sujet de la Conférence un Discours du Mon. LXXXI Discours du
 tor moderne qui traite de la Justice, c'est le LXXXI, il ramène le sujet de la Justice
 à la page 597 Tom. III. C'est la 2^e édition de cet ouvrage imprimée
 en IV Tomes à Amsterdam 1727. in 12°. On trouvera l'abrégé
 des pensées de l'Auteur dans le Discours de Monsieur le Comte qui
 suit. Voici les réflexions que Messieurs de la Société ont fait
 sur cette matière.

On distingue plusieurs sortes de Justice, la Justice distributive, l'Équité de M. le
 la Justice vengeresse, &c. Ces Justices ne sont pas également essentielles
 à la Divinité. Ce sont les remarques de Monsieur le Professeur Polier.
 La Justice distributive est essentielle à Dieu, c'est à dire qu'il est
 de sa Nature de distribuer aux Hommes les récompenses que mé-
 rite leur attachement à son service. Quand je dis que l'obéissance
 des Hommes mérite des récompenses, je ne veux pas dire qu'elle les
 mérite dans un sens absolu, je sais que la justice est imparfaite,
 et qu'ainsi elle ne mérite rien par elle-même; Les récompenses
 sont des promesses de pure Bonté, ou d'usage, elles ne sont pas
 dues comme je viens de le dire, elles sont de pure Bonté, et une
 suite des promesses qu'il a fait aux Hommes. Mais dès qu'une
 fois Dieu les a promises il ne peut plus ne pas les accorder à
 ceux qui remplissent les conditions sous lesquelles il les a promises,
 sans manquer à sa fidélité; et ceux à qui il les a promises lorsqu'ils
 ont rempli les conditions qu'il exige pour s'en plaindre si les
 promesses qui leur ont été faites et auxquelles ils se sont attendus
 n'arrivent pas leur accomplissement. Il n'est pas de même des peines
 personne de ceux qui les ont méritées ne se plaindrait. Et en étant
 exempt; D'ailleurs l'exercice de la Justice vengeresse est toujours tenu
 en échec par la Patience, par la Bonté et par la Clémence; autre-
 ment elle s'exécute sur le champ la punition que les pécheurs
 méritent; enfin il arrive même quelquefois que la punition est
 tout à fait enlevée.

ce que je dis de Dieu se peut dire de l'Homme. Je remarquerai
 ce que l'Auteur dit que la Justice de l'Homme est une imitation
 de celle de Dieu, que l'Homme a un Maître, quand ce Maître parle
 ou dans sa Parole, ou par les lumières de la Conscience, il n'est pas
 à propos de l'Homme de ne pas exécuter ce que ce Maître lui a
 donné

Donne; cela n'est donc pas proprement une imitation de Dieu, mais une obéissance: L'imitation proprement ainsi nommée suppose la liberté dans celui qui imite, au lieu que l'obéissance ôte la liberté. Il est cependant aussi vrai, qu'on suivant les Loix de la Justice, les Hommes imitent la conduite de Dieu, et font des actions semblables à celles qu'il opère.

M. DuLignon
Sentiment de M. le
Professeur D'Appel.

Monsieur DuLignon n'a rien voulu ajouter. Voici les réflexions de Monsieur le Professeur D'Appel Lieutenant d'Avocat. Il auroit pu ajouter que la Justice est fondée en Dieu sur la Sagesse, et sur une connoissance exacte du prix et de la valeur de chaque objet. En appliquant ces idées aux Princes, aux Souverains & aux Magistrats, il auroit du montrer l'obligation où ils sont d'acquiescer des connoissances pour être en état de prononcer sur les différens cas, ou ils sont appelés à le faire. La connoissance, l'Autorité et la Sagesse sont le fondement d'une bonne Justice.

Le Conseiller Persan qui est à la fin du Discours du Mentor montre combien il est utile de s'affermir contre les préjugés, il fait voir aux juges la faiblesse de l'homme s'étend, puis qu'il a besoin de force. Des ressorts, de charmes de courage; duser même de précautions pour s'aider à pratiquer ses Devoirs, lorsqu'ils sont opposés à ses inclinations.

L'Avocat pour rendre son Discours plus intéressant auroit du parler de la Justice des Particuliers. Tous les jours les Magistrats ne sont pas appelés à rendre la Justice, mais les Particuliers, le sont continuellement. S'ils connoissent donc la Justice, qu'ils soient désintéressés, ils se conduiront les uns à l'égard des autres avec droiture, et ils se rendront aisément Justice.

M. le Baron DeCaupade
Sentiment de M. le
Lieutenant Bailly
DeBochat.

Monsieur le Baron DeCaupade n'a rien voulu ajouter. Cette matière, a dit Monsieur le Lieutenant Bailly DeBochat, a été beaucoup traitée, mais elle peut l'être mieux. Quant à la Justice de Dieu, on en a fait une Perfection trop isolée, trop séparée des autres, et qu'on met trop souvent en opposition avec ses autres Perfections. Quand on la rend présente, il est difficile de les concilier. Quand on dit, qu'elle doit être tempérée par une autre Perfection, c'est un langage dont il vaudroit mieux se passer, et qu'on ne comprend pas. Quand on connoitroit la nature de la Justice et les cas où elle doit s'exercer, on verroit que dans les cas où on dit qu'elle doit être tempérée par la Clémence, la Justice n'a pas lieu. Un pécheur p. e. qui se repent de ses fautes, est qui s'est corrigé, n'est plus l'objet de la Justice qui a pour but d'empêcher le défordre, de détruire le vice, et de faire régner l'ordre: ce pécheur s'étant sans corrigé, et vivant selon

les Loix qui lui ont été prescrites devient par la même l'objet de la Clémence du Législateur. La Justice en général doit toujours être exercée pour le but qu'elle a en vue, ce but est sage, c'est de maintenir l'ordre: j'en dis de même de la Justice vengeresse, qui a pour but de ramener les pécheurs de leurs égaremens par les peines qu'elle leur inflige. Je ne puis pas me représenter l'obligation où Dieu est d'infliger des peines indépendamment du but qu'on a en infligeant ces peines. Je parle en Homme qui ne se propose pas d'étudier ces matières. Je crois que la Justice n'a pas lieu dans les cas dont je viens de parler; cela me satisfait mieux.

L'Avocat a donné de bonnes & de fortes idées, pour frapper et pour animer à soutenir la Justice, mais pour instruire à fond sur cette matière, il faudroit parler de la nature de cette Vertu, et de ses fondemens. Cette Vertu est la base de la Société, et absolument indispensable. m n n

La Justice n'est que l'exacte observation de l'ordre qui doit régner dans la Société, mais pour exercer la Justice il ne faut pas seulement s'attacher aux préceptes importants, il faut remplir aussi les plus petits préceptes, parce qu'il n'y en a aucun si petit qu'il soit qui ne contribue au bonheur de la Société, quoique leur influence soit plus ou moins sensible. L'obligation d'observer la Justice se tire de ce qui résulte de l'observation de cette Vertu, qui va à détruire la Société. Les autres Vertus donnent du lustre à la Société, elle la rendent plus ou moins aimable, mais la Justice la soutient: Mais cette matière mériteroit d'être traitée plus au long.

Les Théologiens, a dit Monsieur le Boursier Leignieux, n'ont pas senti les diverses Perfections de Dieu que pour s'accommoder à leur propre portée, et à la portée des Hommes en général; et parce qu'ils ne pouvoient concevoir Dieu par une acte simple de leur Entendement. Les qualités de l'Âme ne sont qu'une seule Âme, les Perfections de Dieu ne sont qu'un seul Dieu, que **III** elles ne sauroient être opposées entr'elles: mais l'idée cependant d'une Perfection ne nous apprend pas à en connoître une autre. La Justice p. e. ne donne pas cette idée de tendresse, et de bienfaisance que donne la Bonté.

Dans l'Étendue de la Justice n'est que l'amour de l'ordre: si les Hommes avoient une idée exacte, qu'ils qu'ils font de cette idée, ils seroient scrupuleux à observer bien des choses qu'ils regardent comme des minuties. Bien des gens pensent la Justice comme le Vulgaire, n'y voyant que la Justice digne comme la rétribution des peines dues au grand criminel. Dans la plupart des Contrats on ne cherche qu'à profiter

profiter de ses avantages, qu'à s'en approprier d'autres sans faire atten-
tion à son égalité avec son Prochain, sans considérer que cette égalité
devrait nous engager à lui procurer autant d'avantages qu'à nous, -
ou empêcher que nous ne le privions de ceux qu'il possède, ou de
ceux qui lui sont dus. L'admire eux qui sont exalts là dessus. Si on
l'étoit tous en général, on n'auroit pas besoin de Loix, de Notaires, de
Contrats, de Témoins et de tant de formalités qui n'ont été inventées
que pour empêcher l'un d'en opprimer un autre. Tout cela prouve
que l'idée que le Vulgaire a de la Justice n'est pas saine.

Malgré cette fautive idée qu'on a eue généralement de la Justice,
ceux qui la pratiquent s'acquiescent avec estime générale; on leur ac-
corde tout ce qu'ils demandent, parce qu'on est persuadé qu'ils ne le
demanderaient pas, s'il n'étoit pas juste. Cette Vertu produit la con-
fiance, le bonheur des Particuliers, et le bonheur des Nations. Les Peu-
ples qui l'ont pratiquée comme les anciens Suisses se sont attirés une
grande gloire. Puisque cela est quel soin ne doit-on pas apporter pour
l'acquiescer, et pour l'inspirer aux jeunes gens? Les Princes et les Magis-
trats seroient les Maîtres de la faire régner; ils n'auroient qu'à bien cha-
siner les Magistrats qui doivent gouverner sous eux, et qu'à leur servir
de modèle. La Justice est l'organe du bonheur public. Quand elle seroit
établie, elle conduiroit à d'autres Vertus, p. e. à la Charité.

M^{re} le Conseiller Des^t
Germain.
Continuation de M^{re} 1744
M^{re} le Seigneur.

Monsieur le Conseiller Des^t Germain n'a rien ajouté.
La Justice est une des plus importantes Vertus, a dit Monsieur
l'Appelleur Seigneur. Chacun en sent très bien l'utilité, il vey au personne
qui ne l'estime, et qui ne l'honore, jusques là que des personnes même
qui ne se piquent pas d'être fort honnêtes gens, se trouvoient fort mé-
prisés, et se scandalisoient, si on les accusoit de n'être pas justes. On
doit donc extrêmement s'appliquer à l'acquiescer.

Discours de Monsieur
le Comte.

LVIII Assemblée
Du 20^{me} Juin 1744. Présens Messieurs DeBochat, Lieuten-
tant Ballival, Polier Professeur, le Seigneur Boreux, le Seigneur
Appelleur, D^{re} Appelleur Professeur, Duchesne, Des^t Germain, Conseiller.
Messieurs, M^{re} le Seigneur, dans le Discours que vous faites
il y a huit jours par le de la Justice, et après avoir montré que la Jus-
tice de Dieu est la Vertu par excellence, il a dit que la Justice qui
approche de cette Perfection autant qu'on le peut par la nature humaine, est la
plus

plus grande qualité de l'Homme, celle qui l'approche le plus de la Di-
vinité; L'un Souverain qui aime la Justice, est la plus noble image
du Créateur, que par l'exacritude avec laquelle il punit les coupables,
il déracine le crime, et détourne de dessus une Nation, les jugemens
de Dieu.

Dès qu'une Nation ne respecte plus la Justice, dès qu'elle tâche d'in-
timider ceux qui la doivent exercer, dès que les Juges dans leurs déci-
sions sont sensibles à d'autres motifs qu'à ceux de la Justice; qu'ils s'oc-
cupent des Loix; on peut dire que cette Nation est près de sa ruine.

Rien ne doit faire plus de plaisir que de voir sur le Trône un
homme intègre, qui résiste à la haine, aux sollicitations, à la pitié
même; quand il s'agit de juger; il s'attire le respect et la confiance
de tous ceux qui lui sont soumis. Les Anciens représentoient la Jus-
tice sous la figure d'une personne aveugle, pour montrer qu'un
Juge ne doit faire aucune attention aux qualités des personnes, aux
quelles il doit rendre la justice; qu'il ne doit point envisager s'il a
avec elles des liaisons d'amitié; mais qu'il doit uniquement porter
son œil sur les règles qu'il doit suivre, sans se permettre ni préju-
gés, ni distraction.

Vous mavez dit, Monsieur Polier, que la Justice des Hommes est à M^{re} le Professeur
ni plus, ni moins, que proprement, une imitation de celle de Dieu, comme le Mon^{seigneur}
dit. Je ne sçay pas si c'est une obéissance; parce que les Hommes étant
un Maître, s'ils ne décourrent sa volonté, ils doivent l'exécuter,
au lieu que la Justice de Dieu est souvent tempérée par sa Clémence.

Vous mavez montré, Monsieur D'Apples, que la Justice, la So^{ciété} M^{re} le Professeur
gère, et les Connoissances, sont le fondement d'une bonne et exacte
Justice. Les Princes, donc qui sont appelés à exercer la Justice, doi-
vent s'appliquer avec soin à acquiescer toutes les connoissances qui leur
sont nécessaires.

La Justice, mavez vous dit Monsieur DeBochat, n'est que l'exéc^{ution} M^{re} le Lieutenant
de l'observation de l'ordre qui doit régner dans la Société. On est
obligé de l'observer, p^{our} que le manquement d'ordre ne va à détruire la So-
ciété. Toutes les Vertus du monde ne tendent qu'à la Justice, mais
la Justice la soutient.

Vous mavez fait remarquer, Monsieur le Comte, que si les
Hommes avoient une juste idée de l'ordre, ils seroient plus scrupuleux
à observer bien des choses qu'ils traitent de minuscules, et qu'ils s'ou-
viennent de leur ignorance en ce regard, de bonne part. Les cependant
quoiqu'on voit un grand nombre de ceux de la Justice, ceux qui la pratiquent se
font l'estime généralement; et que si chacun la pratiquoit, il s'égalerait
entre.

M^{re} le Lieutenant
Ballival DeBochat

M^{re} le Comte

rencontre de riches ou de pauvres, de prospérité ou d'adversité, d'abon-
dance ou de disette. Comme il n'est point ou l'homme passionné et le
mondain ne trouve quelque sujet de mécontentement, il n'est point
aussi ou l'homme vertueux et raisonnable ne doit être satisfait de
son sort. Et la portion de biens dont il jouit.

Rappelle cette satisfaction, un acquiescement, par lequel celui qui
acquiesce à une chose, ou est par là même content et satisfait, il ne de-
mande rien de plus pour le présent, il consent très librement à son état
actuel. Mais il faut que ce soit un acquiescement de l'esprit, c. à d.
que pour être véritablement content de son état, il faut l'avoir examiné et
le connaître en lui-même et dans ses suites, et le regarder comme pau-
vant contribuer, sa contribuant en effet à notre bonheur, si l'on en fait
un bon usage. J'ai ajouté que ce doit être un acquiescement du cœur
c. à d. que celui qui est véritablement content de son état, calme, arrête
ou modère ses desirs de telle manière qu'il ne souhaite rien de plus que
ce qu'il possède. Un acquiescement qui seroit aveugle ou machinal,
un acquiescement forcé ou de pure complaisance, un acquiescement ac-
compagné de plaintes, d'inquiétudes, de desirs, un acquiescement de ré-
flexion ou le cœur n'entrevoit pas, ou bien un acquiescement de desirs
que la raison n'approuveroit pas, ne sauroit produire de véritable con-
tentement; mais il faut pour cela que l'acquiescement soit libre et
volontaire, qu'il soit éclairé et fondé en raison, qu'il soit calme, doux,
paisible, affranchi de toute agitation; que l'esprit et le cœur, l'enten-
dement et la volonté, concourent également à se rendre plein, entier
et parfait.

L'idée que je viens de donner du contentement donne d'abord lieu à
une objection très spécieuse, dont la solution servira à mettre dans un plus
grand jour la nature de ce devoir. Est-ce donc, dira-t-on, qu'un acquiesce-
ment à notre état présent, tel que je viens de le décrire, doit exclure tout
desir d'améliorer sa condition, et tout effort qui tend à ce but? Si cela
est ainsi, il faudra banir de la société, l'industrie, l'habileté, la diligence,
la prudence, la sagesse, l'économie dans ses affaires; qui ont cependant tou-
jours passé, dans l'esprit de l'histoire raisonnable, pour très légitime, et
qui nous sont recommandés par les écrits inspirés de Dieu, et re-
commandés par leurs exemples, comme David, Salomon, Jésus fils de Sirach
et autres. Il faudra même rejeter ces promesses excellentes que Dieu nous
fait pour nous porter à être contents de notre condition présente, savoir
qu'il aura soin de nous, qu'il ne nous laissera point sans secours, et qu'il
ne nous abandonnera point. Car celui qui nous donne des espérances de
voir notre condition meilleure, non seulement ne nous défend pas de la désirer

mais au contraire il nous y encourage, et nous engage à faire des ef-
forts pour cela. Cependant si nous autorisons ces desirs et ces efforts, com-
ment peut-on dire que celui qui est content acquiesce à sa condition pré-
sente? Comment peut-on dire qu'il calme ses desirs pour le présent, s'il
les étend au-delà?

Pour concilier ces 2 choses et résoudre en même tems cette diffi-
culté, il est à propos de remarquer, que comme le contentement dont je
parle, n'est autre chose qu'un acquiescement à notre condition présente,
rien n'empêche qu'un homme ne soit en même tems content de ce qu'il
a pour le présent et qu'il en desire davantage pour l'avenir. Car cet
acquiescement et ce desir se rapportent à des tems différens; il n'y a par
là aucune opposition entre eux. L'homme content peut bien à la véri-
té désirer une condition plus avantageuse pour l'avenir; il peut la
demander à Dieu et travailler à se la procurer par ses soins; mais
en même tems il jouit tranquillement de ce qu'il possède, et n'a pas
le moindre déplaisir de la portion présente.

J'ajouterai enior que comme le tems présent, à parler exactement
ne s'étend pas au delà d'un instant, ou d'un moment dans lequel si-
l'on veut borner le contentement on le réserveroit certainement plus
que la Religion et la Nature ne le demandent; et d'ailleurs que les
mêmes raisons ou la même volonté de Dieu qui nous obligent à être
contents de ce que nous avons au moment présent, nous obligent égale-
ment de persévérer dans ce contentement au moment suivant, si Dieu
veut nous l'accorder: il me paroît que s'il est convenable d'entendre,
par le moment présent, tout le tems qu'il plaira à Dieu de nous lais-
ser dans le même état, l'acquiescement qui nous devons avoir pendant
ce tems là, doit renfermer ces 2 conditions, qu'aucun homme raisonna-
ble ne sauroit rejeter. La 1^{re} est que tant que la volonté de Dieu ne
nous est pas connue, nous devons être disposés de tout en tenir à tout
ce qu'elle ordonnera. La 2^e est que nous devons renoncer à tout desir
de rendre notre condition meilleure, dès que nous considérons que c'est
la volonté de Dieu que nous demeurions dans l'état où nous sommes.
Car comme l'acquiescement dont je parle n'empêche pas l'exécution
de tout desir, que la soumission de ces desirs à la volonté de Dieu, qui
fait, comme je le dirai tout à l'heure, le principal fondement du con-
tentement; on peut fort bien dire que celui qui est disposé à se soumet-
tre ses desirs à la volonté de Dieu, quoiqu'elle lui soit encore cachée,
et qui les y soumet, actuellement dès qu'elle lui est connue, acquiesce par
là même, d'esprit et de cœur à sa condition présente.

La seule difficulté qui reste dans ce que je viens de dire, est de savoir
comment

comment nous pourrions parvenir à savoir, si c'est la volonté de Dieu que nous demeurions dans la condition où nous sommes. Sur quoi je conviens qu'à moins d'une Révélation particulière, les voies de la Providence sont quelquefois tellement élevées au dessus de la foiblesse portée de nos esprits qu'il est difficile d'y atteindre, et de en tirer des lumières pour découvrir la volonté de Dieu sur notre sort à venir. Cependant l'homme peut conjecturer avec assez de vraisemblance, que c'est la volonté de Dieu que nous demeurions dans l'état où nous sommes, ou du moins que nous y demeurions jusques à ce que la Providence nous présente une situation favorable et légitime d'en sortir, c'est à dire après plusieurs tentatives légitimes et plusieurs efforts pour améliorer notre condition nous ne sommes pas plus avancés qu'à présent. Car il n'est pas à présumer que Dieu les eût toujours fait échouer par les reports de la Providence, si ce n'était pas la volonté que nous restassions au moins pour quelque temps dans l'état où nous nous trouvons.

De là il résulte qu'un homme est content, lorsqu'il acquiesce d'esprit et de coeur à la condition présente, et qu'il est de plus disposé à demeurer dans cet état aussi longtemps qu'il plaira à Dieu de le laisser. En conséquence de cela, quoiqu'il puisse desirer encore quelque chose de meilleur et travailler légitimement à se le procurer, cependant comme il ne le désire et qu'il n'y travaille qu'autant qu'il ignore la volonté de Dieu à son égard et qu'il est d'ailleurs résolu d'acquiescer à tout ce qu'elle exigera, ses desirs et ses efforts cessent tout à fait, dès qu'il connaît vraisemblablement ou certainement que c'est la volonté de Dieu qu'il demeure dans l'état où il est.

J'ai dit encore dans ma définition que le contentement étoit un acquiescement à la portion de biens qu'il a plu à Dieu de nous accorder, quelle qu'elle soit, petite, grande, ou médiocre. Par là j'ai voulu donner à entendre ces 2 choses. La 1^{re} que pour être content, il faut être en possession ou jouissance de quelque portion de biens, et la 2^e que quelle que soit cette portion, grande, petite, ou médiocre, elle peut et doit être également l'objet de notre contentement.

S. Paul suppose la 1^{re} quand il dit en Tim. VI. que nous devons être contents, pourvu que nous ayons de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir. par où il signifie que la privation de ces biens est un mal pour l'ordinaire incompatible avec le contentement.

Je dis pour l'ordinaire, car il y a des personnes qui ne se privent de rien de ce qui leur sert à se nourrir, si cependant elle connaittoit que ce fût la volonté de Dieu qu'elle restât dans cet état d'indigence, elle devrait s'y soumettre et en être contente: parce que dans le fond, la nourriture et le vêtement, ne sont pas absolument, ni toujours nécessaires pour être heureux, et que l'homme, comme le dit notre Sauveur au Débon. ne vit pas

pas de pain seulement, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu, c. à d. de tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner. Or l'on peut connoître que telle est la volonté de Dieu dans ces 2 cas. 1^o Quand il nous place dans de telles conjonctures qu'il ne nous est pas possible de nous procurer ces secours ordinaires. 2^o Lorsqu'il nous donne quelque abondance d'un secours extraordinaire, comme il arrive à Jesus Christ et à Elie dans le desert.

Dans l'un et dans l'autre de ces cas, si nous venions à murmurer contre la Providence, nous n'agirions pas moins contre le devoir qui nous engage à être contents de notre état, que si nous le faisons aiant la nourriture et le vêtement. Car l'obligation à ce devoir étant sur tout fondée sur ce que notre Créateur et Souverain Maître nous a placé dans cet état: si c'est sa volonté que nous subsistions sans avoir aucun bien en propre dans le Monde, ou que nous n'en ayons qu'une très petite portion, il n'y a pas de doute que nous ne devions non seulement nous y soumettre, mais encore nous contenter de ce qu'il lui plaira de faire à notre égard.

2^o Si nous devons être contents avec cette portion de biens qui ne va pas au delà du nécessaire, à beaucoup plus forte raison devons nous l'être si nous en avons davantage. La chose paroit être sans difficulté, cependant l'expérience journalière doit nous convaincre qu'il est souvent plus difficile d'être content dans une haute fortune que dans une médiocre et même que dans la plus basse: parce que les desirs des hommes croissent pour l'ordinaire avec leur fortune, et qu'ils se font mille besoins dont ils se seroient affranchis s'ils n'eussent que la voix de Dieu et celle de la Nature.

Mais ceci mérite d'être un peu plus déterminé, car quoique ces deux différens états d'abondance et de disette, de bonne et de mauvaise fortune de prospérité et d'adversité doivent être également l'objet de notre contentement: autres cependant sont les dispositions ou doit être un homme pour être content dans la prospérité et l'abondance; autres celles où l'on doit être pour vivre content dans la disette et dans une médiocre fortune.

Il semblera peut être inutile de faire voir qu'on doit être content dans la prospérité, c'est à d. comme je l'ai expliqué qu'on doit acquiescer d'esprit et de coeur à cet heureux état. Et ce, dira-t-on, qu'il ne porte pas avec soi cet acquiescement? Faut-il pour cela autre chose que de s'y trouver et de jouir de tous les avantages qui y sont attachés? Ce n'est donc pas un grand art, ni un devoir bien difficile à remplir que celui d'être content de son état, quand on est dans l'abondance, puisque l'un paroit être une suite de l'autre. Cette opinion est

est même tellement enracinée dans l'esprit de la plupart des Hommes, qu'elle n'attache presque d'autre idée au contentement que celle de la possession de ces sortes de biens.

Mais je demande à mon tour, si l'expérience confirme cette idée? Est-il ordinaire de voir la grandeur, les richesses, la fortune même la plus brillante accompagnée d'un contentement? ou plutôt sembler de mécontentement, et d'inquiétude ne remarque-t-on pas parmi ceux qui semblent avoir tout à souhait dans ce monde? Et s'il en paroit tant au dehors, que ne doit-on pas présumer pour ce qui se passe dans le fond du coeur? De là il est aisé de conclure que les Grands et les Riches ne connaissent pas mieux que les Pauvres le véritable contentement, et qu'ils n'en pratiquent pas mieux les devoirs. L'on peut même avancer sans donner dans le paradoxe, qu'ils sont plus sujets à se plaindre, plus mécontents de leur sort, en un mot plus difficiles à contenter que les Pauvres: non seulement parce qu'il y a plus de devoirs à remplir et plus de tentations à soutenir dans l'abondance ou l'élévation que dans la bassesse ou la disette; mais aussi parce que les premiers multiplient leurs besoins et leurs desirs beaucoup plus que les derniers.

Un moment de réflexion sur ce qui fait l'homme content dans l'un et dans l'autre de ces états, et sur les dispositions que chacun y apporte suffira pour vous convaincre de ce que j'avance.

Quand est-ce donc qu'on peut dire d'un Grand, d'un Riche, d'un homme à qui la fortune rit, qu'il est content de son état? Ce n'est pas seulement lorsqu'il est réellement satisfait de la portion considérable de biens & d'honneurs qui lui a été comme assignée par la Providence, préférablement à tant d'autres personnes qui ne le méritoient pas moins que lui, et qu'il reconnoît que cette portion est plus que suffisante pour fournir à tous les besoins réels, même les plus étendus de la Nature humaine, et de sa situation dans ce monde; mais c'est surtout lorsqu'il possède cette abondance et cette élévation sans desir de l'augmenter, sans inquiétude pour la conserver et sans crainte de la perdre: car, quelle de ces passions qui regne dans son coeur ou du desir, ou de l'inquiétude, ou de la crainte, elle ne peut que troubler son contentement; et souvent même au point qu'il en perd le goût des avantages dont il jouit.

Il faut encore que sa Conscience puisse lui rendre ce témoignage qu'il ne s'est procuré ces avantages que par des voies légitimes, et qu'il n'en fait aucun usage contraire à la volonté du grand Bienfaiteur, de qui il tient tout ce qu'il a. Sans cela les réflexions qu'il doit faire

sur son état pour y trouver des motifs de contentement seront toujours mêlées d'amertumes, de regrets, de remords, de confusion et d'autres sentimens désagréables qui sont de leur nature incompatibles avec le véritable contentement.

Il faut de plus pour être et savoir vivre content dans l'abondance et l'élévation, que celui qui s'y trouve placé reconnoisse qu'il tient tous ces avantages de la pure libéralité de Dieu, qui peut les donner et les ôter à qui il lui plaît: qu'il s'ait par conséquent toujours disposé non seulement à lui en rendre de continuelles actions de grâces, mais encore à les quitter quand il y sera appelé par quelque événement que ce soit ordinaire ou extraordinaire de la divine Providence. Mais s'il croit devoir sa fortune et son bien à son habileté, à son mérite, à sa naissance qui le met au dessus du commun des Hommes, ou à d'autres conjonctures dont il a su profiter, sans remonter à la Cause première, comme cela n'est que trop ordinaire aux Riches et aux Grands. Plus il se croira digne des biens dont il jouit, et de plus grands encore s'il étoit possible plus il croira que ces biens et ces honneurs lui sont naturellement dus et moins il sera satisfait de la portion qu'il en possède quelque grande qu'elle soit, parce qu'il n'y trouvera pas de proportion avec ce qu'il croit mériter.

Une autre disposition nécessaire pour être content dans l'abondance et l'élévation, et dont le défaut qui est aussi des plus ordinaires est une source continuelle de mécontentement, c'est que celui qui en jouit ne fasse pas dépendre son bonheur de la possession de ces avantages, ni en tout ni en partie, qu'il n'y attache aucun degré de Vertu capable de le rendre véritablement heureux, ni qu'il se confie en ces prérogatives, comme si elles ne pouvoient jamais lui manquer, ou qu'en les possédant il dût être pour cela estimé, honoré, respecté et servi par les autres hommes, indépendamment des autres qualités qui seules méritent leur amour et leur respect. Car comme ces avantages n'ont par eux mêmes rien de fixe et de solide, et que mille accidens peuvent les enlever à celui qui les possède; s'il y met son affection, le moindre changement, la moindre diminution qui leur arrive ne manque pas de troubler tout le contentement qu'il en retireoit. Or s'il est accoutumé à la jouissance de ces avantages qu'il regarde comme attachés à son état, et qu'il vienne à en être privé, cette privation produit chez lui une multitude de besoins imaginaires, qui ne pouvant être satisfaits deviennent une source plus féconde de mécontentement que le peu de besoins réels auxquels le Pauvre est accoutumé.

Enfin

Enfin la faulxité que donnent la grandeur et les richesses de satisfaire ses passions, d'appouvir ses convoitises, les tentations auxquelles elles nous exposent, par la flaterie des uns et la séduction des autres, l'orgueil qu'elles nourrissent, la présomption qu'elles donnent, et bien d'autres passions qu'elles favorisent sont tout autant de sources fécondes de mécontentement et d'inquiétudes qui ne sont pas à beaucoup près si communes chez les Pauvres et les gens de basse condition.

A tous ces égards et par toutes ces considérations auxquelles on en pourroit joindre encore plusieurs autres, il est constant que le véritable contentement est plutôt des Pauvres que des Riches, et qu'une basse condition, une médiocre fortune si l'on en sait bien user rend l'ordinaire plus heureux que la possession des richesses et des honneurs. C'est ce qu'Horace a parfaitement bien exprimé à sa manière dans ces vers dignes d'un Chrétien,

Non possidentem multa recusas
 Recte beatum: ratiùs occupat
 Nomen beati, qui Decorum
 Muneribus sapienter uti,
 Duramque callat pauperiem pati,
 Pejusque letho flagitium timet.

Horat. Lib. IV. Od. IX.

Il me reste enor pour expliquer la définition que j'ai donnée du Contentement, d'en exposer les fondemens, que j'ai exprimés en disant, que l'on doit acquiescer d'Esprit et de Coeur à la portion de biens qu'il a plu à la divine Providence de nous accorder, sur la persuasion que — quelle que soit cette portion elle nous peut suffire. Cette persuasion est tellement nécessaire au Contentement, qu'elle en fait la base et le sondeur: car il seroit impossible d'acquiescer de coeur et de sermement à une chose, si l'esprit ou l'entendement n'étoit pas persuadé qu'elle nous suffit, et c'est ce qu'emporte le terme Grec par lequel on exprime cette Vertu, comme je l'ai déjà remarqué ci dessus. La volonté peut bien à la vérité être retenue dans ses desirs, si elle sent des difficultés insurmontables à les satisfaire, mais tant qu'il reste quelque desir quoique impuissant, quelque velléité qui soit cause de moindre murmure sur notre condition présente, on peut dire que cette retenue dans ses desirs est plutôt une gêne, un repos forcé, qu'un véritable contentement.

Mais pour mieux développer la nature de cette persuasion et les fondemens de ce devoir, je dis d'abord qu'elle exige de nous que nous regardions l'état ou l'on se trouve, quel qu'il soit, comme ordonné et disposé par la Providence de Dieu, et tous les événemens qui nous arrivent, comme procédant de sa part et dirigés selon son bon plaisir. Car

d'autant que c'est Dieu, et non pas nous, qui règle notre fortune et qui décide selon son bon plaisir, d'autant que c'est lui qui appauvrit et qui enrichit, il n'y a rien de si juste que de conformer notre volonté à la sienne, en acquiesçant à la portion de biens qu'il nous aura voulu donner, et en disposant même nos coeurs à l'approuver. Nous avons vu d'ailleurs d'excellentes règles dans l'Ecriture Sainte, telles que sont celles d'Isaïe, Lamentat. III. 38. 39. Est-ce que les maux et les biens ne sortent pas de la bouche du très Haut? Qui est ce qui ne l'eût pas ordonné? Pourquoi donc l'homme vivant murmurerait-il pendant sa vie? Mais en voici une d'un Sainct en qui n'est guères moins digne d'attention, puisqu'elle étoit dictée par la Raison seule; elle se trouve dans le Manuel d'Epictète. Souvenez vous, dit-il, que vous jouez sur le theatre du Monde de le rôle que le grand Maître de l'Univers vous a donné. Que votre rôle soit court ou long, disposez vous également à vous en bien acquitter. S'il veut que vous y souteniez le personnage d'un Pauvre homme, il faut le soutenir le mieux que vous pourrez; s'il veut que vous y parissiez en boiteux, en grand Seigneur, ou comme une personne particulière, faites ce qui dépendra de vous pour mériter son approbation dans chacun de ces rôles: car il ne dépend pas de vous de choisir le personnage que vous devez représenter: mais il est de votre devoir de bien représenter celui qui vous sera donné.

En effet si nous étions les Maîtres de notre propre fortune; si nous pouvions nous affranchir de toute sujétion à des Supérieurs aussitôt que nous sommes portés à le desirer, je conviens qu'il ne seroit pas raisonnable d'exiger de nous, que nous fussions contents de l'état ou nous nous trouvons: car pourquoy seroy-je satisfait d'une fortune médiocre quand rien ne m'empêcherait d'en desirer ou rechercher une meilleure? Mais si nous ne sommes pas les Maîtres de nous mêmes, si nous dépendons de celui qui nous a créés, si notre volonté doit lui être assujettie aussi bien que nos autres facultés, n'est-il pas déraisonnable d'être mécontents de la portion de biens qu'il nous a assigné très gratuitement.

Quand il nous arrive quelque chose de desagréable, l'on cria contre la fortune, l'on accuse sa mauvaise étoile, l'on s'en prend aux causes secondes, l'on attribue tout à leurs influences. Mais la vérité est que la fortune, le hazard, la mauvaise étoile, ne sont que de vains

vains noms inventés par l'ignorance, l'erreur ou la passion, et qu'il n'y a aucune créature dont l'action ne soit subordonnée à la volonté de Dieu; de sorte que dans tous les événements, nous devons toujours reconnaître pour première cause la main toute puissante de Dieu qui dirige toutes choses à son bon plaisir.

Sur tout nous ajoutons cette 2^e considération pour un 2^d fondement de ce devoir, que Dieu, comme Dieu, qui nous est le plus avantageux, et que comme un bon Père il nous donnera sûrement ce qui nous convient. L'on est souvent porté à penser que les choses sont mal conduites quand elles ne réussissent pas selon nos souhaits, et qu'elles iraient beaucoup mieux, si nous étions les Maîtres; mais ce sont certainement de fausses idées: car ce qui a semblé bon à Dieu, doit être certainement le meilleur pour nous; sa volonté est la règle parfaite de la Justice et de la convenance: et le mécontentement qui s'y oppose n'est pas seulement une violation de son devoir, mais une ingratitude formelle à l'égard de Dieu, puisque c'est s'élever contre son autorité, et s'opposer au bien qu'il veut nous faire.

J'ajoute encore pour 3^e fondement de ce devoir, cette considération c'est que la portion de biens qu'il a plu à Dieu de nous assigner est très suffisante pour nous rendre heureux, si nous en faisons un bon usage. Il est très difficile à la vérité de regarder comme suffisant, bon et utile, ou comme une marque de la faveur de Dieu, ce qui nous déplaît, qui nous offense, qui nous prive de quelque avantage temporel, ou qui nous fait souffrir quelque mal: mais cela vient de l'aveuglement de notre esprit, de notre attachement aux choses sensibles ou de notre ignorance sur les voies de Dieu, et si nous pouvions envisager les événements dans toutes leurs faces ou dans les vues que Dieu s'y propose, nous verrions que les plus fâcheux accidens, les conditions les plus misérables, tout comme les plus riantes et les plus élevées, sont dispensées par la sage Providence, pour le plus grand bien de celui qui en est l'objet, pour lui donner moyen de s'aquitter de divers devoirs importants, et qu'elles sont par conséquent des preuves de l'amour de Dieu à son égard, dont il ne peut mieux lui témoigner sa reconnaissance qu'en y acquiesçant de cœur et d'esprit par un contentement entier.

De là nous devons croire et conclure que notre condition présente est tout bien considéré la meilleure et celle que nous devrions plutôt désirer; meilleure même que celle que nous choisirions, si la chose était en notre pouvoir; parce que Dieu qui est bon à tous

accordent les tendres compassions se font voir dans toutes ses œuvres, et toujours notre plus grand avantage, et y tend toujours par des moyens libres de sa part, mais toujours propres à nous assurer le bonheur le plus grand.

Il y auroit encore plusieurs autres réflexions à faire propres à produire en nous un véritable contentement; comme, par exemple que Dieu ne nous doit rien; qu'il n'y a personne de si misérable, qui ne jouisse de bien des avantages, dont il est uniquement redevable à la Bonté de Dieu; que nous avons même au delà de ce qu'il nous faudroit pour subvenir à nos besoins réels; que nous pourrions être beaucoup plus malheureux que nous ne sommes, sans être pour cela fondés à nous plaindre, parce que nos péchés en méritent beaucoup davantage; que les biens de ce Monde ne sauroient nous procurer, par eux mêmes, de véritable bonheur; qu'ils sont d'ailleurs de très courte durée, et très incertains; et que cette vie n'est qu'un passage ou une préparation pour une autre infiniment meilleure: mais toutes ces considérations pouront avoir leur place dans un autre Discours, si je suis appelée par vos suffrages à traiter des moyens par lesquels on peut acquiescer cette disposition vertueuse que j'ai appelée le Contentement.

Je finirai celui-ci en remarquant 1^o Que le Contentement, tel que je l'ai défini et expliqué, a des caractères propres qui le distinguent de plusieurs autres dispositions qui en prennent quelquefois le nom, mais qui ne sont rien moins dans le fond qu'un véritable contentement: telles sont 1^o un Tempérament mol, nonchalant, indolent, qui nous rend presque insensibles aux divers états dans lesquels on se trouve. 2^o La paresse et l'oisiveté qui nous fait demeurer les bras croisés, en attendant que notre état change en bien ou en mal. 3^o Une satisfaction partagée mêlée de joie, que font paraître les mondains au moment qu'ils ont reçu quelque bien. 4^o La satisfaction de soi-même, qui a sa source dans la bonne opinion que l'on a de son propre mérite. 5^o Une tranquillité purement extérieure ou affectée, qui consiste dans un visage serein, dans une joie simulée, pendant que le cœur est agité au dedans de desirs et de mouvemens inquiets. Enfin un acquiescement que l'on donne bien à une fortune médiocre ou élevée, mais que l'on ne garderoit pas dans un état plus pauvre et plus misérable.

Le Contentement dont je parle est quelque chose de plus solide, de plus étendu, de plus permanent, de plus fixe et de plus parfait que tout cela, comme il seroit aisé de le faire voir, si j'en avois le temps.

Il paroitra 2^o encore de ce que j'ai dit que le Contentement doit

bannir de nos coeurs les vices ou les défauts suivans, et qu'il est incompatible avec eux : savoir 1^o l'orgueil qui nous persuade que nous n'avons pas tout ce que nous avions mérité. 2^o Le desir ardent d'amasser des richesses ou de s'élever par dessus les autres. 3^o Toute voie illégitime pour parvenir à l'un ou l'autre de ces buts. 4^o L'envie ou la jalousie que l'on porte à la prospérité temporelle des autres. 5^o Les murmures contre la Providence, si le succès dans nos affaires ne répond pas à nos soins, ou si nous sommes dans quelque adversité, par rapport aux biens du Monde. 6^o La trop grande défiance de la Bonté de Dieu à notre égard, ou l'inquiétude sur l'avenir. Enfin le chagrin qui provient de la perte de quelque bien ou de quelque dignité.

Je remarque enfin, que l'on peut fort bien concilier ce contentement avec d'autres sentimens ou dispositions qui paroissent d'abord incompatibles avec cette vertu. Telles sont 1^o une sage économie des biens que la Providence nous a laissés comme en dépôt. 2^o Une conduite prudente dans toutes les affaires de la vie. 3^o Une compassion pour les malheureux d'autrui, qui nous fait souhaiter de les en voir délivrés et rechercher les moyens de leur venir à bout, tout comme nous pouvons et devons le faire par rapport aux nôtres, de la manière que je lui ai expliqué ci-dessus.

Monsieur DuLignon n'a pas voulu dire son avis.

Entre tous les biens que nous tenons de la Providence, a dit Monsieur DeBochat, il n'y en a point de meilleur, et de plus considérable que le contentement, elle seule peut nous le donner, toutes les autres choses n'y font que blanchir; il git dans le coeur, et le raisonnement ne peut pas donner les sentimens du coeur: la Raison peut y servir, mais elle ne sauroit donner un parfait et entier contentement: car pour être contents, il faut que nous sentions que nous le sommes. Au reste le contentement, comme l'a remarqué Monsieur Polier est bien différent de l'indolence; mais aussi l'agréissement, terme dont il s'est servi pour définir le contentement, marque plutôt une soumission, et la soumission n'est pas le contentement. Toutes les réflexions que nous avons entendues sont propres à nous faire sentir le contentement quand nous l'avons, à nous le faire goûter; elles sont propres enior à nous faire faire des réflexions qui nous y portent, mais elles ne peuvent pas nous le donner entièrement: parce que notre Ame est susceptible de mouvemens tumultueux, que ces mouvemens sont en grand nombre; que dans quelques occasions, souvent même ils agissent tous à la fois; que par conséquent il est difficile de les régler: elles peuvent nous procurer un sentiment de contentement négatif. Je sais qu'on peut dire qu'on

qu'on peut vivre avec peu de chose, mais si un homme n'a pas de quoi vivre selon sa condition, qu'il n'ait pas des biens à proportion de son état, il se trouvera, infailliblement malheureux. Au reste quand je dis que pour être heureux il faut avoir des biens à proportion de son état, je n'entens pas qu'il soit nécessaire d'en avoir autant que ceux de notre condition qui en ont le plus, il suffit qu'on en ait assez pour ne pas manquer de ce qui est regardé comme nécessaire à chaque condition, et qu'on ne soit pas privé des choses essentielles auxquelles on a été accoutumé. Je prie Monsieur Polier de continuer à développer cette matière.

Voici les réflexions de Monsieur D'Apples. Il est difficile d'expliquer le sentiment de M. le quer les matières de sensation, et il est encore plus difficile d'y faire entrer les autres. Les réflexions de Monsieur DeBochat tombent sur le parfait contentement; mais ce parfait contentement ne se trouve qu'en Dieu: aussi Monsieur Polier a seulement établi que les hommes peuvent en approcher, et qu'il suffit pour remplir ce devoir d'avoir de la satisfaction de son état. Les réflexions suivantes pourront conduire à cette satisfaction, de même que celles que nous avons entendues. C'est de considérer que les différentes situations, les diverses conditions sont utiles pour le bien de la Société, je dirai de plus qu'elles sont nécessaires vu la multiplication du Genre humain. Si chacun envisage donc sa situation comme nécessaire pour le bien public, et par là même pour son bien propre cela le rendra satisfait: D'ailleurs Monsieur Polier n'a point exclu du contentement le desir d'améliorer son sort. Il est difficile d'y parvenir, il est vrai; je suis cependant persuadé qu'en faisant ces réflexions et d'autres pareilles on acquerra cette satisfaction de son sort, que nous appelons contentement.

Le contentement d'esprit, a dit Monsieur DeSaint Germain, suivant la signification vulgaire n'est pas une qualité de commande. Le plus rigide droit, si on le propose, qu'il ne la pas. Horace ce beau discours ne l'avoit pas toujours, nisi cum pituita molesta est, indique après qu'il avoit des Sujets de mécontentement. Il y a un autre contentement, qui est une disposition envers Dieu, qui nous rend la vie très douce; elle consiste cette disposition à envisager les maux, comme venant de Dieu: cela contribue beaucoup à donner sinon le contentement du coeur, du moins une résignation à la volonté qui prévient les murmures, les inquiétudes, et une confiance qui sert à adoucir le sentiment des maux, et à en diminuer extrêmement l'amertume.

Monsieur le Bourcier a dit que nous sommes appelés non à nous contenter du mal, mais à nous contenter de cette dose de bien qu'il y a de plus à la divine Providence de nous accorder, comme une portion congrue

M. DuLignon
Sentiment de M. le
Lieutenant Général
DeBochat.

Conseiller DeSt Germain

à nos besoins. Mais cette disposition se commande-t-elle? Oui. On dira que l'état des autres que nous voyons mieux partagés que nous nous inquiète; ce n'est que notre ignorance qui cause nos inquiétudes à cet égard; on ne desire ces biens que parcequ'on ne connoit pas le prix. Mais la saine Philosophie et la Raison peuvent faire comprendre, combien la proportion de nos biens avec nos besoins est bien exacte: on peut se convaincre qu'on n'est pas raisonnable quand on en souhaite davantage. Ces réflexions sont pour ceux qui raisonnent; pour ceux qui ne raisonnent point on ne peut les arrêter.

Pour ce qui est des maux, c'est-ici que le Christianisme brille, il nous apprend à les supporter; il nous fournit des secours puissans pour nous en délivrer ou pour en adoucir l'amertume: il nous propose des exemples illustres pour nous animer à faire des efforts sur nous mêmes. - Jesus Christ a souffert patiemment, sans s'émouvoir la pauvreté, les injures, les affronts, les douleurs. St. Paul sait être dans la dijette comme dans l'abondance, par tout et en toutes choses, il a appris à être content de son sort. Il faut donc s'accoutumer peu à peu à réfléchir sur ces grands modèles, considérer que Dieu a départi les biens et les maux, que ces maux ont diverses suites avantageuses, qu'ils produisent en nous des Vertus. Peu à peu on viendra à diminuer notre sensibilité à ces maux, nous les supporterons sans inquiétude, nous en viendrons même jusqu'à bénir Dieu et à lui rendre grâces de nous les avoir envoie.

Le contentement d'esprit par rapport aux Hommes est un être de Raison, c'est la pierre philosophale, a dit Monsieur l'Épiscopaux Seigneur. J'ai parcouru les différentes conditions des Hommes, et je ne l'ai pas trouvé. Peut-être Dieu n'a-t-il pas voulu que les Hommes jouissent d'un avantage aussi précieux, ils auroient trop de peine à mourir car le parfait contentement renferme un éloignement de tous maux, et l'accomplissement de tous ses desirs. Mais si la réflexion ne peut pas nous procurer un tel contentement, elle peut nous faire acquiescer un sentiment de satisfaction dans les bornes qu'on s'est donné. L'habitude augmente cette satisfaction, qui va ainsi toujours en croissant, et qui s'affermir toujours davantage. On éprouve à cet égard ce qui arrive à un jeune homme qui commence à étudier le Grec ou le Latin, d'abord la peine le rebute, mais à mesure qu'il avance la peine diminue et le plaisir s'augmente, tellement qu'il vient enfin à se faire avec plaisir, ce qu'il ne faisoit d'abord qu'avec répugnance.

Par rapport aux maux les réflexions ne font qu'en diminuer le sentiment; mais elles n'empêchent pas que la douleur ne soit dou-

Sentiment de Mr l'Épiscopaux Seigneur.

leur, et qu'ayant un corps sensible nous ne la ressentions; on ne peut donc pas appeler l'état d'un Chrétien dans l'affliction, une satisfaction, mais un acquiescement. Quoi que ces réflexions ne puissent donc pas conduire au parfait contentement, au moins la sagesse nous aidera à diminuer le sentiment de nos maux et à nous rendre plus supportable la portion de biens qui nous a été départie. Je souhaite surtout qu'on continue à traiter des moyens qui peuvent nous conduire au contentement d'esprit.

LIX Assemblée

Le 11^e Juillet 1744 Présens Messieurs Seigneux Bourguemaître, Polier Professeur, Seigneux Boursier, Baron De Caustade, DuLignon, D'Apples Professeur.

Messieurs Le contentement d'esprit dont Monsieur le Doyen de Monsieur Professeur Polier nous entretint il y a quinze jours n'a pour objet que les biens de la fortune et notre condition présente, et voici l'idée qu'il nous en a donnée; C'est un acquiescement de l'esprit et du coeur à notre condition présente ou à la portion de biens qu'il a plu à la Providence de nous accorder, persuadés que quelle que soit cette portion elle peut nous suffire.

On voit par cette définition que le contentement est une suite de la réflexion, de la connoissance exacte que nous avons de nos besoins réels, et de la comparaison que nous faisons des biens que nous avons pour y suppléer, avec d'autres avantages que nous pouvons nous procurer en acquiesçant à notre état, et que nous perdriens si nous n'y acquiescions pas. On voit enior que la connoissance de tout cela ne suffit pas pour rendre l'homme content, et qu'il faut enior que le coeur y acquiesce; car sans cet acquiescement du coeur, c. a. d. si le coeur soupire après des objets qui lui manquent, un homme ne sauroit être tranquille.

Il y a bien des raisons qui peuvent produire ce contentement dans le coeur de l'homme, que c'est Dieu qui a assigné à chacun l'état dans lequel il est: que Dieu aime les Hommes et qu'il se propose de les rendre heureux: qu'il connoit mieux que chacun de nous ce qui nous convient; et enfin qu'il saura abondamment dédommager ceux qui auront souffert par le partage inégal qu'il a fait des biens du Monde.

Ces

Ces réflexions ou d'autres semblables produiront infailliblement dans le cœur d'un homme qui pense bien cet acquiescement aux ordres de la Providence, que nous appelons le contentement.

Cette disposition de notre Âme n'exclut pas tout desir, mais elle les subordonne à la volonté de notre Créateur, elle en arrête la violence et empêche qu'ils ne troublent notre tranquillité.

Vous avez remarqué, Monsieur DeBochat, que si ces réflexions ne produisent pas un contentement parfait, du moins elles banniront nos inquiétudes, et elles donneront à nos Âmes un calme et une tranquillité des plus grandes. L'ainsi il est à propos de les entretenir ces réflexions et de les rappeler souvent.

Vous m'avez dit, Monsieur D'Apples, que si aux réflexions qu'on a avancé, on ajoute celles-ci, savoir, que les différentes conditions sont utiles au bien de la Société, qu'elles sont une suite nécessaire de la multiplication du Genre humain, tout Homme, qui raisonne sentira naître dans son cœur, non un contentement parfait et absolu, dont on ne jouira que dans le Ciel, mais un acquiescement sincère à la volonté de Dieu.

Monsieur DeSaint Germain a ajouté, que ces réflexions peuvent rendre la vie douce, qu'elles peuvent faire envisager les maux sans crainte, et diminuer l'impression désagréable qu'ils feroient sur nous sans cela.

Si on compare son état avec celui des autres, on verra que chaque état a ses peines; que les maux ont diverses suites avantageuses, qu'ils produisent en nous des Vertus, et que nous avons la quantité de biens qui suffit à nos besoins: Peu à peu on viendra à ne pas se plaindre de son état, et à l'envisager même avec satisfaction. Ce sont les réflexions de Monsieur le Boursier Seigneux.

Quoiqu'on ne puisse pas parvenir, m'a dit Monsieur L'Appelleur, à acquiescer un contentement parfait, cependant on peut beaucoup en approcher. Les réflexions diminuent le sentiment des maux, elles nous rendent supportable la portion de biens que le Seigneur nous a accordés; l'habitude ensuite augmentera peu à peu notre satisfaction, et nous fera enfin trouver un vrai plaisir dans un état qui d'abord nous avoit paru environné d'amertumes. Vous m'avez exhorté à faire ces réflexions par l'espérance qu'elles me conduiront à cette tranquillité qui fait la douceur de la vie.

On a lu ensuite le XXXVI^e Discours du II^e Tome du Spectateur. C'est une traduction d'un Manuscrit oriental qui a pour titre Les Visions de la vie humaine, et de l'état des hommes après la vie, ou de la Conférence.

M^r le Lieutenant
Radical DeBochat.

M^r le Professeur
D'Apples.

M^r le Conseiller De
St Germain.

M^r le Boursier
Seigneux.

M^r l'Appelleur
Seigneux.

XXXVI^e Discours du II^e
Tome du Spectateur, des
divers accidens de la
vie humaine, et de l'é-
tat des hommes après
la vie, ou de la Confé-
rence.

fragilité de la vie humaine, la cause des divers maux qui leur arrivent, de même que la différence du sort des Hommes après cette vie. Voici les réflexions qu'on a fait sur ce sujet.

On voit dans ce Discours, a dit Monsieur le Boursier Seigneux, le sentiment de M^r le Boursier Seigneux. le goût des Orientaux qui aiment les idées vives, présentées sous des images sensibles, se plaisent à représenter des idées sérieuses sous ces figures. Ce goût est de tous les Peuples, on instruit par tout la Jeunesse de cette façon: Dieu lui-même s'y est accommodé, et le Fils de Dieu s'est servi de cette méthode pour nous donner ses excellentes leçons.

Nous pouvons voir dans ce Discours dont le sujet est triste, la fragilité humaine; mais peinte d'une manière agréable et qui attire notre attention; il nous apprend quelle est la fragilité de la vie, dans tous les âges, quelle est enfin terminée à 70 ans au plus, mais que les suites en sont extrêmement agréables et réjouissantes, et il fixe notre vue sur des objets solides qui sont au bout de notre carrière. Ces idées devoient être rappelées continuellement. Quoiqu'on sente combien la vie est frêle, on est surpris de voir combien chacun s'y attache; nous pourrions de là tirer cette instruction, c'est que avec quelque hauteur que l'Épicurien mette sa confiance dans les biens de cette vie, cependant il faut qu'il reconnoisse que la situation d'un homme qui est persuadé d'une Providence, et d'une vie après celle-ci est infiniment plus heureuse que la sienne; en effet dans les revers qui arrivent inévitablement sur cette Terre et pendant cette vie, l'Épicurien n'a aucune ressource, ni aucune consolation, pendant que celui qui reconnoît une Providence est tranquille dans la persuasion que les maux qu'il souffre sont dirigés pour son bien, qu'ils y sont nécessaires, et dans l'espérance d'en être délivré. L'Épicurien ne peut voir approcher la fin de sa vie sans crainte et sans crainte, parce que c'est le moment qui va mettre fin à tous ses plaisirs, qu'il n'a rien à attendre après sa mort, et que même il doit avoir de grands doutes qu'il n'y ait un état malheureux réservé à ses déreglemens; car il n'a aucune preuve et il n'en peut avoir aucune de son immortalité: l'homme au contraire, qui est persuadé d'un état à venir, envisage la mort avec tranquillité, avec satisfaction, avec joie même, puisqu'elle doit être pour lui le moyen de parvenir à un état plus heureux que celui dont il jouit.

Monsieur le Professeur Polior a remarqué que ce Discours est une description de tous les événemens de la vie, de la mort, et des suites de la mort. Il est surprenant que les Hommes aient besoin de ces images pour se rappeler ces idées, ils n'auroient qu'à considérer les événemens qui

le sentiment de M^r le Professeur Polior.

qui se passent sous leurs yeux. Il ne serait pas nécessaire de ces images pour nous représenter notre mortalité, dont nous avons chaque jour des preuves, les images devroient servir à nous apprendre ce que nous ne savons pas. Mais l'homme aime à être frappé, et l'impression que les évènements journaliers font sur nous est ordinairement affaiblie par des circonstances étrangères, et d'ailleurs ils ne se succèdent pas immédiatement, ce qui fait que la première impression est évanouie quand la seconde vient se présenter, et c'est ce qui n'arrive pas quand on voit des images qui rassemblent sous nos yeux plusieurs objets qui font leur impression tous à la fois, et sans mélange ce qui la rend plus vive. Je remarque que les images ont toujours quelque chose de faux, ce qui fait que je ne les goûte pas.

Une chose qui m'a plu dans cette allégorie, c'est les divers degrés de gloire marqués par les différentes îles que l'Auteur décrit. On représente généralement le Paradis comme un lieu où tous ceux qui y seront admis seront également heureux; mais comme le degré de vertu de chacun est différent, le bonheur de chacun le sera aussi. J'ai vu un Manuscrit de M^r De Muralt qui a cherché un Paradis, qu'on peut appeler le Paradis des places, il y en a pour toute sorte de gens, même pour les enfans qui meurent dans le sein de leur mère avant que d'avoir vu le jour, et il place ce Paradis dans la voie lactée. L'idée des divers degrés de peine et de récompense me plaît beaucoup, je la trouve digne de la Sagesse, de la Justice et de la Bonté de Dieu. Nous devons ici bas travailler à acquiescer un grand degré de gloire; cette idée si propre par là à animer les gens de bien, est encoire propre à rebâter un méchant de sa malice, en lui représentant que plus il augmentera ses désordres et ses vices, plus aussi il augmentera la peine. Ce motif a bien de la force.

Quisque les images ne soient pas toujours fort justes, cependant elles conviennent aux femmes et aux enfans; parcequ'elles frappent leur imagination; elles les ont amusés; on peut les rappeler aisément; et elles inspirent des sentimens de vertu. Que l'Histoire soit vraie ou fautive, l'instruction est la même; une leçon suivie ennuierait les enfans qui sont légers; il faut amener les gens par divers des voies: ceux qui sont fermes, il faut les enseigner d'une manière directe; mais le nombre des personnes légères est le plus grand, il faut donc des images. Aussi le Discours en général m'a plu.

Le but du Discours, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, est de donner occasion aux Hommes de réfléchir sur le train de la vie, et sur le sort des Hommes après cette vie. Les uns vivent à l'avantage

Sentimens de M^r le Professeur D'Apples.

et ne se proposent aucun but; d'autres s'en proposent de mauvais, ils n'ont en vue que de satisfaire leurs passions, ils ne pensent point à l'ébat qui doit suivre cette vie, et ils ne font rien pour parvenir à la félicité qui est réservée après la mort à ceux qui l'auront recherchée pendant cette vie. La plupart livrés à leurs passions périssent par divers accidens qui les emportent du monde tantôt plutôt, tantôt plus tard. Tout cela est figuré dans cette allégorie par ces diverses trapes qu'il y a sur le pont où tout les Hommes passent, dans lesquelles ils se précipitent. Cela nous apprend à vivre ici bas avec circonspection, avec réflexion, à prendre garde à nos démarches pour ne pas nous laisser entraîner au vice qui fait tomber les hommes dans la perdition, et de nous garantir si bien de toutes les séductions du péché que nous arrivions au bout de notre carrière sans qu'il domine sur nous; afin que la fin de notre vie nous procure l'entrée dans la félicité éternelle, figurée par ces îles délicieuses dont les Habitans goûtent une joie parfaite.

Monsieur le Bourguemaître Seigneux s'est retiré avant la lecture, et Monsieur le Baron DeCaupade et Monsieur DuLignon n'ont rien voulu ajouter.

M^r le Bourguemaître Seigneux
M^r le Baron DeCaupade
M^r DuLignon.

LX Assemblée.

Du 18^e Juillet 1744. Présens Messieurs DeBochat Lieutenant Ballival, Seigneux Bourguemaître, Polier Professeur, Baron DeCaupade, DuLignon, Seigneux Bourcier, Seigneux Juge, D'Ahlfeldt.

Messieurs Nous lumes Samedi dernier un Discours du Discours de Monsieur le Comte. Spectateur dans lequel, sous une Allégorie, il veut nous donner plusieurs instructions utiles.

L'Auteur se représente conduit sur un Rocher élevé, par un Génie, qui lui ordonne de tourner les yeux vers une grande Vallée, que un grand brouillard traverse: un brouillard épais cache les deux bords de cette Rivière; sur cette Rivière il y a un Pont rempli de trapes, sur lequel l'Auteur vit s'avancer un grand nombre de personnes, mais elles tomboient toutes dans l'eau, les unes à l'entrée du Pont, d'autres un peu plus avant. Il apercut encoire une grande quantité de voûtes qui voltigeoient autour du Pont. Enfin aiant porté ses regards sur la Vallée, il remarqua que le brouillard qui la couvroit se dissipa en partie, tellement qu'il vit, du côté où il s'étoit éclairci

des personnes qui habitoient des îles qui y étoient en grand nombre. Le séjour de ces îles étoit délicieux; on y jouissoit de tous les agrémens qu'on peut souhaiter, les fleurs dont elles étoient parées, y répandoient un des plus agréables parfums; on y entendoit le son ravissant de toute sorte de musique; mais le brouillard couvrit toujours l'autre partie de la Vallée.

Vous avez remarqué, Messieurs, que l'Auteur a voulu nous représenter les divers événemens de la vie. La Vallée qui est traversée par un Ruiseau dont les deux bouts sont couverts par un nuage, est l'image du tems de la durée de ce monde, qui a été précédé de l'éternité, et qui sera terminé par l'éternité. Le Pont est l'emblème de notre vie, qui nous est enlevée ou plutôt ou plus tard, par divers accidens, que nous ne saurions ni prévoir, ni prévenir. Les Discaux de proie qui voltigent sur le Pont représentent les passions qui agitent les Hommes. Cette partie de la Vallée dont le nuage se dissipe, et où l'on voit des îles dont le séjour est délicieux est l'image de l'état de bonheur dont les gens de bien jouissent après la vie, et le nuage qui couvre l'autre partie, sert à nous cacher le sort malheureux des méchans.

Vous avez observé, Messieurs, que cette méthode de représenter des vérités sous des images, quoiqu'elle nait pas toujours bien de la justesse, est cependant utile pour attirer l'attention des personnes qui ont l'esprit léger, et que les vérités que renferme l'Allegorie de notre Auteur sont du nombre de celles qu'on ne devrait jamais perdre de vue.

On a lu ensuite le CXXXIV Discours du Mentor qui se trouve à la page 702 du IV Tome. L'Auteur y traite de la Complaisance, et de son utilité & des agrémens qu'elle répand dans la Conversation.

Comme ce Livre est aussi connu que le Spectateur je n'en ferai pas un Extrait étendu; on en trouvera une courte analyse dans le Discours suivant de Monsieur le Comte. Voici les réflexions auxquelles cette lecture a donné lieu.

L'Auteur, a dit Monsieur le Baron De Causade, blâme les railleries déplacées, et sur tout celles qui font rougir le beau Sexe qu'il faut toujours respecter. La raillerie du Barmeide contre Schacabai que l'Auteur a rapportée dans le Conte qu'il a mis à la fin de son Discours, cette raillerie, dis-je, est outrée, et il se trouvera peu de cas où l'on exige autant de complaisance. Invoiqu'il en soit il faut pousser la complaisance aussi loin qu'il est possible, pourvu qu'on ne fasse rien contre la Conscience et l'honneur. Souvent même on en est récompensé, comme il arriva à Schacabai, qui se fit un Protecteur et un ami du Barmeide.

La Complaisance est avantageuse, je rapporte les paroles de Monsieur

le Lieutenant Ballival De Bochat, quand elle ne va pas au delà de la règle, mais elle devient extrêmement dangereuse quand elle les passe. Il importe à tout le monde de connaître les bornes de la Complaisance, mais il est sur tout nécessaire aux Grands de connaître jusqu'à elle. s'étend, pour se défier des personnes qui sont leurs ennemis, qui la portent jusqu'à approuver ce qu'ils ont de mauvais. On cache cette fausse complaisance qui rebute, sous les apparences du zèle, mais il y a une pierre de touche qui sert à les distinguer exactement; c'est de mettre à l'épreuve ceux qui nous témoignent de la complaisance. Telle est par exemple l'épreuve à laquelle le Barmeide mit Schacabai: s'il avoit exigé quelque chose de mauvais, Schacabai ne s'y seroit pas prêté. On peut faire de pareilles épreuves sans porter les choses si loin. Quand on aura ainsi éprouvé ceux qui nous marquent de la complaisance, en leur demandant des conseils, par exemple, si on nous en donne de bons, on peut leur donner sa confiance: si au contraire, ils en donnent de mauvais, ou de suspects, il faut se défier de telles personnes.

La véritable complaisance vient de l'amitié, de la douceur de mœurs; elle est bien différente de celle qui vient de l'intérêt. Si la véritable étoit établie & la fausse bannie, la Société seroit heureuse.

J'ai été trompé par le titre du Discours, a dit Monsieur le Bourguemaistre Seigneux. Le passage Latin que l'Auteur a mis au commencement de sa pièce sembleroit nous promettre un Discours sur la Prudence, et cependant il ne parle que d'un défaut de Prudence. Schacabai étoit instruit du caractère du Barmeide, car sans cela il n'en est regardé comme un fou: le meilleur du conte, c'est la punition que Schacabai donna au Barmeide.

La Prudence est une disposition, ou une pénétration que nous acquérons par un long usage, et qui nous fait apercevoir promptement tout ce qui nous pourroit attirer la bienveillance des autres, et qui nous fait éviter divers accidens fâcheux qui pourroient nous faire beaucoup de tort.

La Complaisance dont l'Auteur parle, je rapporte les réflexions de Monsieur le Professeur Polier, est cette facilité d'humeur qui fait qu'on s'accorde au caractère des autres. Si elle a pour objet des choses mauvaises, ou qu'elle fasse acquiescer à tout ce qu'on voit et qu'on entend, sans aucune distinction, elle est un vice, et celui qui la y participe. Par rapport aux choses vertueuses, c'est une estime taillée de la vertu, qui fait voir qu'on est disposé à la pratiquer. Par rapport aux choses indifférentes, elle consiste à s'accorder aux manières et au caractère des autres qui pourroit nous incommoder, ce qui nous

Sentiment de M^r le Bourguemaistre Seigneux.

Sentiment de M^r le Professeur Polier.

de Monsieur

Le CXXXIV Discours du Mentor, De l'utilité de la Complaisance. Son utilité & des agrémens qu'elle répand dans la Conversation.

Sentiment de M^r le Baron De Causade.

Sentiment de M^r le

nous gagne leur amitié. Mais le pas est glissant. on peut aisément la porter jusqu'à approuver le mal, sur tout quand on a à faire aux Grands.

Quisque la complaisance regarde ceux qui sont dans un rang inférieur, et que ce soit aux personnes de ce rang à la pratiquer, elle est pourtant bien placée dans une personne d'un rang élevé, dans un Grand. Alors elle devient Vertu, parce qu'il descend de son rang pour entrer dans l'état des autres. C'est un des meilleurs moyens pour un Grand de gagner l'estime et l'affection des Hommes.

La Complaisance se diversifie et prend différentes dénominations suivant les objets auxquels elle s'applique. Quand elle a pour objet des choses vertueuses, elle est Vertu: Quand elle a pour objet des choses mauvaises, elle est un vice.

L'Auteur associe deux vices bien différentes, a dit Monsieur le Bourcier Seigneur, dans les tableaux qu'il nous a donné. La première idée qu'il nous présente est une Vertu; et la seconde est une qualité. La première consiste à observer les bienséances dans nos discours et dans nos actions; nôtre devoir nous y oblige et quand nous l'observons nous pratiquons une Vertu qui peut être regardée comme faisant partie de la Prudence. Ainsi elle ne peut pas être comparée avec une simple qualité, avec la Complaisance qui n'est vertu que par les circonstances. La complaisance n'a pour objet que des choses indifférentes, cependant lorsqu'elle est nécessaire pour conserver la paix, elle devient un devoir. Dans le sens ordinaire que ce terme a, elle n'a pour objet que des choses qu'on peut négliger; telles sont, par exemple, celles-ci, entretenir une Compagnie, jouer, &c. ce sont là, pour ainsi dire, des oeuvres de surrogation auxquelles on n'a pas lieu de s'attendre, mais, qui quand on les fait donnent un grand agrément à la Société.

Il faut être complaisant d'une manière délicate, car si on l'étoit d'une manière grossière, cette qualité seroit peu recommandable. Il faut donc qu'on ny remarque point de but intéressé, mais seulement l'envie de plaire; il ne faut pas même, pour ainsi dire, laisser apercevoir, qu'il nous coûte d'être complaisant. La complaisance ne doit pas se borner aux Devoirs essentiels; il y a une autre branche d'humanité qui emporte une reconnaissance aussi vive, c'est de nous prêter au goût des autres, à leurs foibles même, et de ne pas s'en tenir toujours à son goût.

L'Éducation, le naturel, l'habitude forment à la Complaisance, et la font naître, de même que le commerce avec des personnes d'un caractère doux. Elle est comme un vernis sur les autres qualités.

elle fait supporter les conseils; enfin elle achemine à de grandes choses. Elle convient à tout le monde, mais particulièrement aux Grands, c'est ce qu'on dit le terme de Condescendance, qu'on donne aussi à la Complaisance. Il faut que le Prince se souvienne souvent qu'il est homme. Rien n'est plus misérable que de croire qu'on titre, et des richesses peuvent faire oublier aux Princes ce qu'ils sont. Le respect est pour les Grands, et c'est à eux à avoir de la complaisance. Ainsi le Prince exige de respect, et plus on lui en donne. Il engage ceux qui l'environnent à se dévotir devant lui; on ne cache alors ni ses talents, ni ses défauts, et par là il apprend à connoître exactement le cœur des Hommes, et leurs qualités; connoissance qui lui est absolument nécessaire, pour employer chacun de ceux dont il a besoin suivant les Talens et la capacité qu'il a.

Monsieur le Juge Seigneur a dit que la Complaisance est sentiment de la grande Vertu, ou un grand vice. Quand on approuve tout, même les défauts, c'est un vice. Quand elle va à approuver le goût des autres, à supporter les défauts du Prochain, c'est une Vertu. Quand les Grands en font usage ils se rendent plus aimables, & ils connoissent mieux les Hommes.

LXI Assemblée

Du 1^{er} Aout 1744. Présens Messieurs De Bochat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourcier, Seigneur Juge, Baron De Caubade, Du Lignon.

On n'a point fait de lecture, parce qu'on attendoit Monsieur le Bourcier qui s'étoit chargé à la dernière Assemblée de faire un discours sur la Prudence; mais comme il est venu un peu tard, et qu'on a trouvé la Société peu nombreuse pour traiter cette importante matière, on a renvoyé l'examen à une autre fois.

LXII Assemblée

Du 15^e Aout 1744. Présens Messieurs Seigneur Bourcier, Seigneur Polier Professeur, Seigneur Bourcier, Seigneur Juge, Baron De Caubade, Du Lignon.

Messieurs

Discours de Monsieur le Comte.

Messieurs Le Mentor dans le Discours que nous en lui-

mes il y a un mois, parle de la Complaisance, par ou il entend cette disposition qui nous fait regler nos discours et nos actions d'une maniere propre à nous gagner l'esprit des Hommes. Il dit que cette qualite sert d'ornement à tous les Talens qu'on peut posseder, qu'elle nous rend aimables à ceux qui sont au dessus de nous, qu'elle nous lie avec nos egaux, et qu'elle nous attire ceux qui nous sont inferieurs. Elle adoucit ce qu'il y a de rude dans la distinction des rangs, et elle unit plus etroitement tous les membres de la Societe. Enfin elle nous attire la faveur des Grands, et elle est un des moyens les plus surs pour faire fortune.

Il cite là dessus un Conte Arabe, ou il introduit un Savant qui étant allé chez un grand Seigneur pour lui demander quelque secours, celui-ci peu touché du besoin pressant de Schacabai, c'est le nom du Savant, le joua long tems. Schacabai s'accommoda à l'humeur du Barmécide, mais enfin il lui fit sentir d'une maniere forte que la Complaisance doit avoir des bornes, et qu'un homme ne sauroit aller au delà sans se deshonorer. Le Barmécide bien loin de blamer la vivacite de Schacabai lui avoua ce qu'il demandoit et son amitie.

M. le Baron De Campade.

Vous m'avez dit, Monsieur De Campade, que l'Auteur condamne les railleries deplacées; et qu'il faut pousser la Complaisance aussi loin qu'il est possible, pourvu qu'on ne fasse rien contre la Conscience et l'Honneur.

M. le Lieutenant Balthazar De Buchat.

Vous m'avez fait comprendre, Monsieur De Buchat, qu'il importe beaucoup aux Grands de connoitre les bornes de la Complaisance, pour se defier des personnes qui cherchent à les tromper sous les apparences d'une Complaisance fautive. Que pour cela il faut qu'ils mettent à l'épreuve ceux qui les environnent, et s'ils trouvent qu'on leur donne de bons conseils, et qu'on n'aplaudit pas à leurs vices, ils peuvent donner leur confiance aux personnes de ce caractere, et qu'ils doivent se defier de celles qui ne suivent pas ces principes.

M. le Comte de Bernage.

Monsieur le Bourguemaistre m'a dit que la Prudence est une disposition que nous acquerons par un long usage, de tout ce qui pourroit nous attirer la bienveillance des autres, et qui nous apprend à éviter divers accidens facheux qui pourroient nous faire beaucoup de tort.

M. le Proprietaire Polier.

La Complaisance selon vous, Monsieur Polier, est cette faiblesse d'humeur qui fait qu'on s'accomode au caractere des autres. Elle peut avoir pour objet des choses mauvaises; en ce cas là, elle est criminelle,

ou des choses bonnes, ou de celles qui sont indifferentes; dans ces deux cas elle est louable et propre à nous gagner l'amitie des autres. Elle convient sur tout aux Grands, & c'est un des moyens les plus surs qu'ils aient de s'attacher tous ceux qui les approchent.

Il faut, m'avez vous appris Monsieur le Bourguier, qu'on ne se marque point de but interesse dans celui qui a de la Complaisance pour nous, mais qu'on s'apercoive seulement qu'il a envie de nous plaire; il ne faut pas même qu'il fasse remarquer que ce qu'il fait par Complaisance lui coûte de la peine, ou bien elle est à charge à celui à qui on la temoigne. Quand les Grands ont de la Complaisance ils engagent leurs inferieurs à se desveiller devant eux, ils decouvrent par là leur caractere, et cette connoissance leur est tres-avantageuse.

Quand on approuve tout, la Complaisance est un grand vice, quand on n'approuve que ce qui est bien, la Complaisance est une Vertu. Elle doit servir à engager à supporter les defauts du Prochain, et à se conformer au gout des autres. Ceux qui ont cette qualite se rendent aimables et se procurent mille douceurs. Ce sont les reflexions que Monsieur le Juge a fait.

Essai de Reflexions sur la Prudence par M. le Bourguier de Bernage.

Monsieur le Comte, Messieurs les Barons, et Messieurs Je manquerois extremement de Prudence, si j'entreprendois d'en parler aujourd'hui dans une autre vue que celle de la connoitre mieux par vos discours, et de la pratiquer mieux à votre exemple. Vous avez indique le sujet, ce sera à vous, Messieurs, à le rendre plus interessant & plus instructif.

L'idée de la Prudence ne se presente gueres à l'esprit sans celle de la Sagesse. Au premier abord elles se confondent; cependant on découvre ensuite quelques differences.

La Sagesse paroit être une Vertu plus complete et plus étendue, la Prudence une Vertu plus imparfaite et plus limitée. J'ajouterai que la Sagesse semble être une Vertu plus divine et plus spéculative, la Prudence une Vertu plus humaine et plus pratique.

L'on ne s'exprimeroit pas bien en disant que Dieu est prudent. On dirait peut être trop en disant que l'Homme est sage. Dieu possede la Sagesse au plus éminent degré; l'Homme ne sauroit y parvenir que dans un degré très inferieur. Pythagore rabattit avec justice l'orgueil des Sophistes qui se nommoient Sages, en substituant à ce titre fastueux celui de Philosophe, ou d'ami de la Sagesse.

Le caractere de la Sagesse paroit être de s'élever au plus grand bien, et de s'y fixer sans variation. Celui de la Prudence, d'éviter le mal.

mal, qui pourroit traverser le bien qu'on se propose.

La Prudence semble travailler pour le tems, & la Sagesse pour l'éternité.

La Sagesse s'acquiert principalement par l'étude, et la Prudence par l'attention que l'on donne aux évènements, & par l'expérience journalière.

La Sagesse me paroit être une Vertu plus ferme et plus éclairée, et la Prudence une Vertu plus timide et plus incertaine.

La Sagesse semble être la Science du but, et la Prudence la Science des moyens.

Dans chaque individu la Sagesse précède pour l'ordinaire la Prudence. C'est être Sage que d'être disposé à l'attention, à la vigilance; d'aimer l'ordre, de respecter la Vertu &c. Ce n'est que ceux en qui se rencontrent de telles dispositions que l'on voit devenir prudents.

Dans la Société, il en est de même: C'est la Sagesse des uns qui forme la Prudence des autres: Ils le font par leurs Maximes, et surtout par leurs exemples.

Il est vrai que selon le Stile vulgaire le Sage n'est pas toujours prudent, ni l'homme prudent toujours Sage. L'écriture semble nous le dire dans ces paroles. Les enfans de ce siècle sont plus prudents dans leur génération que ne sont les enfans de lumière. Mais le sens de ces paroles est à mon avis, Que les Chrétiens foibles encore ne font pas pour les biens à venir tout ce que l'on voit faire aux mondains pour les biens présents.

D'ailleurs on peut convenir que la Sagesse purement spéculative manque souvent des connaissances nécessaires à la conduite des affaires de la vie, que souvent même elle les néglige: Mais en ce cas elle est imparfaite.

L'imprudence est le partage des personnes peu sensées, et la prudence l'est des gens Sages. On est donc Sage avant que d'être prudent, et l'on n'est jamais véritablement prudent, si auparavant on n'étoit pas Sage. La Prudence est donc à proprement parler l'effet et la suite de la Sagesse.

Celui qui n'a pas le goût du Juste, de l'Honnête, et des Bienfaits, est bien éloigné de la Prudence, peu propre à en goûter et à en pratiquer les Maximes.

La Prudence est donc comme un ruisseau dont la Sagesse est la source.

Dirai-je enfin que la Sagesse se forme dans un cœur bien disposé, et que la Prudence résulte proprement de l'attention et de la justesse de l'Esprit. La première semble avoir plus d'affinité avec le sentiment, et la seconde dépendre plus de la réflexion.

La

La Sagesse, proprement ainsi nommée est en opposition avec la folie et le dérèglement. La Prudence avec l'étourderie et l'inconsidération.

Après avoir hasardé mes conjectures sur les différences qu'il peut y avoir entre deux Vertus si voisines et si ressemblantes, je définirois l'une et l'autre de cette manière.

La Sagesse est la Science qui par les principes de l'honnête, du beau et du juste, nous apprend à régler nos vues, nos sentimens et nos moeurs.

La Prudence est l'art de discerner les moyens qui peuvent nous conduire à notre but, en éloignant les obstacles qui pourroient s'y opposer.

J'ajouteroi que la Prudence est une Vertu propre à l'homme placé dans un monde mêlé de biens et de maux, sujet aux traverses des méchans et aux vicissitudes des choses humaines.

Quand je nomme la Prudence une Vertu, je suppose que la Vertu s'applique à un objet louable en lui même; Sans cela ce ne sera qu'une simple qualité, ou un talent dont on peut user en bien et en mal.

Malgré tout ce que j'ai dit jusqu'ici, il est difficile de démêler parfaitement la Sagesse d'avec la Prudence; parce que la Sagesse ne donne que des conseils prudents, comme la Prudence n'indique rien dans la préférence des moyens qui ne se rapporte à la Sagesse.

Ces Vertus se rapprochent dans tout ce qui est spirituel. La vraie Prudence ne sauroit se passer de la Vertu, comme la Vertu solide ne sauroit subsister sans la vraie piété.

Sans la Vertu et la Piété, la Prudence ne seroit qu'une vaine et trompeuse Politique, qui ne conduiroit qu'à des biens faux ou à des démarches peu légitimes.

La Sagesse et la Prudence, devraient avoir pour égal objet de nous conduire au bonheur par le chemin le plus sur et le plus court.

Cela étant il n'y auroit pas d'inconvénient à réunir les vues de la Prudence civile et de la Prudence religieuse. Celle-ci ne sera que la branche la plus noble, ou si l'on aime mieux la base fondamentale de l'autre.

Dans cette idée je pourrais donner à la Prudence les mêmes vues et les mêmes principes qu'à la Sagesse, par les inconvénions qu'il y auroit quelquefois à leur assigner des règles distinctes.

Ces règles présentent un champ aussi vaste que les cas auxquels il seroit question de les appliquer. Quelle foule d'objets, de situations et de relations diverses qui toutes demanderoient, ce semble, des règles particulières

particulières, outre les maximes universelles! Est-il une Faculté corporelle ou spirituelle qui pût se passer de la direction? Est-il une manière d'être qui n'en ait besoin? Le Corps & l'Âme avec tous leurs attributs, le présent et l'avenir, la prospérité et l'adversité, les relations naturelles et acquises; tant de cas compliqués et délicats, qui embarrassent ceux même dont la Profession est d'y réfléchir. Nombre d'exceptions aux règles communes, fondées sur l'addition, ou la suppression d'une seule circonstance. En voilà assez pour faire sentir combien il seroit long, difficile et dangereux de vouloir épuiser une si riche matière.

Il est donc indispensable sur tout dans un Essai aussi borné que le mien, d'un côté de s'en tenir pour le coup à cette légère ébauche, de l'autre de réduire pour la suite les règles dont je parle à un petit nombre de principes généraux et incontestables, à quelques règles d'une application facile, commune même à un grand nombre de cas, et s'il se peut à tous les cas importants.

Je vais terminer ces Préliminaires par quelques réflexions qui fixent plus précisément encor la nature et le caractère de la Prudence.

La Prudence ne doit point être confondue avec la Finesse qui selon Mylord Bacon n'est qu'une Prudence gauche, c-à-d. sujette à de fausses vues, en se priquant de quitter les routes battues et comme contraires par l'expérience, et en se jettant au contraire dans les moies inusités; comme un Voyageur s'engage en des sentiers qui mènent à travers champ.

La Finesse me semble l'art des petits moies, et l'Habileté - l'Art des grands.

La Prudence et l'Habileté ne sont pas absolument synonymes. L'une est plus limitée que l'autre. L'Habileté pénétre, agit, surmonte, La Prudence juge sainement de ce qui est à sa portée. Elle peut subsister sans avoir à beaucoup près autant d'étendue. En un mot on peut être prudent dans un cercle très borné de vues et de connoissances. On ne sauroit être habile sans un génie beaucoup plus vaste.

La Ruse approche trop de l'esprit dangereux d'intrigue pour pouvoir s'appeller Prudence. Elle a beaucoup plus de dissimulation, et s'éloigne trop souvent de la Probité. L'art d'un homme rusé consiste fréquemment à tendre des pièges, et à réussir par toute sorte de voies.

L'Artifice est plus compliqué encore; C'est une espèce de machine composée de diverses ruses, et où il entre pour l'ordinaire beaucoup de malice.

La Politique est le genre de Prudence qui résulte d'un plus grand nombre

de combinaisons et qui a pour l'ordinaire en vue les objets et les intérêts les plus importants. C'est rarement, ou du moins ce devroit être rarement une Vertu de la vie privée, quoiqu'en petit il y ait souvent bien des ressorts cachés dans les plans les plus ordinaires de la vie.

Je reviens un moment à la Prudence, pour dire qu'elle peut être naturelle, ou acquise. Naturelle par la bonne trompe de l'esprit disposé à réfléchir et à penser juste. Acquise par l'attention & par la mémoire. Mais pour l'ordinaire participant de l'une et de l'autre, je veux dire, et du naturel et de l'acquis.

Pour ce qui est de l'Imprudence, elle vient tantôt de Stupidité, quelquefois d'un excès de feu mal dirigé. Elle vient aussi souvent de distraction et d'impatience.

Le Stupide n'aperçoit pas, l'Étourdi ne voit qu'en courant; l'Impatient ne se donne ni le tems, ni la peine de l'examen; le Distract ne prend aucune mesure pour fixer son attention; le Paresseux en fait le travail: le Prudent seul, voit, écoute, examine, pèse et ne plaint ni le tems, ni le travail nécessaire.

Peu de gens sont véritablement prudents, et voilà il importe extrêmement de l'être soi même; en avoir de bonne heure les dispositions - comme vous Monsieur le Comte; Mais sur tout de ne croire jamais trop tôt de l'être après pour se passer de conseils, tels que ceux que M. votre digne Gouverneur vous donne.

Au défaut de Directeurs, et dans l'âge où l'on n'en a plus, il faut se faire des Amis après judicieux pour donner de sages conseils, après courageux pour oser nous en donner, après affectionnés pour vouloir le faire. C'est ce qui manque ordinairement aux grands Seigneurs, sur tout à ceux qui ne veulent qu'être flattés, et qui n'aperçoivent point que ceux qui louent jusqu'à leurs vices. C'est n'en avoir point que d'en avoir de ce caractère, ou plutôt c'est avoir des empoisonneurs à gage. Il n'y a d'amis que ceux qui nous rendent de bons offices, et l'on ne peut nous en rendre de plus mauvais, qu'en nous taisant, ou nous déguisant la vérité.

C'est pour l'avoir ignorée, ou pour mieux dire pour n'avoir pu la souffrir, que les Grands font si souvent de grandes fautes, et deviennent incorrigibles sur leurs vices. On n'ose, pour ainsi dire, pas même les relever lorsqu'ils tombent, et c'est une espèce de crime de les empêcher de faire une chute, tel que celui de ce Cavalier Espagnol qui fut menacé de la disgrâce de sa Reine, pour avoir osé lui dégager le pied de l'étrier, dans le tems qu'elle alloit périr entraînée par son cheval. Convenons qu'à cet égard la condition

des Grands est bien plus malheureuse que celle des personnes auxquelles on ose tout dire; puis que tout homme à qui l'on n'ose plus rien dire est perdu, s'il n'a une sagesse exquise en partage.

Observons à cette occasion que la Prudence a divers objets et divers départemens. On trouve rarement ces genres de Prudence rassemblés en un seul homme. L'un a dans un haut degré la Prudence civile, un autre la Prudence religieuse, militaire, ou oconomique. La Providence a semé ces Divers Talens, afin qu'aucun homme ne fût autorisé à présumer de ses forces, en se flatant de pouvoir tout à fait se passer du secours de ses semblables.

Il n'envisager la Prudence que comme une Vertu civile, les hommes ne s'en font pas généralement une idée qui réponde à son importance. Les uns la regardent simplement comme une Qualité, les autres tout au plus comme une Vertu; très peu et trop peu de gens la regardent comme un Devoir.

Cependant c'est non seulement un Devoir, mais un Devoir important. L'imprudence fait peut être autant de ravage que l'injustice; et comme l'on est tenu par les règles de la Justice, d'éviter à son Prochain tout le mal qu'il n'est point obligé de souffrir, cette même Justice veut que nous observions tous les ménagemens que la Prudence dite pour lui épargner cette souffrance.

C'est donc non seulement un Conseil, ou une Maxime d'intérêt qui nous invite à la Prudence, pour ne nous attirer aucun des maux dont l'imprudence est la cause, (telle est l'idée du Vulgaire), mais c'est un précepte de Justice naturelle, et dès là un Devoir indispensable de se faire de la Prudence une étude, pour mettre notre Prochain à couvert des mêmes inconvéniens dont nous souhaitons d'être garantis. Et comme nous n'aurions aucun droit de l'exiger des autres, s'ils n'avoient un droit pareil de l'exiger de nous, il est clair que l'obligation est parfaitement réciproque, et fondée sur l'égalité naturelle.

Ce principe fera sentir quelle est l'illusion, et si j'osais dire la folie de la Grandeur, qui en s'affranchissant des ménagemens, voudroit en être l'éternel objet.

Selon la plupart des Grands, même de ceux qui ne le sont qu'à leurs propres yeux, la Prudence est la Vertu et le Devoir des petits. Ils envisagent ceux-ci comme des vaisseaux fragiles, qui doivent éviter les plus petits chocs dans la crainte de se briser, tandis qu'ils se regardent eux mêmes comme des rochers inébranlables. Mais disons le en passant, qu'est-ce qui montre mieux leur faiblesse et le besoin qu'ils ont de Prudence, que le souci perpétuel ou ils sont de l'imprudence des autres.

Pourquoi

Pourquoi sont-ils si choqués des moindres oublis, et si c'est un sentiment de la Nature, qu'est-ce que cela marque, si ce n'est que l'obligation d'observer tous les ménagemens raisonnables de la Prudence est aussi universel que le sentiment des négligences qui lui sont contraires?

Dans la Nature ce que l'un sent justifié ce que l'autre peut sentir, et dans la Morale, ce que l'on exige suivant ses règles, est une preuve de ce que l'on doit soi-même.

Je ne crains donc pas de rien hasarder en alliant l'obligation d'être prudent à cette Règle divine, Ce que vous voulez que les Hommes vous fassent, faites le leur pareillement, car c'est la Loi et les Prophètes. Cette Loi est dictée aux hommes de tout état, depuis le septuagenaire jusqu'à la houlette. Nul n'en peut être exempt que celui qui ne la comprendrait pas. Le Stupide le seroit par cet endroit beaucoup plutôt que le Prince. Cette Loi exige de chaque homme tout ce qu'il est en état de sentir et de justifier que lui doivent ses semblables.

Je dis tout ce qu'il est en état de sentir, parce que tous les Hommes ne le sentent pas, ou ne le sentent pas également. Chaque devoir et chaque Vertu impose une obligation proportionnée au degré de pénétration dont l'agent est doué pour la sentir. Plus une Vertu demande de délicatesse, moins on a droit de l'attendre des personnes dont la bonté de la naissance, le peu d'éducation, et le souci continuel du besoin ont rendu nécessairement grossières. Les Vertus qui sont telles au premier coup d'oeil, comme la Justice, la Fidélité, la Charité, Vertus simples dans la pratique, et dont l'utilité se fait sentir aux plus idiots, des Vertus de ce genre sont d'une obligation beaucoup plus forte en elle mêmes, et par leur nature, mais enor elles obligent plus universellement tous les hommes, malgré leurs divers degrés de compréhension, parce qu'il est un degré d'intelligence que le Créateur a rendu commun à tous, pour les tenir à une observation réciproque qui leur étoit également nécessaire.

Il n'en est pas de même des Vertus complexes dont l'application à un grand nombre de cas divers résulte d'une combinaison d'Idées dont peu d'hommes sont capables. Telle est la Prudence en une infinité de circonstances. Et il y aura enor ici une distinction à faire. La Prudence aiant divers objets & divers départemens, tous ne présentent pas des idées si complexes et une pratique si difficile. Il résultera de là des obligations diverses pour tous les ordres, ou pour mieux dire, des obligations correspondantes à tous les divers degrés d'intelligence. Plus un homme aura d'esprit, de facilité à réfléchir, d'usage du monde, d'acquis, et d'expérience, plus il aura eu d'éducation et de

Secours

secours, plus aussi on aura droit d'exiger de lui. Ce qui ne serait pas même recommandé à un homme du bas Peuple, nourri dans les bois ou dans le tumulte de la guerre, sera un devoir indispensable pour un homme bien élevé et dont tous les sentimens doivent être délicats. Ce qui ne serait qu'une faute légère pour l'un deviendra pour l'autre une faute impardonnable, et si l'ignorant est tel qu'il ait pu prévoir les suites fâcheuses de son imprudence, il sera justement réputé coupable, et aura les mêmes reproches à se faire, que s'il en avait volontairement couru le risque.

La Prudence est donc un devoir auquel chaque homme est tenu selon le degré de connoissance qui l'en rend plus ou moins capable. De sorte que la mesure d'intelligence de chacun d'eux devient en même tems la mesure de l'obligation à le remplir.

Cette obligation croit donc à mesure proportion de ce que croissent les connoissances, et voilà pourquoi un enfant n'est pas responsable comme un adulte, ni un jeune Homme, comme un Homme fait en qui l'on présume avec raison de l'expérience.

Que si l'on est tenu à la Prudence considérée pour un moment comme la fin, on l'est par là même aux moyens de l'acquies, s'ils étoient en notre pouvoir. Ces moyens sont l'attention, la réflexion, l'étude, les exemples. Tout homme qui a eu à sa disposition de tels secours sans en avoir profité, ne sera donc point excusable en disant, j'étois distrait, je n'ai jamais lu, ces exemples ne m'ont point frappé; parce que c'étoit un devoir d'être attentif, de penser avant d'agir, d'imprimer des exemples instructifs dans sa mémoire, de s'éclairer. Le mal que l'on cause par une ignorance volontaire, ou par une inattention habituelle, est un mal dont on est responsable pour s'être mis dans le cas d'en être la cause. C'est ici un point que l'on ne pèse pas assez garni les hommes, et cela vient sans doute de ce que les fautes dans lesquelles on tombe à cet égard ne sont punies dans la Société, que par la raillerie ou par le mépris. Cependant à l'examiner de près elles ont un côté très sérieux. Un homme distrait remplit une poste importante, et que mal instruit, ou peu attentif, il condamne l'innocent ou absolve le coupable, à coup sur ce n'est pas une bagatelle. Que par l'indiscrétion d'un discours on jette, sans dessein pourtant, la dissension entre deux Amis, on anime deux partis, on fomenté une guerre, la faute n'est rien moins qu'indifférente. Les Hommes ne la jugent pas; mais la Conscience doit en souffrir.

Cette dernière observation me conduit à faire envisager la Prudence comme un devoir plus important à proportion de la grandeur et de l'importance de son objet. La Religion, la Justice,

la Paix seront assurément dans le premier rang. Tout homme qui violera l'une, ou qui altérera l'autre par imprudence se met dans le cas de s'en répondre devant Dieu et souvent même devant les hommes.

Un discours libre et peu mesuré sur quelque point essentiel de la Religion, lorsque (même par inadvertance) on s'exprime de façon à faire juger aux autres qu'on a peu de respect pour les choses saintes, et qu'on invite, pour ainsi dire, par cette conduite, des personnes déjà portées à cette espèce de libertinage, on se rend coupable de la plus haute et de la plus criminelle imprudence.

Lorsque par des termes ambigus sur la conduite, les moeurs et le caractère d'autrui, par quelque raillerie maligne on fait juger à faux de son caractère, on est injuste par son imprudence.

Lorsque par quelque équivoque lascive on risque d'allumer une passion ou de blesser la pureté, on viole l'honnêteté par imprudence.

Les hommes imprudens violent donc des devoirs beaucoup plus importants qu'ils ne s'imaginent selon que le tour et le feu de leur Esprit les y porte: et dans le tems qu'ils se croient à peine imprudens, ils violent fréquemment la Justice, l'honnêteté, et des bienstances essentielles.

Mais que l'on envisage de pareilles fautes dans les Grands, et que l'on en pèse toutes les suites, on sentira que plus les personnes qui les commettent sont éminentes plus leur imprudence est inexécusable. On s'attend pour l'ordinaire à trouver plus sages et plus mesurés ceux qui sont à la tête des autres hommes par leur Génie ou par leur naissance, et lorsqu'on voit commettre quelque imprudence palpable à ceux que l'on regardoit comme les guides du Genre humain, on en est frappé comme d'une espèce de Phénomène qui ternit leur gloire, parce qu'on avoit droit d'en attendre davantage, et que par des fautes considérables ils trompent et démentent, pour ainsi dire, l'attente publique.

Mais ce qui rend cette conduite moins pardonnable, c'est qu'il est peu de fautes pareilles sans de grandes conséquences, et qui interrompent souvent le repos public. Il n'est pas rare dans l'Histoire de voir un Prince envelopper sa Famille, ses Amis, ses Peuples, ses Alliés dans la disgrâce qu'il s'attire par son imprudence.

C'est donc un devoir indispensable que celui de s'étudier à la Prudence et d'en observer les Maximes, sur tout dans les Postes les plus élevés. En général tout homme est obligé de bien régler ses actions à proportion de l'influence que peut avoir sa conduite. Et cela étant qui est ce qui y sera plus tenu que le Prince, que le Magistrat, que le Pasteur de l'Eglise. Regis ad exemplar totus componitur Orbis. Cette Maxime regarde particulièrement les Souverains,

dont l'exemple a tant de pouvoir. Le goût des hommes pour l'imitation est si fort; le plus grand nombre y est si disposé, qu'on peut dire qu'il se conduit sur la foi et sur l'exemple de ceux qu'il regarde comme ses Chefs. La foule a sans cesse les yeux attachés sur eux; elle est prévenue en leur faveur, elle en attend sa fortune; par tout où ils marchent, elle est disposée à les suivre.

Quelle imprudence ne servit ce pas à eux de n'être leurs Guides que pour les perdre. Un Prince ne cause pas seulement la ruine de ses Sujets par de fautes vues de Politique, souvent il les perd en gros par cette voie; mais il les perd en détail par de fautes démarches et par l'exemple d'une vie licentieuse. C'est sans contredit de toutes les imprudences la plus criminelle.

Convenons d'un autre côté que si tous ceux qui occupent les premiers postes de l'Univers, ou de chaque Société s'y conduisoient d'une manière sage, modérée, en un mot avec la Prudence Chrétienne, les Loix, les Juges, les Tribunaux auroient peu de chose à faire pour régler les hommes. Le Monde entier prendroit une face riante, paisible et vertueuse.

La matière qu'on vient de traiter, a dit Monsieur le Juge Seigneur, est très composée, c'est pour cela qu'il faut faire tous ses efforts pour la restreindre. La Prudence est cette Vertu qui nous fait éviter tous les obstacles qui nous écartent de notre but, et qui nous fait choisir tous les moyens qui peuvent nous y conduire. Suivant cette définition il paroît que la Prudence est une Vertu des personnes faites, et que pour posséder cette Vertu il faut déjà avoir bien des connoissances, de l'expérience et de la réflexion. La Prudence dans les jeunes Gens est toute autre chose, elle consiste à être circonspect dans leurs décisions, à être attentifs à ce qu'on leur enseigne, et à ce qu'ils entendent dire, à réfléchir sur les choses qu'ils voient, à profiter du tems pour acquérir des connoissances, et à ne pas se livrer en aveugles à ceux qui recherchent leur amitié, en un mot à ne regarder comme leurs Amis quelle personne que ce soit avant que d'avoir examiné leur caractère et connu qu'il est bon.

Monsieur le Professeur Polier a fait ces réflexions. La Prudence comme Monsieur le Bourcier la remarque se confond souvent avec la Sagesse. Le Livre des Proverbes ouvrage du plus habile des Rois les confond très souvent, il est au moins très difficile de remarquer en quoi il fait consister la différence qu'il y a entre ces deux Vertus. Monsieur le Bourcier la fait avec la Sagesse ordinaire. Mais en marquant les différens traits qui les distinguent, il a dit que la Sagesse est la

science de la spéculation, et la Prudence celle de la pratique, et dans un autre endroit que la première est la science de l'esprit et la Prudence celle des sentimens; ces idées ne me paroissent pas tout à fait justes. La matière est très vaste, et il est difficile de donner que des règles générales.

Ces Vertus ne doivent pas se borner à cette vie, mais s'étendre au delà. La Sagesse consiste à se proposer un but et un but excellent lorsqu'elle a pour but le salut, elle s'appelle Prudence Chrétienne; quand elle a pour but cette vie, on l'appelle Prudence civile.

Le premier caractère de la Prudence, ou la première règle qu'elle suit, et pour objet le but qu'elle se propose, et cette règle consiste à bien examiner le but, en un mot ce qu'on desiré, à s'instruire de la valeur de ce but, de son utilité par rapport à nos besoins, &c. de sa nécessité, c'est à dire de l'influence plus ou moins grande qu'il a sur notre bonheur. La seconde Règle c'est de bien connaître les obstacles qui peuvent nous écarter de notre but, et les moyens qu'il faut employer pour l'obtenir, il faut se faire une idée nette et exacte de la force des uns et des autres de leur rapport avec nos forces, et avec notre situation. Pour ce sujet ne sauroit être épuisé.

Outre ce qu'on a marqué, la Sagesse ou la Prudence recommande une grande attention aux circonstances des tems, des lieux, et des personnes; c'est là une règle de la Prudence active qui nous fait principalement réussir.

Une autre règle, c'est de faire une grande attention non seulement aux circonstances de dehors, mais aussi à celles du dedans, je veux dire aux Talens et aux dispositions que chacun a pour agir.

Il n'est pas difficile de faire voir la raison pourquoi la Prudence est plus importante dans un Grand, dans un Ecclesiastique, dans un Magistrat &c. que dans une personne d'une condition différente, c'est qu'ils ont des objets plus importants à traiter, et qu'ils influent plus sur le bonheur de la Société. C'est pour cela aussi qu'ils ont plus besoin de faire attention aux circonstances de dehors & à celles du dedans. Je tais le reste de Monsieur le Bourcier sur cette matière, avec plaisir.

Qu'on confonde, a dit Monsieur le Bourgeois Maître Seigneur, la Sagesse et la Prudence, je trouve cependant beaucoup de différence entr'elles. La Sagesse regarde les mœurs, et la Prudence la conduite de la vie. Quand nous manquons à la Sagesse nous en sommes responsables à Dieu, et quand nous manquons à la Prudence nous en sommes punis par le mauvais état de nos affaires. Ce qui me fait

Sentiment de M. le Juge Seigneur.

Sentiment de M. le Professeur Polier.

Sentiment de M. le Bourgeois Maître Seigneur.

fait voir cette différence, c'est qu'un homme pourra être sage, sans être prudent et réciproquement. Un homme, par exemple, aura une conduite très réglée, il sera pieux, juste, bienfaisant, mais il dirigera mal ses affaires, il perdra ses biens, et n'aura point, après l'habileté et de précaution pour se pousser dans le monde, il sera sage, mais il manquera de prudence. Un autre au contraire sera très habile à profiter de toutes les circonstances & de toutes les occasions propres à pousser sa fortune, mais ses mœurs seront mal réglées; il manquera de charité, et de pitié; on dira de lui qu'il a beaucoup de prudence; mais qu'il manque de sagesse.

Ce en quoi l'on manque le plus de prudence, c'est dans les discours. Tous les traits que Monsieur le Bourcier en a indiqués portent coup à notre fortune. Il est facile de manquer à ce que la Prudence exige dans ses discours; plus que dans ses actions; parceque les actions excitent plus notre attention et nous font réfléchir. Puis donc que les Discours attirent moins notre attention par eux mêmes, nous devons d'autant plus être sur nos gardes à cet égard. Je ne m'étendrai pas davantage, parceque Monsieur le Bourcier veut traiter cette matière plus au long. Je ferai seulement encoire une remarque. C'est qu'il faut faire une grande attention à ses qualités, à sa capacité, & à ses forces, qu'il faut se connoître bien soi même avant que d'entreprendre quelque chose, ou de se charger de quelque emploi; pour ne pas se déshonorer en l'embrassant, quand on n'a pas des qualités pour le remplir. C'est là une règle importante de la Prudence.

Voici les réflexions de Monsieur le Baron De Caussade. Ce que Monsieur le Bourquemaistre a dit de la difficulté qu'il y a à suivre les règles de la Prudence dans ses discours me rappelle un passage de l'Apôtre St Jacques, si quelqu'un ne pêche point en paroles, c'est un homme parfait, il peut tenir tout son corps en bride. Il est difficile de modérer sa langue, et celui qui en vient à bout, a après de forces sur soi même pour modérer toutes ses passions.

On peut ajouter aux règles de Prudence qu'on a indiquées, celle-ci, C'est de profiter des fautes d'autrui pour n'y pas tomber soi même; il faut réfléchir sur la turpitude de ces fautes, sur les causes qui nous y font tomber, sur les suites fâcheuses qu'elles ont, & sur les désagrémens et les chagrins qu'elles procurent à ceux qui s'y laissent aller. Tout cela nous fait prendre des précautions pour les éviter. Feliciter sapit qui alitero periculo sapit.

La Prudence, a dit Monsieur Du Lignon, consiste à réfléchir sur toutes ses actions, à les comparer avec les différens buts que nous nous proposons.

proposons, pour voir si elles peuvent nous y conduire, et nous y faire réussir; ou si elles nous en éloignent. Si par exemple que nous en ferons, nous trouvons qu'elles sont propres à nos dessein, nous devons les entreprendre; si au contraire, nous remarquons qu'elles y sont opposées ou simplement qu'elles y sont indifférentes, nous devons les abandonner. C'est là une règle générale de la Prudence, tant pour ce qui regarde les affaires de ce monde, que pour ce qui se rapporte au salut. Sans cet examen il est impossible que nous ne faisons de fautes. Des remarques qui nous éloignent de notre but, et qui nous ne négligions de profiter des plusieurs circonstances favorables et qui nous auroient beaucoup servi pour nous procurer un succès heureux.

LXIII Assemblée

Du 29^e Aout 1744, à laquelle se sont rencontrés Messieurs De Bouhat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourquemaistre, Polier Professeur, Baron De Caussade, Du Lignon.

Messieurs. Vous vous occupâtes Samedi dernier à parler de la Prudence. Monsieur le Bourcier dans son discours sur cette matière, pour déterminer l'idée de la Prudence la compara avec la Sagesse, et en marqua les principales différences. Suivant lui la Sagesse est la Science du but, et la Prudence la Science des moyens. La première s'acquiert par l'étude, et l'autre par l'attention & par l'expérience journalière.

Après avoir déterminé la différence de ces deux Vertus, il les définît de cette manière. La Sagesse est la Science qui par les principes du Juste nous apprend à régler nos vues, nos sentimens et nos mœurs. La Prudence est l'art de discerner les moyens qui peuvent nous conduire à notre but, en éloignant les obstacles qui pourroient s'y opposer.

Il distingue ensuite la Prudence de plusieurs autres Qualités - visées lesquelles on la confond quelquefois dans le langage ordinaire. On voit qu'il montre l'idée qu'il attache à chacune.

L'homme prudent examine, écoute, pèse avec soin toutes ses démarches, et il ne plaint dans cette étude, ni le tems, ni la peine. - Quelque capacité qu'il ait acquise, il reçoit les conseils avec plaisir et il en profite. C'est là un avantage dont les Grands sont privés pour l'ordinaire; personne n'osant leur dire la vérité, ni leur donner des conseils.

conseils

Sentimens de Mr le Baron De Caussade.

Page III. 2.

Sentimens de Mr Du Lignon.

conseils utiles, à moins qu'ils ne choisissent une personne de mérite, qu'ils ne se laissent par leurs bienfaits et par leurs bonnes manières, et qu'ils ne s'attachent à leur parler à cœur ouvert en profitant des conseils qu'ils en recevront. Sans ce secours, il leur sera impossible de tout voir et de tout connaître, et ils ne pourront éviter de faire de grandes fautes dans leur conduite & dans leurs entreprises.

La Prudence nous rendant attentif à tous nos devoirs, à toutes nos démarches, et nous portant à choisir tous les moyens qui peuvent nous conduire au bonheur, chacun sent qu'il est obligé d'acquiescer aux conseils de la Prudence. Mais les Grands y sont plus obligés que les autres, parce qu'ils ont un plus grand nombre de vues, et de projets à remplir, que les fautes qu'ils font paroissent plus grandes, et qu'elles frappent davantage ceux qui en sont les objets: d'ailleurs on les excuse moins, parce qu'on se persuade qu'ils doivent avoir plus de lumières et plus d'expérience par les soins qu'on a pris de les former, et qu'ils doivent mieux connoître l'importance et le prix des choses, que le commun des hommes qui n'a pas tous ces secours.

Vous m'avez dit, Monsieur le Juge, que la Prudence des jeunes gens consiste à être irresponsables dans leurs décisions, à être attentifs aux conseils qu'on leur donne et aux choses qu'on leur enseigne, à y réfléchir, et à faire usage dans leur conduite de ce qu'ils apprennent.

Vous m'avez dit, Monsieur Polier, que la Prudence demande que nous fassions attention aux circonstances des temps, des lieux et des personnes, que c'est là ordinairement ce qui nous fait réussir. Quelle demande oner que nous connoissions nos Talens, et les dispositions que nous avons pour entreprendre telle ou telle chose, avant que de nous y attacher. Enfin que la véritable Prudence doit toujours avoir en vue le salut.

Vous avez remarqué, Monsieur le Bourguemaître, que la Prudence et la Sagesse étoient deux Vertus très distinctes, que la Prudence regarde particulièrement la conduite de la vie; qu'elle demande que nous connoissions nos qualités et notre capacité, pour ne pas nous déshonorer en entreprenant des choses que nous ne pouvons pas exécuter.

Une grande règle de Prudence, m'avez vous dit, Monsieur DeCaupade, c'est de profiter des fautes d'autrui pour n'y pas tomber soi-même. Felicitas sapit, qui alieno periculo sapit.

Et vous Monsieur DuLignon, vous m'avez dit que la Prudence consiste à réfléchir sur toutes les actions, à les comparer avec les biens différens que nous avons, à voir si elles nous y conduisent, ou si elles nous en éloignent, et suivant que nous déciderons quelles y sont propres ou non

à les suivre dans notre conduite, à les faire, ou à les abandonner.

Ornément ensuite de ces Discours du Spectateur, ce sont le XLII et le XLVIII du Tome II. Le premier de ces Discours traite du bon naturel considéré comme une Qualité de Tempérament, et il montre les avantages qu'une telle Qualité procure à celui qui la possède, est de prévaloir sur tout le monde, en sa faveur, et de disposer les Hommes à lui nuire, si bien et à l'aimer. Le second Discours traite du bon naturel considéré comme une Qualité Morale: en à dire comme une Qualité que nous avons approuvée et que nous nous sommes procurée par nos soins, et par notre application, et il la définit en disant que c'est un penchant à faire du bien. La première de ces qualités ne donne aucun mérite réel à celui qui la possède, parce qu'il n'a rien contribué à se la procurer, la seconde au contraire étant un effet de notre travail, fonde notre mérite et nous rend dignes d'être approuvés de Dieu et d'avoir part à ses récompenses: afin qu'on ne s'imagine pas mal à propos qu'on a cette dernière qualité, l'Auteur donne quelques règles par lesquelles on peut les distinguer exactement l'une de l'autre. Voici les réflexions sur ces deux qualités ce Discours a donné lieu.

Ces deux Discours, a dit Monsieur le Lieutenant Ballival DeBochet, sont deux pièces admirables, mais le premier sans le second seroit incomplet, le second ajoute ce qui manquait au premier.

Le 1^{er} Discours montre les avantages d'un bon Naturel. Le plus considérable est de donner à celui qui a ce bon Naturel un extérieur et des dehors qui gagnent le cœur. L'extérieur découvre, si ce n'est pas toujours, du moins pour l'ordinaire, à ceux qui savent réfléchir les sentimens dont nous sommes pénétrés, et dès qu'ils découvrent en nous des sentimens d'humanité, ils sont portés à nous aimer par cette réflexion, c'est que nous exerçons envers eux ces sentimens dont nous sommes pénétrés, s'ils viennent à en avoir besoin.

C'est là un très grand avantage pour une personne qui entre dans le monde, que cette prévention qu'on y prend en sa faveur. Les premières impressions qu'on y donne de soi sont durables, et il est difficile de les changer. Mais afin que l'impression que notre extérieur, nos Discours et nos manières nous gagnent ainsi les cœurs, il faut que tout cela ne soit que l'expression des sentimens de notre cœur. Celui qui n'a pas les sentimens qui produisent cet extérieur prévenant, doit tâcher par conséquent à l'imiter.

Ces Discours qu'ils ne soient pas poussés continement après des principes pour nous entraîner, et pour nous porter à faire tous nos efforts pour faire naître dans notre Âme ces sentimens d'humanité.

à M^r le Juge
Seigneur.

à M^r le Professeur
Polier.

à M^r le Bourguem^{re}
maître Seigneur.

à M^r le Baron De
Caupade.

à M^r DuLignon.

Les Discours XLII et
XLVIII du Spectateur
qui traitent du bon
naturel, sups de la
Conférence.

Sentiment de M^r le
Lieutenant Ballival
DeBochet.

de bienveillance; et de compassion qui sont si conformes à notre nature; et qui sont si propres à entretenir l'union parmi les hommes.

Entraînés par ces beaux traits de un Discours, j'ai été particulièrement frappé de cette pensée, que la Justice rigide et exacte convient à Dieu seul, parce qu'il n'a rien à se pardonner, au lieu que le support et le pardon réciproques conviennent aux hommes, parce qu'ils nous tombons dans plusieurs fautes les uns à l'égard des autres. Il faut donc se garder avec horreur tous les sentimens d'orgueil, de vengeance &c. qui ne nous conviennent pas, ni à la Société dont nous sommes Membres, et qui nous transforment en une espèce d'êtres bien différens de celle qui nous est propre.

Le second Discours montre si bien, à quoi on doit appliquer un bon Naturel, sur tout à l'emploi des œuvres de charité envers les misérables, qu'on ne peut le lire sans se sentir ému, sans sentir naître au dedans de soi un ardent desir, d'éprouver des pareils sentimens. Les divers traits que l'Auteur a cités du Livre de Job sont admirables et bien propres à faire une vive impression sur le cœur.

Je ne m'attacherais qu'à ce que l'Auteur a dit sur la charité, c'est la remarque de Monsieur Du Lignon que je rapporte. Il faut avouer que les misérables ne sont pas secourus comme ils le devraient et comme ils pourroient l'être; cela vient de ce que les Riches donnent trop à leurs plaisirs, à leur luxe, & à d'autres passions. Ils ne pensent pas qu'ils sont tout ce qu'ils sont en état de faire, car si chaudi de ceux qui ont du bien, voudroient retrancher de sa dépense. De certaines choses inutiles, quelques parties de plaisir, quelques colifichets, ou d'autres bagatelles de cette nature, qui ne sont nullement nécessaires, cela, si on le donnoit en charité suffiroit, et seroit même plus que suffisant pour soulager abondamment les besoins des misérables. Savoir que si on avoit de la Religion, de la charité, de l'humanité, on devroit prendre ce parti, cependant on ne le fait pas; c'est aussi ce qui fait la honte des Riches, et ce dont ils rendront compte.

Le second Discours du Spectateur, a dit Monsieur le Baron de Caussade, qui a rapporté à la charité, est d'une grande beauté, il seroit à souhaiter qu'il fit impression sur tous ceux qui le lisent. Une précaution que les Magistrats, les Souverains pourroient prendre, c'est de mettre plus d'ordre dans la Société qu'il n'y en a, afin de faire que tous les faibles et les paresseux fussent employés; on feroit alors la charité avec plus de plaisir, quand on sauroit que ce qu'on donne est bien employé, et qu'il est distribué uniquement à ceux qui en ont un véritable besoin. Rien ne fait plus remem-

Sentiment de M.
Du Lignon.

Sentiment de M.
le Baron de Caussade.

à la Divinité que la charité. Mademoiselle Wapenaar étoit un bel exemple de charité.

L'Auteur, a dit Monsieur le Professeur Polier, envisage le bon sentiment de M. le Professeur Polier. Naturel sous deux faces, ou comme une suite du Tempérament, ou comme une qualité acquise. Le bon Tempérament ne dépend pas de nous, mais on peut acquiescer un bon Naturel par l'exercice, et cet exercice est et notre puissance. un bon moyen pour cela, c'est de se dépouiller de l'amour propre toujours excessif, et de l'orgueil, qui se nous fait penser qu'on nous, ou qui nous place toujours beaucoup au dessus des autres, et par là nous empêche d'être sensibles à leurs besoins, ou de les sentir comme il faut. Un bon moyen encore pour acquiescer de la douceur, c'est d'avoir de l'humilité, je veux dire, des sentimens modestes des ses qualités et de ses vertus, et un sentiment vif de ses défauts, cela nous engagera à rendre justice au mérite des autres, à excuser leurs faiblesses, à supporter leurs défauts et à pardonner aisément les fautes qu'ils peuvent commettre. Le sentiment de nos besoins et de nos fautes nous rendra compatissans aux besoins et aux fautes de nos Frères. Enfin un bon moyen d'acquiescer cette bienveillance universelle, c'est de nous rappeler souvent la grande charité de Jesus Christ, qui la porta à s'abaisser, et à revêtir les infirmités humaines pour nous faire du bien, qui la engage à s'exposer au mépris, à la honte, et à la mort même pour nous procurer le salut.

LXIV Assemblée

Du 12^e 7^{bre} 1744. Présens Messieurs De Rochat Lieutenant Ballival, Seigneux Bourgeois, Seigneux Juge, Du Lignon.

On n'a rien lu aujourd'hui, parce que la Société étoit trop peu nombreuse.

LXV Assemblée

Du 26^e 7^{bre} 1744. Présens Messieurs De Rochat Lieutenant Ballival, Seigneux Bourgeois, Polier Professeur, Du Lignon, Seigneux

Raison engagée à la recherche de la Vérité : la Vérité conduit au bonheur. Pour être véritablement heureux, il faut que notre bonheur soit un état dont la durée égale celle de notre existence.

L'erreur n'étant que la supposition de ce qui n'est pas, le vrai bonheur ne peut donc dépendre que de la connaissance, de l'amour et de la pratique constante de la Vérité, et l'homme n'est malheureux que par son ignorance et par la corruption de son cœur, qui le rendent peu sensible à la Vérité.

L'Imagination est non seulement une Faculté passive, propre à recevoir les impressions, que les objets extérieurs font sur elle, et que la Mémoire conserve; mais elle est enior une Faculté active, et créatrice par les combinaisons qu'elle fait de nos différentes idées. Ces idées, ont ou devraient avoir le vrai pour objet et pour base. C'est d'elles et de ce que nous faisons en conséquence que dépend notre bonheur ou notre malheur.

La Faculté de rappeler promptement les idées fait la vivacité de l'Imagination; celle de les rappeler en grand nombre fait son étendue; son aptitude à les approfondir fait sa force; sa Capacité de les assortir d'une manière qui surprenne et qui frappe agréablement en fait la beauté; le Sublime et le Pathétique marquent son élévation; et on apercevant nettement dans ses combinaisons les rapports et les différences, elle ajoute la justesse à la solidité.

Le Jugement se mêle avec l'Imagination lorsqu'il s'agit des rapports qu'ont entr'elles, les idées qu'elle cherche à combiner.

L'Imagination est donc parmi les Facultés de l'Âme, une des premières Causes et souvent la plus efficace de nos actions, et du bonheur ou du malheur qui en résultent; puisqu'elle fournit les idées à l'Esprit, et qu'il est évident qu'aucun Être intelligent n'agit sans avoir auparavant des idées de ce qu'il veut entreprendre.

Ces Principes nous conduisent à établir deux grandes Vérités. L'une, que selon l'intention du Créateur l'Imagination devrait opérer le bonheur de l'Homme; L'autre que l'Homme pervertit souvent l'usage qu'il en doit faire.

Dieu a placé l'Homme au milieu d'un nombre infini d'objets utiles et agréables, dont il lui a accordé l'usage. C'est un Être moral capable de bonheur et de misère, non seulement pour le tems, mais pour l'éternité. Ses Attributs supposent nécessairement des relations et des devoirs, dont Dieu, l'Homme lui-même et les autres créatures, sont les objets.

La Bonté de Dieu eût été en quelque sorte imparfaite, si en nous permettant l'usage des choses qui nous environnent, il nous avoit refusé le

moyen de connoître leur nature et leurs effets relatifs à nos besoins, si en nous assujettissant à des Loix et à des Devoirs, il ne nous avoit pas donné le pouvoir de nous en instruire; l'Imagination cette Faculté intelligente, sert aux vues de l'Être Suprême, qui tendent à notre bonheur, et nous met à portée de rendre ce bonheur durable. C'est par elle que nous acquérons des idées justes et nettes des Êtres physiques, et que nous parvenons à celle des Êtres moraux. Cette Faculté n'ayant été donnée à l'Homme que pour son bien être, et étant parfaitement proportionnée à cette fin, elle ne devoit pas manquer à opérer le bonheur de l'Homme. Pour connoître combien elle y a contribué réellement, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les effets prodigieux que l'Imagination de l'Homme, malgré la rude atteinte que lui a donné le péché originel, a produit pour l'avancement de sa propre félicité, pour celle du genre humain en général, et des Sociétés particulières.

Quels trésors l'Homme n'a-t-il pas tiré du fond inépuisable de son Imagination, pour les nécessités, les commodités et les agréments de la vie? Ne devons nous pas à sa fécondité les Arts et les Sciences mécaniques, ces inventions heureuses qui imparfaites à la vérité dans leur origine, vu les bornes étroites de l'esprit humain, et celles des capacités particulières ont acquis d'un siècle à l'autre plus de perfection, mais toujours en vertu des nouvelles idées que l'Imagination a enfanté successivement? En donnant une forme à l'Art, en l'assujettissant à des principes sûrs, elle a su rendre général à tous les Hommes, ce qui n'étant que la production des lumières et de l'habileté de l'inventeur, étoit restreint pour ainsi dire à lui seul. N'est ce pas multiplier les Talens, n'est ce pas en donner même que de prouver la faulxité de n'en acquiescer?

L'Homme dépendant de celui qui lui a donné l'être, l'Homme Citoyen du Monde, et membre de la Société civile dans laquelle il vit, l'Homme comptable à lui-même, que ne doit il pas à l'Imagination éclairée et bienfaisante? Après avoir par la vivacité de ses idées peint en son Âme le Beau, le Bon et le Vrai, elle lui en inspire l'amour, en lui présentant les idées du plaisir et de l'utilité qui en sont inséparables. Par l'abondance et la variété des idées qu'elle offre à l'Esprit, elle fournit l'objet de toutes ses opérations. Tout le savoir dont il se pique tant, tous les Systèmes que ses veilles laborieuses ont fait éclore, toutes ses pensées, sont elles autre chose qu'un tissu d'idées et de combinaisons que l'Imagination en fait? Ne sommes nous pas redevables des effets à la cause qui

Division

I. Partie

qui les a produits ? C'est donc à cette Faculté intelligente que le Théologien doit la force victorieuse de ses raisonnemens, le Philosophe la profondeur de ses recherches, le Politique la Sagesse de ses Démarches. Le Juriconsulte y voit ces figures hardies qui touchent et captivent le cœur. Le Médecin y voit les pronostics judicieux qui confirment ses expériences. Quels sont les fruits que le Genre humain a recueillis de tant de différens Talens ? La Santé trouve des moyens pour se conserver, et des ressources contre les maux qui l'attaquent. La Justice et l'Innocence sont défendues contre la chicane, la supériorité du crédit et l'injustice. La Paix et l'Harmonie règnent dans l'Etat, l'ordre et la tranquillité y sont établis. A l'abri des Loix salutaires, nous jouissons de tant de biens que la main prodigue de l'Étuteur de la nature a répandus de toutes parts. La Vérité, ces grands préceptes pour régler notre conduite, et pour prouver dès cette vie le souverain bien à qui les Sages goûter, sont développés à nos yeux; nous avons des guides éclairés et sûrs qui nous conduisent à une heureuse immortalité.

Quelles ressources l'Homme ne trouve-t-il pas dans son Imagination pour toutes les Sciences purement spéculatives. Sans elle il aurait été impossible de faire tant de progrès dans les Sciences même les plus sublimes et les plus abstraites. C'est elle qui invente, qui fait découvrir à l'esprit de nouvelles idées, qui aide à l'entendement à pénétrer dans les obscurités les plus épaisses, à influer avec force, et à convaincre avec efficacité. C'est par elle que les PASCALS, les DESCARTES, les MALLEBRANCHES, les BARONS, et les LOCKES ont trouvé dans le feu, dans la fertilité, dans la variété de leur Imagination, de quoi embellir les notions les plus abstraites.

L'Imagination que n'a-t-elle pas inventé pour délasser l'esprit de ses occupations sérieuses, des chagrins et des peines inséparables de cette vie ?

Que d'agrémens, que de douceurs l'Imagination ne répand-elle pas dans l'intérieur de notre Âme par sa facilité merveilleuse à former des idées, et par son activité infatigable. Toujours avec nous mêmes elle ne nous abandonne pas dans les solitudes les plus affreuses, elle en fait disparaître l'horreur par des illusions qui nous attachent, qui nous charment, et qui dissipent nos peines; elle donne de nouveaux apaisemens à nos plaisirs, par la manière dont elle nous les fait envisager: elle les prévient même, et nous les fait goûter d'avance. Par la force de ses charmes, elle produit en nous des sentimens plus vifs que ne nous en inspirent les objets réels; elle les dégage des auspices qui en diminuent le prix. Dans nos revers les plus imprévus elle adoucit nos maux par la comparaison qu'elle nous fait faire avec d'autres plus considérables que

que nous pourrions souffrir, et dont nous sommes exemts. Elle anime et entretient notre fermeté, par les ressources qu'elle suggère; et ne craignant point de nous séduire dans la vue d'affaiblir nos malheurs, elle se déguise à nous sous le voile flatteur de l'espérance. L'âme dis-je ? Même dans ces tems nécessaire pour le repos, dans ce tems où l'Âme en quelque sorte endormie par l'inaction du corps, semble ne pouvoir agir, elle sait par les illusions d'un songe agréable, faire disparaître, au moins pour quelques momens, les idées tristes d'un chagrin réel.

À ne considérer que les avantages dont nous sommes redevables à l'Imagination, qui ne croiroit qu'elle est un de ces dons précieux qui honorent en quelque sorte le bienfaiteur, parcequ'ils assurent la folie de celui qui les reçoit ? Idées flatteuses disparaissez ! Telle eût été notre destinée si le premier homme libre de faire le bien par une suite de sa nature intelligente, ne se fut pas déterminé au mal par l'abus qu'il a fait de cette Faculté qui lui est devenue si fatale, je veux dire de sa Liberté. Coupables de son crime, nous participons à sa punition. Aveugles dans nos vues, injustes dans nos desirs, peu judicieux dans la combinaison des avantages que nous trouverions à suivre nos devoirs; trop peu pénétrans pour découvrir le péril que nous courons à nous en écarter, c'est toujours l'Imagination qui nous égare, et qui nous fait employer pour servir à l'erreur, les Facultés mêmes qui devraient nous en garantir. Mais laissant à la Théologie, le soin de marquer les causes et les suites de notre corruption, bornons nous à représenter les divers effets que produit une Imagination peu réglée, et les maux qui en sont la suite inévitable.

Telles que des sources vives et claires dans leur origine, perdent leur pureté à mesure qu'elles reçoivent des eaux bourbeuses dans leur cours, telle l'Imagination pure dans son principe perd successivement, par les nuages qui l'obscurcissent, cette clarté, sans laquelle elle est nécessairement variable et confuse. Les passions en profitent; elles se dévelopent avec plus de facilité; elles acquièrent plus de force, et entretiennent et augmentent le dérèglement de l'Imagination.

Les tendres fibres du cerveau de l'enfant à peine formé sont déjà ébranlés par l'impétuosité des sentimens et des passions que lui communique l'Imagination de la Mère qui le porte dans son sein. * Confie au sein des Femmes il reçoit les impressions de toutes leurs faiblesses. Le venin des passions jugés lui est communiqué dans la suite de son éducation. Avance-t-il en âge, mille objets dangereux l'entourent et l'obéissent en quelque sorte. Le voile de l'horreur, la séduction du mauvais exemple, l'empire tyrannique de l'opinion, tout concourt à entretenir son Imagination dans un dé-

* Voir la Recherche de la Vérité du P. Mallebranche. Liv. II.

l'ordre dont elle n'est que trop susceptible. Comment résisteroit-elle à tant d'ennemis domestiques et étrangers ?

Sans une Raison supérieure, que la plupart des Hommes n'ont pas le courage de consulter, parce qu'il en coûte trop de sacrifices, le Cœur est toujours plein d'une inquiétude inhérente à sa nature, de sorte qu'il n'est jamais content de l'état dans lequel il se trouve.

C'est cette inquiétude qui donne perpétuellement la torture à son Imagination, qui lui fait tant prendre l'espoir, qui lui inspire tant de crainte et d'espérance, et lui fait enfanter tant de projets chimériques, qui achèvent de troubler le repos de sa vie, et souvent interrompent celui de tous ceux qui sont en commerce avec lui.

Auteur de tous ses maux, l'Homme ne doit en accuser que son Imagination. Les maux les plus dangereux sont ceux dont on se défie le moins, parce qu'ils se présentent sous les apparences du bien : ces apparences ne viennent point des choses mêmes, mais de la manière dont on les envisage : ces idées fautes et arbitraires naissent des idées primitives qu'occasionnent les Sens. Quelles sources d'erreur pour qui-conque ne s'applique pas à démêler le vrai de ce qui lui est étranger ? L'Âme trompée par rapport aux impressions qu'elle reçoit se trompe à son tour dans ses opérations. Comment pourroit-elle faire des comparaisons exactes d'idées qui ne sont pas telles en elles mêmes ? Comment tirer des conséquences justes et utiles, si les principes sont faux ? L'erreur primitive se répand sur tout ce qui en résulte. L'Imagination qui en est imbuée déguise à l'Âme le vrai, d'où dépend sa félicité essentielle ; elle jette sur le présent un faux éclat qui détourne les yeux d'un avenir, seul digne de nos attentions, les plus sérieuses.

C'est en conséquence des fausses idées que nous formons des choses que l'Imagination impose aux hommes hardis et téméraires en diminuant dans leur esprit les dangers et les maux qui les menacent, et au contraire elle sert, si je puis parler ainsi, de microscope aux Âmes faibles et timides, en grossissant les objets à leurs yeux, pour augmenter leurs inquiétudes et leurs peines.

La présomption et la défiance quels obstacles rapposent-elles pas aux hommes dans la recherche du bonheur ? Ne sont-ce pas deux écueils ou le plus souvent leur félicité fait naufrage ? À qui s'en proposent-ils qu'aux fausses idées qu'ils ont deux mêmes, et de ceux qui seroient propres à consourir à leur bonheur ?

Qu'y a-t-il de plus commun que ces Imaginations délicates que tout blepe, que tout inquiète, que tout incommode ?

À quel point l'Âme n'est-elle pas agitée par une Imagination qui

croise dans l'avenir ? Ses suggestions incertaines que de fautes mesures ne lui font-elles pas prendre ? Que de remords, que de repentins, pour ne pas dire des maux plus essentiels, ne lui causent-elles pas, soit qu'elles y excitent la confiance ou la défiance, l'espoir ou la crainte, soit que des évènements qui n'arriveront point, ou la flattent, ou l'inquiètent ?

Les noirs soupçons, la jalousie avec toutes ses horreurs, que l'Imagination entretient dans l'Âme, en forgeant des monstres qui l'irritent et l'épouvantent, de combien de fiel et d'amertume ne labrouent-ils pas ? À quelles fureurs, à quels excès ne la portent-ils point ?

La vanité ridicule de paroître ce qu'on n'est pas, autre effet d'une Imagination égarée, combien de dérangemens, de honte et de regret ne cause-t-elle pas aux particuliers et dans les familles ?

On est souvent malade, parce qu'on croit l'être : on le devient par les soins outrés et indiscrets qu'on prend pour prévenir un mal qui ne viendrait pas. C'est le propre d'une Imagination forte et agitée de produire le mal qu'elle craint*. Je ne trouve pas étrange, dit Montagne, que l'Imagination donne la fièvre et la mort à ceux qui la laissent faire. Nous, nous tremblons, nous palissons et rougissons aux secousses de notre Imagination, et renversés dans la plume, nous sentons notre corps agité à leur branle, quelquefois jusqu'à en expirer.

Ignorance, erreur, abus de Raison et de liberté, desir d'être heureux sans pouvoir démêler qu'avec peine la vraie route pour parvenir au bonheur : desir toujours actif par soi même, et mis enior dans une nouvelle agitation par les passions, souvent même par des passions contraires ; Tel est le portrait fidèle des divers égaremens de l'Imagination ! Telle est la source de nos vices et de notre misère !

Par quelle fatalité faut-il que l'Homme soit son plus grand ennemi ? Imagination, c'est à vous qu'il doit ce malheur. Principal organe comme vous êtes de son amour propre déréglé, non contente de l'avoir rendu irréconciliable avec lui même, vous l'initiez enior à devenir ennemi des autres hommes. Triste vérité ! qui ne justifie que trop la pensée d'un Moderne célèbre* qui dit que l'état de l'Homme est une guerre universelle de tous contre tous.

Voiez cet Ambitieux, que ses idées trop vastes emportent dans sa course impétueuse, et l'éloignent même du but qu'il se propose. Est-il rien de sacré qui l'arrête ? La Vertu, la Justice, si elle s'oppose à ses vœux, est immolée.

Le Conquérant, qui après avoir rempli la Terre de sang et de carnage, après l'avoir subjuguée, soupire après d'autres Mondes.

* Hortis Imaginatio generat casum.

Le Courtisan fier de sa naissance, de sa faveur, ou de ses emplois, se croit en droit d'abaissier ses parents et d'opprimer ses inférieurs.

Le Particulier dans une condition moins élevée, dénué de titres et d'emplois, n'oublie rien pour reparer par l'artifice et l'impudence, l'obscurité de son état. L'éclat du vrai mérite, qui à ses yeux est un obstacle à ses vues audacieuses, le blesse: il a recours aux recherches les plus obtinées pour le ternir; et s'il ne découvre rien qui puisse satisfaire sa malignité en le déshonorant, il ne rougit pas d'employer jusques à la calomnie.

Cet Homme d'esprit trouve dans les ressources de son amour propre de quoi s'arrogier intérieurement une supériorité sur ses rivaux; peu assuré de celles qui seules devoient mettre le prix, à son mérite personnel et à ses talents, il les cherche dans les défauts de ceux qui courent la même carrière. Critique injuste, il croit n'être que Critique éclairé: il attribue à ses lumières qu'il veut faire passer pour plus étendues qu'elles ne sont, la sévérité de ses jugemens, qui dans le fond n'est que l'effet de son envie et de sa jalousie qu'il se déguise à lui-même.

Vain comme le desir immodéré de la gloire, égare les Hommes enivrés par les fausses idées que leur présente leur Imagination.

On ne finiroit point si on entreprenoit le dénombrement de tous les maux que les Hommes se font réciproquement, animés par tant d'autres passions qui échauffent l'Imagination, et qu'elle enflamme à son tour par ses dangereux artifices.

Une association bizarre des idées les plus opposées entr'elles et les plus contraires à la nature, n'est pas moins commune parmi les Hommes, ni moins pernicieuse par ses effets. De là naissent les antipathies qui passent pour naturelles; ces opinions extravagantes qui ont causé tant de désordre dans tous les états de la vie; cette phrénésie qui inspire le faux point d'honneur, et qui pour vanger un affront, dont la honte, dans l'exacte Raison, ne retombe que sur celui qui offense, force à risquer une vie dont on est comptable à sa Famille et à sa Patrie.

Cherchons encor dans cette union bizarre des idées, les causes des noirceurs, des injustices, des cruautés qui inspirent le faux Zèle, la superstition, le fanatisme, à l'abri d'un principe respectable que leur rage déshonore.

À quel point les Hommes esclaves de leurs passions, en opposant l'Imagination à l'Imagination même, n'abusent-ils pas de tout ce qu'elle a jamais inventé de plus utile, de plus salutaire et de plus louable.

Que des idées, que des vues funestes, les Arts et les Sciences n'ont elles pas fourni aux Pirans et aux fourbes.

Les

Les Combinaisons chimériques des idées abstraites, quelle confusion n'ont elles pas fait naître dans la Philosophie et dans la Religion?

L'entêtement, l'orgueil et l'intérêt ont fait de la Théologie une source inépuisable de disputes, de veuveurs, de divisions et de haine implacable.

Les Commentateurs des Loix en répandant une obscurité impénétrable sur les principes les plus évidens du Droit, de l'équité et de la Justice, ont indigné aux prévaricateurs, dans les Loix mêmes le prétexte pour envahir le bien d'autrui.

La Politique est un instrument fatal entre les mains des ambitieux, pour tromper, pour subjuguier, pour tyranniser les Hommes, - pour causer et pour entretenir les guerres les plus cruelles.

Quels sujets n'a-t-on pas de se récrier contre les secrets des Empiriques si funestes à la crédulité?

Dans la Chaire l'Éloquence est devenue un jeu de l'esprit pour flater des oreilles plus délicates que doules aux vérités touchantes de l'Évangile.

Dans le Barreau elle tend des pièges dangereux à l'intégrité des Juges. La Poésie autrefois le langage des Dieux attaque dans ses Satyres les réputations les plus éclatantes, et ne respirant d'ailleurs que l'amour sensuel, elle gâte les esprits et séduit l'innocence des Coeurs.

Les Hommes font-ils un meilleur usage de ce que l'Imagination industrielle a produit pour les commodités et les agrémens de la vie? Qu'on en juge par les raffinemens sur tous les plaisirs qui flotent les Sens, par le faste et le luxe qu'on a porté aux derniers excès.

Le nécessaire, l'aurea mediocritas doit être considérée comme un état d'innocence et de bonheur: la Raison peut la fixer; - mais notre Imagination inquiète se rend nécessaire, ce qui n'est que superflu. Le superflu peut-il avoir des bornes? Nouveaux besoins! nouvelle source de malheurs!

Que dirons nous des efforts que fait notre Imagination pour nous amuser par ses illusions agréables qu'on nous vante tant? Elle nous les fait payer bien cher. Ne dirait-on pas, que si par ses charmes, quelquefois elle endort nos peines, ce n'est que pour mieux nous faire sentir, à notre reveil, leur amertume, et leur violence, et les augmenter souvent par de nouvelles inquiétudes.

Ces illusions chimériques qui flotent l'Âme ont besoin de la solitude ou de l'obscurité de la nuit, pour qu'elle n'en détourne pas son attention; encor sont-elles souvent effacées par la moindre idée qui vient à la traverse; preuve évidente, que ce plaisir idéal

Idéal touche peu l'Âme, et qu'il ne fait que l'affliger. Il n'en est pas de même des idées qui l'inquiètent et qui la persécutent, de ces idées qui sont occasionnées par une infinité de causes étrangères, par des besoins et des nécessités qui pressent, par des craintes fondées et par des espérances douteuses. Ces idées s'emparent de notre Imagination avec tant de ténacité, que ni la pompe des plus brillans spectacles, ni les charmes de tous les autres plaisirs enier plus séduisants qui nous sont offerts, ni les conversations les plus gaies, ni les conseils les plus sages, ni notre propre Raison quelque effort qu'elle fasse, ne sauroient les chasser de notre Âme. Tant il est vrai, que le passage de la tristesse à la joie est bien plus difficile, que ne l'est le retour d'un sentiment agréable après une vive douleur!

Il faut que nous recherchions ces plaisirs imaginaires propres à nous dissiper. Il faut une grande contention d'esprit pour les entretenir. Les idées fausses nous cherchent et nous trouvent malgré nous pour nous accabler.

Lorsqu'on réfléchit sur toutes ces imperfections de la nature humaine, sur tous ces égaremens de l'Imagination, sur toutes les causes physiques et morales qui les produisent, et qui portent cette Faculté de l'Âme à s'écarter sans cesse des voies de la Vérité, qui sont en même tems celles du bonheur.

Que chacun examine ce qui s'est passé, et ce qui se passe dans sa propre Imagination; que ceux qui connoissent le mieux l'Esprit humain et la valeur des choses du monde, comparant tous les différens effets que leur Imagination a produit depuis qu'ils existent, et qu'elle produit tous les jours; qu'ils jugent et que l'évidence les détermine!

Tous les maux qu'il y a eu et qu'il y aura jamais dans le monde, ne viennent que du vice, qui est une contradiction à la Vérité immuable, mensonge en un mot.* Le mensonge d'où vient-il? De celui qui ex, est le père. C'est alors le désigner. C'est son Imagination allumée par le tison infernal de l'envie qui a enfanté le mensonge, dont l'effet a précipité nos premiers Pères de leur état d'innocence et de bonheur. L'Imagination de ces trop heureux habitans du Paradis terrestre séduite par l'orgueil a prêté son ministère fatal à celui qui est appelé homicide dès le commencement, pour consommer cette trahison funeste qui devoit les perdre. De là, on ne sauroit trop le dire, de là la corruption totale de l'esprit et du cœur de l'Homme. De là toute la misère sous laquelle gémit sa postérité infortunée.

* Voir Voltaire. Esquisse de la Relig. naturelle. Sect. 1.

Lue

Que de rudes combats les plus grands Saints n'ont-ils pas livrés à une Imagination irritée par la concupiscence, qui s'efforçoit de les détourner du chemin de leur véritable bonheur, d'un bonheur dont ils connoissent toute la nécessité, et le prix! Écoutons les plaintes amères du grand Apôtre des Gentils, d'un homme inspiré par l'Esprit divin.* Je ne fais pas le bien que je veux, mais le mal que je ne veux pas.

Avons nous à faire d'autres raisonnemens après de si grands exemples, et pendant que celui qui sonde les cœurs, et qui connoît mieux les pensées des Hommes qu'ils ne les connoissent eux mêmes, a déclaré, tant de siècles avant que le Monde fut tombé dans cette dépravation totale ou nous le voions aujourd'hui, que l'esprit de l'Homme et toutes les pensées de son cœur, son imagination corrompue et dérégulée sont portées au mal dès sa jeunesse†. Peut-on ne pas convenir que l'Imagination qui suivant l'intention du Créateur devoit opérer le bonheur de l'Homme, est, dans l'état présent de la Nature humaine, la source de son malheur, après que la bouche de la Vérité a prononcé? Nous faut-il d'autres preuves et d'autres témoignages? Nous faut-il une autorité plus respectable?

Tenebrasque necesse 'st

Non radii Solis neque lucida tela diei

Discutiant, sed natura species ratioque. Lucret. Lib. 1.

Monsieur le Bourcier a trouvé la Question curieuse et intéressante, Sentimens de M. le Bourcier sur la Question. et voici les réflexions qu'il a fait. Ceux qui sentent de la faiblesse à

imaginer, les Poëtes, p. e. et l'Auteur regardent l'Imagination comme une Faculté de l'Âme active et créatrice, cependant dans le vrai c'est une Faculté passive, elle n'invente rien; ses fonctions se réduisent à peindre les objets, et à inventer, mais ce terme appliqué à l'Imagination ne signifie que combiner, joindre. Plus ses fonctions sont nouvelles, plus elles sont heureuses. Elle travaille diversement selon les objets auxquels elle s'attache; autre est l'Imagination d'un Poëte, autre celle d'un Prédicateur,

Le but de la Pitié est de condamner l'Imagination. Je me bornerai donc à considérer un de ses défauts; c'est celui qu'elle a de présenter trop d'objets, d'où vient la confusion. De là vient qu'on regarde ceux où l'Imagination domine, comme peu propres à faire des ouvrages sérieux et philosophiques.

On peut rechercher sur cette Question, quel a été le but de Dieu en donnant l'Imagination à l'Homme. 1. C'a été d'adoucir son travail, de remplir les vuides de sa vie, de le recreer en apellant cette Faculté à

* Non enim quod vobis bonum hoc ago: sed quod vobis malum illud facio. Rom. VIII. 15.

† Sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua.

Gen. VIII. 21.

à son secours. 2. De présenter des vérités d'usage d'une manière propre à les faire mieux goûter, & y arrêter l'attention, et de faire recevoir agréablement les corrections que l'orgueil de l'homme fait toujours. C'est de cette manière que les Saints Hommes ont présenté les vérités qu'ils vou-
loient enseigner: c'est sous l'enveloppe de quelques images qu'ils ont fait recevoir leurs censures & leurs corrections. Le Prophète Nathan, les Prophètes en général, le fils de Dieu même ont employé cette méthode. Les Prédicateurs aujourd'hui s'en servent avec fruit, ils quittent les routes battues pour présenter les vérités avec force. 3. L'homme n'a pas seulement besoin de travailler, ce qui est sa destination, il faut de plus qu'il se délasse pour recommencer son travail avec de nouvelles forces. Pour cela l'Imagination lui présente des images agréables.

Labus que l'Homme fait de son Imagination vient de lui; il est vrai qu'elle lui joue de mauvais tours, et qu'il doit être toujours sur ses gardes pour ne pas s'y laisser surprendre. Mais sans le secours de l'Imagination l'Homme succomberoit dans ses peines, sans cette inconstance que l'Imagination lui prête.

Monsieur DuLignon n'a rien voulu ajouter.

Je trouve beaucoup l'Imagination dans le Discours qui vient d'être lu, mais il n'y a pas autant de justesse. Entre autres j'y trouve deux grands défauts. L'auteur confond l'Imagination avec les autres Facultés, et 2. il n'a point pris le sens de la Question: il dépeint l'état de l'Homme avant le péché, et l'état présent de l'Homme. Ce n'est point la Question.

Il a défini l'Imagination une Faculté créatrice. par les combinaisons qu'elle fait. Le mot d'Imagination vient d'Image, ses fonctions se réduisent à représenter les objets. L'auteur a adopté le sentiment des Théologiens Orthodoxes qui disent que l'Imagination est corrompue dès la naissance, je n'approuve pas cette idée, mais ce n'est pas ici le lieu d'en montrer le peu de solidité. L'auteur croit que dans ce passage de St Paul qu'il a rapporté, je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je ne veux pas, il croit, dit-il, que l'Apôtre y parle de lui-même; mais je me persuade que ce n'est pas de lui-même, mais que ce n'est que d'un homme charnel dont St Paul parle sous son nom. En effet un fidèle parleroit bien autrement, il diroit, j'ai combattu mes passions, je les ai vaincues par mes efforts soutenus; et combien plus St Paul n'étoit-il pas en droit de tenir ce langage? Il paroît que c'est là le sens de ce passage si on examine le but de ce Chapitre qui est de convaincre ceux qui cherchent à excuser leurs passions.

Au reste je ne veux pas entrer dans un plus grand détail. Mais la Question auroit été mieux traitée, si l'auteur avoit marqué les avantages qu'en

M. DuLignon.
Sentiment de M. le
Professeur Pâcher.

qu'on peut tirer de l'Imagination et les maux qu'elle nous cause.

On pourroit présenter la Question, a dit Monsieur le Lieutenant-Sentiment de M. le Ballival, d'une autre façon. Comme l'Imagination fait, selon l'auteur, tout le bien et tout le mal, on pourroit demander si Dieu a fait plus de bien en faisant l'homme capable de faire tout le bien et tout le mal, ou de le faire autrement: ce qui revient à dire, si Dieu a mieux fait de faire l'homme, homme, plutôt qu'à autre chose. Mais ce ne seroit pas là une question à traiter, et elle n'encourageroit pas à faire de grands efforts pour mériter un prix Académique.

Il y a dans cette Pièce beaucoup d'esprit, si j'ai bien compris ce que c'est qu'esprit. Mais l'auteur cache les liaisons qu'il fait d'une idée à l'autre, ce qui embarrasse le discours et lui ôte sa force.

Si l'auteur avoit traité l'Imagination séparément de l'entendement et du jugement, et qu'il eût bien prouvé que l'Imagination fait plus de mal que de bien, sa conclusion auroit été solide. Mais dans ce cas là même, à quoi auroit abouti tous ses raisonnemens? Il n'y auroit rien que d'inutile: à moins qu'on n'appréhende en même temps quels sont les obstacles qui nuisent à l'Imagination, comment on peut leur résister, et les vaincre, comment on peut perfectionner l'Imagination, en un mot l'art qu'il faut employer, pour empêcher qu'elle ne nous égare jamais et pour quelle nous aide toujours à découvrir la Vérité.

Voici les réflexions de Monsieur le Bourguemaître. L'Imagination entre pour beaucoup dans les idées que les hommes se font de leur bonheur ou de leur malheur. Je regarde l'Imagination dans ce cas, et je crois que c'est la pensée de l'auteur, comme une illusion que les hommes se font sur la nature et la qualité des objets. Quoique ce que j'appelle Imagination, ne soit qu'une illusion ou une erreur, qu'elle ne consiste qu'à prêter aux objets des qualités qu'ils n'ont point, à augmenter ou à diminuer celles qu'ils sont, et que ce soit cette idée qui fasse le bonheur ou le malheur des hommes, car on n'est heureux ou malheureux qu'autant qu'on sent qu'on l'est, il seroit difficile de résoudre la question de l'auteur, parceque le bonheur ou le malheur dépend du caractère de chaque homme, qu'il est difficile de connoître. Un mélancolique, p. e. se fait des chagrins qui n'arrivent pas d'autres personnes. Un homme porté au plaisir se fait des illusions sur ses plaisirs; il se figure qu'ils sont plus grands, et plus solides qu'ils le sont en effet: & il se croit heureux en s'y livrant. Il y a aussi des caractères mixtes. Mais comme il y a plus de gens qui s'affligent de maux chimériques, que de ceux qui se font un bonheur chimérique, je crois que l'Imagination contribue plus au malheur qu'au bonheur des hommes.

L'auteur

Sentiment de M. le
Lieutenant-Ballival
De Bochat.

Sentiment de M. le
Bourguemaître
Seignoux.

Sentimens de M. le
Seigneur.

L'Auteur, a dit Monsieur le Juge, avant que de traiter sa question auroit du dire. Simplement ce qu'il entend par le mot d'Imagination, au lieu qu'il dit qu'elle est une Faculté passive, et ensuite qu'elle est une Faculté créatrice, et qu'il se confond qui plus est avec le jugement, l'entendement et la volonté. Cette confusion dans les principes, et cette contradiction rend sa pièce embarrassée, et la conclusion qu'il tire de ses principes est peu solide: car je suis persuadé que bien loin que l'Imagination fasse le malheur des hommes, qu'au contraire, le nombre de ceux qui se voient heureux surpasse de beaucoup le nombre de ceux qui se croient malheureux.

LXVI Assemblée

Du 3^e 8^{bre} 1744. Présens Messieurs DeBochat Lieutenant Bailival, Seigneur Bourguemaître, Seigneur Boursier, Seigneur Juge, D'Apples Professeur.

Discours de Monsieur
le Comte.

Messieurs L'Auteur de la Pièce dont Monsieur Dutilleul nous procura la lecture Samedi dernier examine cette Question, Si l'Imagination contribue au malheur, plutôt qu'au bonheur de l'Homme.

D'abord il pose pour principe qu'il y a une liaison nécessaire entre la vérité et le bonheur; que la vérité conduit au bonheur et que le malheur est une suite de l'ignorance et de la corruption du cœur qui rend l'homme peu sensible à la vérité.

Il divise son Discours en deux parties. Dans la 1^{re} il examine comment l'Imagination, devroit opérer le bonheur de l'homme et dans la 2^e il prouve que l'homme pervertit l'usage qu'il en doit faire.

L'Imagination, selon lui, est non seulement une Faculté passive, propre à recevoir et à conserver les impressions des objets, mais elle est encore une Faculté active par les combinaisons qu'elle fait de nos différentes idées. Par le moyen de cette Faculté nous acquérons diverses connaissances qui tendent toutes à notre bonheur. C'est elle qui nous apprend à connoître les Etres physiques; c'est elle qui a inventé les Arts, qui les a multipliés, qui les a rendus publics. Par elle on distingue le beau, le bon et le vrai, elle en inspire l'amour, elle en démontre l'utilité. Toutes les Sciences, tous les Systèmes ne sont que des fruits de l'Imagination. L'Eloquence, la Poésie, la Philosophie, la Jurisprudence, la Morale, tirent leur origine de l'Imagination. Enfin c'est elle qui procure à l'homme des délassemens agréables dans ses fatigues, qui

qui fait disparaître les horreurs de la solitude quand il s'y trouve, par les illusions dont elle remplit son ame, et par le souvenir du passé, ou par des espérances flatteuses pour l'avenir. Voilà ce qu'elle étoit destinée à produire, et ce qu'elle produit encore en partie. Voions à présent quels sont ses effets les plus ordinaires, qui contribuent au malheur des Hommes.

1^o Elle ne se forme que des idées imparfaites des choses, c'est par là qu'elle en impose aux hommes: tantôt elle diminue les dangers auxquels on est exposé, tantôt elle les grossit, de là viennent les espérances frivoles, les entreprises sans succès, de là naissent aussi les défiances, les inquiétudes et les craintes. C'est l'Imagination qui fait naître l'ambition & la vaine gloire; C'est-elle qui nourrit les passions; qui a introduit dans le monde l'avarice, le desir de dominer, de briller; c'est-elle qui a corrompu la justice, et qui a introduit la chicane. C'est-elle qui produit ces illusions chimériques qui flattent l'ame, mais qui se dissipent bientôt, et qui plongent l'homme en se dissipant, dans l'amertume et l'inquiétude.

Comme ce sont là les fruits les plus ordinaires de l'Imagination l'Auteur conclut qu'elle contribue plutôt au malheur de l'homme qu'à son bonheur.

Vous n'avez appris, Monsieur le Boursier, qu'un des défauts de l'Imagination c'est de présenter trop d'objets à la fois, d'où naît la confusion et la difficulté de faire un bon choix. Que l'Imagination a été donnée à l'homme, pour adoucir son travail et pour le recréer par les agréables idées qu'elle lui offre: pour arrêter son attention sur des vérités d'usage; pour lui faire goûter les corrections par le tour qu'on leur donne: enfin pour le délasser par les images agréables qu'elle lui présente.

Vous n'avez pas approuvé l'Auteur, Monsieur Polier, quand il dit que l'Imagination de l'homme est corrompue dès la naissance; vous pensez qu'elle ne se corrompt que par les mauvais exemples & par la séduction des passions.

Vous avez trouvé, Monsieur DeBochat, que l'Auteur auroit rendu son Discours plus intéressant, si après avoir prouvé que l'Imagination fait égayer l'homme, il avoit marqué les causes qui la séduisent, comment on peut leur résister et les vaincre, et comment enfin on peut perfectionner l'Imagination.

Les effets de l'Imagination, m'avez vous dit Monsieur le Bourguemaître, dépendent du caractère de chaque homme, en particulier, et comme il y a plus de gens qui s'abandonnent pour des maux chimériques

ques, que de ceux qui se réjouissent pour des biens chimériques, vous croiez que l'Imagination contribue plus au malheur qu'au bonheur des hommes.

M^r le Juge Sciz-
gneux

Vous avez trouvé, Monsieur le Juge, que l'Auteur n'a point donné l'idée juste de l'Imagination, qu'il la confond avec la volonté et avec le jugement, et que la conclusion qu'il tire de ses principes est peu solide, qu'il bien loin que l'Imagination fasse le malheur des hommes, qu'elle en fait au contraire le bonheur.

Monsieur le Comte et Messieurs

II Essai sur la
Prudence par M^r.
le Comte de Saignes.

Dans un 1^{er} Essai j'ai eu l'honneur de vous exposer mes conjectures sur la nature et les caractères distinctifs de la Prudence. J'y ai prouvé aussi que cette Vertu imposeoit aux hommes une obligation très sérieuse, à proportion de l'importance de son objet, et de l'influence de l'objet: Je cherche à présent quelles en sont les règles et les maximes, et j'en commence par les plus générales, dont il sera aisé de descendre aux règles particulières qui en découlent, et qui sans changer de nature se proportionnent aux divers genres d'objets qui leur sont offerts.

La distinction des Moralistes entre Prudence générale et Prudence particulière est très commode pour nous faire connaître ce discernement, qui s'applique à des objets plus vastes, ou plutôt à des classes d'objets de même genre, mais de différente espèce; et cette Prévoyance particulière qui s'exerce sur des objets plus limités, et susceptible de moins de subdivision.

La Prudence générale donnera les dispositions à la Prudence particulière. Elle en pose les fondemens, et celle-ci les applique à des Sujets plus déterminés. Il est donc de l'ordre de commencer par celle qui fraie, pour ainsi dire, le chemin à l'autre.

Je réduirai la Prudence générale à ces trois vues; de donner à l'homme 1^o. Des idées justes. 2^o. Des sentimens raisonnables. et 3^o. un plan de conduite qui s'y allouste. Que l'on se dépaigne un homme qui pense bien, qui place et modère ses inclinations, qui suit un plan fixe dans sa conduite; assurément on ne lui contestera pas la Prudence dont je parle.

Je me bornerai pour le coup à la nécessité de se faire des idées justes des choses qu'il importe de connaître pour régler sur leur importance la conduite qu'elles exigent.

Selon cette règle l'homme prudent doit travailler à se faire des idées saines de Dieu qui l'a créé, pour le révéler et le servir comme il convient; des Hommes avec qui il a à vivre pour entretenir avec eux une douce correspondance; et de soi-même pour régler par la Raison

les Instincts de la nature.

Dès que l'on connoit l'Être infini, ce seroit le comble de l'imprudence de l'offenser. Dès qu'on sent l'égalité naturelle des hommes, ce seroit courir à sa porte de leur faire injure. Dès qu'on a éprouvé un seul remords, il faudroit haïr son repos pour renoncer à la Vertu.

La Prudence veut donc que l'on soit religieux, que l'on pratique l'honnêteté, et que l'on soit juste. La Morale et la Religion sont donc la plus pure source de la véritable Prudence.

Sans entrer dans un grand détail il importe d'indiquer au moins ce que la Prudence exige de plus essentiel sur chacun de ces trois articles.

Je sens bien que je donne à cette Vertu un sens beaucoup plus vaste que celui qu'on y attache pour l'ordinaire. Mais outre que je traite de la Prudence générale, je ne méconterai point en cela de la méthode d'un excellent Philosophe, je veux dire le célèbre M^r. Thomas Fundam. Jur. Nat. et Gent. de Prudentia in genere. sius, qui définit ainsi la Prudence en général. C'est, (dit-il,) la Doctrine ou la Science qui nous apprend comment l'amateur de la Sagesse doit marcher dans la carrière de la Vertu, de sorte qu'il ne se laisse ni entraîner par les exemples de ceux qui n'en ont que l'apparence, ni détourner ses actes vertueux par la violence ou l'artifice de ceux qui voudroient s'y opposer.

Daillours quand on dirait que cette idée de la Prudence va presque aussi loin que celle de la Vertu, il n'y auroit encoir rien à reprendre, puisqu'on peut dire à la lettre qu'aucune Vertu ne manquera à un homme véritablement prudent, dans le même sens que Juvenal a dit, aucune Divinité ne vous manquera si vous êtes Sage: nullum Numen abest, si sit prudentia. Daillours quel inconvénient y aura-t-il à nous convaincre du prix et des grands usages d'une Vertu, qui seroit assurément le bonheur complet de tous les hommes, si elle étoit l'objet ardu de leur étude?

Je reviens donc avec confiance au point que je me suis proposé sur la nécessité que la Prudence impose de se faire des idées justes de Dieu, des autres hommes et de soi-même.

La Prudence nous faisant envisager Dieu comme l'Arbitre du **I** Souverain Bien, nous portera à ne rien négliger pour nous le rendre favorable. Quel intérêt plus grand que celui de plaire à cet Être adorable, de qui découlent les grâces, et qui par un seul acte de sa Volonté peut faire notre bonheur éternel? Pourrions nous l'oublier sans un oubli total de nous mêmes? Non jamais la Prudence ne pourra souffrir que nous le mettions en balance avec aucun autre. Et comme il n'y a de sacrifice que là où nous perdons quelque chose,

nous n'appellerons jamais de ce nom un renoncement qui nous attire la faveur du Maître de l'Univers.

Si ce bien est la source de tous les autres, de quel prix ne sera pas la Religion qui nous le procure, et quels soins ne demandera pas de nous la Prudence? Application à en bien connoître les fondemens pour en écarter tout ce qui s'y est glissé d'humain; docilité sans aveuglement, liberté sans indépendance, usage ferme et modeste de la Raison, tolérance dans les Dogmes, inflexibilité sur les préceptes, humilité par tout.

On sentira aisément par la force du contraste les divers genres et les divers degrés d'imprudence qui ont la Religion pour objet. Degrés plus ou moins criminels à mesure qu'ils approchent plus de la malice, et que de l'ignorance. Les impies l'attaquent; les mondains la négligent; les superstitieux la défigurent; les bigots la deshonnorent, les génies bas et serviles n'osent pas s'y attacher; l'esprit fort se sacrifie à l'honneur monstrueux de braver la Divinité; et l'hypocrite se expose à son courroux pour le vain plaisir de tromper les hommes, ou pour un intérêt de courte durée.

Que l'on compare la conduite insensée du profane qui risque tout avec celle du Chrétien éclairé et religieux qui ne risque rien. Que l'on pèse les avantages du vicieux, du tîède mondain ou de l'hypocrite avec la sûreté et les espérances de celui qui prend la Religion pour sa règle. On n'aura pas de peine à décider de quel côté sera la Prudence.

Si la Prudence exige beaucoup de circonspection de la part de ceux qui reçoivent la Religion, elle n'en exige pas moins de la part de ceux qui sont chargés de la présenter. C'est à eux précisément que parle notre Seigneur lorsqu'il dit à ses Disciples, Soiez prudents comme des serpens et simples comme des colombes. Etre simple, naïf dans l'exposition de la vérité, c'est la peindre telle qu'elle est, avec tout ce qu'elle a de beau, d'intéressant et de raisonnable. C'est lui gagner la Raison et le Cœur en même tems. C'est en hâter les progrès comme le firent avec tant de rapidité les Hommes Apostoliques. Ce n'est pas eux qui ont imprudemment surchargé la Religion, d'abord si simple et si pure, du poids énormes des Commentaires. Ce n'est pas eux qui ont associé aux vérités fondamentales des doutes et des conjectures. La persuasion tenoit lieu de l'autorité. Nulle uniformité forcée; l'Evangile étoit le seul Formulaire, et l'on ne comptoit pour Chrétien que celui qui étoit avec une pleine liberté. Telle étoit la conduite des premiers Prédicateurs de l'Evangile, et telle devrait être la Prudence des Conducteurs de l'Eglise dans tous les âges.

II. Si la Prudence est d'un si grand prix dans la Religion pour en

saisir les vrais objets, pour en épurer le culte, pour en faire aimer les préceptes, pour éteindre le flambeau le plus dangereux de la discorde; elle ne l'est pas moins dans la Société civile pour serer les noeuds de l'humanité, et nourrir cette bienveillance mutuelle qui devrait unir les hommes.

C'est ici le siège et le département de la Prudence proprement ainsi nommée. Ce sera l'art de nous conduire avec eux dans toutes les affaires de la vie, de façon à nous concilier leur estime, leur affection et leur confiance.

Je dis que la Prudence serre les noeuds de l'humanité. Je puis ajouter qu'elle en fait partie. Rien en effet n'est plus humain que ce ménagement délicat qui a pour principe le désir de plaire, ou seulement la crainte d'offenser les autres, lorsqu'elle n'est pas dictée par une lâche timidité. Quand la Prudence s'en tiendroit aux actes extérieurs, elle ne laisseroit pas de contribuer à la paix, en évitant tout ce qui peut être cause de la discorde.

Elle dit aussi que la Prudence avoit l'avantage de concilier l'estime, et l'estime produit la confiance, sans laquelle les hommes ne sauroient véritablement s'unir, ni réussir en rien d'important. Or que l'on y fasse attention, on verra que la Prudence est une des vertus qui attire le plus fortement la bonne opinion des autres, parce que c'est une des vertus qui arrache le plus sûrement toutes les épines de la vie.

Pour bien remplir ce devoir de la Prudence qui a pour objet les autres hommes, il est très utile de les bien connoître. Ce seroit d'abord un excellent préliminaire d'avoir, pour ainsi dire, la clef de leur cœur. On l'acquiert par la réflexion, par une bonne Philosophie, et par la lecture de l'Histoire. Certaines Comédies, des Ouvrages de caractère, y contribuent encore: On y arrive par divers chemins; mais rien n'y mène plutôt qu'une attention suivie et journalière à la conduite des hommes, au bon ou mauvais succès de leurs entreprises, et de leurs démarches.

Outre ces connoissances générales, et qui portent sur tous les hommes, il est très utile de connoître plus particulièrement ceux avec qui l'on est appelé à vivre, sa famille, ses Concitoyens, ses Compatriotes, et si l'on est destiné à de grands Postes j'ajouteroi les Sujets de l'Etat, les Peuples voisins, les Alliés, ceux sur tout qui pourroient devenir ennemis, et de qui il importe de se délier.

S'il s'agit des Peuples un Prince ou un Ministre doit s'appliquer à en connoître le génie, les vues, les intérêts, les inclinations. S'il s'agit des Individus la Prudence demande qu'il s'attache à en découvrir les

les talens et les vertus, les vices et les foiblesses, ce qu'ils cachent sous les apparences qu'ils étalent, de quoi ils sont capables en bien et en mal, par quelle anse on peut les prendre, et à quoi enfin ils sont les plus propres.

En restreignant ce que je viens de dire aux cas de la vie privée, chacun peut du plus au moins en faire usage pour rendre ses relations plus douces, ses négociations plus sûres, ses démarches plus efficaces, et sa fortune plus stable.

De la connoissance des hommes naissent mille actes de Prudence et une infinité de secours pour acquiescer cette vertu. Du peu d'application que l'on donne à cette étude naissent par contre des fautes de toute espèce, qui influent sur le bonheur de toute la vie, et quelquefois sur le repos d'une partie considérable du monde.

N'en doutons pas, Messieurs, la revolte des Provinces, la désunion des Familles, une guerre intestine ou étrangère, un procès ruineux, la rupture d'une négociation entre des Ambassadeurs, ou d'une liaison intéressante entre des Amis, les grandes et petites révolutions de la vie privée ou publique n'ont souvent point d'autre cause.

Si Philippe II avoit connu et traité les Flamands comme Charlesquint il n'auroit pas perdu ces belles Provinces, auxquelles la liberté a donné un si grand lustre. Si la Maison d'Autriche avoit mieux connu le génie libre et courageux des Suisses elle auroit retenu ses Gouverneurs qui se seroient bien gardés d'irriter et de pousser à bout ce Peuple généreux par des actes insupportables de tyrannie. D'où vient souvent la décadence d'une Monarchie, sinon de ce que le Monarque peu appliqué et peu connoisseur donne sa confiance à l'ambitieux et laisse le mérite supérieur dans l'obscurité? D'où vient qu'une telle République est dans le trouble, sinon parce que l'on n'a su connoître et écarter des emplois un génie turbulent, un ennemi secret des libertés, ou un homme entreprenant qui en abuse?

Nous en dirons autant de cette Famille malheureuse; si le Mari eût mieux connu le caractère de sa Femme; si ce Père eût senti la conséquence de bien démêler le génie de ses enfans, Tous vivroient dans le calme et la Patrie trouveroit dans le sein d'une Famille-vertueuse de quoi reparer ses plus grandes pertes.

Par cette prudente étude le Ministre d'Etat fait passer une idée qui sans cela eût trouvé les plus grands obstacles. Le Ministre de la Religion fait trouver à ses enseignemens le chemin des coeurs. Tel détourne de son dessein un ennemi qui vouloit lui nuire; Tel autre conserve un Ami d'ailleurs estimable, en le choisant sur un foible

délicat

délicat et dangereux à toucher.

Cette prudente connoissance est la mère de la sociabilité, en conformant nos moeurs, ou du moins en accommodant nos maximes aux usages des Peuples ou des hommes avec lesquels nous avons à vivre.

Elle n'est pas moins la source de la vraie Solitude qui fait céder au moins pour un tems notre gout à celui d'autrui, qui se prête même à un caprice innocent, et qui glisse à propos sur les foiblesses humaines dans les choses permises ou indifférentes.

Combien de fautes essentielles ne commet pas à tout-coup l'imprudent dans le genre dont je parle. Il me faudroit un volume pour les détailler; vû qu'à parler exactement il n'y a qu'une façon d'être prudent, et qu'il y a mille moyens de ne l'être pas.

Il suffit de dire que la source de ces bévues est presque toujours le peu d'attention que l'on donne à connoître le coeur humain, ou le caractère des hommes en particulier. De là tant de méprises et de faux jugemens que l'imprudent forme des autres.

Précipité il se livre à un esprit dangereux, et se refuse à un homme d'un coeur excellent. Aveugle il prend l'homme droit pour un homme simple; l'homme simple dans ses moeurs pour un stupide; l'arrogant lui paroît un génie élevé; le rusé un homme habile; le modéré un temporisateur ou un indolent. Etourdi il ne sait ni modifier, ni cacher sa pensée, la retenir jusques à ce qu'elle puisse paroître sans risque. Médisant il ne lui coute rien de ternir des vertus par l'omprobresment ou la légèreté avec laquelle il s'explique sur les défauts.

La Prudence étouffe ou rectifie tous ces caractères en apprenant également l'usage du silence et de la parole. Du silence pour les calmer, de la parole pour les animer au bien, pour les édifier, pour les consoler, pour les instruire.

Mais comment les instruirait-on avec succès, si l'on ne connoit ce qui leur manque? Comment sur tout les corrigera-t-on si par l'étude du coeur humain on n'a acquis l'art heureux de s'y insinuer? Comment les gouvernera-t-on si l'on n'est pas au fait des ressorts qui meuvent, qui accélèrent et qui modifient leurs diverses opérations?

Il est si nécessaire de connoître les autres hommes pour régler avec III. prudence les divers procédés que l'on doit avoir avec eux; seroit-il prudent de signorer soi-même, ou plutôt ne seroit-il pas également honneux et périlleux de se méconnoître, tandis que l'on étudioit le reste du monde?

Mais l'étudioit-on avec fruit, si l'on ne descendoit fréquemment dans son propre coeur? Comment jugeroit-on sainement de l'impression

des

des objets, de la force du sentiment, et de ce qui est propre à l'exciter. Des divers principes de la sensibilité, de ce qui l'augmente, de ce qui la modère, de ce qui la tourne au bien, si l'on n'observe cette étincelle des sa-
naissance; si l'on n'en suit les progrès, si l'on n'a marqué (comme on fait en mer les écueils par des balises), ou et comment on a heurté, comment on s'est remis à flot, par quelle manœuvre et à l'aide de quelle corde et de quelle bousole on a évité le naufrage à l'imitation du sage Pilote?

C'est sans doute en arrêtant fréquemment son attention sur ce profond mécanisme qu'on y acquiert enfin une certaine habileté, et qu'on se met véritablement en état de raisonner juste sur les suites probables de chacun des actes de sa conduite.

Ce n'est pas encoire là tout le fruit de l'étude de soi-même. Combien n'importe-t-il pas de mesurer ses entreprises à ses forces, et de connaître aussi exactement qu'il est possible, et ses forces et sa faiblesse? Ses forces pour les employer avec activité par tout où elles sont nécessaires et suffisantes. Sa faiblesse pour agir avec défiance, ou pour s'abstenir d'agir par tout où elles seroient inutiles. Semblable à un sage Mécaniste qui mesure la force d'un levier avant que de s'en servir.

C'est ici un article qui mène loin en matière de Prudence. Connaître exactement ses forces et l'étendue de son génie, de quel sentiment on est le plus susceptible, quels sont les écueils les plus dangereux relativement à son caractère ou à son état. C'est de quoi aller loin et sûrement dans la carrière de la vie. C'est de quoi racheter beaucoup de torts et de soins qui sans cela seroient totalement perdus. Il faut donc fréquemment s'éprouver soi-même, espérer par degrés ses forces.

En matière de conduite l'expérience a formé les règles et de nouvelles expériences la justifient. Il faut que chacun en vérifie la justesse pour son propre compte.

C'est ainsi que tous les Arts ont acquis la perfection. La discordance en Musique a déplus, la disproportion en Architecture a choqué. On a cherché en tâtonnant l'harmonie et les proportions. Après avoir exprimé des accords ou formé des traits qui ont fait sentir de la douceur et de l'élégance, on a comparé et de cette comparaison est née la justesse des idées et la certitude des règles, qui n'ont fait que fixer ce que l'expérience et souvent un heureux hasard avoit découvert. Il en est ainsi des diverses épreuves qui devoient régler l'emploi et la direction prudente et du génie et des forces. C'est en formant et

réitérant

réitérant cette expérience sur soi-même, qu'on acquiert cette habileté si utile aux autres.

Enfin de la connoissance de soi-même résulte la modestie, cette vertu charmante qui abaisse et qui relève toutes les autres, comme l'ombre relève l'éclat et l'agrément de la lumière; cette vertu qui couvre presque tous les défauts, et qui fait supporter aux autres les plus jaloux les talents supérieurs et les Vertus éminentes qui des blessent. Avec cette vertu si voisine de l'humilité chrétienne, rien ne revoltte l'amour propre des autres, toujours si prompt à se réveiller, et à s'armer de tous nos succès; elle assoupit même leur orgueil et tranquillise leur vanité à laquelle elle ne dispute rien.

Quelle qualité plus essentielle à la Prudence, et résulte plus immédiatement de la connoissance de soi-même? Ceux qui sont vain et se connoissent-ils? ou du moins connoissent-ils assez cette partie défectueuse d'eux mêmes qui doit à chaque instant humilier l'autre? Mettent-ils en balance ce qu'ils possèdent avec ce qui leur manque, et ce qu'ils ont de louable, avec ce qu'ils ont encoire à changer?

Cette vertu est trop belle pour ne se trouver que dans les âmes vulgaires, ou dans un rang médiocre. Si les Génies distingués l'unifesoient à leurs talents, si les Princes et les Grands en faisoient leur appanage, cette vertu seroit à sa place, parce qu'elle seroit sur le trône.

Je finis ici ce que j'avois à dire sur cette partie de la Prudence qui consiste à se faire des idées justes de Dieu, des autres hommes et de soi-même.

Monsieur le Bourcier, je raporte les réflexions de Monsieur Por-Sentiment de M. le
liv. s'est formé un plan très étendu qui renferme la Religion et la Professeur Polier.
Morale. Il a prévenu l'objection qu'on pourroit lui faire sur le sens-
étendu, et la soutenu de l'autorité respectable de M. Thomasius: il a
fait entrer dans son plan une grande partie des devoirs envers Dieu,
envers le Prochain, envers nous mêmes, ou pour mieux dire, il les y
renferme tous: Sur tout cela Monsieur le Bourcier nous a donné beau-
coup de très bonnes règles et d'excellentes réflexions. Mais j'aurois-
souhaité qu'on eût donné des règles simples, et en petit nombre,
que chacun, de ceux là même qui n'ont pas poussé leurs connoissances
fort loin, pût aisément se rappeler, et qu'on pût suivre dans la
pratique avec une égale facilité. Chacun pourroit se demander après
la lecture de cet ouvrage que dois-je faire pour remplir ce devoir
qui est prescrit à tous. Entre ces règles générales dont je parle on
auroit pu donner celles-ci. De deux maux qui sont inévitables pour
nous, il faut préférer le moindre; de deux biens dont nous pouvons
nous

nous procurer la possession, il faut toujours choisir le meilleur. de deux moyens qui se présentent pour exécuter quelque plan, quelque projet, il faut prendre le plus simple. Au reste j'ai trouvé le Discours de Monsieur Seigneux, et si on envisage les principes qu'il a posés comme des devoirs que la Prudence⁺ je les trouve bien déduits.

Il seroit à souhaiter, a dit Monsieur le Juge, que dans chaque circonstance ou, l'on peut se rencontrer. la Prudence nous fournit des règles sûres à suivre, mais cela est difficile, peut-être même impossible. parce que les circonstances variant à l'infini, et chaque circonstance demandant de nouvelles attentions et de nouvelles précautions, il seroit impossible de prévoir tous ces différents cas, de les combiner exactement. On pourroit cependant donner quelques règles générales applicables à tous les cas, et celle-ci seroit de ce nombre; De ne point se livrer trop tôt aux objets qui se présentent, et avant que de les avoir minutement examinés pour découvrir s'ils méritent nos empressement. L'imagination nous sollicite à nous y livrer, mais la Prudence nous est donnée pour nous arrêter, et pour empêcher nos démarches jusques à ce que nous aions mieux connu les objets. Des règles générales valent mieux que des règles particulières pour tous les cas, ces dernières étant, comme nous l'avons dit presque impossibles, et d'une longueur excessive.

Je pense comme ces Messieurs, a dit Monsieur le Bourguemaître, qu'il est très embarrassant d'entrer dans le détail des règles de la Prudence, qu'il faut s'en tenir à des règles générales: car pour trouver des règles particulières pour tous les cas de la vie, cela est si compliqué, qu'il est difficile de les donner, d'autant plus qu'il se présente chaque jour des cas nouveaux. Cela étant il est utile de donner des règles générales qui soient applicables à tous les cas, et qui nous aident à nous conduire avec prudence dans toutes les circonstances ou nous pourrions nous rencontrer; et c'est à quoi seront, à ce qu'il me paroit, très propres les règles que Messieurs Polier et Seigneux viennent d'indiquer.

Monsieur le Lieutenant Ballival a dit que le mot de Prudence dans un sens général & sans en déterminer l'objet peut s'appliquer à toutes les Sciences, c'est ainsi qu'on peut dire la Prudence de la Théologie, la Prudence du Droit &c. Ainsi de donner toutes les règles de la Prudence prise dans ce sens vague, cela meneroit trop loin.

Les règles générales sont difficiles à trouver. Celle qu'a donné Monsieur le Juge est bonne, mais elle a cet inconvénient c'est qu'elle ne détermine pas le moment dans lequel on peut se livrer aux objets, on répondra qu'il faut avoir bien examiné, mais cela même est difficile à

pratiquer, cela demande un jugement sain, bon œil, la vue perçante, des connoissances, de l'expérience, et bien d'autres choses. Si l'on manque de ces choses, il est bien à craindre que l'on n'examine pas solidement les objets, et que l'on ne se laisse surprendre.

La Prudence, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, est le sage et juste discernement de la situation et des relations que l'on soutient, qui nous met en état de nous conduire d'une manière convenable à ces relations. Monsieur le Bourcier a dit que la Prudence se rapporte à Dieu, au Prochain et à nous mêmes, je crois que la Prudence se forme de ces connoissances, et qu'il faut les avoir avant que de pouvoir être prudent. Je n'ajouterai plus rien aux remarques qui ont été faites, d'autant plus que je n'assistai pas à la Société ou Monsieur le Bourcier lut son premier Discours sur la Prudence, dont celui-ci n'est qu'une suite.

LXVII Assemblée

Du 10^e 8bre 1744. Présens Messieurs DeRocheat Lieutenant Ballival, Seigneux Bourguemaître, Polier Professeur, Seigneux Juge, DuLignon, D'Apples Professeur.

Messieurs Monsieur le Bourcier a continué à traiter l' discours de Monsieur la matière de la Prudence qu'il avoit commencé il y a quelque temps. Dans son premier Discours il a examiné ce que c'est que la Prudence, et il y a montré que c'est une vertu que nous sommes obligés d'acquiescer. Dans le second il distingue la Prudence en Prudence générale et en Prudence particulière, il s'est borné dans ce Discours à la première.

Il réduit la Prudence générale à ces trois articles. 1^e A se former des idées justes des choses. 2^e à avoir des sentimens raisonnables, et 3^e à avoir une conduite qui réponde à ces idées, et à ces sentimens.

D'abord il trouve que l'homme prudent doit travailler à se suivre des idées justes de Dieu, des hommes et de soi même. La Prudence aiant pour but notre bonheur, doit nous porter à acquiescer des idées justes de Dieu qui est le Maître de toutes choses, et de qui toute notre félicité dépend, pour nous faire vivre d'une manière qui nous le rende favorable, en nous engageant à lui rendre un culte qu'il approuve.

L'homme prudent doit encor se faire des idées justes des autres hommes

est beau
+ ceige

Sentiment de M^r le
Juge Seigneux.

Sentiment de M^r le
Bourguemaître Sei-
gneux.

Sentiment de M^r le
Lieutenant Ballival
De Rocheat.

pratiquer

hommes

hommes, il doit connoître leurs inclinations, leurs penchans, leurs passions, en un mot toutes leurs qualités bonnes et mauvaises, afin qu'il sache comment il doit se conduire avec eux pour gagner leur estime, leur confiance et leur amitié, et pour les porter à lui rendre tous les services dont il a besoin.

Mais s'il est nécessaire de connoître le caractère des Hommes pour éviter de leur déplaire, il n'est pas moins de la Prudence d'apprendre à se connoître soi-même. C'est le cœur qui dirige nos actions et qui nous porte à de certaines choses plutôt qu'à d'autres; il faut donc que nous connoissions nos inclinations et nos penchans pour leur résister, s'ils sont opposés au but que nous nous proposons de gagner l'amitié des hommes; il faut aussi que nous connoissions nos talens, nos forces, de même que nos défauts et notre faiblesse, pour ne pas entreprendre des choses qui sont au dessus de notre capacité, dans la poursuite desquelles nous perdriens beaucoup de tems, et dont le mauvais succès nous donneroit du chagrin. Enfin il faut se connoître pour modérer ses passions, et pour éviter les excès auxquels elles nous porteroient, excès qui ruineroient notre santé et qui nous donneroient de cruels repentirs.

Vous êtes convenus, Messieurs en général de la solidité des réflexions de Monsieur le Bousquier, mais vous avez prouvé qu'il seroit à propos de les réduire à quelques maximes générales, afin qu'on pût se les rappeler aisément. En voici deux ou trois que vous avez proposées. Entre deux biens qui se présentent et que nous pouvons nous procurer, il faut toujours s'attacher à celui qui est le meilleur et le plus considérable. De deux maux qui nous menacent, nous devons fuir avec le plus de soin celui qui est le plus grand et le plus durable. Quand nous voulons exécuter quelque chose, quelque plan, quelque dessein, il faut toujours préférer les moyens qui sont les plus simples. Enfin — qu'il ne faut pas se livrer trop tôt aux objets qui nous frappent, qu'il faut avant que de leur donner son cœur, examiner s'ils sont dignes de nos empressements & de nos soins.

Monsieur Duldignon a donné à lire une Pièce de Monsieur De Ramsay sur l'Ordre des Franc-maçons prononcée dans une Loge à la réception de quelques Membres de cet Ordre.

La noble ardeur que vous montrez, Messieurs, pour entrer dans le très ancien et très illustre Ordre des Franc-Maçons, est une preuve certaine que vous possédez déjà toutes les qualités nécessaires pour en devenir les Membres. Ces qualités sont la Philanthropie sage, la Morale pure, le secret inviolable et le goût des beaux Arts.

Lycurgue

Lycurgue, Solon, Numa et tous les autres Législateurs politiques — n'ont pu rendre leurs établissemens durables, quelque sages qu'aient été leurs Loix, elles n'ont pu s'étendre dans tous les Pays et dans tous les Siècles. — Comme elles n'avoient en vue que les victoires et les conquêtes, la violence militaire et l'élevation d'un Peuple au dessus d'un autre, elles n'ont pu devenir universelles, ni condescendre au goût, au génie, aux intérêts de toutes les Nations. La Philanthropie n'étoit pas leur base: l'amour de la Patrie mal entendu et poussé à l'excès, détruisoit souvent dans les Républiques guerrières l'amour de l'humanité en général. Les Hommes ne sont pas distingués essentiellement par la différence des Langues qu'ils parlent, des habits qu'ils portent, des Pays qu'ils occupent, ni des Dignités dont ils sont revêtus. Le Monde entier n'est qu'une grande République, dont chaque Nation est une famille, et chaque particulier un enfant. C'est pour faire revivre et répandre ces anciennes maximes prises dans la nature de l'homme que notre Société fut établie. Nous voulons réunir tous les hommes d'un Esprit éclairé et d'une humeur agréable, non seulement par l'amour des beaux Arts, mais encore plus par les grands principes de vertu, ou l'intérêt de la confraternité devient celui du Genre humain entier, ou toutes les Nations peuvent puiser des connoissances solides, et ou tous les Sujets des différens Royaumes peuvent conspirer sans jalousie, vivre sans discorde et se chérir mutuellement sans renoncer à leur Patrie. Nos Ancêtres, les Croisés, rassemblés de toutes les parties de la Chrétienté dans la Terre Sainte, voulurent réunir ainsi dans une seule confraternité les Sujets de toutes les Nations. Quelle obligation n'a-t-on pas à ces hommes Supérieurs qui sans intérêt grossier, sans écouter l'envie naturelle de dominer, ont imaginé un établissement dont le but unique est la réunion des Esprits et des cœurs, pour les rendre meilleurs et former dans la suite des tems une Nation spirituelle, ou sans déroger aux divers devoirs que la différence des Etats exige, en créera un Peuple nouveau, qui en tenant de plusieurs Nations, les aimera toutes en quelque sorte par les liens de la Vertu et de la Science.

La saine Morale est la seconde disposition requise dans notre Société. Les Ordres religieux furent établis pour rendre les Hommes Chrétiens parfaits. Les Ordres militaires pour inspirer l'amour de la belle gloire. L'Ordre des Free-Maçons fut institué pour former des Hommes, et des Hommes aimables, de bons Citoyens, et de bons Sujets, invariables dans leurs promesses, fidèles adorateurs du Dieu de l'amitié, plus amateurs de la Vertu que des récompenses,

Polliciti servare fidem, sanctumque vereri

Numen

Discours prononcé à la réception des Franc-maçons à la Loge de... par M. De Ramsay grand Orateur de l'Ordre, lu à la Société par M. Duldignon.

Numen, amicitia moras, non munus amare.

Ce n'est pas cependant que nous nous bornions aux vertus civiles — purement civiles. Nous avons parmi nous trois espèces de Confrères, des Novices ou des Apprentis, des Compagnons ou des Profès, des Maîtres ou des Parfaits. Nous expliquerons aux premiers les Vertus morales et philanthropes; aux seconds les Vertus héroïques; aux derniers les Vertus surhumaines et Divines. Desorteque notre Institut renferme toute la Philosophie des Sentimens, et toute la Théologie du cœur. C'est pourquoi un de nos Vénérables Confrères, dit dans une Ode pleine d'un noble enthousiasme,

Free-Maçons, Illustre Grand Maître

Recover mes premiers transports;

Dans mon cœur l'Ordre les fait naître.

Heureux ! si de nobles efforts

Me font mériter votre estime,

M'élèvent à ce vrai sublime.

À la première Vérité,

À l'essence pure et divine,

De l'Âme céleste origine,

Source de vie et de clarté.

Comme un Philosophe sévère, sauvage, triste et misanthrope dégoûte les Hommes de la Vertu, nos Ancêtres les Croisés voulurent la rendre aimable par l'attrait des plaisirs innocens, d'une Musique agréable, d'une joie pure, et d'une gaieté raisonnable. Nos sentimens ne sont pas ce que le monde profane, et l'ignorance vulgaire s'imaginent; tous les vices du cœur et de l'esprit en sont bannis. L'irreligion, et le libertinage, l'incrédulité et la débauche. C'est dans cet esprit qu'un de nos Poètes dit,

Nous suivons aujourd'hui des sentiers peu battus

Nous cherchons à bâtir, et tous nos édifices

Sont ou des cachots pour les vices,

Ou des Temples pour les Vertus.

Nos repas ressembloient à ces vertueux soupers d'Horace, où l'on s'entretenoit de tout ce qui pouvoit éclairer l'Esprit, perfectionner le cœur, et inspirer le goût du Vrai, du Bon et du Beau.

O'noctes, coenaeque Deum

Sermo oritur non de regnis, domibusve alienis

..... Sed quod magis ad nos

Pertinet, et nescire malum, agitamus utrumna

Divitij homines, an sint Virtute beati,

Quidve ad amicitias usus, rectissime trahat nos,

Et quae sit natura boni, summumque quid ejus?

Qui

Soi l'amour de tous les devoirs se fortifie. Nous bannissons de nos Loges toute dispute qui pourroit altérer la tranquillité de l'esprit, la douceur des mœurs, les sentimens d'amitié & cette harmonie parfaite, — qui ne se trouve que dans le retranchement de tous les excès indécens, et de toutes les passions discordantes.

Les obligations donc, que l'Ordre vous impose, sont de protéger vos Confrères par votre autorité, de les éclairer par vos lumières, de les édifier par vos vertus, de les secourir dans leurs besoins, de sacrifier tout ressentiment personnel, et de rechercher tout ce qui peut contribuer à la paix, à la concorde, et à l'union de la Société.

Nous avons des secrets; ce sont des signes figuratifs et des paroles sacrées, qui composent un langage tantôt muet et tantôt très éloquent, pour se communiquer à la plus grande distance, et pour reconnoître nos Confrères de quelque Langue ou de quelque País qu'ils soient. C'étoient; selon les apparences, des mots de guerre, que les Croisés se donnoient les uns aux autres, pour se garantir des surprises des Sarrasins, qui se glissoient souvent parmi eux pour les trahir et les assassiner. Ces signes et ces paroles rappellent le souvenir ou de quelque partie de notre Science, ou de quelque Vertu morale, ou de quelque mystère de la Foi. Il est arrivé chez nous, ce qui n'est guères arrivé dans aucune autre Société. Nos Loges ont été établies et se répandent aujourd'hui dans toutes les Nations polices, et cependant dans une si nombreuse multitude d'hommes, jamais aucun Confrère n'a trahi nos secrets. Les Esprits les plus legers, les plus indiscrets, et les moins instruits à se taire apprennent cette grande Science, aussi tôt qu'ils entrent dans notre Société; tant l'idée de l'union fraternelle a d'empire sur les esprits. Ce secret inviolable contribue puissamment à lier les Sujets de toutes les Nations, et à rendre la communication des bienfaits facile et mutuelle entre eux. Nous en avons plusieurs exemples dans les Annales de notre Ordre. Nos Confrères qui voyageoient dans les différens País de l'Europe s'étoient trouvés dans le besoin, se sont fait connoître à nos Loges, et aussitôt ils ont été comblés de tous les secours nécessaires. Dans le tems même des guerres les plus sanglantes des illustres Prisonniers ont trouvé des Frères, ou ils ne croioient trouver que des ennemis. Si quelun manquoit aux promesses solennelles qui nous lient, vous savez, Messieurs, que les plus grandes peines sont les remords de sa Conscience, la honte de la perfidie, et l'exclusion de notre Société: selon les belles paroles d'Horace,

Est et Fidei tuta silentio

Mores. Vtabo qui Cereris sacrum

vulgarit

Vulgarit arcana, sub iisdem
Sic trahibus, Fragilemque mecum
Solvat phasolum.

Oui, Messieurs; les fameuses Fêtes de Cères à Eleusis, dont parle Horace, aussi bien que celles d'Iris en Egypte, de Minerve à Athènes, d'Uranie chez les Phéniciens, et de Diane en Scythie, avoient quelque rapport à nos Solennités. On y célébroit des mystères, on se trouvoient plusieurs vestiges de l'ancienne Religion de Noë et des Patriarches, ensuite on finissoit par les repas et les libations, mais sans les excès, les débauches et l'insouciance ou les Payens tombèrent peu à peu. La source de toutes ces infamies fut l'admission des personnes de l'un et de l'autre sexe aux Assemblées nocturnes contre la primitive institution. C'est pour prévenir de semblables abus, que les Femmes sont exclues de notre Ordre. Ce n'est pas que nous soions assez injustes pour regarder le sexe comme incapable de secret, mais c'est parce que sa présence pourroit altérer insensiblement la pureté de nos maximes et de nos mœurs.

Si le Sexe est banni qu'il n'en ait point d'allarmes,
Ce n'est point un outrage à sa fidélité;
Mais on craint que l'amour entrant avec ses charmes,
Ne produise l'oubli de la fraternité.
Noms de frères et d'amis seroient de faibles armes
Pour garantir les coeurs de la rivalité.

La quatrième qualité requise pour entrer dans notre Ordre est le goût des Sciences utiles et des Arts libéraux de toutes les espèces, ainsi l'Ordre exige d'un chacun de vous, de contribuer par sa protection, par sa libéralité ou par son travail à un vaste Ouvrage, auquel nulle Académie et nulle Université ne peuvent suffire, parce que toutes les Sociétés particulières étant composées d'un très petit nombre d'hommes, leur travail ne peut pas embrasser un objet immense.

Tous les Grands Maîtres en Allemagne, en Angleterre, en Italie et par toute l'Europe exhortent tous les Savans et tous les Artistes de la Confraternité de s'unir pour fournir les matériaux d'un Dictionnaire universel de tous les Arts libéraux, et de toutes les Sciences utiles, la Théologie et la Politique seules exceptées. On a déjà commencé l'Ouvrage à Londres, mais par la réunion de nos Confrères, on pourra le porter à sa perfection en peu d'années. On y expliquera non seulement le mot Technique et son Etymologie, mais on donnera ensuite l'histoire de la Science et de l'Art, ses grands principes et la manière de travailler. De cette façon on réunira les lumières de toutes les Nations dans un seul Ouvrage, qui servira comme un Magasin général, et une

Bibliothèque

Bibliothèque universelle de ce qu'il y a de beau, de grand, de lumineux, de solide et d'utile dans toutes les Sciences naturelles, et dans tous les Arts nobles. Cet Ouvrage augmentera dans chaque Siècle selon l'augmentation des lumières, c'est ainsi qu'on répandra une noble émulation avec la goût des belles Lettres et des beaux Arts dans toute l'Europe.

Le nom de Frère-Maçon ne doit donc pas être pris dans un sens littéral, grossier et matériel, comme si nos Instituteurs avoient été de simples Ouvriers en pierre et en marbre, ou des Génies purement curieux qui voulaient perfectionner les Arts; ils étoient non seulement d'habiles Architectes qui voulaient consacrer leurs Talens et leurs biens à la construction des Temples extérieurs, mais aussi des Princes religieux et guerriers qui voulaient éclairer, édifier et protéger les Temples vivans du très-Haut. C'est ce que je vais démontrer en vous développant l'origine et l'Histoire de l'Ordre.

Chaque Famille, chaque République, dans une Antiquité obscure a sa Fable et a sa Vérité, sa Légende et son Histoire, sa fiction et sa réalité. Quelques uns font remonter notre Institution jusqu'au tems de Salomon, de Moïse, des Patriarches, de Noë même; quelques autres prétendent que notre Fondateur fut Enach, le petit fils du Protoplaste qui batit la première Ville, et l'appella de son nom. Je passe rapidement sur cette origine fabuleuse, pour venir à notre véritable Histoire. Voici donc ce que j'ai pu recueillir dans les très anciennes Annales de l'Histoire de la Grande Bretagne, dans les Actes du Parlement d'Angleterre, qui parlent souvent de nos privilèges, et dans la tradition vivante de la Nation Britannique, qui a été le Centre et le Siège de notre Confraternité depuis l'onzième Siècle.

Du tems des guerres saintes dans la Palestine, plusieurs Princes Seigneurs et Citoyens entrèrent en Société, firent vœu de rétablir les Temples des Chrétiens dans la Terre Sainte, et s'engagèrent par Serment à employer leurs Talens et leurs biens pour ramener l'Architecture à sa première institution. Ils convinrent de plusieurs signes anciens, de mots symboliques tirés du fond de la Religion pour se distinguer des Infidèles, et se reconnoître d'avec les Sarrasins. On ne communiquoit ces signes et ces paroles qu'à ceux qui promettoient solennellement et serment même aux pieds des Autels de ne les jamais révéler. Cette promesse sacrée n'étoit donc plus un serment exécrable comme on le debite, mais un lien respectable, pour unir les hommes de toutes les Nations dans une même Confraternité. Quelque

tem

tems après notre Ordre, s'unir intimement avec les Chevaliers de S^t Jean de Jerusalem. Dès lors & depuis nos Loges portèrent le nom de Loges de S^t Jean dans tous les Païs. Cette union se fit en imitation des Israélites, lorsqu'ils rebâtirent le second Temple: pendant qu'ils manioient d'une main la truelle et le mortier, ils portoient de l'autre l'épée, et le bouclier. (Esdra's chap. IV. v. 16.)

Notre Ordre par conséquent ne doit pas être regardé comme un renouvellement de Bacchanales et une source de folle dissipation, de libertinage effréné et d'intempérance scandaleuse, mais comme un Ordre moral institué par nos Ancêtres dans la Terre Sainte, pour rappeler le souvenir des vérités les plus sublimes, au milieu des innocens plaisirs de la Société.

Les Rois, les Princes & les Seigneurs en revenant de la Palestine dans leur Païs y établirent des Loges différentes. Du tems des dernières Croisades, on voyoit déjà plusieurs Loges érigées en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, et de là en Europe à cause de l'intime alliance qu'il y eut alors entre ces deux Nations. Jacques Lord Steward d'Esse fut grand Maître d'une Loge établie à Kilwinner dans l'ouest d'Esse en l'an 1286. Peu de tems après la mort d'Alexandre III Roi d'Esse, et un an avant que Jean Baliol monta sur le Trône, ce Seigneur Ecoisois reçut Frère Maçon dans sa Loge les Comtes de Gloucester et d'Ulster Seigneurs Anglois et Irlandois.

Peu à peu nos Loges, nos Fêtes et nos Solennités furent négligées - dans la plupart des Païs, ou elles avoient été établies. De là vient le silence des Historiens de presque tous les Roiaumes sur notre Ordre, hors ceux de la Grande Bretagne. Elles se conservèrent néanmoins dans toute leur splendeur parmi les Ecoisois, à qui nos Rois confièrent pendant plusieurs siècles la garde de leur sacrée Personne.

Après les déplorables traverses des Croisades, le dépérissement des Armées Chrétiennes, et le triomphe de Boudouar Soudan d'Egypte pendant la huitième et dernière Croisade, le Fils d'Henri III Roi d'Angleterre, le Prince Edouard voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour ses Confrères dans la Terre Sainte, quand les Troupes Chrétiennes se retiroient, les ramena tous, et cette Colonie de Frères s'établit ainsi en Angleterre. Comme ce Prince étoit doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui forment les Héros, il aima les beaux Arts, se déclara Protecteur de notre Ordre, lui accorda plusieurs privilèges et franchises, et dès lors les Membres de cette Confraternité prirent le nom de Frères-Maçons. Depuis ce tems là la Grande Bretagne devint le Siège de notre Science, conservatrice de nos Loix, et la Dépôttaire de nos Secrets. Les fatales discordes

de Religion qui embrasèrent et déchirèrent l'Europe dans le XVI^e Siècle firent dégénérer notre Ordre de la grandeur et de la noblesse de son origine on changea, on déguisa ou l'on retrancha plusieurs de nos Rites et usages qui étoient contraires au préjugé du tems.

C'est ainsi que plusieurs de nos Confrères oublièrent, comme les anciens Juifs, l'esprit de notre Loi, et n'en conservèrent que la lettre et l'écueil. Notre Grand Maître dont les qualités respectables surpasseient encore la naissance distinguée, veut qu'on rappelle tout à sa première institution, dans un Païs où la Religion et l'Etat ne peuvent que favoriser nos Loix.

Des Isles Britanniques l'antique Science commença à repaître dans la France, sous le regne du plus aimable des Rois, dont l'humanité fut l'âme des vertus, sous le Ministère d'un Mentor qui a réalisé tout ce qu'on avoit imaginé de fabuleux. Dans ces tems heureux où l'amour de la paix est devenue la vertu des Héros, la Nation la plus spirituelle de l'Europe deviendra le Centre de l'Ordre; elle répandra sur nos Ouvrages, nos Statuts et nos moeurs, les grâces, la délicatesse et le bon goût; qualités essentielles dans un Ordre dont la base est la sagesse, la force et la beauté du Génie. C'est dans nos Loges à l'avenir, comme dans les Ecoles publiques, que les François verront, sans voiajer, les caractères de toutes les Nations, et c'est dans ces mêmes Loges que les Etrangers apprendront par expérience que la France est la vraie Patrie de tous les Peuples.

Patria Gentis humanae.

Il faut envisager les Eloges qui nous viennent d'un Membre d'une Société de M^{rs} la Société, a dit Monsieur le Bourguemaître, comme les nouvelles qui nous viennent d'un des partis qui sont en guerre. Il y a cependant cette différence, c'est que les nouvelles d'un parti sont ratifiées par celles qu'on reçoit de l'autre: et il n'en est pas de même ici, puisque aucun des Adversaires des Frères-Maçons ne peut détruire ce qu'ils disent à leur avantage, parce que qui que ce soit n'a aucune connoissance de leurs affaires.

L'Auteur donne le nom de signes sains aux signes que les Frères-Maçons emploient pour se reconnoître, il me semble qu'il abuse un peu de ce terme, je crois qu'il ne doit être employé que dans ce qui regarde la Religion. Comme l'Auteur dit que leur institution est établie pour soutenir et pour perfectionner les Sciences & les beaux Arts, on ne peut s'empêcher de l'approuver et de lui donner les louanges qu'elle mérite à cet égard. Mais si je loue cette institution à cause du but qu'elle se propose, je ne puis m'empêcher de blâmer le mystère qu'elle a voulu répandre sur les Signes dont elle se sert, signes qui n'avoient pour but que de se reconnoître & de prévenir les trahisons qu'on vouloit faire à ses Membres. Aujourd'hui que nous vivons à l'abri des surprises et des injustices, ils auroient du

lever ce mystère, qui à ce que je crois à empêché à beaucoup de personnes d'entrer dans leur Ordre, et faire connoître au Public leurs bonnes intentions; qu'on craint d'être surpris si on cherche à entrer dans une Société &c.

Sentiments de M.
Dudignon.

Monsieur Dudignon a dit qu'il n'y a point de serment qui lie les Francs Maçons, et qu'on n'en exige point de ceux qui entrent dans cet Ordre. On ne surprend personne, a-t-il ajouté, puis qu'on a approfondi à chacun ce à quoi il doit s'engager, et après qu'on l'a instruit il lui est permis de se retirer, ou d'entrer dans la Société. Ainsi personne n'a lieu de se plaindre.

Il y a donc un serment qui ne connoît point les maximes, et à laquelle on est obligé de se lier par serment: ceux qui en veulent être Membres, avant que de leur expliquer ce à quoi ils se lient.

Sentiments de M.
le Lieutenant Ballival
De Rochat.

Il y a dit Monsieur le Lieutenant Ballival, les réflexions de Monsieur le Bourgeois Maître. J'ai oui avec plaisir le Discours de M. De Ramsay, Je vois avec satisfaction le but que l'Ordre se propose; quoique cette institution ne fût pas portée au point de perfection où M. De Ramsay la met, quand même on n'en aprocherait, pour ainsi dire, que de loin, on ne peut que l'approuver, et lui donner des louanges. Je trouve que le secret qu'on garde sur les signes par lesquels on peut se reconnoître est très utile, puis que la Société est engagée à répandre ses libéralités sur ceux qui sont dans le besoin; sans ce secret la Société seroit exposée à l'importunité d'un trop grand nombre de personnes, qui l'épuiseroient. J'admire au reste que ce secret qui a été confié à un si grand nombre de personnes n'ait encore jamais été révélé. Je regarde le projet que la Société a formé de donner un Dictionnaire universel comme très utile, et je crois que l'exécution en est facile, vu le grand nombre de Personnes de toutes conditions qui sont Membres de cette Société. Il y a une chose à laquelle il me paroît que la Société devroit donner une grande attention, ce seroit d'apporter plus de précautions qu'elle ne fait avant que d'admettre dans l'Ordre ceux qui se présentent et d'être plus difficile dans les réceptions qu'elle fait: par là elle n'admettroit que des personnes estimables par leurs qualités, et qui lui feroient honneur.

Sentiments de M.
le Juge-Soigneur.

J'ai été tenté plusieurs fois, a dit Monsieur le Juge, de chercher à devenir Franc-Maçon sur les éloges que j'ai oui faire de l'Ordre. Je trouve admirable de pouvoir acquérir sans peine des connoissances qu'on a tant de peine à se procurer dans la vie civile. Il n'y a qu'à fréquenter les Loges et on devient habile. Voilà l'idée que Monsieur De Ramsay nous donne dans son Discours, de cette Société. Mais après cette belle peinture de l'Ordre des Francs Maçons je voudrois bien qu'on lût les Questions que la Magistrature de Genève a fait aux Francs Maçons. Ce ne sont pas des accusations, mais des questions et voir comment ils y répondroient.

H

Il n'y a personne à qui les Dictionnaires soient plus d'usage qu'aux Francs Maçons; ils se chargent la mémoire de signes et de mots; ceux d'entre eux qu'on nomme Compagnons en ont un plus grand nombre à retenir, et les Maîtres encore plus: or comme il est facile d'oublier ces mots ou ces signes et de les confondre, un Dictionnaire qui en détermineroit précisément la signification & l'usage leur seroit fort utile.

Monsieur D'Apples trouveroit la Société des Francs Maçons respectant le sentiment de M. le table, si ce qu'on en dit étoit observé à la lettre. Jusque ce que l'attribution de la Philanthropie soit très abrégé, il l'a trouvée très beau: et c'est par cette Philanthropie qu'il trouve que l'Ordre l'emporte sur les anciennes Républiques qui pouvoient trop loin l'amour de la Patrie, qui qu'on que naturel doit être modéré.

Il faut convenir, a dit Monsieur le Professeur Polier, que le portrait que M. De Ramsay fait de l'Ordre est des plus beaux et il seroit à souhaiter qu'il se réalisât par tout. Mais il y a bien des choses à reprendre parmi eux. On pourroit faire la même remarque sur les chrétiens. J'ai deux ou trois doutes sur le compte des Francs Maçons que je souhaiterois fort qu'on voulut m'éclaircir. 1. Nous connoissons quelques Francs Maçons qui ont leurs défauts avant que d'entrer dans cette Société: voyons nous qu'en y entrant ils soient devenus plus Philanthropes, plus amateurs de la Vertu &c. Je crains qu'on ne fasse le même reproche aux chrétiens dont les Loix sont si justes et le modèle si beau & si parfait. Comme les Francs Maçons n'ont rien qui égale la sainteté & la perfection des Loix du Christianisme, je crois qu'ils gagneroient beaucoup à dire qu'ils veulent être bons chrétiens: titre plus respectable que celui de franc Maçon qui ne présente rien ni de beau, ni de grand. Je voudrois qu'ils prissent ce mot du grec. Un celui qui se nomme chrétien renonce à toute iniquité.

2. Un second doute que j'ai regardé l'origine des Francs Maçons. Celle que M. De Ramsay attribue à l'Ordre m'est suspecte. L'histoire des Croisades est connue, on n'y remarque rien qui ait du rapport aux Francs Maçons. Cette origine a été trouvée après coup. Malgré leur union avec l'Ordre de St. Jean je crois plutôt qu'ils étoient unis avec les Simpliers dont le nom est devenu odieux: puis qu'ils se proposoient de rebâtir les Temples. Je ne pense pas au reste que les Francs Maçons imitent les Simpliers, non plus que les Croisés qui n'étoient qu'un composé épouvantable de gens vendus à leurs passions, de gens vicieux, debauchés, libertins, comme l'histoire de ces tems là en fait foi. Je ne croiroi donc cette origine, à moins qu'on n'en donne de meilleures preuves.

3. Un

3. Un troisième doute, c'est sur les qualités et les lumières que l'Auteur attribue à ceux qui sont Maîtres parmi les Frères Maçons. Elles m'ont paru suspectes, je n'y vois pas autant de réalité que l'Auteur en établit, puisque la Société a choisi pour Grands Maîtres de cet Ordre des personnes qui n'ont pas brillé par leurs connaissances ni par leur vertu. Témoin en soit M^{rs} lord Weymouth, qui a demeuré quelques années dans cette Ville.

LXVIII Assemblée

Du 17^e 8^{bre} 1744. Présens Messieurs DeBochat Lieutenant Ballival, Seigneur Bourguemaître, Seigneur Bourcier, Seigneur Juge, Polier Professeur, D'Arpès Professeur, Baron DeCaussade, Dulignon.

Monsieur le Syndic Turretin étant venu tard à l'Assemblée on ne s'est occupé qu'à la conversation.

LXIX Assemblée

Du 24^e 8^{bre} 1744. Présens Messieurs DeBochat Lieutenant Ballival, Polier Professeur, Seigneur Bourcier, Seigneur Juge, Baron DeCaussade, Dulignon, DeCheseaux le fils, Cramer Professeur en Mathématique à Genève, Castiglione Mathématicien.

Monsieur le Comte n'a point fait de recapitulation de ce qu'on a fait dans la pénultième Assemblée, parce qu'il en a déjà fait une ci devant à peu près sur le même sujet.

Comme on n'étoit point convenu de la matière qu'on traiteroit dans cette Assemblée, et qu'on étoit embarrassé du choix Monsieur le Comte a proposé cette Question: Si l'on doit réparer le tort fait à la Réputation du Prochain par la médianse, et comment on peut le réparer?

Voici ce que Monsieur le Professeur Polier a dit sur ce sujet. La réparation doit être proportionnée à l'offense, soit qu'elle regarde le bien temporel ou spirituel, l'honneur ou la vie. La médianse fait quelquefois plus de mal à celui qu'elle attaque que la calomnie ou verte: il est aussi plus aisé de réparer le mal que fait la calomnie que celui qu'a causé la médianse. D'où l'on doit tirer cette conséquence, c'est que la médianse est plus pernicieuse que la calomnie.

qu'on doit l'éviter avec plus de soin. Pour réparer le mal qu'on a fait par la médianse, il faut considérer jusqu'où il s'étend. Il y en a qu'on ne peut réparer, il y en a de réparable. Plus le mal est grand, plus on est obligé d'en faire la réparation; mais il arrive aussi quelquefois que plus le mal est grand, plus la réparation en est difficile. En général celui qui a fait du tort par là à quelqu'un, doit faire tous ses efforts, par ses discours & par ses actions pour détruire dans le Public. Quand il s'agit de la médianse, on ne peut la détruire en s'accusant de mensonge, ce seroit aller contre la vérité, et d'ailleurs comme les défauts, si on en a révélés, sont réels, l'expérience confirmeroit toujours nos premiers discours, celui dont nous aurions médit n'y gagneroit rien par là et nous perdriens outre cela sans fruit notre propre réputation. Comme donc celui qui a médit ne peut pas détruire les vérités qu'il a avancées, il faut qu'il témoigne à celui de qui il a médit le chagrin qu'il a de l'avoir offensé. Quand on est tombé dans la calomnie, il faut déclarer qu'on a été calomnié. Il en coûte de faire cet aveu, mais le respect pour Dieu et les devoirs envers le Prochain y engagent. Ainsi soit qu'il faille faire cette réparation en public ou en particulier, on ne peut s'en dispenser.

Il y a donc trois choses à examiner sur la Question qui a été proposée. 1. La nécessité de la réparation; 2. la manière de la réparation, et 3. le tems dans lequel on doit la faire. La réparation est incontestable. La manière de la faire varie suivant les circonstances. Pour le tems, je pense qu'il faut réparer la médianse le plutôt possible, de peur que le mal n'augmente.

Je ne devois être que simple auditeur, a dit Monsieur le Professeur Cramer, dans une Assemblée de personnes aussi éclairées que Monsieur le Comte, sur tout après que Monsieur Polier a dit tout ce qu'il y a d'essentiel sur la matière qu'on examine; cependant puisque Monsieur le Comte souhaite que je dise ma pensée, je l'expliquerai en peu de mots.

La réparation de la médianse est nécessaire, cela est incontestable; d'abord qu'on a fait tort à quelqu'un, il faut réparer ce tort. Cela est difficile, mais il n'est pas impossible; par rapport aux biens, quand notre calomnie ou notre médianse a privé quelqu'un de quelque avantage, de quelque bien en un mot, il faut lui restituer en entier le bien qu'il a perdu ensuite de nos mauvais discours. Ce n'est que par ce moyen que la réparation peut être complète. Pour l'honneur cela est plus difficile. En s'accusant de mensonge, on manqueroit à ce qu'on doit à la Vérité, et pour la voie des duels qui

Question qui a été le sujet de la Conférence. Si l'on doit réparer le tort fait à la Réputation du Prochain par la médianse, et comment on peut le réparer.
Sentiment de M^{rs} le Professeur Polier.

qui sont en usage dans le monde pour réparer le tort qu'on a reçu par lequel l'honneur est blessé, cette voie, dis-je, est trop contraire à la Raison, et trop opposée aux maximes de l'Evangile pour qu'on puisse l'employer.

Sentiment de M^r le
Lieutenant Ballival
De Brichat

La question est intéressante, a dit Monsieur De Brichat, et chacun doit s'en faire les idées les plus justes, d'autant plus que très souvent, involontairement même on tombe dans la médiance. Mais pour cela il faut droit commencer par donner une idée juste de la médiance, il faudroit définir ce que c'est que ce vice; ce qui n'est pas facile, parce que les Moralistes ont beaucoup outré les idées qu'on en devoit avoir, et qu'ils ne sont pas remontés aux vrais principes de la Morale. C'est dans l'usage de la Parole qu'il faut les chercher, et c'est dans cette partie du Droit naturel qui en traite qu'il faut puiser les principes nécessaires pour bien décider ce qui regarde la médiance, de même que toutes les vertus & tous les vices qui s'exercent par la Parole.

Pour définir donc la médiance je dirai que c'est tout discours, ou écrit, ou signe même par lequel nous faisons connoître tout défaut existant dans quelqu'un; connoissance qui porte eux à qui nos discours ou nos écrits parviendront à ne pas donner à ceux dont nous avons médité, l'estime ou la confiance qu'ils leur donnoient auparavant.

Je dis que ce n'est pas seulement tout discours, mais que c'est aussi tout écrit, ou signe, parce que l'on ne découvre pas moins ses pensées par des écrits, ou par des signes, que par des discours. Je dis aussi qu'il faut qu'un discours pour mériter le nom de médiance aille à faire perdre, à ceux dont il dévoile les défauts, l'estime & la confiance qu'on leur avoit auparavant.

Après avoir défini la médiance, il faut ajouter quelques règles qui puissent aider à s'en abstenir. Pour cela il faut considérer que la médiance pèche contre la Société en général et contre l'humanité. 1^o Le médiant pèche contre la Société en général, dont chacun est obligé de procurer le bien et l'avantage; ce qui ne peut se faire qu'en procurant le bien et l'avantage de chacun de ses membres; or le médiant bien loin d'aller à ce but, détruit l'avantage des particuliers; car il n'y a personne qui ne sache combien la médiance nuit à la fortune de celui qui en est l'objet, à son honneur, à son repos, et à sa tranquillité, et combien elle est propre à exciter des haines, des querelles, qu'il est souvent difficile d'apaiser. 2^o Le médiant pèche aussi contre la Société en ce qu'il s'approprie le droit de juger des défauts d'autrui, et de les exposer au mépris; il agit en Juge de ses Concitoyens qui distribue les peines comme il le trouve à propos; or ce droit n'appartient à aucun particulier, -

mais

mais au Magistrat seul. 3^o Le médiant pèche aussi contre l'humanité, en ce qu'il fait au prochain un mal qu'il ne veut pas qu'on lui fit.

Si l'on fait bien réflexion à ces conséquences de la médiance, on sera sur des gardes pour l'éviter. + Voir en voir page 355.

Je suis bien obligé, à Monsieur le Comte, a dit Monsieur le Juge Seignieur, d'avoir donné occasion de faire la guerre à la médiance, de laquelle on n'est que trop susceptible.

Sentiment de M^r le
Juge Seignieur

Il y a deux espèces de médiance: l'une plus ouverte, et que chacun peut aisément reconnoître; l'autre plus cachée: c'est ainsi qu'en parlant d'un homme avare, on dit qu'il ne donne rien pour rien; & d'un débauché, qu'il ménage peu sa santé, qu'il est sensible au plaisir & qu'il s'y laisse entraîner.

Lorsqu'on a médité, & que par là on a nuï à quelqu'un dans ses biens ou dans sa réputation, il faut sans doute le réparer, & si on ne sçait trouver des remèdes pour réparer pleinement le tort qui en est résulté on seroit bien de les indiquer.

Ce défaut est très commun, il est attaché à la nature humaine, il attaque sur tout le mérite, et il est très difficile pour ne pas dire impossible de le réparer pleinement. Pour le réparer il faut droit dire qu'on a eu tort de découvrir les défauts qu'on a révélés, prier ceux avec qui on s'est entretenu de garder le secret, ou dire qu'on a menti en tenant les discours qu'on a tenu, mais aucun de ces voies n'est praticable, & on n'en peut rien espérer; car en disant qu'on a eu tort d'exposer au jour les défauts, on confirme par là que ces défauts sont réels, et si on s'est laissé aller à la demande de parler quand on les a publiés, comment pourra-t-on s'empêcher que ceux qui les ont ouï seront plus directs, plus prudents & plus circonspects que nous: si on s'accuse d'avoir menti, outre que de pareils aveux sont difficiles à faire, la conduite de celui dont on a dévoilé les défauts confirmera nos premiers discours, et quand elle ne le feroit pas, la malignité du cœur humain fera qu'on ajoutera toujours plus de foi à ce que nous aurons dit de ses défauts sur le compte du prochain, qu'on bien que nous pourrions en réciter. De plus le nombre de ceux qui ont ouï nos discours est un obstacle presque invincible à la réparation de la médiance; car comment les rassembler, comment pourvoir les ramener des jugemens qu'ils auront portés. Peut-être même auront-ils déjà redit à d'autres ce que nous leur avons confié, tellement qu'il sera absolument impossible, ou de retrouver ceux à qui nos discours

seront

seront parvenus, ni même de s'en rappeler les noms, ni par conséquent d'empêcher que notre médiancie ne se répande par leur moyen. On voit par ce détail qu'il est presque absolument impossible de réparer la médiancie.

Que faudra-t-il donc faire lorsqu'on sera tombé dans la médiancie? Il faut aller chez la personne qu'on a offensé, & lui témoigner le chagrin qu'on a d'avoir nui à sa réputation. S'il y avoit un moyen sûr de réparer qui lui a été fait, l'offense seroit en droit d'en exiger la réparation par la force même, si on la lui refusoit lorsqu'il l'exigeroit avec douceur; & la raison en est que celui qui a mérité nous prive sans vocation, & sans aucun droit de sa part d'un bien & d'un avantage qui nous appartenoit légitimement. Un Courtisan & d'un avantage qui nous appartenoit légitimement. Un Courtisan, par exemple, qui jouit de la faveur de son Maître, & qui par le moyen de cette faveur trouve les secours & les secours dont il a besoin, soit pour lui-même, soit pour sa famille; s'il se trouve quelqu'un qui par envie, par jalousie, ou par haine aille desillor les yeux du Prince et exposer à la vue de ses défauts de ce Courtisan, quoique ces défauts ne nuisent en aucune façon aux intérêts du Prince, le Courtisan perdra, peut-être, par une pareille médiancie tout son crédit, et par là même tous les avantages qui en étoient une suite, sans qu'il lui soit possible de réparer son infortune.

Une conséquence qui découle de ce que nous avons dit, c'est que puisqu'il est impossible de réparer le tort qu'on fait au prochain, il faut être extrêmement en garde contre ce vice. Les gens d'esprit sur tout doivent être fort attentifs sur eux mêmes, puisqu'on voit assez ordinairement qu'ils y tombent plus que les autres.

Il y a deux voies de réparer la médiancie, l'une par le moyen de l'argent, qui consiste à donner à celui dont on a mérité un entier dédommagement de toutes les pertes que lui auront causé nos discours imprudens; l'autre c'est que si la médiancie attaque la réputation & l'honneur, il faut par ses discours & par ses manières dissiper l'impression fâcheuse que nos discours ont fait contre lui dans l'esprit des hommes; mais que cela ne puisse se faire qu'à la longue. N'ajoute qu'il faut y travailler sans délai, dès qu'on s'est aperçu de sa médiancie, crainte que le mal ne se répande de plus en plus. C'est ici le sentiment de Monsieur De Choiseux le fils.

La médiancie, a dit Monsieur le Duc de Bourgogne, remplit de trouble la Société; l'humanité la défend; si nous étions humains nous chercherions plutôt à nous corriger de nos défauts par des avertissements charitables & secrets, qu'à publier ceux du prochain.

Le

Le mal que la médiancie ^{est} connue. Quoiqu'elle ait été bien définie, je remarquerai encore sur la nature de la médiancie, qu'il faut ajouter à ce qui en a été dit, qu'il faut qu'elle attaque les vertus qu'on devroit avoir & les vices dont on devroit être exempt: il y en a une autre qui attaque seulement les défauts qu'on ne devroit pas avoir: il y en a encore une autre qui consiste à attaquer des défauts tels que le manque d'esprit, une légère imprudence, & d'autres choses de cette nature. La première qui manifeste que nous n'avons pas les vertus que nous devrions avoir, & qui découvre les vices qui nous sont attachés, est criminelle. La seconde qui manifeste seulement les imperfections de notre corps ou qui découvre des imperfections ou des manques de perfection dans notre esprit ou dans notre conduite, celle-ci ne prend le nom que de raillerie ou de satire. Il y a encore une différence entre médire dans le public, ou rapporter à un Juge les défauts d'autrui. Quand c'est à un Juge, c'est délation, je donne alors occasion à un Juge de veiller sa vigilance.

La 1^{re} manière de réparer la médiancie c'est la décantation, qui consiste à se redire ou à se retraiter de tout ce qu'on a avancé de peu favorable au prochain. La 2^e c'est d'employer la voie des armes, manière qui nous vient de la barbarie des nations septentrionales: mais cette voie, quoiqu'elle soit en usage, ne détruit point les impressions qu'a fait la médiancie, et ne sauroit les détruire, excepté le reproche qu'on pourroit nous faire d'être des lâches.

Ce n'est pas médiancie quand on attaque les défauts d'un ouvrage d'esprit, à moins que ces défauts ne soient une suite de la corruption du cœur & ne la manifestent. ainsi ce n'est pas médire que de relever les mauvais raisonnemens qu'un Auteur étale dans un livre. Boileau n'étoit pas médisant, quand il a déridé le mauvais goût de son temps. Erasme et les hommes obscurs des contemporains se sont rendus illustres, quand ils ont déridé les erreurs qui regnoient dans leur siècle; ils n'avoient pour but que de ramener la vérité. Il y a plus, il est permis, c'est même un devoir de décrediter un homme entreprenant, et qui donne de mauvais conseils à un Prince. Il y a donc des cas où l'on découvre le mal et les défauts d'autrui, sans être coupable de médiancie: Le but nous guidera; si l'on a un mauvais but, ou si l'on a un mauvais principe en parlant des défauts d'autrui, qu'on ne s'y méprenne pas & qu'on ne se fasse point illusion, c'est médiancie, on ne sauroit être excusable.

Monsieur De Bochat a ajouté que quoique la médiancie en lè-

Sentiment de M^r De Choiseux le fils.

Sentiment de M^r le Duc de Bourgogne.

re au prochain un bien qui lui appartient, tel que la réputation, et quoique chaque médisant soit obligé à réparer le tort qu'il fait par là, cependant celui qui en est l'objet ne peut pas exiger cette réparation par la force, puisqu'il a donné à cette médiance par les défauts qu'il avoit: le médisant ne peut être forcé à ce dédommagement par le Magistrat, c'est à Dieu seul à qui il aura à rendre compte du mauvais usage qu'il aura fait de sa langue et de son manque de charité envers son prochain.

Messieurs De Caussade, Du Lignon & Castiglione n'ont rien ajouté à ce qui a été dit. Voyez la page 364.

LXX Assemblée

Du 21^e Jbre 1744. Présens Messieurs De Bochat Lieutenant Baillival, Seigneur Bourguemaître, Polier Professeur, Baron De Caussade, Du Lignon, D'Apples Professeur, Seigneur Bourcier, Seigneur Juge.

La Société a été interrompue pendant quelques semaines à cause des vendanges.

Messieurs, Lorsque vous examinâtes la Question s'il faut réparer le tort fait à la réputation du Prochain par la médiance, & comment on peut le réparer, vous commençâtes par définir la médiance, & vous dites que c'est, tout discours, ou écrit, ou signe même par lequel on fait connoître les défauts d'autrui, connoissance qui porte ceux à qui on la donne à refuser leur estime à ceux dont on leur a appris les défauts.

Vous trouvâtes ensuite que la médiance est condamnable — par plusieurs raisons. 1^o Par ce qu'elle va contre l'intérêt de la Société en général: chaque individu est obligé de procurer le bien de la Société; or on ne peut le faire qu'en procurant le bien des Particuliers, et c'est ce bien et cet avantage que la médiance détruit.

2^o Elle pèche encore contre la Société, en ce qu'elle s'approprie le droit de juger des défauts d'autrui, et de les exposer au mépris, droit qui n'appartient à aucun Particulier, mais au Magistrat.

3^o La médiance pèche aussi contre l'humanité, en ce qu'elle fait au Prochain un mal que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.

Vous convintes unanimement, Messieurs, de la nécessité de la réparation, avec cette différence pourtant, c'est que quelques uns de vous établirent que l'offense pouvoit exiger cette réparation, et d'autres dévotèrent qu'il ne la pouvoit pas; puisqu'il y avoit donné lieu par les défauts qu'il avoit: qu'ainsi le médisant ne rendroit compte qu'à Dieu du mal qu'il auroit fait.

Vous trouvâtes tous qu'il est très difficile de réparer le mal — qu'on a fait par la médiance. Vous vous conclutés qu'on devoit éviter avec un très grand soin de tomber dans un péché si contraire au bonheur de la Société, et qui doit laisser dans l'âme de celui qui l'a commis des remords continuels par la difficulté de le réparer, & par l'impossibilité même ou l'on est très souvent de lui faire une réparation complète.

Après cela, Messieurs, vous établîtes les règles suivantes. C'est que lorsque par des médiances on vient à faire perdre à quelqu'un des biens dont il jouissoit, il falloit l'en dédommager en entier. Que si la médiance tomboit sur la réputation seulement, il falloit par ses discours, par ses manières & par toutes ses actions travailler à effacer l'impression que la médiance avoit fait, que cela ne se pouvoit faire qu'à la longue, mais qu'il falloit y travailler sans délai, dès qu'on s'étoit aperçu de sa médiance, vaine que le mal ne se repandit de plus en plus. Vous avez aussi condamné la voie des duels pour faire cette réparation, comme inutile, & comme contraire aux principes du Christianisme.

Enfin, Messieurs, vous avez donné ce conseil à ceux qui sont exposés à la médiance, c'est de mépriser ce qu'on dit d'eux, de ne point s'irriter, et de travailler à corriger les défauts qu'on leur a reprochés,

Convitia sprotata exoleunt, si irascere manent.

Après que Monsieur le Comte a fini sa recapitulation, Monsieur le Bourcier Seigneur a lu à l'Assemblée un 3^e Essai sur la Prudence.

Monsieur le Comte & Messieurs

Après avoir passé en revue, quoiqu'imparfaitement et d'un oeil rapide, les trois grands objets auxquels la Prudence s'applique, Dieu, le Prochain, et nous mêmes, pour régler sur la saine et judicieuse connoissance que nous en aurons, nos sentimens, et notre conduite, je viens au grand mobile de nos Passions, je veux dire les Bieus et les MAUX.

La Prudence ne doit pas seulement régler nos idées, elle doit sur tout diriger nos sentimens, et après nous avoir présenté, ce que nous

nous devons connaître, elle nous offre ce que nous devons aimer.

L'idée juste des biens réglera nos empressemens; l'idée juste des maux réglera et modèrera nos terreurs.

En se méprenant sur la nature des biens, on quitte le vrai pour le chimérique, on se remplit de vains desirs, on consume inutilement ses forces.

En se trompant sur la nature des maux, on est obsédé de vaines craintes, qui semblables aux Fantômes troublent notre Raison et dérangent tous nos mouvemens. Souvent elles nous détournent de ce qui pourroit nous rendre heureux, et nous précipitent aussi fréquemment à des actions qui nous rendent plus misérables. Pour se convaincre on n'a qu'à se rappeler tous les crimes causés par la crainte de la pauvreté, et peut être des crimes encore plus grands que cause tous les jours l'amour de la gloire.

Parcourrons tout ce que les Hommes appellent des biens & des maux, pour sentir l'usage et les offices admirables que nous rend à cet égard la Prudence.

Agis il des Plaisirs, elle les règle sur les principes de l'honnête; des Dignités, elle en modère l'ardeur par le sentiment des bienséances; des Richesces, elle en reprime l'avidité par les préceptes respectables de la Justice. Entrons dans quelque détail.

La Prudence nous conseille les Plaisirs, comme d'honnêtes délassemens après d'utiles travaux; les Honneurs, comme un moyen de faire briller la Vertu, en la mettant dans son plus beau jour, les Biens comme le correctif des maux, et l'un des moyens de gagner les cœurs.

La Prudence ne veut point de joie sans sérénité, point de biens pour la seule ostentation, point d'honneurs sujets aux remords. Elle préfère les plaisirs durables et modérés aux plaisirs trop vifs & trop courts. Elle fait craindre les Postes élevés qui exposent aux tentations violentes et à l'envie. Elle fait renoncer de bonne grâce à ceux qui passent nos forces.

À tous ces égards la Prudence éloigne le Sage de ce qui l'expose à de grandes agitations, elle lui fait préférer l'utile à l'agréable, le nécessaire à l'utile, le sûr au périlleux, et au casuel; le peu accompagné de calme à l'opulence pleine de trouble, souvent même une douce obscurité à une gloire à laquelle il est si difficile d'atteindre.

Elle pense également à acquiescer ce qui lui manque et à conserver ce qu'elle possède, et parca tueri; Il n'est pas moins beau, ni moins prudent de soutenir une bonne réputation, un bien médiocre, une humeur égale, un esprit libre, que d'avoir se procurer

De

de tels avantages.

La Prudence nous fait préférer les biens & le bon état de l'âme aux agrémens de l'esprit; les avantages de l'esprit à ceux du corps, et entre les qualités de l'esprit le sens & la force de la Raison, au feu et au brillant si sujet à nous égarer.

Elle préfère de même l'approbation à la flatterie, & sur tout la satisfaction d'une âme pure, et d'une conscience éclairée à tous les plaisirs, à tous les biens & à toute la gloire du monde, dès qu'elle pourroit nous corrompre.

Pour ce qui est des Maux, la vraie Prudence regardera les vices comme les plus grands, et la honte qu'ils donnent comme la seule que l'on doit craindre; la pauvreté effrayera moins que l'injustice.

La Prudence fera craindre sur tout les maux qu'on s'attire, et presque également ceux que l'on attire aux autres. Elle prémunira l'esprit contre les maux à venir par le sentiment souvent retracé de la destination finale de l'homme. Elle fera supporter les maux présents par la comparaison qu'elle en fait avec de plus grands. Elle usera pour les adoucir de tous les tempérans que la Providence accorde, et nous remettra entre ses bras avec une pleine confiance.

La Prudence ne veut pas seulement que nous aïons de saines idées, et des sentimens bien réglés; elle demande encore des principes fixes de conduite. Sans cela on est incapable de former un plan suivi pour parvenir à un but digne d'être recherché.

C'est déjà beaucoup de savoir ce qui mérite de l'être, mais comme l'on ne parvient guères tout d'un coup à ce qu'on desire, & que l'on ne récarte pas sans peine ce qui est nuisible, il faut absolument pour y réussir un plan fixe de conduite.

Ce plan consiste.

1^o À bien choisir l'objet principal de son attachement et de ses soins. Ce qui comprend ces diverses idées.

(a) Avoir un but bien déterminé.

(b) Avoir un but principal auquel les autres soient subordonnés, & dont aucun autre ne nous distraise jamais.

(c) Un but judicieux et bien choisi relativement à notre état, considéré sous toutes ses faces.

2^o Déterminer les moyens les plus propres à nous faire obtenir ce but, le plutôt qu'il est possible.

3^o User de ces moyens sans délai, avec la persévérance et le ménage-

-

ménagemens convenables.

L'imprudence contraire aux règles que je viens de poser est de divers genres.

1. Imprudence.

N'avoir point de but est le comble de la folie; c'est renoncer à la qualité d'être raisonnable, qui doit toujours se proposer quelque chose de conforme à sa nature. Vivre à l'aventure et d'un jour à l'autre, — sans avoir le courage de rien entreprendre, c'est la conduite de l'indolent et du paresseux; c'est le portrait d'une foule de gens qui errent sans cesse, leur vie dans une honteuse inaction, souvent même avec des talens qui devraient les en tirer.

2. Imprud.

Il n'est pas moins imprudent de flatter toujours entre des objets et des goûts qu'on ne peut concilier, et que l'on choisit, pour ainsi dire, tour à tour. Tel est celui qui voudrait accumuler et brûler par sa dépense, qui aime l'honneur & qui voudrait pourtant céder au plaisir.

3. Imprud.

Une autre imprudence d'une conséquence plus dangereuse est de choisir à la vérité, mais de choisir mal, en préférant, comme il arrive trop souvent, ce qui doit faire notre malheur. Tel est le voluptueux qui sacrifie, sans hésiter, ou du moins sans réfléchir, son honneur & sa fortune à un plaisir de courte durée.

4. Imprud.

Enfin une imprudence très ordinaire est de choisir bien, mais de suivre mollement le parti que l'on avait pris d'abord avec mesure et à propos. On formerait une classe bien nombreuse de ceux qui conçoivent bien et qui exécutent mal; qui entreprennent avec feu, et qui tombent d'abord dans le refroidissement; de ceux que la nouveauté débauche, ou que les moindres difficultés découragent. Ce que j'ai dit s'appliquera également et au but & aux moyens.

Ces divers genres d'imprudence feront aisément sentir combien il est prudent d'avoir un but, de le choisir avec discernement, de se le proposer de bonne heure et de le suivre sans relâche.

Si la Prudence demande des idées déterminées sur les objets, & des principes fixes de conduite, elle ne les applique pas toujours également & de la même façon dans tous les cas.

Sa méthode varie avec les temps, les lieux & les personnes.

Pour le temps, elle nous fait agir tout différemment.

- 1.° La Prudence s'instruit par le passé, se prémunit contre le mal à venir, elle fait sa principale étude du présent.
- 2.° Lorsqu'il s'agit de mettre le présent & l'avenir en balance, (article très délicat & qui se présente fréquemment,) elle pèse et compare le prix, la durée & la certitude.
- 3.° A durée égale, elle préfère le meilleur; à prix égal elle ne se livre

livre; point à la nouveauté.

4.° A certitude égale, elle préfère un avenir d'un grand prix, à un bien présent qui lui seroit très inférieur. Elle choisit le plus estimable et de la plus longue durée.

5.° A certitude inégale, elle préfère le bien présent quoique médiocre, mais assuré, à un bien à venir plus considérable, mais plus incertain. Elle le préfère bien plus encore à une perspective incertaine quoique très flatteuse.

6.° Elle n'hésite point à préférer un bien certain & d'une durée immense, quelque éloigné qu'il puisse être, à un bien présent & de très courte durée.

Pour le Temps la Prudence regrette souvent le passé, profite soigneusement du présent & compte peu sur l'avenir.

1.° Elle ne laisse pas échapper des momens heureux et souvent uniques. Elle nous apprend qu'il est des occasions qui ne se reouvrent plus.

2.° Elle ne renvoie jamais au lendemain, ce qu'elle peut faire aujourd'hui. Elle ne fait point dans un temps, ce qu'elle devroit faire dans l'autre. C'est elle qui ditte au Sage qu'il est un temps pour semer, et un autre pour recueillir. Que chaque chose a sa saison & son période, après lequel il faut en perdre l'idée.

3.° Elle sait différer de parler ou d'agir, pour parler et pour agir mieux. Elle ignore pas qu'il faut penser avant que de parler, & délibérer avant que d'agir.

4.° Elle se proportionne au goût de son temps, sans vouloir tyranniser les autres par un goût qui a vieilli.

5.° Elle meurt & se perfectionne par le temps, en mettant également à profit et les succès & les fautes des autres hommes.

Les divers âges de la vie considérés comme des portions & des périodes d'un temps assez court, exercent aussi différemment la Prudence.

On l'admire toujours dans la Jeunesse, ou l'on n'a pas droit de l'attendre, moins encore de l'exiger à la rigueur: on n'en demande à cet âge qu'à proportion de l'éducation qu'on a reçu & du naturel qu'on a en partage. La Jeunesse en manque-t-elle? C'est à la prudence des autres à être son guide.

En attendant qu'elle y parvienne, une modeste défiance en tiendra la place; la retenue et la modestie seront en ce cas, le prélude d'une belle vie et comme l'aurore d'un très beau jour.

Dans l'âge mur, il n'y a pas de temps à perdre; la Prudence se

se hâte de l'employer, et ne renvoie point à la vieillesse, ni le bien qu'elle peut faire, ni les mesures qu'elle doit prendre.

Dans la Vieillesse la Prudence devrait être consommée, autant que peut le permettre le génie & le caractère: l'imprudence pardonnable à la jeunesse, supportable en certains cas dans l'âge mûr, seroit une tache dans l'âge avancé.

La Vieillesse devrait faire peu de plans, parce qu'elle devrait les avoir fait: elle doit seulement les perfectionner et en jouir.

L'Enfance devrait penser à son ignorance pour l'éclairer; la Jeunesse à ses passions, pour les vaincre; l'âge mûr à ses devoirs; la Vieillesse à son repos & à sa fin.

La Jeunesse fait les provisions, l'âge vient les employer, et la Vieillesse se couronne du fruit de ses bonnes œuvres.

La Prudence fait sentir les bienséances de chaque âge; elle dénie ce que chaque âge permet, ce qu'il exige, ce qu'il tolère; ce que chacun doit exiger ou supporter dans l'âge des autres.

Chaque âge perfectionneroit celui qui le précède, si les règles que j'indique étoient observées.

Les Enfants sont la pépinière de l'Etat, la Jeunesse en est la force, les Hommes mûrs en sont les Agens, et les Vieillards le conseil. Troubler cet ordre, la Prudence politique est bouleversée.

Le Temps est la chose du monde dont la Prudence est la meilleure economie, et qu'elle ne sauroit presque se résoudre à perdre, sachant à quel but il est donné, et que c'est le seul bien qu'on ne rachette jamais.

Les Personnes avec lesquelles on a à vivre et à traiter varient extrêmement les règles de la Prudence, ou du moins l'application que l'on en doit faire. Avec une mesure égale pour tous, dans tout ce qui demande de la vérité & de la droiture, elle varie ses procédés selon l'âge, le génie, le caractère et l'humeur même de ceux qu'elle se propose. Elle sait que presque chaque individu a son bon côté, son anse, son tour d'esprit, son goût dominant, ses vertus, ses talens et ses faiblesses. Elle cherche à découvrir tout ce qu'il lui importe d'en connaître pour se conduire en conséquence. La Prudence ne sauroit permettre d'en user avec les personnes sages, comme avec celles qui ont de grands défauts, ou de violentes passions. Elle veut même (sans blesser la charité) que dans le commerce, ou les négociations avec des personnes inconnues, nous supposions des passions, et que nous agissions avec défiance, ou, si l'on aime mieux, avec retenue, et avec réserve, ce qui ne sauroit pourtant venir que

de la défiance qu'on dit être la mère de la sûreté.

La justice de cette défiance est fondée sur ce que le plus grand nombre, le mérite. On ne sauroit la dire offensante, ni qu'elle a la généralité pour objet, et non tel ou tel individu en particulier, si ce n'est en tant qu'il fait partie de cette généralité.

Elle n'est point offensante, en ce qu'elle ne prononce rien, qu'elle n'ôte rien, et qu'elle laisse un libre champ au retour: Elle ne fait tort que dans le cas où on la témoigne, ce qui est alors une injustice et une imprudence. Contenue dans ses bornes elle suspend simplement les témoignages de la confiance, jusques à ce que l'on soit assuré de pouvoir la témoigner sans aucun péril.

Un des conseils que Monsieur le Boursier a donné, & que j'ai le mieux senti, a dit Monsieur le Lieutenant Brailival De Bochat, est de ne rien entreprendre au dessus de ses forces, c'est ce qui fait que je n'ajouteroi rien aux richesses que Monsieur le Boursier nous a éblouis aujourd'hui dans son Discours.

Monsieur le Juge, Signeux a dit, qu'il croioit que la Prudence se confond avec la Sagesse, que la Prudence n'est qu'une branche de l'autre; que la Piété qu'on a tu a traité la Sagesse plutôt que la Prudence, qu'il seroit cependant à propos de bien distinguer ces deux vertus, & d'en donner des caractères bien distincts, afin qu'on pût en avoir des idées nettes & précises.

Messieurs Signeux Bourguemaître, Baron De Causade, & Du Lignon ont tous trois trouvé que l'Auteur a confondu la Prudence avec la Sagesse, & qu'il a trop pressé l'idée qu'il a donnée de la vertu dont il s'étoit proposé de parler, en disant que c'est la prudence qui règle nos idées, nos sentimens, nos actions, qui nous détermine à agir & qui règle la manière, le tems, & les usages dans lesquelles nous devons agir, ou n'agir pas.

La Prudence, c'est le sentiment de Monsieur le Professeur Polier, a une liaison avec toutes les vertus morales & chrétiennes; ainsi en la considérant avec toutes ses relations, on fait venir sous le titre de la Prudence toutes les vertus. En entendant le Discours je me suis demandé, cela ne venoit-il pas avec d'autres vertus, j'ai trouvé qu'oui, mais j'ai vu aussi que la Prudence y a quelque part.

Une première règle que M^r le Boursier a proposée, c'est de se proposer un but; une 2^e consiste à choisir les moyens; et une 3^e c'est de faire usage de ces moyens. J'aurois voulu qu'on s'en fût tenu à ces règles générales, et qu'on en eût fait l'application à tous les cas.

J'ai

J'ai toujours cru, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, que l'idée de la Prudence est inséparable de celle de la Sagesse, avec cette différence cependant, que la Prudence est une Vertu pratique, & la Sagesse une Vertu théorique: la 1^{re} se rapporte aux actions, elle en règle le tems, la manière, le lieu, les occasions, elle indique quand il faut agir, & quand il ne le faut pas: la 2^e a plus particulièrement pour objet les délibérations, les résolutions, les plans de vie. L'une a pour but un genre de vie, un but auquel il faut tendre, & l'autre a pour but de choisir les moyens les plus propres pour parvenir à ce but.

Les règles que Monsieur le Boursier a donné, de la Prudence à l'égard des plaisirs, des honneurs, des richesses, celles qu'il a indiquées, comme dictées par la Prudence sur ce qui regarde la conduite qu'il faut tenir dans les différens âges de la vie, à l'égard des personnes de tout caractère & de tout ordre, ces règles, dit-je, me paroissent regarder des vertus particulières, dont la Sagesse donne les règles et que la Prudence exécute.

J'ai marqué dans la Société précédente que Monsieur le Baron De Laussade n'avoit point dit son sentiment, c'est par mégarde que je l'ai ainsi marqué: Voici les réflexions qu'il fit. L'idée qu'on a donné de la médiance me paroît juste, on a bien fait sentir la difficulté de regarder les maux que ce vice faisoit au prochain, et l'obligation indispensable ou le médiant est de le faire; on a aussi indiqué les moyens qu'il falloit employer pour faire cette réparation. Ne pourroit-on pas encore donner un conseil à ceux que la médiance attaque, c'est de mépriser ce qu'on a dit d'eux, de ne paroître pas y faire attention, de ne point s'irriter contre ceux qui ont découvert leurs défauts, et de travailler cependant avec une grande application à corriger les défauts qu'on leur a reproché; par là ils fermeront la bouche aux médians et ils feront tourner la médiance même à leur avantage, et ils détruiront par leur bonne conduite la mauvaise impression qu'on avoit donné d'eux.

Convitia spreta exolescunt, si irascere manent, dit

LXXI Assemblée

Du 28^e 9^{bre} 1744. Cette Assemblée a été composée de Messieurs De Bochat Lieutenant Baillyal, Seigneur Bourgne maître, Polier Professeur, Seigneur Conseiller, Seigneur Juge, - D'Apples Professeur, De St Germain Conseiller, Comte de Rabe, De Tillipich Gentilhomme du Prince Royal de Danneemarck, Cof: Ker Gouverneur de Montseur le Comte de Rabe.

Monsieur le Comte a proposé à l'assemblée d'examiner quelles sont les Qualités que l'on doit rechercher quand on se propose de prendre une Femme?

Question proposée par M. le Comte. Quelles sont les qualités qu'on doit rechercher dans une Femme?

Monsieur le Lieutenant Baillyal De Bochat a traité un plan pour traiter cette Question; il faut, a-t-il dit, examiner ce que c'est que le mariage. 2^e Developper le but qu'on se propose, ce qu'on doit se proposer en se mariant. 3^e Examiner quelles qualités sont nécessaires dans une Femme pour nous conduire à ce but.

Plan de M. le Lieutenant Baillyal De Bochat sur cette matière. + Voir la page 382

Le mariage, a dit Monsieur le Professeur Polier, est l'union de deux personnes de différent sexe; Son gent & l'on doit se proposer différents buts dans le mariage. 1^o L'on se marie pour éviter l'impudicité. 2^o Un autre but du mariage c'est d'avoir des enfans, & c'est là un des principaux. 3^o L'on se propose encor en se mariant d'avoir une compagne qui ait soin avec nous des enfans qui naîtront, qui sache ce qui convient à des enfans, & qui soit capable de leur donner les secours dont ils auront besoin pour le corps, et les connoissances & les corrections, les instructions & les exemples qui seront nécessaires pour former leur esprit & leur cœur, & de plus qui joigne à ces connoissances une disposition de cœur qui l'engage à en faire usage dans l'éducation des enfans. 4^o On se propose encor d'avoir une aide, une amie qui puisse nous soulager nous mêmes dans nos besoins, qui partage nos maux et qui par ses soins, ses discours, ses manières, & par son amitié, pour nous diminue le sentiment de nos douleurs, dissipé nos chagrins, & ramène dans notre esprit le calme et la tranquillité. 5^o Enfin on se marie encor dans l'intention de rendre son sort plus heureux, & plus agréable qu'il ne le seroit si nous demeurions dans le célibat, on se propose encor par là de se procurer des établissemens, auxquels nous n'aurions pu parvenir sans la protection que nous a-

Sentiment de M. le Professeur Polier.

qu'on

aguerons par les alliances que nous prouvent un mariage.

Suivant que l'on se propose les uns ou les autres de ces buts, ou tous ensemble, on doit souhaiter une femme qui puisse répondre à notre premier but. 2. Il faut qu'elle soit en âge d'avoir des enfans. 3. qu'elle soit en état de leur donner une bonne éducation, par ses lumières et par son exemple. 4. qu'elle ait les qualités du cœur, de la sagesse, et de la vertu, pour rendre notre vie douce et agréable; que par sa douceur et par ses manières, elle s'attire l'estime & l'attachement de son mari; dans la recherche de ces différentes qualités; il faut avoir moins d'égard aux qualités du corps qui sont passagères, qu'aux qualités du cœur qui sont durables: il faut sur tout qu'une femme ait de la Religion. 5. Si on cherche des établissemens qui soutiennent ou qui augmentent notre fortune, il faut qu'une femme soit d'une condition qui réponde à la nôtre, et qui puisse nous procurer un établissement convenable au rang que nous tenons.

Si on peut réunir tous ces buts, c'est le mieux; si on ne le peut, il faut préférer l'amour de son devoir, la vertu, une bonne éducation, une bonne conduite. Ce sont là les qualités essentielles dans une femme, et celles qui sont nécessaires pour rendre un mariage heureux.

Examinons encor l'influence que les qualités du corps peuvent avoir pour rendre un mariage agréable & heureux. 1. La première qui se présente, c'est la beauté; cette qualité peut contribuer au bonheur du mariage, il est vrai; mais la beauté est bien passagère, l'âge et les maladies peuvent la détruire, ainsi il ne faut pas y compter. 2. Considérons en 2. lieu les richesses, elles ont bien des agrémens à leur suite; mais elles peuvent être accompagnées, et elles le sont pour l'ordinaire, de vices, elles peuvent être l'appanage d'une femme d'un mauvais caractère, d'une humeur contredisante, fière, superbe, dépensière; par là les désagrémens qu'elles entraînent après elles ne seroient pas compensés par les mines et faux plaisirs qu'elles pourroient procurer. 3. On peut encor mettre au rang des avantages extérieurs, la naissance; mais elle n'a aucune influence sur le bonheur; j'en dis de même de tous les autres biens de la fortune. Mais la douceur, la piété, l'amour de son devoir sont des qualités infiniment estimables, et les principales choses, par conséquent, aux quelles on doit faire attention dans le choix d'une femme.

Le mariage, c'est le sentiment de Monsieur le Bourguemestre ^{Seigneur} que je rapporte, est recommandable par la nature et par les Loix, qui jurent chacun à se tenir au choix qu'il a une fois fait. La principale qualité qu'on doit rechercher dans une femme, c'est

Sentiment de M. le
Bourguemestre Seigneur

c'est l'attachement à son devoir, et la douceur: la raison de cela est qu'en faisant son devoir, on ne fournit aucune occasion de s'irriter à personne, et si l'on vient à manquer à son égard, sa douceur même y manque par faiblesse, sa douceur lui fait supporter les défauts, les vivacités d'un époux, jamais elle ne s'agit & par là elle évite les dissensions & les troubles qui seroient pu s'élever dans une famille. Est-on livré à quelque passion ou violence qui nous tourmente, la douceur d'une femme sait apaiser ces accès, et rend le calme à notre cœur.

A ces idées principales j'ajouterais encor une remarque, c'est qu'il faut tant qu'on le peut se marier parmi ses égaux; sans cela il est ordinaire qu'on vienne à mépriser une femme d'une condition inférieure à la sienne.

Le mariage, a dit Monsieur le Sage Seigneur, est une Société de deux personnes de différent sexe qui se joignent pour avoir des enfans. Le fondement de cette union est l'union réciproque des deux sexes et les devoirs donnés par le Créateur. Le but du mariage est d'avoir des enfans pour remplacer la Société, & c'est dans cette vue que le Créateur a donné aux deux sexes ce penchant qu'ils éprouvent l'un pour l'autre.

Les qualités qu'on doit rechercher dans une femme sont, 1. une constitution heureuse et robuste, 2. de la douceur pour rendre cette Société agréable. 3. Des qualités de cœur & de esprit propres à élever une famille. On recherche aussi la beauté, mais comme on la dit, elle se fane: l'esprit, une imagination brillante, des saillies agréables, cela est avantageux; mais il a bien des inconvéniens.

Au lieu qu'une santé robuste; du bon sens plutôt que de l'esprit; les sentimens du cœur, un cœur compatissant, pliant, complaisant; la vertu, la modestie, c'est là l'appanage des femmes, et ce sont là les seules qualités qui peuvent procurer une solide satisfaction.

Monsieur le Conseiller De Saint Germain a dit que le but du mariage doit varier suivant la condition, le caractère, le ^{Conseiller De St Germain} tempérament & la nation même des personnes qui veulent se marier. Qu'un homme, par exemple, d'un petit génie, qu'un homme malade, qu'un païsan, qu'un Turc cherchent à se marier, ils se proposeront les uns & les autres des buts différens; l'un cherchera une personne qui puisse le soulager dans ses maux, l'autre une aide pour son travail, un troisième ne voudra dans une femme que

que des qualités propres à satisfaire ses passions & son goût pour la volupté. Mais la qualité la plus utile parmi les Occidentaux, c'est la douceur qui fait passer les plus doux momens, & la modestie qui tranquillise et qui appaise la jalousie.

Le mariage parmi les Chrétiens, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, est l'union indissoluble de deux personnes pour avoir des enfans & pour s'aider mutuellement dans les besoins de la vie, et pour contribuer réciproquement à l'avancement de leur salut. Le but qu'on doit se proposer en se mariant, c'est son bonheur, celui de ses enfans & celui de la Société.

On trouve un détail des qualités qu'on doit rechercher dans une femme, dans le portrait que Salomon fait de la femme forte au 31^e Chapitre des Proverbes. Ce Sage Roi comprend dans son éloge de la femme vaillante & forte, comme il l'appelle, les qualités du corps, de l'esprit & du cœur: il ne fait aucune mention de la beauté, parce que cette qualité, quand elle est seule, n'a aucun mérite, et ne contribue en rien à la satisfaction, ni au bonheur durable d'un mariage. Elle est laborieuse, dit Salomon, elle ne fait point de mal, mais du bien, elle est modeste, elle prend soin de ses enfans, de ses domestiques, elle tâche de plaire à son mari; il ajoute encoeur d'autres traits que je ne rapporterai point. On peut faire voir l'influence de ces qualités sur le bonheur de la Société générale du genre humain, & sur la Société particulière du mariage.

Il y a des qualités dont le choix dépend de nous & d'autres qui n'en dépendent pas, ou qu'il n'est pas de la sagesse que nous négligions dans le choix que nous faisons d'une femme. (Je rapporte le sentiment de Monsieur le Bourrier Seignoux.) Par exemple, il ne dépend pas de nous de choisir une personne qui manqueroit de vertu, nous pécherions en faisant un tel choix, et nous nous exposerions volontairement aux désagrémens qu'une conduite opposée à la vertu pourroit nous donner, et aux influences qu'elle pourroit avoir pour nous corrompre nous mêmes. Le choix des autres qualités est plus libre, il dépend entièrement de nous; la beauté, les richesses, l'esprit, l'économie, on peut négliger toutes les qualités & n'y faire que peu ou point d'attention, cependant la sagesse demande qu'on agisse en cela conséquemment aux circonstances où l'on se trouve placé. Un Prince, par exemple, peut ne s'attacher pas à l'économie, mais la prudence la recommande. Dans toutes les autres conditions. La principale qualité qu'on doit rechercher dans une femme

c'est celle qui regarde l'éducation des enfans, quand on se marie dans un âge à pouvoir en avoir. Si l'on fait un mauvais choix cela dérange la Société générale, qui n'est heureuse qu'autant que les particuliers le sont, & qu'autant que les enfans que les enfans que les mariages introduisent dans la Société sont bien élevés. En se mariant on ne cherche ordinairement que son bonheur particulier, mais s'il est bien entendu, si l'on a des idées justes de ce bonheur, la Société générale y trouvera le sien.

II. X. I

En traitant cette question nous n'avons parlé que des qualités des femmes, on devroit aussi parler de celles des hommes, ils manquent souvent à leur devoir.

J'ai parlé du mariage d'un homme seul avec une femme seule que je trouve plus raisonnable et plus tendre qu'un commerce vague: celui-ci va à introduire le désordre dans la Société, on y fournissant des membres qui ne peuvent être que mal élevés, et en bannissant cette douceur de commerce qui se trouve dans un mariage bien réglé, et en privant ceux qui s'y livrent des secours mutuels qu'un mari peut recevoir de sa femme, & ne peut même recevoir que d'elle, et de ceux qu'une femme peut & doit recevoir de son mari.

Au reste, pour faire qu'un mariage soit heureux, il faut qu'il y ait beaucoup d'égalité entre le mari & la femme; l'inégalité pourroit donner lieu au mépris & le mépris à la déunion. Je voudrois donc que dans le choix d'une femme on s'attachât particulièrement & principalement aux qualités du cœur, la vertu, la prudence. Pour les riches, je crois qu'on doit y faire quelque attention, mais moins qu'aux qualités dont nous avons parlé & seulement à proportion des circonstances où l'on se trouve. Celui dont la fortune est considérable doit y regarder moins, que celui qui est dénué de biens. Mais les biens étant d'un grand secours pour donner une bonne éducation à une famille, on ne doit pas négliger de s'en procurer, quand on peut s'en procurer sans se priver des autres qualités dont nous avons parlé.

Pour découvrir les qualités qu'on doit rechercher dans le choix d'une femme, a dit Monsieur le Lieutenant Baillival DeBochat, il n'y a qu'à faire attention que le mariage est une Société qui doit durer toute la vie, et qui est établie dans la vue d'élever des enfans. Toutes les qualités qui sont nécessaires pour fonder une Société & pour la maintenir sont nécessaires

Sentiment de M. le Lieutenant Baillival DeBochat.

et on ne doit point faire de choix, à moins qu'on ne soit sur de trouver ces qualités, celles qui ne sont propres qu'à procurer de l'agrément et à rendre cette Société plus agréable, ne doivent point être négligées, mais on ne doit les rechercher qu'à proportion de l'influence qu'elles peuvent avoir, et ne jamais préférer ces qualités agréables à celles qui sont nécessaires.

LXXII Assemblée

Du 5^e Xbre 1744. Présens Messieurs DeBochat Lieutenant Bailival, Polier Professeur, Seigneur Boursier, Seigneur Juge, Baron DeCaussade, D'Apples Professeur, DuLignon, DeSaint Germain Conseiller, DeTillipah, Clofker.

Messieurs Voici un abrégé des réflexions que vous faites en examinant quelles qualités doivent servir les femmes pour contribuer au bonheur du mariage.

Le mariage, dites vous, est une Société entre un homme et une femme. Le but qu'on doit se proposer dans cette Société, c'est de se procurer des secours et des avantages qui contribuent à notre félicité, et de se rendre utile à la Société générale.

Moins il manque de choses à un homme, plus il est heureux, et plus il est en état de remplir ses devoirs. On remplit ses devoirs envers la Société, ou par soi même, ou en élevant des enfans, de manière qu'ils puissent lui être utiles à leur tour.

Un homme ne pourra parvenir à ces différents buts, à moins qu'il ne soit aidé dans ses travaux, qu'il ne soit secouru dans ses besoins et dans ses maladies: il faut encore qu'il n'éprouve pas des contradictions dans ses desirs, qu'il soit soulagé et recréé dans les peines qu'il est obligé de prendre. Sans cela il ne sauroit être heureux, et il ne pourroit remplir bien ses devoirs.

Tel étant le but d'un homme raisonnable, il n'est pas difficile de déterminer quelles qualités il doit rechercher dans une femme.

1^o. De la piété et de la vertu, c'est à dire, une disposition constante à remplir ses devoirs. Par là elle s'attirera l'estime, l'amitié & la confiance de son mari. Il est bien

agréable de vivre avec une personne pour qui l'on a ces sentimens.

2^o. Il faut qu'elle ait du bon sens & de la Prudence pour aider son mari par ses conseils, et pour exécuter ce qui est de son ressort.

3^o. Il n'est pas moins utile qu'elle ait de l'enjouement ou au moins de la gaieté, pour éloigner par sa conversation l'idée des peines inséparables de la vie.

4^o. Il est encore nécessaire qu'elle ait de la douceur & de la complaisance pour ne s'agrir point lorsque son mari tombe dans quelque faute, ou qu'il manque en quelque chose à son égard, & pour ne se vider pas contre son mari, lorsqu'il a des sentimens contraires aux siens.

5^o. Enfin il est à souhaiter qu'elle n'ait rien de rebutant dans la figure, & qu'elle ait de la santé pour prévenir les dégouts.

La naissance et les richesses ne sont des qualités nécessaires pour une femme que dans quelques circonstances particulières, & on n'en doit faire aucun cas, si elles ne sont à la suite de celles qu'on a indiquées.

Monsieur le Professeur Polier a proposé de traiter cette Question, De l'origine, des Droits & des Bornes de l'autorité maritale. Cette question peut être regardée comme une suite de la précédente ou l'on a recherché quelles qualités on devoit rechercher dans une femme?

Le plan que l'on doit suivre pour examiner cette Question, a-t-il ajouté, est clair; il faut 1^o définir ce qu'on entend par l'autorité ou la supériorité d'un mari sur la femme, 2^o rechercher l'origine de cette autorité; 3^o en indiquer les Droits; 4^o enfin en marquer exactement les bornes.

On ne peut rechercher les sources de l'autorité du mari que dans la nature, dans l'institution divine ou humaine. C'est le sentiment de Monsieur le Boursier Seigneur que je rapporte. La Nature ne nous fournit pas de grandes lumières sur cet article; cependant je ne saurois m'empêcher de donner en passant M^r. Puffendorf, qui refutant Hornius, dit qu'il n'y a aucun principe de cette autorité dans la nature. Car 1^o l'excellence de la nature d'un être lui donne de la supériorité. Nous en avons un exemple bien marqué dans les Anges: leur nature est beaucoup plus excellente, et plus parfaite que

Dijons de Monsieur le Comte.

Question proposée par M^r. le Professeur Polier, De l'origine, des Droits & des bornes de l'autorité du mari sur la femme.

Sentiment de M^r. le Boursier Seigneur.

que celle des hommes; mais aussi on conviendrait sans peine que cette excellence leur donne une supériorité par dessus la nature humaine.

Il en est de même parmi les hommes; ils acquièrent une supériorité les uns au dessus des autres par l'étendue de leur connoissances, par la grandeur de leur génie, par la diversité de leurs talens, par des talens distingués, par leur fermeté, leur courage, leur capacité en quelque chose que ce soit. Cette supériorité est reconnue. De tous les hommes, c'est même la seule qui ne soit point contestée. L'on ote à un Prince sa puissance, & les forces qu'il a en main pour réprimer les contreditsans, quelle supériorité lui restera-t-il, qui voudra se soumettre à lui? Si seulement on lui attribue quelque vice, ce ne sera plus avec plaisir, mais avec répugnance, et par force qu'on reconnaitra sa supériorité. Cette supériorité n'est donc pas dans la nature. Il n'en sera pas de même d'un Démocrite, d'un Phidias, d'un Boileau, d'un Pape, & d'autres grands hommes qui par leurs rares talens, & par la grandeur de leur génie se sont acquis l'admiration de tous les hommes.

De ces vertus dont nous venons de parler naît la supériorité, d'excellence, de la supériorité naît l'autorité. Qui refuseroit de reconnaître celle d'un Prince Eugène, du grand Condé, d'un Hannibal, d'un Sijon? Mais les femmes manquent-elles de ces talens? Il semble que non. Plusieurs d'entre elles ont possédé les plus grandes vertus & les plus grands talens. On a vu des femmes gouverner des Etats avec beaucoup de distinction & avec beaucoup de gloire. Mais ces exemples ne suffisent pas, ils sont trop peu fréquens; & d'ailleurs il ne suffit pas d'avoir ces qualités, il faut en avoir une aptitude à agir & à produire ces talens.

On peut donc poser ces principes. Il y a des qualités essentielles à l'autorité, que les femmes n'ont pas, ou qu'elles n'ont que rarement. Ce sont la fermeté d'esprit & de corps; les femmes ont de la délicatesse, de la faiblesse, de la légèreté, de la timidité: De là naît la mollesse & le luxe. Les Hommes aiant donc ces qualités plus éminemment et plus généralement, c'est à eux à commander. S'il y avoit donc une Société, ou il n'y eût point de convention là dessus, les Femmes devroient même dans ce cas là auorder aux Hommes le droit de commander.

Une seconde source de l'autorité des maris c'est la convention; on; c'est sur ce point là que se font & que se sont toujours fait les

les mariages dans tous les pays connus; & c'est cette convention autorisée par une pratique constante qui rend cette sujétion des femmes moins onéreuse; car en formant la convention, chacun règle ce qu'il doit faire.

La Société du mariage a pour but le bonheur commun des deux contractans; il faut donc que l'autorité ne soit pas illimitée, & sans bornes, elle pourroit dégénérer en tyrannie; mais d'un autre côté il faut qu'il n'y ait qu'une autorité, & qu'un seul qui commande, sans quoi la confusion & le désordre s'introduiroient aisément dans cette Société. Si la nature de cette Société ne donne pas une autorité illimitée au mari, l'inspiration divine ne la lui donne pas non plus.

Mais quelles seront donc les bornes de cette autorité, & jusqu'où s'étendra-t-elle? Ces bornes seront réglées par tout ce qui est nécessaire pour rendre cette Société heureuse. Tout ce qui ne sera pas nécessaire pour arriver à ce but, & tout ce qui s'en écartera sera une pure tyrannie. On ne trouvera rien ni dans l'Écriture sainte, ni dans les Loix de la Société qui appuie cette autorité illimitée.

Je ne pense pas, a dit Monsieur le Professeur D'Apples, Sentiment de M. le Professeur D'Apples. que l'excellence de la nature donne de la supériorité à un être sur un autre dont la nature est moins parfaite. Je crois que les deux sexes sont égaux & qu'il n'y a de différence que celle qui vient de la différente éducation qu'on leur donne. Le mariage se fait par une convention & un contrat auprès des parties: Dès là la femme devient part familiale, membre de la famille dans laquelle elle est entrée. La supériorité du mari sur la femme vient donc d'une convention.

Je crois d'ailleurs que cette supériorité du mari ne lui donne point une autorité proprement ainsi nommée; qu'elle ne consiste qu'en ce que le mari peut considérer ce qu'il y a d'avantageux dans les diverses affaires, de la vie, que l'on a à traiter, soit pour lui même, soit pour la femme, soit pour ses enfans; mais je crois aussi que la femme a aussi son avis à proposer. L'Écriture en parlant de la création de la femme, dit qu'elle fut donnée comme une aide à l'homme: ce que l'Écriture en dit dans la suite doit être regardé comme une punition ajoutée à la condition de la femme, c'est ce que l'Auteur sacré veut exprimer, quand il dit que les desirs de la femme se rapporteront à son mari. Le Christianisme a regardé la Société du mariage

mariage comme formée; la supposant, il prescrit de se rendre des devoirs réciproques, de s'aimer, il prescrit enior comme un des premiers devoirs la soumission de la femme à l'égard de son mari, c. à dire, la déférence, la fidélité. Je crois au reste, que ce que l'Evangile dit de cette soumission ne doit pas être pris à la lettre & à la rigueur.

L'autorité que les Loix Civiles donnent au mari varie suivant les païs, et suivant la volonté Summi Imperantis.

J'appelle, (je rapporte l'opinion de Monsieur le Lieutenant Baillaival DeBochat) j'appelle supériorité, non l'excellence de la nature, ni les talens distingués, ni la capacité, ni le mérite; mais le droit de gêner la liberté, la volonté de la femme, et de la famille, dont le mari est mari, et maître, qui oblige l'inférieur à se soumettre, sans qu'il viole les droits de la Justice.

Il faut rechercher à présent si la nature donne ce droit à l'un des sexes par dessus l'autre. Je ne trouve rien ni dans l'un, ni dans l'autre, qui donne droit à l'un de gêner l'autre. Or là ou il n'y a aucun droit de l'un sur l'autre il y a égalité; car l'égalité consiste dans le pouvoir de diriger ses actions comme il plaît à l'agent, indépendamment de tout autre, sans manquer cependant aux Loix générales.

Examinons enior la nature de la relation qu'on contracte dans le mariage, je dis qu'elle ne demande pas non plus que le mari ait la supériorité sur la femme. Cette relation consiste à s'entraider l'un l'autre dans leurs besoins réciproques: or cette relation ne décide point que l'homme doive être supérieur à la femme. Si les circonstances particulières de quelque action demandent qu'elle soit dirigée par l'un des deux, ou par le mari en particulier, ce sera un engagement in casu. La nature de l'engagement les laisse dans un plein droit de contracter comme bon leur semble. Si donc la femme est inférieure au mari, cela vient d'une peine & par conséquent de la volonté d'un Supérieur.

Il s'agit de savoir si la volonté du Supérieur décide que tout soit soumis à la volonté d'un seul. Or pour maintenir l'union & la paix, pour le bien de cette Société, il faut lorsqu'il s'agit de décider, ou que l'une des deux volontés plie, ou qu'elles concourent. Moins il y a de volontés, plus les affaires s'expédient ainsi on peut s'assurer que le Créateur qui a voulu que les hommes s'unissent par le mariage, a voulu aussi qu'il n'y eut

qu'une volonté, qui la dirigeât cette Société: mais cela ne donne aucun droit à l'un plutôt qu'à l'autre.

Dans l'état de nature les hommes par leurs forces ont préféré cette inégalité. La Révélation a donné à l'homme la supériorité.

Cette supériorité doit s'étendre sur tout ce qui intéresse la femme relativement à son mari, & la famille. Dont il est le chef: ainsi la femme viole son devoir si elle y manque. Toutes les Loix civiles supposent cette inégalité qui est reconnue chez bien des peuples. Mais la Révélation est le seul principe de droit, excepté les conventions qui établissent cette subordination.

Par rapport aux enfans la nature indique ce qu'il faut penser de leur état. Le fils est censé par toutes les Nations appartenir plus au père qu'à la mère; Par conséquent le Père y a un degré d'autorité plus que la femme. Nous parlons de droit rigoureux. L'Evangile n'a rien ajouté à cette supériorité, il l'a confirmée à cause des Loix Romaines.

Il y a deux questions à examiner sur cette matière, a dit Monsieur le Conseiller De St Germain; l'une de fait, & l'autre de droit. Est-il d'un usage plus universel que la volonté de l'homme prévale sur celle de la femme. C'est une question qui est difficile à décider. En fait les Loix civiles & humaines nous le donnent.

Examinons en l'origine de cette supériorité. Supposons que deux personnes enior jeunes & dans un âge ou elles n'ont point enior pu s'instruire des usages reçus; Supposons, dis-je, que ces personnes sont portées dans une île. Deserte; elles grandissent & viennent enfin à s'unir par le mariage, elles s'apercevront bientôt dans cette Société qu'il faut de l'union entre elles, & que dans bien des cas ou les sentimens sont partagés, il faut que l'une cède à l'autre; mais qui cède? le plus faible des deux; le fort l'emportera. Or si l'un des deux s'aperçoit que l'autre ait les yeux plus étendus, le jugement plus sain, en un mot plus de capacité, ou plus de force de corps, que lui, il se soumettra sans peine, avec plaisir aux décisions de celui dont les lumières sont au dessus des siennes. En un mot cette subordination des circonstances de force, de santé, d'activité, de parole, d'orgueil, ou de capacité dans lesquelles ils se trouveront l'un et l'autre; ainsi la nature ne décide point à quel des deux sexes l'autorité doit appartenir.

Je définirai la supériorité, dont il est aujourd'hui question, Sentiment de M. le Conseiller De St Germain, comme Monsieur DeBochat, Juge Saigneux.

et je dois qu'elle ne se trouve que dans le Droit naturel & non dans la force, & dans la distribution inégale des ouvrages pénibles, ni dans l'inégalité des talens: Tout cela ne vient que de l'éducation. Cette supériorité ne vient que des circonstances: si elle donnait un droit, les femmes l'auraient souvent, puisqu'on en voit qui l'emportent en talens sur leurs maris; il en est même plusieurs qui se distinguaient entre les plus grands génies. Si la supériorité des maris vient donc de cette cause, les femmes ont droit de protester contre les Loix civiles qui ont été faites par les hommes, et qui la donnent aux hommes.

L'Evangile ne donne pas même cette supériorité aux hommes. On pourroit traduire ces paroles de St Paul, qui dit que les femmes doivent être soumises à leurs maris d'une manière plus modeste. Jésus Christ et ses Apôtres ont suivi l'usage établi en parlant du mariage; mais ils ont borné l'autorité des maris: ils ont dit que les deux maris n'étoient qu'un, qu'il falloit par conséquent concourir l'un avec l'autre dans les mesures qu'on a à prendre. Le Droit naturel — donc, l'écriture sainte, les Loix civiles n'établissent point cette supériorité et n'en découvrent point les fondemens. L'usage cependant l'établit, et les femmes s'y conforment sans répuance.

Monsieur le Baron De Caussade n'a rien voulu ajouter. Monsieur Du Lignon a dit qu'il ne vouloit point rechercher l'origine de cette supériorité, mais qu'il s'en tenoit là dessus à ce que prescrit le formulaire du mariage.

Je crois, a dit Monsieur le Professeur Polier, que sur cette question il faut commencer par établir le fait, ce sera déjà un préjugé avantageux. Il faut donc examiner ce qui se fait dans toutes les Nations, & ce qui s'est fait dans tous les tems; par là on reconnoitra que les hommes ont de la supériorité. L'histoire sacrée l'établit aussi. Nous en voyons des exemples dans Lamech, Noé, & les autres Patriarches. Parmi le Peuple Juif tout le tems qu'il fut gouverné par Dieu lui même, les femmes ont toujours vécu dans la subordination, & cela n'a pas changé dès lors. Il en étoit de même parmi les Payens chez les Perses comme on peut le voir dans le Livre d'Esther, chez les Egyptiens, les Grecs, les Gaulois, & les Romains, en un mot chez toutes les Nations connues.

Ce n'est donc pas par usurpation que les hommes ont cette supériorité

cette supériorité, ce n'est pas non plus un effet de leurs forces, dont ils sont pour l'ordinaire mieux partagés que les femmes. Nous ne voyons nulle part qu'ils aient employé la violence pour l'obtenir. On faut il donc rechercher l'origine de cet établissement: la trouver dans l'institution du mariage. Quand Dieu créa la femme l'acteur saavi dit qu'il fit une aide à l'homme, qu'il la forma semblable à lui, ou pour être comme devant lui, pour observer ses ordres. D'ailleurs la femme tire son origine de l'homme et non pas l'homme de la femme, elle a été formée pour lui, et non l'homme pour la femme. Ajoutez à cela que cette sujétion a été imposée à la femme comme une punition après sa chute.

Les conventions ne donnent pas ce droit, elles ne pourroient être que particulières, mais les Loix civiles qui sont fondées sur l'usage primitif. Cette supériorité n'est acquise aux maris, ni par usurpation, ni par prescription; les femmes ne se sont jamais soulevées contre cet usage.

Pour ce qui regarde les bornes de cette autorité, on a dit qu'elle s'étendit autant que le demandoit le bien & l'avantage de cette Société particulière. Il faut donc que la volonté de l'un plie à la volonté de celui en faveur de qui est la prévention dans toutes les choses ou il s'agit d'agir de concert, & dans celles mêmes qui ne doivent et ne peuvent être exécutées que par l'une des parties, mais qui doivent se rapporter à un but et à un plan général.

On peut cependant y apporter des exceptions. Un mari 1^o ne peut pas user de son autorité en toutes choses; il ne doit l'employer que dans l'éducation de ses enfans, et dans les choses qui regardent sa femme, tantant qu'elle est liée avec lui, qui sont du but du mariage, & en vue desquelles il a contracté cette Société. 2^o Un mari ne doit pas exercer son droit — avec rigueur, & avec violence; mais il doit par sa douceur, par sa complaisance & par ses bonnes manières, s'attirer l'estime de sa femme, gagner son affection, & l'engager par là à se rapporter à son mari, à suivre ses décisions, ses vues, & ses plans. Enfin un mari doit proposer à sa femme ses dessein, en délibérer avec elle, écouter ses avis, les suivre tantant que cela pourra s'accorder avec ses vus, lui exposer avec douceur ses sentimens — lorsqu'ils s'écartent de ses siens, et ne rien négliger de ce qui sera propre à conserver l'union que la raison & la Religion lui recommandent.

On

M^r le Baron De Caussade.
Sentimens de M^r Du Lignon.

Sentimens de M^r le Professeur Polier.

Qu'on en traite
dans l'Assemblée
suivante.

On est convenu ensuite de traiter Samedi prochain cette Question, et Monsieur le Conseiller De Saint Germain s'est chargé d'en dire son sentiment le premier. De l'influence du commerce des Femmes par rapport au cœur et à l'esprit, des moyens de rendre ce commerce le plus avantageux qu'il est possible, & de prévenir les dangers & les inconvéniens qu'il peut entraîner avec lui.

Voir la page 365.

Comme j'avois égaré le plan que Monsieur le Lieutenant Baillival De Bochat avoit donné pour traiter la Question de la Société précédente j'y en ai substitué un de ma façon; mais puisque le mien est différent de celui de l'auteur comme je l'ai remarqué après l'avoir retrouvé, je le placerai ici.

Plan de M. le Lieutenant Baillival De Bochat.

Nous nous proposons d'examiner quelles Qualités doivent avoir les Femmes, pour quelles contribuent autant quelles peuvent y contribuer, au bonheur du Mariage.

1^o Il faut définir le Mariage. Etablir par la Définition ce qui doit faire le Bonheur de cette Société.

2^o Montrer que plus les Fiers qu'on doit s'y proposer approcheront d'être remplis par la Femme, plus la Société doit être heureuse.

3^o Ces Fiers ne peuvent être remplis d'une manière propre à contribuer au Bonheur de la Société, si la Femme ne possède pas des Qualités de Corps, de Cœur, et d'Esprit; sans lesquelles il n'y a pas lieu d'espérer naturellement qu'elle y contribue.

4^o Énumération de ces Qualités. Démonstration des influences que chacune doit avoir sur le Bonheur de la Société.

LXXIII Assemblée

Du 12^e X^{bre} 1744. Présens Messieurs De Bochat Lieutenant Baillival, Seigneur Bourguemaître, Pôber Professeur, Baron De Caussade, Du Lignon, Seigneur Conseiller, Seigneur Attepuer, D'Apples Professeur, De Saint Germain Conseiller.

Messieurs, Quelle est l'origine de la Supériorité des Maris sur leurs Femmes, quels en sont les Droits, et quelles en doivent être les Bornes? Voilà la Question, Messieurs, que

Dignours de Monsieur le Comte.

vous vous proposez d'examiner Samedi dernier.

Vous expliquâtes ce qu'il faut entendre par le terme de Supériorité en disant que c'est le Droit de gêner la liberté et la volonté de quelqu'un, qui oblige l'inférieur à se soumettre sans quoi il viole les Droits de la Justice.

Vous avez remarqué que cette Supériorité de l'Homme ne vient, ni de la nature de la relation ou l'Homme et la Femme sont entrés par le mariage, ni des Talens de corps & d'esprit dont l'Homme est revêtu dans un plus haut degré que la Femme, ni d'une convention particulière. Que la Nature ne prévoit rien à cet égard, quelle indique seulement qu'il est à propos pour le bien de toute Société en général, qu'il n'y ait qu'une volonté supérieure; mais que la Raison ne détermine pas celui qui doit jouir du privilège de commander. Qu'il faut donc rechercher l'origine de cette Supériorité dans la Révélation qui nous apprend que la Supériorité a été donnée à l'Homme, & que la Femme a perdu l'égalité dont elle jouissoit, en punition de ce qu'elle a été la cause que l'Homme est tombé dans le péché; que les Hommes ont conservé ce Droit qu'ils avoient acquis, & l'ont soutenu par la force & par l'autorité des Loix qu'ils ont fait à ce sujet.

Quels sont les Droits de cette Supériorité? Elle consiste en ce que ^{pour} les choses qui regardent le mariage, le Mari doit décider, & il peut obliger la Femme à suivre ses idées.

Ce Droit a ses bornes. 1^o Le Mari ne peut pas en user légitimement en toutes choses, mais uniquement dans les affaires qui concernent la Femme en tant que liée à son Mari, & dans l'éducation de la Famille. 2^o Il ne doit pas exercer ce Droit avec rigueur, il doit par sa douceur & par ses bonnes manières gagner le cœur de sa Femme, & l'engager par ce principe à conformer ses sentimens à ceux de son Mari. Enfin il doit lui développer ses vues, la consulter, faire cas de ses avis, et ne s'écarter jamais des sentimens d'union & d'amour que la Raison & la Religion recommandent au Mari d'avoir pour sa Femme.

Pour traiter la Question qui a été proposée Samedi dernier, Plan de M. le Conseiller De Saint Germain sur la Question, De l'influence du commerce des Femmes par rapport au cœur et à l'esprit, des moyens de rendre ce commerce plus avantageux &c.

dans ce commerce & les précautions qu'il faut prendre pour les éviter.

Cette Question se rapporte du goût de Monsieur de St. Germain, a dit Monsieur le Lieutenant Baillival De Bochat, il va toujours à l'utile. Cette matière est importante, quia nec cum illis, nec sine illis. Les réflexions que ce sujet demande on ne peut les faire dans le premier âge, il faut de l'expérience, et elle manque alors, la lecture ne peut suppléer à ce défaut, elle n'instruit pas suffisamment; la lecture met bien devant les yeux tous les inconvéniens que le commerce des femmes entraîne après lui, & les précipices où il jette le plus souvent la jeunesse; mais avec tout cela la lecture n'instruit pas suffisamment; les jeunes gens qui lisent n'éprouvent pas les sentimens qui sont la cause de ces effets, et là dessus ils ne les croient pas réels, ils ne s'en défient point; aussi donnent ils toujours dans le piège, jusqu'à ce que leur propre expérience leur ait dépeint les yeux.

Pour examiner la question qui a été proposée, il faut voir ce qui nous manque, afin de travailler à l'acquiescer, & pour connoître où on pourra trouver des secours pour cela, il faut voir aussi quelles sont nos qualités pour les perfectionner, et pour les porter au plus haut degré, de façon qu'elles nous mettent en état de remplir nos devoirs avec exactitude, et que nous puissions nous rendre agréables aux autres hommes. Il faut voir aussi les qualités qu'un sexe peut avoir par dessus l'autre, différence qui vient de l'éducation & non de la naissance.

La matière est belle et riche, a dit Monsieur le Comte de Saignes, mais si la matière fournit beaucoup par elle-même, et si par là elle est aisée, elle devient difficile quand on veut réduire ce qu'on a lu et observé; le choix embarassé, il est difficile de trier et de choisir bien. Il y a trois choses à examiner sur cette question 1^o les avantages qu'on retire du commerce des femmes; 2^o Les agrémens qu'il procure. 3^o Les dangers qu'on y court.

1^o On ne doute pas que le commerce des femmes ne soit avantageux aux hommes; peut-être que les femmes pensent de même sur les hommes. Cela marque la bonté de Dieu d'établir la sociabilité.

Le but qu'on doit se proposer dans ce commerce, c'est de

se connoître réciproquement, pour être en état de faire un bon choix. 2^o C'est de tempérer & de corriger même les défauts d'un sexe par les qualités de l'autre. 3^o Enfin d'adoucir les pines de la vie, par les agrémens de ce commerce.

Sur le 1^{er} but, il faut être attentif à toutes les démarches pour démêler le fond du caractère, avant que de s'attacher les uns aux autres. Mais il y a ici un écueil contre lequel on échoue le plus souvent, c'est qu'on ouvre son cœur & on se livre avant que de connoître. Content des premières découvertes qu'on a fait, on ne soupçonne pas même qu'il y ait rien de plus à connoître, on ne croit pas qu'il y ait rien au delà de ce qu'on a vu; comme on est sans expérience & sur son propre cœur & sur celui d'autrui, on n'en connoît pas les replis, & on ne les étudie pas.

Pour réussir dans le 2^o but, il faut examiner les qualités principales des hommes & des femmes. Ceux qui n'ont point profité de ce commerce, ont le caractère plus rude, moins délicat, ils ont moins d'émulation, & moins de facilité à s'enoncer. Rien ne donne tant d'émulation que le commerce des femmes, quand il est bien choisi. On y prend du choix & du goût; c'est en cela que brillent les femmes qui ont reçu une bonne éducation. C'est dans ce commerce qu'on acquiert la vraie politesse; cette dernière qualité fait partie du goût, mais elle y ajoute; elle règle les actions de façon qu'elles n'aient rien de rebutant, elle donne les manières aisées, naturelles & telles en un mot qu'il les faut pour se gagner les cœurs.

Ce commerce si charmant & si avantageux, pourroit aussi avoir ses inconvéniens, qu'il faut tâcher d'éviter. C'en seroit un si des jeunes gens acquiescoient une trop grande liberté, avec les personnes de leur âge, et d'un sexe différent, parce qu'ils en ne s'étudient plus, on n'est plus si attentif sur ses discours & sur ses actions pour les régler d'une façon délicate, & on ne profite plus de ce qu'on voit & de ce qu'on entend de poli, d'agréable, de spirituel et de bon. Dans un âge plus avancé le commerce des femmes devient plus dangereux, parce qu'il fait naître l'amour, qui est bien plus difficile à guérir que la fièvre.

Les remèdes qu'on peut opposer à ces inconvéniens, sont de cultiver son esprit, de l'orner de connoissances solides; de ne se livrer aux douceurs de ce commerce qu'avec beaucoup de retenue & de circonspection, & sur tout de profiter d'un commerce choisi.

choisi, & avec des personnes dont le bon caractère & la politesse nous soit bien connu, & pour qui l'estime soit toujours accompagnée de respect.

Sur le 3^e but, il faut remarquer que rien n'est plus propre à adoucir l'esprit que la variété: d'ailleurs le commerce des femmes élève l'imagination, réveille l'esprit, il est accompagné pour l'ordinaire d'amusement & d'un badinage qui plaît, ce qui fait une agréable diversion aux peines inséparables de la vie.

La question, suivant Monsieur le Professeur D'Apples, suppose deux principes. 1^o Le penchant à imiter. 2^o L'ascendant que l'un des sexes a sur l'autre. De là on peut déduire l'influence du commerce des femmes, les avantages qui en découlent & les inconvénients qu'il produit. Du 1^{er} penchant naît l'imitation, soit pour le bien, soit pour le mal. Le 2^d fait qu'on cherche à plaire, & qu'on fait des efforts pour cela.

On peut considérer les qualités des femmes par rapport à l'esprit & au cœur; celles de l'esprit, (je parle des femmes qui ont reçu une bonne éducation,) c'est la vivacité de l'imagination, la délicatesse des idées, la facilité de s'exprimer, avec force, avec délicatesse et avec grace. Les qualités du cœur qui sont naturellement du sexe, c'est la modestie & la pudeur, la douceur & d'autres semblables. Cela étant il est constant que le commerce des femmes procurera aux hommes les qualités d'esprit & de cœur, ou au moins les perfectionnera chez eux.

La Question qu'on a proposée, renferme deux questions principales, a dit Monsieur le Professeur Polier, la 1^{re} c'est l'influence que peut avoir sur les hommes le commerce des femmes, la 2^e consiste à connaître les avantages et les inconvénients de ce commerce. La 1^{re} est difficile à traiter: pour pouvoir décider là dessus, il faut examiner quel est ce commerce dont on veut parler, & son influence par rapport à l'esprit & sur le cœur. Il y a un commerce plus ou moins fréquent, & dont les influences sont bien différentes aussi. Le terme d'influence signifie impression, attention. Il y a une influence sur l'esprit, il y en a une sur le cœur, la première c'est les idées que ce commerce excite, la facilité qu'il donne soit pour s'énoncer, soit pour agir avec grace; la seconde, c'est les sentimens qu'il fait naître. L'expérience prouve que ce commerce a de l'influence à ces deux égards: il peut produire de bons et de mauvais effets, mais pour l'ordinaire il en produit plus de mauvais que de bons, soit que

Sentimens de M. le Professeur D'Apples.

Sentimens de M. le Professeur Polier.

cela vienne du mauvais caractère des hommes ou des femmes, ce que je ne veux pas examiner à présent.

Puisque telle est cette influence, il ne faut entrer dans ce commerce qu'après avoir bien réfléchi et fait un bon choix. Un jeune homme doit consulter son Mentor, un étranger doit s'informer de la vie & du caractère des femmes qu'il se propose de voir. Celles dont la réputation est tachée, il ne faut les voir que par nécessité; celles dont l'humeur est légère, dont le caractère est changeant, il ne faut les fréquenter que peu; pour celles dont le caractère est solide, il faut les voir beaucoup.

On ne fréquente pas ordinairement les femmes pour acquiescer des lumières, l'éducation qu'on leur donne ne les met pas en état d'en avoir beaucoup; si on peut cependant profiter de leur commerce pour cela, il faut le faire. En général on doit se proposer un but légitime dans ce commerce.

Il est plus facile de se garantir des dangers ou la société des femmes peut faire tomber, que d'acquiescer les vertus qu'elles ont. Il faut pour cela. 1^o Se prémunir de bons principes, connaître ses devoirs, prévoir les dangers, les éviter par la fuite, par la réflexion, ou par les avis de quelque ami fidèle à qui on dévoile son cœur. 2^o Il faut se garantir des passions, ou les réprimer dans leur naissance, en sorte qu'elles ne puissent pas nous entraîner ou elles voudront.

Il y a de bonnes influences, il y en a de mauvaises; (je sensimens de M. le Professeur Polier.) cela dépend des dispositions de celui qui voit les femmes, et du caractère de celles qu'il voit.

On est porté à chercher à plaire, on se montre du beau côté: les femmes inspirent du respect & de l'attention. Avec les personnes de son âge et de son sexe on acquies trop de liberté, on ne donne pas son attention aux choses qui se présentent, on suit son génie, on se livre à son humeur: au lieu qu'on se moule sur le caractère des femmes de mérite qu'on voit, on acquies dans ce commerce des qualités d'esprit & de cœur.

Les jeunes gens préféreront la beauté, la jeunesse, cependant il n'y a rien à profiter avec les femmes qui n'ont d'autre qualité que d'être jeunes et belles: il y a de plus des inconvénients, on se laisse prendre le cœur. On pourroit donc donner ces conseils généraux sur le commerce des femmes. Il ne faut voir que personnes

personnes d'un âge qui commencent à mûrir, dont le cœur et les sens sont formés: il faut encore éviter tout commerce particulier, il faut voir les femmes dans le grand monde, on se maintiendra plus aisément dans le respect, & leurs charmes feront une impression moins forte, parce qu'elle sera plus partagée.

Monsieur le Bourguemaître Seigneux a dit, On peut appliquer ici ce qu'Esopé dit de la Langue, Rien n'est plus propre à produire de bons effets que le commerce des femmes de mérite; mais comme leur nombre est le plus petit & qu'il est plus difficile de se lier avec elles qu'avec d'autres qui cherchent à attirer, et qui cachent un cœur corrompu sous des dehors de modestie, il y a plus à craindre dans le commerce des femmes en général, qu'à gagner.

Le conseil que je donnerois pour éviter ces inconvénients, ce seroit de ne pas les voir tout à fait dans le grand monde, ou la compagnie nous coupe trop pour pouvoir profiter de ce qui se dit ou qui se fait sous nos yeux, ou les conversations ne roulent sur rien d'intéressant, en un mot on ne peut pas se connaître réciproquement à fond; il ne faut pas les voir non plus dans le particulier absolument, crainte que le cœur ne s'engage.

Si les hommes se conduisoient plus par idées que par sensibilité, le commerce des hommes seroit très utile; mais comme ils se conduisent plus par sentiment, ce commerce est dangereux aux hommes, il faut donc les voir en compagnie & dans le monde; j'en dis tout autant des femmes. C'est le sentiment de Monsieur Daulignon que je viens de rapporter.

Pour peu qu'on ait d'expérience, c'est Monsieur le Baron De Caussade qui parle, on sentira que le commerce des femmes est la source de la politesse, et qu'on ne sauroit se produire dans le monde avec agrément si on n'a pas profité de ce commerce. Mais pour rendre ces liaisons utiles, il ne faut pas voir des personnes de son âge, mais d'un âge au dessus du sien: car sans cela c'est une meche allumée à un baril de poudre. Il faut les voir dans un commerce particulier; il ne faut cependant pas que ce petit commerce soit trop fréquent, ni tout à fait tête à tête, crainte que le cœur ne s'engage trop aisément & sans avoir aucune connaissance du caractère des personnes avec qui on s'engage. En voyant des personnes se joindre, on trouve chez elles une compagnie spirituelle. Les Dames peuvent encore donner des avis mieux que des hommes & que des amis même.

Le

Le commerce des femmes a de l'influence, cela est incontestable, selon Monsieur le Conseiller Desaint Germain; cette influence vient d'abord du penchant à l'imitation naturel à l'espèce humaine; on imite, on n'est cependant pas copiste; il y a une grande différence entre l'un et l'autre. 2^e De l'ascendant qu'elles ont sur les hommes; lequel ascendant a aussi deux sources, 1^o l'impression qu'elles font sur le cœur, & 2^o les prières qu'elles ont, qui inspirent du respect.

Les qualités que ce commerce donne ou perfectionne est l'humeur compatissante, la complaisance, pourvu qu'elle n'aille pas jusqu'au mal. La valeur, leur commerce ne fait la valeur ni bien ni mal; seulement faut-il prendre garde qu'il ne fasse pas négliger son devoir. Il y a beaucoup à gagner avec les femmes pour le désintéressement, elles n'aiment pas les larmes. La fermeté, à cet égard leur commerce peut être dangereux, il y a à perdre avec le sexe; il est difficile de se souvenir dans de bons sentimens quand une belle bouche plait de une cause.

On est convenu généralement que le commerce des femmes perfectionne l'esprit, qu'il lui donne du feu, qu'il excite l'imagination, qu'il lui donne du brillant, qu'il apprend à s'élever avec facilité & avec grace: mais pour la justesse des pensées il y a à perdre.

Pour prévenir les inconvénients de ce commerce et pour en tirer avantage, on peut donner cette règle générale, c'est de fréquenter bonne compagnie. Les autres règles me paroissent ne devoir être données que suivant les tems & les lieux, ou le caractère des jeunes gens, par les Pères ou les Gouverneurs.

LXXIV Assemblée

Du 19^e Xbre 1744. L'Assemblée a été composée de Messieurs De Bochat Lieutenant Bailival, Bourguemaître Seigneux, Polier Professeur, Baron De Caussade, Daulignon, Seigneux Conseiller, Seigneux Juge, D'Apples Professeur, De St Germain Conseiller, Seigneux Lieutenant fils de M^{le} le Juge.

Sentiment de M^{le} le Bourguemaître Seigneux.

Sentiment de M^{le} Du Lignon.

Sentiment de M^{le} le Baron De Caussade.

Sentiment de M^{le} le Conseiller De St Germain.

Messieurs. Samedi Dernier vous prouvétes que le commerce des femmes a une grande influence sur l'esprit & le cœur d'un jeune homme; parce que nous sommes portés naturellement à imiter les personnes que nous fréquentons, & aussi parce que la Nature a donné aux deux Sexes un desir naturel de gagner l'affection l'un de l'autre, desir qui porte un jeune homme à faire tous ses efforts pour entrer dans les goûts des Femmes qu'il fréquente.

Le commerce des Femmes sera donc utile ou désavantageux à un jeune Homme, suivant que les Femmes qu'il verra auront un bon ou un mauvais caractère. Pour prévenir ces inconvenions, il ne faut fréquenter que des Femmes d'un mérite reconnu, & à qui on ne puisse refuser son estime.

Les avantages qu'on retire du Commerce des Femmes sont ceux-ci; on acquiert de la politesse, de laaisance dans ses manières; on adoucit son humeur; on devient complaisant; on prend plus de part aux maux d'autrui: Enfin on acquiert une délicatesse de sentimens, et une faulxeté à s'enorgueillir, qu'on ne trouve point dans ceux qui ont vécu dans la solitude ou qui n'ont fréquentés que des Hommes.

Après ce Discours on a lu un morceau de la Bibliothèque Britanique; c'est l'Etrait d'un Livre Anglois qui a pour titre The Golden Calf &c. Le Veau D'or, ou Recherches Physico-Critico-Patheologico-Morales sur la nature et l'efficace de l'Or, qui montrent le merveilleux pouvoir de ce Métal, et les prodigieux changemens qu'il opère sur l'esprit des Hommes: avec la relation des merveilles du Mirer Psychoptique inventé depuis peu par Joachim Philander Auteur de ce Livre. London 1744. in 8. Ces Extraits dans la Biblioth. Britanique Tome XXIII.

1^e Partie page 83-104

Je ne ferai pas l'Extrait de cet Extrait, je me contenterai de dire que cet Ouvrage est une agréable et fine Satyre; que l'Auteur recherche les causes du changement que les Richesses apportent dans l'Esprit et le caractère de ceux qui les possèdent. pourquoi un homme qui étoit un ignorant tandis qu'il étoit pauvre, qui étoit bon ami, d'un bon caractère, pourquoi, dit-il, sitôt qu'il est venu riche, se croit savant; et est envisagé pour tel, qu'il méprise ceux avec qui il étoit lié, qu'il manque de reconnaissance; et il attribue la cause de ces changemens à l'effet de l'or; il n'explique pas comment l'or opère cet effet, mais il sou-

tient

que cet effet est réel, & que quoiqu'il ne puisse pas rendre raison de cet effet; il n'en est pas moins certain; qu'il y a bien des choses qu'on ne sauroit expliquer et qu'on ne revoque cependant pas en doute.

Enfin il parle d'un mirer psychoptique qu'il a inventé et qui sert à découvrir toutes les qualités de l'ame bonnes et mauvaises, avec lequel il assure qu'il a fait plusieurs Cures, dont il rapporte les certificats avec les noms de ceux qui ont été guéris; Tout cela est mêlé de réflexions autant agréables que solides.

Quoiqu'on sache, a dit Monsieur le Conseiller Seigneux, que les Richesses ne changent point celui qui les possède, on est disposé à penser avantageusement de ceux qui en sont pourvus. Ce Livre nous fait prendre garde à ce préjugé qui est généralement répandu. Un autre préjugé, c'est de flatter & de louer les Grands & les Riches: il faudroit estimer le mérite seul, avec cette précaution de louer les Grands enor plus que les autres, lorsqu'ils sont vertueux. Ce Livre est très délicatement écrit. Au reste cette lecture m'a fait faire des réflexions sur les paroles d'Aggus, Ne me donne ni pauvreté, ni richesse. Les Richesses sont accompagnées de tant de défauts, & de si peu de vertus qu'on ne doit pas les envier.

Voici les réflexions de Monsieur le Conseiller De St Germain, l'Auteur qui a si ingénieusement écrit ou tout autre qui auroit les mêmes vues comptoit de parvenir à son but; il seroit loin de son compte; parce que les Riches ne réfléchissent point & ne lisent point: ils se livrent au plaisir & s'occupent tout. Que se propose donc l'Auteur? De consoler ceux qui n'ont pas des biens. Non; ses réflexions ne produiront pas cet effet, parce qu'on se persuade que si on avoit plus de bien que ce qu'on en a, on ne tomberoit pas dans les défauts des Riches. Qui donc; quel but s'est proposé l'Auteur? il n'en a eu d'autre que de diminuer le respect qu'on a communément pour les Grands & les Riches.

Je ne crois pas, a dit Monsieur le Lieutenant Baillival, que l'Auteur ait tant de respect pour les Riches ni ici, ni ailleurs, je ne crois pas non plus que les Riches s'estiment plus à cause de leurs Richesses. Cependant il est bon de réfléchir souvent sur ces travers, crainte qu'on ne s'y laisse aller. Mais l'excellent usage de ce Livre est la réflexion par ou l'Auteur finit, c'est de conseiller aux jeunes gens riches qui sont muets en compagnie,

sentiment de M. le
Conseiller Seigneux.

sentiment de M. le
Conseiller de St Germain.

sentiment de M. le
Lieutenant Baillival de
Paris.

ou dont la conversation n'est remplie que de juronemens, de blasphèmes, d'impies, de saletés, ou tout au moins de pures bagatelles, quand il leur conseille pour apprendre à parler, de se former l'esprit, de réfléchir sur les diverses révolutions qui sont arrivées dans le monde, sur la suite des Rois, & des Etats, sur la vicissitude que la fortune d'un côté & la sagesse d'un autre occasionne dans les événemens. Cela leur ouvrira l'entendement. Alors ils seront charmés de se rendre attentif au bel arrangement qui règne dans les oeuvres de la Nature, & de reconnaître celui qui en est l'auteur, de respecter les Loix, et de lui marquer leur reconnaissance. Si les jeunes gens s'appliquoient à de si nobles sujets, ils parviendroient à avoir l'usage de la Parole: sans cela ils ne parleront point, ou ils parleront comme des Parroquets.

Si l'il falloit avoir des millions, c'est Monsieur le Professeur D'Apples qui parle, pour s'enorgueillir par les richesses, les réflexions sont fort inutiles; mais les Richesses sont relatives et chacun peut abuser des avantages de son état. L'ouvrage qu'on vient de lire marque les défauts des Richesses et les moyens de les corriger. Quoique les Richesses ne changent pas tout d'un coup le caractère, voici cependant un défaut qu'elles produisent peu à peu, 1^o l'air & le ton deuil, 2^o l'orgueil & le mépris de ses semblables, 3^o le manque d'humilité & de reconnaissance. Un moyen bien propre pour se corriger, c'est la reconnaissance de soi-même, de ses défauts & de ceux de ses semblables. 2^o de considérer ce que sont les Richesses, ce sont des moyens d'acquiescence, de faire du bien, et rien de plus; elles sont d'ailleurs incertaines, et elles s'échappent quand on croit les posséder le plus sûrement. 3^o Un 3^e moyen de se corriger, c'est de considérer de sens froid, les abus & les excès dans lesquels elles peuvent entraîner; certainement cette considération, sur tout si elle revient souvent, nous fera prendre des précautions pour éviter les excès ou pour les corriger si on a eu le malheur d'y tomber.

Je trouve l'auteur très ingénieux. La première partie de son ouvrage dépeint deux défauts des richesses, elles rendent sots ceux qui les possèdent, et ceux qui regardent & qui admirent les Riches enor plus sots. Je suis à couvert du premier défaut, mais non pas du second. Je vis un jour dans une auberge un homme mis simplement, et mal équipé, j'osai que je le méprisai; je vis quelque temps après ce même homme galonné, & je lui fis beaucoup de soumissions. L'invention du miroir

Sentiment de M. le Professeur D'Apples.

Sentiment de M. le Duc de Seigneux.

me plaît fort. Je voudrais que l'auteur eut encore donné un remède pour ceux qui admirent les Riches.

Je me persuade, a ajouté Monsieur le Bourguemaître, que le miroir dont a parlé l'auteur peut servir le second défaut dont a parlé Monsieur le Duc. Ces ouvrages ont été écrits pour les païs où il y a des fortunes subites et élatantes: Je crois cependant qu'il peut servir pour les païs où à proportion il y a des fortunes au dessus du commun. Il ne guérira pas tout à fait les défauts qu'il en a vus; mais il rendra les riches attentifs contre les égards qu'on leur rend, pour voir si on rend ces égards à leurs personnes ou à leurs biens. Ce n'est pas une fiction que les changemens que cause une fortune subite. Nous en avons vu arriver grand nombre du tems du Mississippi; des gens élevés dans la bourgeoisie acquis des richesses immenses, se croioient au dessus de tous les hommes & méprisoient ceux qu'ils n'avoient pas osé regarder en face peu de tems auparavant; ils parloient avec autant d'assurance des choses qui se présentoient, comme si les biens qu'ils avoient acquis leur eussent donné des lumières & de l'esprit.

Monsieur DuLignon n'a rien ajouté.

M. DuLignon

Je crois, a dit Monsieur le Baron De Caussade, qu'il est utile de tourner en ridicule les défauts des Riches dans une grande Ville: quoique les Riches lisent peu, ils lisent quelque fois, & un Livre comme celui-ci leur fera plus de bien qu'un Livre de Morale. On peut dire beaucoup de bien & beaucoup de mal des Richesses. Quand on en use bien, comme faisoit Mylord Gallowai, elles donnent une sorte de mérite à ceux qui les possèdent. D'un autre côté, elles jettent dans beaucoup de vices. J'estime fort la prière d'Agur, et la méditation sur laquelle chacun doit se régler.

Sentiment de M. le Baron De Caussade.

Monsieur le Professeur Polier a dit que le miroir psychologique peut servir pour les richesses et aussi pour tout le reste de la vie; chacun doit en faire usage dans toutes les circonstances, & sur tout à présent où nous sommes appelés à nous examiner. il est difficile de se connaître, il est vrai, mais c'est qu'on n'est pas accoutumé à s'examiner & à s'étudier. Si on s'examinait chaque jour soir et matin, chaque semaine, chaque mois, chaque année, avec beaucoup d'exatitudo, chacun trouveroit de quoi se perfectionner.

Sentiment de M. le Professeur Polier.

LXXV Assemblée

Du 26^e X^{bre} 1744. Messieurs Seigneux Bourgeois maistre, DeBochat Lieutenant Baillival, Polier Professeur, Seigneux Juge, DuLignon, Des^t Germain Conseiller, Comte De Raben, De Pilleph Gentilhomme de S. A. R. le Prince Héritaire de Dannemarck, Seigneux fils de Monsieur le Juge, Seigneux Boursier.

Messieurs, L'usage dont vous faites l'Ouvrage Samedi critique avec beaucoup de délicatesse. les défauts dans lesquels les Richesses & la Grandeur entraînent les Hommes. Elles rendent fiévreux, orgueilleux, vains, sotts & ingrats ceux qui en sont revêtus; et elles attirent l'admiration et l'estime de ceux qui en sont privés, envers ceux qui les possèdent.

Peut être ce jugement avantageux. que le Public fait des Personnes que la Fortune favorise, est-il la principale cause de la sottise de ces derniers? Je ne saurois au moins me persuader qu'un homme de bon sens puisse s'imaginer qu'il a acquis des lumières, de la pénétration, & des vertus, par cela seul qu'il est riche, ou qu'il est élevé au dessus des autres par sa naissance, ou par ses emplois. Mais aussi n'est-on pas disposé à croire ce qui nous flatte? Et comment résister à l'idée flatteuse qu'on a du mérite, quand tous ceux qui nous approchent, s'empresent à nous le persuader?

Je ne redouterois point cet écueil et ce ridicule, si, étant au milieu de vous, Messieurs, j'avois toujours, pour me munir contre ce travers, vos sages réflexions, vos bons conseils, & les exemples de candeur, de modération, de douceur, et de justice, dont vous ne cessez de me donner des modèles.

On avoit proposé Samedi dernier cette Question pour faire le sujet de la Conférence d'aujourd'hui. Des principes qui montrent l'obligation et l'utilité d'observer les bienséances d'état.

Le terme d'état dont il s'agit ici, a dit Monsieur le Lieutenant Baillival DeBochat, se prend pour l'assemblage

des diverses circonstances qui distinguent un homme d'un autre; est une manière d'être relative à la Société.

Les bienséances dont nous voulons établir l'obligation, ne sont pas ce qu'on appelle bienséances dans le monde, car dans le langage ordinaire on distingue peu entre les bienséances et la mode, parce qu'on ne s'est pas accoutumé à sentir la différence qu'il y a entre des choses qui dépendent de l'imagination & du caprice, et entre des choses qui sont de devoir: les bienséances sont donc les marques extérieures des sentimens dont nous avons le coeur rempli.

Il est facile de prouver la nécessité de pratiquer ces bienséances. Chacun dans quelque état qu'il soit est obligé de remplir certains devoirs à l'égard des autres; les occasions ne s'en présentent pas toujours; mais le bonheur de la Société demande que chacun soit persuadé des dispositions réciproques de tous les membres qui la composent; à cet égard: est cette assurance qui fonde la confiance et la tranquillité et des particuliers & de la Société en général. Sans cette persuasion, personne ne sera empressé à secourir & à aider les autres, ne pouvant pas compter d'en être aidé à son tour. Or on ne peut faire connoître cette intention que par des actions extérieures, puisque les hommes ne voient pas ce qui se passe dans le coeur des autres. Donc chacun est obligé de faire connoître par ses actions & par sa conduite qu'il est dans ces dispositions. Cette obligation regarde le Prince comme les Sujets & tous les Individus de la Société.

Monsieur le Conseiller Des^t Germain a ajouté, que le mot d'état signifie une manière d'être relative à la Société civile: la différence du visage, du lieu ou l'on habite, de l'âge &c. n'est pas un état. Le mot de Bienséance signifie, les règles auxquelles nous devons conformer notre conduite extérieure pour manifester les sentimens de notre coeur & nous attirer la confiance des Hommes.

Ces Bienséances d'état imposent des obligations différentes: autres sont les obligations d'un homme riche, autres celles d'un vieillard, d'un pauvre, d'un jeune homme. Une règle générale qu'on peut donner là dessus, c'est que ceux qui sont le plus exposés à la vue du Public doivent être les plus exacts à observer ces bienséances. Tels que sont ceux qui ont une grande naissance, de grands

emplois

Sentimens de Monsieur le Comte.

Sujet de la Conférence
Quels sont les principes
qui montrent l'obligation
et l'utilité d'observer les
bienséances d'état?

Sentimens de M^r le Lieutenant Baillival DeBochat.

Sentimens de M^r le
Conseiller Des^t Germain.

Emplois. Cela arrive-t-il toujours ainsi? Je n'en sais rien. On se fait des préjugés là dessus; on pense que ces distinctions de rang n'engagent qu'à soutenir certains Droits, certains Privilèges dont on est, ou dont on se croit être en possession. Au lieu qu'il faut droit faire connoître qu'on pense à ses Devoirs, qu'on s'en occupe, & qu'on s'applique avec plaisir à les remplir.

Les hommes, a dit Monsieur le Bourcier Seigneur, n'ont pas les mêmes idées des bienséances; les uns les regardent comme l'ornement, les autres les regardent comme l'essentiel: Les derniers sont complimenteurs; les premiers s'envisagent comme des esprits forts; tous deux se trompent.

Etat est l'assemblage des diverses circonstances qui distinguent un Homme d'un autre; elles sont relatives à la Société, je dirai même qu'elles sont relatives à soi même. Cet état est divers; l'homme est fort, ou faible; il a de l'esprit, ou il en manque; il a des emplois, ou il n'en est pas revêtu: cet état est naturel, ou de choix.

Les bienséances sont ces actions extérieures par lesquelles nous faisons connoître que nous voulons remplir nos devoirs; ou plutôt le rapport de nos pensées & de nos dispositions avec les Devoirs particuliers que chaque état nous impose.

Pour faire sentir l'obligation de remplir ces bienséances, il n'y a qu'à montrer quelles sont belles et bonnes. Nous puiserons les preuves dont nous aurons besoin, dans la Raison, dans la nature et dans le but de chaque état. Je ne m'en dois pas à en prouver l'utilité; l'expérience la démontre suffisamment.

La Raison montre qu'il y a une Beauté naturelle dans l'assortiment des pensées, des paroles et des actions avec leur nature; l'idée de l'esprit fait naître l'idée des conseils, et l'idée de la force, donne celle des secours.

La nature de chaque état fait en soi sentir l'obligation de ces bienséances; par la nature d'un état j'entens le but pour lequel cet état est formé. Le but des richesses fait connoître qu'il faut les répandre; le but de l'autorité est de maintenir l'ordre, et ainsi des autres. Dès que le but est senti, on sent les obligations qui en naissent. Il y a cependant des obligations plus fortes les unes que les autres; il y en a dont la négligence est punissable; d'autres qui sont moins fortes, d'autres qui sont plus délicates & plus difficiles à apercevoir.

Il y a d'autres obligations de contrat, ceux qui les négligent manquent à leurs engagements. Ce sont celles qui naissent des Emplois civils ou militaires.

Il faut remarquer qu'il y a une différence entre les Devoirs de la Justice et ceux des Bien-séances. Les premiers sont rendus formés dans cette maxime, Ne faites à autrui que ce que vous voulez qu'on fasse pour vous; Et les seconds sont prescrits par celle-ci, Faites pour autrui tout ce que vous voulez qu'on fasse pour vous. La Religion n'a pas négligé ces derniers.

Pour l'utilité des Bien-séances elle est très sensible, elles rendent aimables ces grands objets, les Loix et l'ordre: leur négligence fait plus de mal à ceux qui y manquent, que des Discours suivis, elle fait haïr ces différents états établis pour le bien de la Société, elle revoltte contre les Loix. D'ailleurs ces bienséances observées attirent l'estime, parce qu'elles ont une idée d'ordre, et les attirent une bienveillance universelle, elles rendent ceux envers qui on les observe contents d'eux mêmes, et satisfaits; elles les lient étroitement avec ceux qui sont attentifs à les observer.

Monsieur le Juge Seigneur a ajouté, que les bienséances sont des façons d'agir qui marquent l'estime que nous faisons des Hommes suivant le rang qu'ils occupent et les relations qu'ils ont. Il y a des Bien-séances générales, il y en a de particulières. Une Bien-séance générale, c'est de ne rien faire qui puisse déplaire, ou nous faire perdre la bienveillance universelle. Les particulières nous regardent, ou les autres: nous ne négligeons pas les premières; les autres dépendent des relations. Par exemple, un Prince soutient des relations différentes avec ses sujets et avec des Etrangers, & parmi ses sujets il y en a avec lesquels il a des relations particulières, tels que sont ses Ministres, ses Conseillers; il doit à tous ce que j'ai appelé Bien-séance générale; mais pour les bienséances particulières, il y en a qui sont réglées & déterminées par des Loix, tel est le cérémoniel qu'on observe avec des Ambassadeurs, des Deputés, avec ses propres Ministres; il y en a d'autres qui ne sont pas aussi déterminées, & sur lesquelles on peut s'étendre ou se réserver, mais qui attachent beaucoup les hommes si on les porte au delà que de ce qu'ils pourvoient attendre à la rigueur, telle est cet air de bonté & d'affabilité dans ceux qui sont élevés à l'égard de leurs inférieurs ou des Sujets. De tous les états il nait

respectivement des obligations qu'on doit remplir, & dont un honnête homme ne doit jamais s'éloigner. Une règle générale qu'on peut donner là dessus, c'est d'être plus attentif à remplir les bienséances que nous devons aux autres, que celles qu'on nous doit.

Selon Monsieur le Bourguemaître Seigneur, le principe des Bien-séances vient de la constitution des Sociétés; il faut qu'il y ait des personnes pour gouverner, et d'autres qui obéissent; les uns & les autres doivent être unis par une confiance et une amitié réciproques; celui qui commande doit témoigner par ses manières & par ses discours son amitié et sa bienveillance à celui qui doit obéir, & celui-ci doit aussi par son respect faire connaître l'approbation qu'il donne aux Loix & au gouvernement de son Maître. & la disposition ou il est d'exécuter ce qu'on lui ordonnera. Les Bien-séances sont donc ces actions qui sont apportées à chaque état & qui sont destinées, par un usage raisonnable à faire connaître les dispositions que je viens d'indiquer. Sans elles on se fait mépriser; ainsi un Prince qui est bouffu, violent emporté, ou fier et hautain et qui traite ceux qui l'approchent avec grossièreté, avec violence ou avec fierté fait des impressions sur leur cœur qui ne lui sont point avantageuses, il les éloigne de lui, il leur inspire de l'envie & du mépris dont il pourroit bien repentir de funestes suites. Je remarquerai là dessus que ceux qui sont en place sont plus obligés à remplir les bienséances que les autres, parce qu'ils ont à faire à plus de personnes, avec qui il leur importe plus d'être bien unis & liés; & afin qu'on soit content d'eux ils doivent y satisfaire non seulement par grimace & dans l'extérieur, mais de cœur.

M. le Professeur Polier a donné ses idées par écrit, mais comme je ne les ai pas sous la main, afin de n'être point arrêté par là, je les renvoie à la fin de ce volume.

LXXVI Assemblée

Le 22 Janvier 1747. Présens Messieurs De Bo. Bochart Lieutenant Baillival, Seigneur Bourguemaître, Polier Pro-

Professeur, Seigneur Bourcier, Seigneur Juge, D'Apples Professeur, Baron De Caussade, Du Lignon, De Saint-Germain Conseiller, Seigneur Lieutenant.

Messieurs, Votre dernière conférence roula sur ces deux articles. Vous prouvâtes l'obligation de chacun d'observer les bienséances d'état; Et vous montrâtes l'utilité de vos bienséances.

L'état dont il s'agit ici, c'est l'assemblage des diverses circonstances qui distinguent un homme d'un autre, c'est une manière d'être relative à la Société.

Les Bien-séances dont nous voulons établir l'obligation sont les marques extérieures des sentimens dont nous devons avoir le cœur rempli.

Tous les Hommes dans quelque état qu'ils soient sont obligés à remplir de certains devoirs les uns envers les autres, et envers la Société. Le Prince est obligé de veiller à l'avantage du Peuple qui lui est soumis. Le Sujet est obligé d'obéir au Prince qui le gouverne. La Société ne sauroit fleurir si les Individus ne sont persuadés que tous les Membres qui la composent sont dans la ferme résolution de remplir chacun les devoirs dont ils sont chargés, lorsque l'occasion s'en présentera.

Sans cette persuasion il n'y aura point de confiance réciproque, et l'on ne fera ce à quoi l'on est engagé qu'avec répugnance, qu'avec défiance, et par là la Société souffrira du peu d'empressement et de zèle que les divers Ordres d'Hommes qui la composent, auront à s'acquiescer des devoirs qui leur sont imposés.

On peut conclure de là que chacun est obligé de manifester qu'il a une sincère intention de remplir ses engagements. Or on ne peut faire connaître cette intention que par de certaines actions. Donc chacun est obligé de faire connaître par ses actions et par sa conduite qu'il est dans ces dispositions.

L'utilité de ces Bien-séances ou de ces actions qui témoignent les sentimens dont nous sommes pénétrés est très grande; elles font que chacun remplit avec plaisir & avec empressement les obligations qu'il a à notre égard, dans la persuasion ou il est que nous remplissons aussi les nôtres à notre tour; elles établissent une confiance réciproque

que, elles gagnent le coeur.

Mais, en parlant de ces Bien-séances, il en est une, qui me regarde, c'est de vous témoigner, Messieurs, ma vive reconnaissance pour le Soins que vous prenez de moi, et pour l'affection dans laquelle vous me donnez de si fortes preuves, en travaillant à remplir mon esprit de considérations solides et mon coeur de beaux sentimens. Recevez aussi, Messieurs, les vœux ardens que je renouvelle aujourd'hui pour votre conservation et pour votre bonheur.

On a lu un Chapitre de l'Anti-Machiavel qui a pour titre, Comment un Prince doit faire pour se faire estimer. Et on a trouvé que si l'Auteur avoit joint aux Leçons de Machiavel, qu'il donne pour corriger les Principes dangereux de Machiavel, la pratique de ses Sages Maximes, la réputation de Machiavel & son Système de Politique seroit tombé en ruine.

On a proposé pour la huitaine la Question suivante, Comment on peut concilier la subordination dans laquelle les Hommes vivent les uns à l'égard des autres avec les Principes de l'égalité naturelle?

LXXVII Assemblée.

Du 9^e Janvier 1747 Présens Messieurs Baron De Causade, Seigneur Boursier, Seigneur Juge, De Cheseaux Conseiller, D'Apples Professeur, De Saint Germain Conseiller, De Cheseaux fils, Seigneur Lieutenant.

Monsieur le Comte et Messieurs,

On demande comment on peut concilier la subordination qui regne entre les Hommes, avec les Principes de l'égalité naturelle?

Pour la résoudre il faut établir^{1^o} en quoi consiste ce qu'on appelle subordination. 2^o Rechercher sur quels Principes elle est fondée. 3^o Dans quelles bornes elle doit être restreinte, pour avoir un caractère de légitimité. 4^o Montrer en quoi consiste l'égalité naturelle. 5^o Faire voir que l'égalité naturelle n'est ni détruite, ni blessée par la

Sujet de La Conférence. On a lu un Chapitre de l'Anti-Machiavel.

Discours de M. le Juge et Professeur Seigneur sur la Question. Comment on peut concilier la subordination &c.

par la supériorité accordée à de certaines conditions à quelques uns des Individus de la Société.

La subordination, est l'état d'un homme qui reconnoît un ou plusieurs Supérieurs; Cette Supériorité naît ou de la nature des choses, ou de diverses circonstances qui opèrent une convention expresse ou tacite entre les divers membres d'une Société, en vertu de laquelle les uns sont élevés au dessus des autres, et ont droit d'exiger certains égards, certaines déférences. Cette Supériorité va même quelque fois jusqu'à gêner la liberté des autres individus de la Société et les oblige à se conformer à la volonté du Supérieur.

Pour connoître la nature et les Principes de cette subordination, il faut remonter à son origine, elle naît des différentes relations que les Hommes soutiennent les uns à l'égard des autres.

La première de toutes est sans doute celle des Pères et des Enfans, elle forme une liaison réciproque, elle établit une enchaînement d'obligations étroites et respectives, contre lesquelles on ne sauroit se soulever, sans manquer & sans contrevenir aux Loix naturelles. Ces obligations et ces devoirs ont deux sources, l'ascendant, dit Grotius, ex caritate, aut ex justitia. En effet l'amour se rendre qui attache les Pères et les Mères, à leurs enfans, et qui les engage à fournir toutes les choses nécessaires à ceux à qui ils ont donné la vie, qui les porte si efficacement à travailler à leur éducation, et à leur établissement, qui leur fait supporter avec tant de condescendance leurs défauts & leurs faiblesses, n'établit-il pas d'une manière incontestable l'obligation des enfans de respecter les auteurs de leur naissance, d'avoir pour eux les égards qu'exige la reconnaissance, de se prêter à leurs desirs, de répondre aux soins qu'ils prennent de leur éducation, de dépendre de leur volonté et de leur obéir en tout ce qu'ils ordonnent de juste et de légitime?

On en peut dire de même par rapport à toutes les personnes parens ou autres, qui conjointement avec les pères & les mères travaillent à l'éducation & à l'établissement des enfans. Comme leurs Soins seroient inutiles, si ceux qui leur sont confiés ne leur étoient pas subordonnés,

& s'ils n'étoient pas revêtus d'un degré d'autorité suffisant pour gêner la liberté & la volonté de leurs vâles; Il faut nécessairement que ceux-ci revêtent un esprit de souplesse et de soumission, & qu'ils concourent par leur respect & leur obéissance au succès des soins qu'on se donne pour former leur corps, leur esprit & leur cœur.

Cette subordination est donc fondée sur la nature des choses, elle étoit même indispensablement nécessaire, pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans les familles.

Allons plus loin & voyons les fondemens de la subordination dans la Société civile.

Qui dit Société, dit un assemblage de familles qui se réunissent pour leur commune utilité, & dont tous les individus s'engagent à travailler de concert, chacun suivant ses forces & ses talens, au plus grand bien du corps dont ils sont les membres, & qui renouent à une partie des avantages et des privilèges dont ils jouissoient dans l'état de nature, pour les mettre en commun, et se consacrer à l'utilité publique.

Pour établir un certain ordre dans la Société, il falloit nécessairement s'appliquer à certaines règles, et pour les rendre exécutoires, il falloit choisir & reconnaître un Supérieur, qui fût revêtu du droit de les faire observer, & d'en punir la violation. Sans cela, chaque individu n'auroit pour règle de sa volonté et de ses actions que son utilité particulière, et son bon plaisir; & l'on éprouveroit bientôt dans l'anarchie les funestes suites de la division, & du désordre. C'est aussi par cette raison que l'on ne voit point de Société, même chez les Peuples les plus barbares, qui n'ait reconnu la nécessité de se choisir une ou plusieurs personnes qui soient chargées du gouvernement de l'Etat, et revêtues d'une autorité suffisante pour faire respecter sa volonté tant qu'elle n'a rien de contraire aux Loix, et aux constitutions du Gouvernement, et aux obligations réciproques auxquelles on s'est soumis à l'institution de cette Société; C'est ce qui a donné la naissance aux diverses espèces de Gouvernemens qui sont en usage dans le Monde, et à la subordination qui en est une suite nécessaire.

Mais comme il est impossible que celui ou ceux qui

sont à la tête de l'Etat fussent chargés du Gouvernement, & de tous les détails qui y sont attachés, il falloit nécessairement que ce Supérieur dominant eût le pouvoir de choisir des personnes qui lui fussent subordonnées et qui sous ses yeux & son autorité travaillassent dans les divers Départemens qui leur seroient assignés, à remplir diverses fonctions relatives au bien général de la Société.

De là cette subdivision de supériorité & de subordination que l'on voit dans les Sociétés civiles de quelle que espèce qu'elles soient; elle est l'effet ou la confirmation d'une convention primitive par laquelle les uns, par la supériorité de leurs forces ou de leurs talens ont été choisis pour remplir une place plus ou moins distinguée dans l'Etat, en vertu de laquelle ils jouissent du degré d'autorité & des autres avantages qui y sont annexés, aux dépens de la liberté & des commodités des autres membres de la Société. Cette règle est commune à tous les différens Ordres de l'Etat, relativement aux diverses conventions expresses ou tacites qui les lient. Les Magistrats et le Peuple, les Prêcheurs & les Disciples; les Maîtres de métiers & leurs apprentis, soutiennent différentes relations, qui déterminent le degré de subordination ou chaque individu doit être.

Mais comme cette supériorité et cette subordination on sont l'effet d'une convention, il faut que l'une et l'autre soit maintenue dans ses justes bornes. Un Souverain, un Magistrat qui abuse de son autorité & qui la porte au delà de ses limites, est déchu par la même des Droits et des privilèges qui y sont attachés; la subordination ne doit jamais dégénérer en esclavage.

L'homme, qui ne peut se résoudre à sacrifier sans aucune réserve sa liberté, se revolté contre l'abus qu'un Supérieur fait de son autorité; il oublie la subordination, il croit rentrer dans tous ses Droits, l'égalité naturelle se rétablit sur les ruines d'une convention à laquelle la partie principale a voulu contrevvenir.

On ne sauroit cependant disconvenir que la subordination ne soit indispensable pour conserver l'ordre et la tranquillité entre les différens individus qui com-

posent

posent la Société; c'est même une obligation de droit-étroit pour tous les particuliers, que de se conformer à cet égard aux règles & à l'usage.

Mais outre cette espèce de subordination de laquelle on ne peut se soustraire sans manquer essentiellement à son devoir, & sans détruire l'harmonie qui doit régner entre les différens ordres de l'état, il en est une d'une autre espèce, qu'on peut appeller subordination de Bienveillance; C'est de là que naissent les égards, les complaisances, cette déférence que nous avons pour les personnes âgées, pour ceux qui ont des Talens distingués, pour ceux enfin que leur naissance a élevé au dessus de nous. Dans les premiers nous respectons moins l'âge que l'expérience, nous attendons d'eux des conseils utiles que nous prions d'avance par nos respects. Nous trouvons chez les autres une source de connaissances qui les rendent infiniment estimables, et nous mesurons nos égards pour eux, par l'utilité qu'ils apportent à la Société; c'est un tribut que nous ne saurions refuser à un mérite distingué qui les élève au dessus de nous: On ne sent pas d'abord la justice de l'idée que l'usage a attaché à la naissance, *Heroum filii noxae*, est un Proverbe qui ne se vérifie que trop souvent, Les enfans des grands hommes, qui ont mérité de la Patrie ces glorieuses distinctions, dégénèrent souvent, & n'ont pour soutenir leurs prérogatives que l'avantage frivole d'en porter le nom sans imiter leur vertu; aussi ne conservent-ils plus cette supériorité légitime qui doit être réservée au mérite distingué. Le seul moyen de conserver ce privilège, est de soutenir l'honneur de son rang par l'attachement à la vertu.

Après avoir établi les principes sur lesquels la subordination entre les Hommes est fondée, il reste à montrer comment on peut la concilier avec les principes de l'égalité naturelle. Pour cela il faut examiner en peu de mots en quoi consiste cette égalité naturelle.

Les Hommes ont tous une même origine, et un droit commun sur toutes les choses nécessaires à la vie,

ils ont la liberté de se déterminer & d'agir de la manière la plus convenable à leurs véritables intérêts, et ils ne peuvent être privés légitimement de ce droit qui est acquis également à tous les Hommes. Il semble donc que tous les Hommes devraient partager également les avantages de l'autorité & du bien être; d'où il suit que la supériorité ne peut avoir lieu sans blesser les privilèges de l'humanité & de la liberté qui lui est acquis: Cependant si l'on fait attention aux diverses circonstances dans lesquelles se trouvent les différens individus de la Société, nous verrons que le faible a besoin du secours et de la protection du fort; nous verrons que celui qui a les Talens de l'esprit manque d'industrie pour se procurer les choses nécessaires à la vie, &c. Ainsi ce n'est qu'en se prêtant un mutuel secours qu'ils peuvent avoir sans trouble de ce qu'ils possèdent et acquiescer avec sûreté à ce qui leur manque. Toutes ces différentes relations établissent entre les Hommes diverses espèces de subordination, que leurs besoins mutuels & le bon ordre de la Société rendent nécessaires. C'est à l'abri de cette subordination que les Loix sont respectées et exécutées; et c'est à l'abri de ces Loix que chacun jouit tranquillement et sans trouble des avantages qu'il s'est légitimement acquis; C'est le fruit d'une convention par laquelle, l'un s'est chargé du gouvernement sous la condition de trouver dans ceux qui lui sont subordonnés, de la docilité & de l'obéissance. La place qu'il occupe, si désirée par les Hommes, ne l'exempte point de toute espèce de subordination; il est lui même sujet aux Loix, quoiqu'il soit proposé pour les faire observer aux autres; & s'il remplit ses devoirs il est finalement récompensé de ses peines par la prérogative que lui donne sur eux une autorité toujours limitée; tous ceux qui lui sont subordonnés dans l'administration des affaires de l'état sont dans la subordination, et ainsi on peut dire que la subordination est également répartie entre les Membres d'une Société bien réglée, qu'on ne peut pas dire que quelqu'un en soit exempt.

Il en est de même de l'autorité chacun en a la mesure

mesure convenable à sa condition, et à l'usage légitime qu'il en peut faire. Ainsi on peut dire que la subordination entre les différens ordres de personnes qui composent la Société, loin de blesser l'égalité naturelle, est un moyen de contenir chacun des Individus dans les bornes de la Sphère ou la mesure la plus exacte; et de conserver à chacun l'usage légitime de sa Liberté.

Sentiment de M. le
Conseiller Desl'Garde
main.

Quoique Monsieur le Juge ait écrit à tu hâte, l'or Desl' Germain, il a bien répondu au plan qu'il s'est fait, et il restera peu de choses à dire. Il faut faire connaître aux hommes qui sont élevés, qu'il y a de l'égalité entre les hommes, et il faut convaincre ceux qui sont soumis qu'il y a pourtant une subordination nécessaire, et qui fait le fondement de l'égalité. Si le Prince et le Sujet sont bien convaincus chacun de ces vérités, la subordination n'aura rien qui gêne, parce qu'on ne la rendra pas trop dure, et qu'on sentira quelle est nécessaire à la conservation de nos avantages.

Sentiment de M. le
Professeur D'Apples.

Il vient dans l'esprit de tous les Hommes que les Supérieurs ne sont que des Hommes comme eux; Monsieur le Juge a bien répondu à cette difficulté, et a bien fait voir ce qu'elle auroit de faux et de dangereux, si on la pouvoit trop loin. Le plan qu'il a suivi m'a paru très bon.

L'égalité a pour fondement qu'il y a une nature commune entre les hommes, et cette égalité est le droit égal que tous les Hommes de jouir des choses nécessaires à la vie et de conserver ce qu'ils possèdent. La subordination qu'il a établi ne détruit point cette égalité; la noblesse, et les emplois ne la détruisent pas non plus, ils sont au contraire établis pour la soutenir. La possession des biens qui sembleroit mettre une si grande différence entre les hommes n'annule pas l'égalité, puisqu'elle les met en état de jouir plus tranquillement de leurs avantages. Rien ne détruit ce principe. Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris. Le Prince doit se dire, si tu étois sujet, voudrais tu qu'on te traitât, comme tu fais ceux qui te sont soumis, voudrais-tu qu'on appesantît ton joug & qu'on exigeât avec dureté ce que tu es obligé de faire, ou qu'on exigeât plus? Non sans doute.

tu dois agir avec plus de douceur & d'humanité. Le sujet de même doit se dire si tu étois établi pour gouverner la Société, voudrais tu qu'on apportât des obstacles aux bons des-seins que tu aurois, que par négligence, par fierté, ou par avarice on te résistât sans cesse? Non sans doute: tu dois donc éviter une pareille conduite. Ainsi chacun en se mettant à la place des autres sentira mieux ce qu'il doit faire dans son état. Ce sont les réflexions de Monsieur le Professeur D'Apples.

On auroit du commencer par définir l'égalité, mais comme le nœud de la question regarde la subordination, on a pu commencer par là. Je rapporte les idées de Monsieur DeCheseaux le fils. Monsieur le Juge a distingué deux sortes de subordination, celle de devoir & celle de bienveillance. Cette dernière ne peut se concilier que difficilement avec l'égalité. De l'idée d'égalité Monsieur le Juge a tiré la subordination, qui n'est autre chose qu'un moyen nécessaire pour conserver l'égalité. Il a fait voir ensuite jusqu'où cette dernière doit aller; elle doit s'étendre à tout ce qui est nécessaire pour maintenir la paix et l'ordre dans la Société.

Je ne ferai qu'une réflexion qui montre que ces deux choses l'égalité & la subordination sont très compatibles, a dit Monsieur le Conseiller DeCheseaux. Si ces deux choses avoient le même objet, elles ne pourroient se concilier; l'égalité regarde le droit de jouir des choses qui sont en commun et nécessaires à la vie; et la subordination regarde la manière de se procurer ces choses. On peut voir un exemple de ces deux choses dans ce qui se passe parmi les chasseurs. Des personnes indépendantes les uns, des autres vont à la chasse dans le dessein d'attraper du gibier, si elles marchent en désordre, il sera difficile qu'ils aient quelque succès; aussi communément ils se arrangent, à établir des règles, à marquer ce que chacun aura à faire, par là ils s'assurent une proie, dont ils remportent chacun sa part.

Monsieur le Baron DeCaussade a dit que l'égalité regarde l'état naturel, mais dès qu'on parle de Société elle suppose la subordination, et alors il est nécessaire qu'on rende à chacun des Supérieurs les égards qui leur sont dus, ou comme un devoir, pour remplir mieux ses obligations.

Sentiment de M. De
Chezeaux le fils.

Sentiment de M. le
Conseiller DeCheseaux.

Sentiment de M. le
Baron DeCaussade.

gations, ou comme une récompense des soins que les Supérieurs prennent.

M. le Bourcier Seigneux

Monsieur le Bourcier Seigneux a donné ses réflexions par écrit, je les transcris à la fin de ce volume.

On est convenu de lire dans la huitaine la Lettre de Cicéron à Quintus son frère.

LXXVIII Assemblée

Le 25^e Janvier 1747 Messieurs De Bochat-Lieutenant Baillival, Polier Professeur, Baron De Causade, Du Lignon, Seigneux Boursier, Seigneux Juge, D'Apples Professeur, De Cheseaux fils, ont assisté à la Société.

On ne tint point de Société Samedi 16, parce que Monsieur le Comte fut occupé.

Dijours De Monsieur le Comte.

Messieurs, Comment peut-on concilier la subordination qui regne entre les Hommes, avec les principes de l'égalité naturelle? C'est là la question que vous examinâtes il y a quinze jours.

Pour la traiter, Monsieur le Juge vous suivîtes ce plan, 1^o Vous définîtes ce que c'est que la subordination. 2^o Vous en recherchètes les fondemens, 3^o et les bornes; 4^o Vous montrâtes ce qu'il faut entendre par l'égalité naturelle; et enfin vous fîtes voir que cette égalité n'est point détruite par la subordination.

La subordination est l'état d'un homme qui reconnoît un ou plusieurs Supérieurs.

Cette subordination, m'avez vous dit, vient ou de la nature des choses, ou d'une convention expresse ou tacite.

Celle qui vient de la nature des choses est celle des enfans à l'égard de ceux qui prennent soin de leur éducation. Un enfant ne peut pas s'élever lui-même; Il ne peut pas acquérir les lumières qui lui sont nécessaires, ni apprendre à régler ses passions, s'il n'y a quelqu'un qui prend soin de l'instruire et de le diriger; mais ce soin devient inutile, si l'enfant ne suit pas ce qu'on lui dit, et si on n'a l'égard de leurs Parens, et

n'a pas droit de le contraindre au cas qu'il refuse de se soumettre. Il s'ensuit donc de là que les Pères et les Mères à qui l'Auteur de la Nature a inspiré une grande tendresse pour leurs enfans, et qui promettent un grand soin de leur éducation, sont naturellement les Supérieurs de leur famille.

La subordination qui regne dans la Société est une suite d'une convention. Les hommes se sont unis en Société pour leur avantage commun, ils se sont soumis à certaines Loix pour prévenir les désordres que la malice de quelques individus pourroit causer. Ils sont convenus de choisir quelques personnes pour veiller à l'observation de ces Loix, et ils leur ont donné l'autorité de contraindre ceux qui les voudroient violer. Sans cela on ne verroit que désordre dans la Société, & chacun ne feroit que ce qui avanceroit ses intérêts particuliers; ce qui détruiroit bientôt la Société. Le bien donc de la Société en général et des particuliers a donné lieu à cette subordination, qu'une convention a en suite confirmé.

Si cette subordination est légitime comme on le voit, il faut aussi qu'elle ait des bornes: Comme les Hommes n'ont renoncé à une partie de leur liberté qu'en vue de leur retirer de l'avantage, il s'ensuit qu'ils n'ont confié de l'autorité & de la puissance à un ou à plusieurs individus que dans l'esperance de jouir tranquillement et sûrement des avantages dont ils sont en possession. Toute autorité qui va contre ces avantages des Sujets devient tyrannique, et par là même est illégitime.

L'égalité naturelle n'est que le Droit égal et commun que tous les Hommes ont de jouir des choses nécessaires à la vie, et d'agir de la manière la plus convenable à leurs véritables intérêts.

Mais cette égalité n'est point incompatible avec la subordination, puisqu'elle n'a été établie que pour conserver à chacun la possession des avantages dont il jouit; avantages que l'on pourroit infailliblement sans la subordination par une suite de l'avarice, de l'ambition ou de la malice des autres.

Vous m'avez dit, Monsieur D'Apples, qu'un Prince pour ne pas abuser de la supériorité qu'il a, doit se dire quand il

D'Apples.
veut

veut commander quelque chose, voudroit si qu'on le traitât comme un traître ses Sujets. Cette réflexion empêchera qu'il ne porte son autorité au delà des bornes.

L'égalité des Hommes est la source de la subordination qui règne dans la Société, puisque sans elle on ne conserveroit pas longtemps cette égalité; le plus fort opprimeroit le faible, et celui qui est rusé tromperoit le simple. C'est une des réflexions que m'a fait Monsieur Delcheseaux le fils.

Vous m'avez montré, Monsieur Delcheseaux, que l'égalité & la subordination étoient incompatibles, par cette considération, c'est qu'elles n'ont pas le même objet. L'égalité regarde le droit de jouir des choses nécessaires à la vie, et la subordination regarde la manière de se procurer ces choses.

Vous m'avez dit, Monsieur DeCaussade, que les égards que l'on rend à ceux qui gouvernent dans la Société leur sont dus comme une récompense des soins qu'ils prennent pour la conduire, ou afin que le respect dont on est rempli dispose à leur obéir plus aisément.

Vous m'avez convaincu, Monsieur le Bourcier, que la subordination est légitime, puisqu'elle n'est qu'une suite des conventions expressees ou tacites par lesquelles on a formé les Sociétés.

Il est nécessaire, m'avez vous dit Monsieur De S.^t Germain de rappeler souvent aux hommes les principes qui établissent l'égalité naturelle, et la nécessité de la subordination. Il faut les rappeler à ceux qui gouvernent, afin qu'ils n'oppriment pas leurs Sujets, et de peur qu'ils ne les traitent comme des Esclaves qui leur servent inférieurs: il faut aussi les rappeler aux Sujets, afin qu'ils se soumettent avec plaisir à leurs Supérieurs.

On a lu la lettre de Cicéron à Quintus son frère. On la trouve avec la traduction de M. Prevost d'Exiles à la page 370 jusqu'à la page 422 du livre qui a pour titre, Lettres de Cicéron à Brutus, et de Brutus à Cicéron, pour servir de supplément à l'histoire et au caractère de Cicéron à Paris 1744. in 12^o.

Je ne ferai point l'extrait de cette Lettre, parce que ce n'est pas un Sujet traité méthodiquement, que d'ailleurs est fort estimé et nouveau, que les réflexions qu'on va lire la feront

feront suffisamment connaître, et parce que l'extrait que j'en pourrois faire ne la représenteroit que fort imparfaitement et ne dédommageroit point de cette lecture qui ne peut que faire beaucoup de plaisir.

L'Auteur, a dit Monsieur Delcheseaux le fils, a pour but sentiment de M. De de soutenir son frère dans sa pénible carrière, de lui proposer Cheseaux le fils. Des motifs, et des facilités pour remplir ses desirs. Le seul motif qu'il lui propose, c'est celui de la gloire, ce motif est qu'il faut, mais les chrétiens se doivent régler par l'idée du juste. Il propose diverses règles pour se conduire avec les différentes personnes avec qui il a à faire; il est difficile de les parcourir toutes. Je me bornerai à faire les réflexions suivantes. 1^o Qu'il ne faut pas qu'une personne qui est en place se confie trop à une seule personne, qu'il doit en écouter plusieurs, sur tout qui soient, s'il se peut, de divers génies, d'âge et d'occupations différentes, et tâcher de découvrir les raisons de leur variété d'idées; la comparaison qu'il en fera l'instruira beaucoup, & lui donnera occasion d'envisager chaque sujet sous toute sorte de faces. 2^o Qu'il faut se remplir d'un grand zèle pour le bien public. Cela ouvrira beaucoup les yeux à un Prince sur le caractère des personnes qui l'environnent.

Monsieur le Lieutenant Baillival n'a rien voulu ajouter. M. le Lieutenant Baillival DeBouhat.

Monsieur le Professeur D'Apples a ajouté, que le sujet étoit intéressant & manie par un grand homme; on ne sait pas les raisons qui faisoient regretter au frère de Cicéron de n'être pas rappelé, puisque le gouvernement dont on l'avoit chargé étoit lucratif et honorable; mais ils étoient dans des circonstances particulières qui nous sont inconnues.

Il y a beaucoup de délicatesse dans le commencement de la Lettre. Cicéron se charge du malheur de la prolongation du gouvernement de son frère, mais il le console par l'idée que c'est pour le bien public, & pour soutenir la gloire de sa famille.

Par rapport aux différents ordres de personnes que Quintus pouvoit voir & avec qui il avoit à faire, sur lesquels Cicéron donne des règles à son frère, il s'attache à considérer les Publicains & les esclaves. Aux conseils qu'il lui donne, il auroit dû ajouter, qu'il auroit fallu s'appuyer à ce qu'il

M. Delcheseaux le fils.

M. le Conseiller Delcheseaux.

M. le Baron DeCaussade.

M. le Bourcier Seigneux.

M. le Conseiller Des S. Germain.

Sujet de la Conférence de Cicéron à Quintus son frère.

Sentiment de M. le Professeur D'Apples.

qu'ils n'allaient trop loin, je parle des Publicains, dans leurs exactions; c'est l'usage que Jesus Christ donna pour eux. Pour les esclaves je trouve admirable ce que Cicéron en dit.

Monsieur le Conseiller Doct. Germain trouve fort bonnes toutes les réflexions que Cicéron fait sur la colère; quelle est indigne d'un homme placé dans un haut rang, quelle trouble l'esprit, quelle attire la haine de ceux contre qui elle s'allume, quelle expose celui qui s'y livre à découvrir le fond de son cœur, son secret même, quelle porte ceux en qui elle domine à dire & à faire bien des choses qui les rendent ridicules, et méprisables; quelle prévient contre ceux que l'on doit écouter & par conséquent quelle est cause qu'on ne s'instruit pas assez de leurs raisons, & quelle est par la même la source de quantité de faux jugemens; il a examiné toutes ces raisons & en a montré la justesse.

Quand vous nous appeller, a dit Monsieur le Bour-
sieur Seigneux, à réfléchir sur cette lettre, ce n'est pas pour y ajouter, ou pour en retrancher; c'est une pièce achevée. L'Auteur y donne un plan suivi de conduite & des règles pour toutes les parties de son emploi. Les louanges qu'il donne à son frère ne sont que comme des correctifs des leçons & des censures qu'il lui adresse. Par là les louanges n'ont rien de fade, & les corrections rien de dur. C'est ce mélange qui soutient les hommes dans leur devoir. Les louanges seules amoindrent, les corrections rebutent: au lieu que les unes tempèrent, par les autres raniment le courage, et font faire des efforts pour se soutenir dans la bonne opinion qu'on a conçue de nous. Sur le motif de la gloire que Cicéron porte trop loin, je remarque qu'il ne faut pas l'éteindre, il faut seulement le régler. A quoi se réduit donc la gloire? C'est à prendre soin qu'aucune de nos actions ne fasse un contraste avec ses propres principes, les règles de son devoir et le rang où l'on se trouve.

Je ferai encore quelques réflexions sur la dignité; on s'imagine dans le monde quelle consiste à être élevé au dessus des autres, & que ce seroit se ravaler que de s'abaisser à de minces détails, ou à parler avec bonté à des personnes qui sont fort au dessous de nous; au lieu que la véritable dignité consiste à s'acquitter avec exactitude de toutes les parties de son emploi, à ne rien négliger de ce qui peut contribuer

à faire réussir les vues qu'on est chargé d'exécuter, à ménager les circonstances les moins considérables, de quelle peuvent servir à notre but, à gagner la confiance et l'estime des hommes, et à se rendre maître de leur cœur au point qu'on puisse les remuer, les émouvoir ou les calmer selon le besoin. Je dirai encore sur la familiarité que l'on blâme chez les Grands, — quand elle a pour objet des personnes d'un rang fort au dessous du leur, quelle est effectivement hors de saison quand elle n'a pour but que le badinage ou le plaisir, mais quelle est très à propos quand on s'en sert pour connaître le génie et le caractère de ceux qui nous sont soumis & quelle nous met en état de les employer convenablement à leur talent & à leur caractère.

Au reste j'ai trouvé très beau ce que Cicéron a dit sur les progrès que son devoir fait dans l'art de gouverner.

Les louanges de Cicéron, a dit Monsieur le Baron De Campade, m'ont fait comprendre que Quintus étoit un très bon frère. L'Auteur en rappelant la mémoire de son Gouvernement de Cilicie parle de son désintéressement; il y avoit en cela d'autant plus de mérite que ce n'étoit pas la volonté alors de sacrifier son intérêt à la gloire, d'avoir bien gouverné, et d'avoir traité les peuples avec modération.

Il seroit à souhaiter qu'entre frères, parens ou amis, on travaillât à se donner des avis sur ses défauts. Quintus étoit sujet à la colère, et Cicéron lui montre avec force les inconvéniens de cette passion, les fautes qu'elle fait commettre et le ridicule qu'elle attire à celui qui s'y livre. Les Gouverneurs devroient se garantir de ce défaut, et se précautionner même contre l'humeur.

Cicéron, a dit Monsieur le Juge Seigneux, console son frère de la prolongation de son gouvernement. Les choses ont bien changé, un homme qui se verroit continué dans son emploi, sur tout s'il étoit lauréat, n'auroit pas besoin de consolation aujourd'hui; mais le désintéressement étoit à la mode et une affaire de famille; et les concussions ne sont que trop en vogue à présent.

Il seroit à souhaiter qu'on agit par le motif de la gloire. Jouir de sa gloire, c'est tirer l'intérêt de l'argent qu'on a prêté ou qu'on a sacrifié pour acquiescer cette gloire; joindre ce motif à ceux que Monsieur De Chepeaux a

indiqué ce seroit le moyen de faire un bon Chrétien.

J'ai lu, c'est Monsieur le Professeur Polier qui parle, avec beaucoup de plaisir la lettre de Cicéron; les louanges que l' Auteur donne à son frère ne sont pas une flatterie, puisqu'il lui fait des reproches sur sa colère; il le loue de ce qu'il a gagné sur ce défaut, qu'il en a modéré les excès, et avec raison. En effet on n'est pas maître de ses premiers mouvemens, mais on peut les arrêter. Aussi St. Paul dit-il là dessus, mettez vous, ou, si vous vous mettez en colère, ne péchez point; par où il fait bien comprendre que si les premiers mouvemens de la colère s'élevent comme malgré nous, au moins pouvons nous les réprimer après, pour qu'ils ne nous portent point au mal. On peut dire la même chose de toutes les autres passions; - les premiers mouvemens échappent à nos soins, mais on peut en arrêter les suites & les progrès.

LXXIX Assemblée.

Du 30^e Janvier 1747 Présens Messieurs De-
Bachat Lieutenant Baillyval, Polier Professeur, Seigneurs
Boursier, De Cheseaux Conseiller, D'Apples Professeur, De-
Cheseaux fils.

On n'a rien traité aujourd'hui, parce qu'une partie de
ces Messieurs sont venus extrêmement tard.

On est convenu que Monsieur De Cheseaux le Conseiller
leur traiteroit la matière de l'immortalité de l'ame, et
Monsieur De Cheseaux le fils celle de la Félicité à venir.

LXXX Assemblée

Du 6^e Février 1747, Présens Messieurs Polier
Professeur, Baron De Caussade, De Cheseaux Conseiller, D'App-
ples Professeur, Desf^r Germain Conseiller, De Cheseaux fils.

Messieurs, Je ne vous reprobterai pas les reflexions & les maximes que nous lumes en dernier lieu dans l'ex-
cellente Lettre que Cicéron écrivoit à son Frère; je l'ai relu cette Lettre, et je me propose de la relire avec bien des fois.
Discours de Monsieur le Comte.

Monsieur De Cheseaux, aux règles que Cicéron propose. a M^r. De Cheseaux le
pour se bien conduire avec les différentes personnes avec qui l'on
on a à faire vous avez ajouté ces deux-ci. 1^o C'est de ne
point se confier trop à un seul homme, d'en écouter plusieurs,
de consulter des personnes de génies, d'âges et d'occupations
différentes, et de tâcher de découvrir les raisons de la variété
de leurs sentimens. 2^o De se remplir d'un grand zèle pour le bien public: Cela instruira parfaitement
un Prince sur le caractère & sur les talens de ceux qui le servent.

Vous m'avez fait remarquer, Monsieur D'Apples, a M^r. le Professeur
que pour retenir les Publicains dans le devoir et empêcher D'Apples.
que les Peuples ne s'irritent contre eux, il faut s'opposer à ce
qu'ils exigent rien au delà de ce qui leur est dû, et qu'ils ne
exigent pas avec dureté.

Vous m'avez dit, Monsieur le Boursier, qu'il ne faut a M^r. le Boursier Seign-
pas porter le motif de la gloire aussi loin que le fait Cicéron.
céron; qu'il ne faut pas aussi l'éteindre, mais seulement le régler,
c'est à dire, ne chercher sa gloire qu'en ceci, c'est de prendre
soin qu'aucune de nos actions ne fasse un contraste avec nos
principes, les règles de nos devoirs, et le rang ou nous nous
trouvons.

Il seroit bien à souhaiter, m'avez vous dit Monsieur a M^r. le Baron De
De Caussade, qu'entre frères, parents ou amis, on travaillât
à se donner des conseils avec autant de sincérité que Cicéron
le faisoit, que ce seroit la marque la plus réelle d'amitié
qu'on pût se donner: et que pour y engager les autres, il
faudroit toujours recevoir leurs conseils avec docilité.

Monsieur Polier, vous m'avez montré qu'on ne vient à M^r. le Professeur
à bout de vaincre ses passions que par degré & peu à peu, à
Polier.
peu, qu'ainsi il faut être continuellement en garde contre
les premiers mouvemens qui s'élevent dans notre ame, et en
particulier contre la colère, pour en arrêter les suites & les
progrès.

Monsieur le Juge m'a dit que les Chrétiens ne devoient
M^r. le Juge Seigneurs.
pas

pas se conduire uniquement par le motif de la gloire, mais principalement par l'idée de ce qui est juste, et qu'en joignant ces deux motifs, ensemble c'étoit les mieux desfaire un bon Chrétien.

Discours de M^r le Comte de Cheseaux, sur l'immortalité de l'ame, prouvée par les lumières naturelles.

Monsieur le Comte, et Messieurs.

Tout ce que nous connoissons dans la nature ne périt que par l'une de ces causes, ou par l'action de quelques Agent qui la détruit; ou par le dépérissement ou la privation de ce qui soutient sa vie; ou enfin par la seule volonté du Créateur.

Je vais examiner par quelle de ces causes notre ame peut périr, en considérant d'abord sa nature; en 2^e lieu si sa vie dépend de quelque cause; enfin si la volonté du Créateur est quelle périsse.

J'entends par le terme de nature ce qui dans un être le distingue de tout autre, & d'où résulte nécessairement toutes ses propriétés et ses effets.

Nous ne pouvons, je crois, connoître la nature d'aucun être; que par ses propriétés et ses effets, comme nous jugeons de la constitution d'une machine par les mouvements qu'elle cause; il n'y a que celui qui les a formés qui connoisse parfaitement leur constitution, et qui puisse juger de leur durée, comme l'ouvrier connoît la machine qu'il a fait. Ne connoissant donc la nature de notre ame que de cette manière, nous ne pouvons porter aucun jugement sur sa durée qu'en conséquence des propriétés ou Facultés qui nous sont connues.

Ses Facultés sont celle de sentir, celle de former des idées, de se fixer sur celle qui lui plaît, ou de passer à d'autres, et celle d'agir sur les organes du corps & les faire mouvoir.

À considérer notre Ame par ses Facultés nous n'avons pas lieu de juger quelle soit étendue; parce que nous ne voyons point de liaison, ni de rapport entre l'étendue et la pensée, et que d'ailleurs il est des êtres qui n'ont point d'étendue, qui pensent et qui agissent sur la matière.

Mais comme le corps auquel elle est unie agit aussi sur elle, nous aurions quelque lieu de croire quelle seroit étendue pour rendre possible & donner lieu à cette action. Je laisserai cette question indécise, et je raisonnerai sur l'une ou l'autre de ces deux suppositions.

En

En supposant que notre ame soit étendue, nous n'en pouvons cependant pas conclure, (ce que je pense,) quelle soit par sa nature, périssable. La matière elle même n'est point elle peut à la vérité, changer de forme; ses parties peuvent se séparer; acquies ou perdre du mouvement; mais la matière & son étendue subsistent toujours: les causes étrangères qui produisent ce changement; ne détruisent point son étendue; et nous ne pouvons concevoir aucuns agents qui puissent faire quelle ne soit plus. Cela étant, la partie étendue ou matérielle de l'ame ne peut être anéantie que par la seule volonté du Créateur. Si cela est vrai de sa partie étendue, je crois qu'il l'est à plus forte raison de sa partie pensante; puisqu'elle est sans contredit la plus excellente, elle doit avoir au moins la même prérogative. Ainsi les sensations peuvent augmenter ou diminuer en degré ou en nombre, les pensées succéder plus ou moins vite, sans que le fond, sans que la faculté pensante soit altérée.

L'expérience nous apprend encore, que dans la nature chaque chose persiste dans son premier état, s'il ne survient quelque cause étrangère qui le change; nous pouvons conclure de là que notre Ame ne doit non plus souffrir aucun changement dans son état; à moins qu'il ne survienne quelque Agent ou cause extérieure qui l'altère. Or nous n'en connoissons aucuns comme je viens de le dire, que le corps auquel elle est unie, ou pourroit dépendre sa vie et son existence.

La vie de notre Ame peut être attachée à l'organisation de nos corps, ou par la nature de l'un ou de l'autre, de manière que l'organisation du corps venant à être détruite, l'ame pérît nécessairement; ou par la simple volonté arbitraire du Créateur. Quant à la première supposition, il paroit quelle ne peut avoir lieu, parce que si la pensée n'est pas un effet nécessaire, ou dépendant de la matière, puisqu'il y a des êtres immatériels qui pensent, elle ne peut être non plus de l'organisation, qui n'est que la matière elle-même dans un certain état. Personne ne conçoit sans doute, comment de la disposition des parties, du plus ou moins de mouvement, de la direction, ou de la combinaison de ces choses, pourroit naître un sentiment de plaisir ou de douleur, une idée. Et c'a été l'impossibilité de le concevoir qui a donné lieu

lieu

lieu à tant de recherches, et de Systèmes sur l'union de l'Âme et du Corps. Il est donc vrai que notre âme, considérée comme étendue, ou comme non-étendue, considérée comme unie à un corps, ne peut être détruite par aucun Agent que nous connoissons, il me reste à décider si le Créateur aura fait dépendre son existence et sa vie de l'organisation du Corps, par une simple volonté, ou ce qui revient au même, s'il a créé notre Âme pour une durée bornée ou une durée sans fin.

Quoique je ne prétende pas avoir, jusqu'ici, prouvé sans conteste, que l'Âme soit immortelle, par la considération de sa nature & de ses Facultés, il me suffit d'avoir établi avec assez de vraisemblance, que bien loin de pouvoir inférer de ces considérations qu'elle soit mortelle, nous avons lieu de présumer le contraire. Cela étant les preuves que je vais vous donner de son immortalité, tirées des Desseins que Dieu peut avoir eu, en seront plus recevables, et on ne pourra leur objecter que leur propre faiblesse.

Les conjectures sur les desseins de Dieu peuvent être prises de l'excellence de l'Homme, des Facultés qu'il a reçu et de son état dans cette vie.

L'on verra sans doute que plus une machine est excellente, bien construite, propre à exécuter plusieurs mouvemens, et plus elle devrait être faite pour durer longtems. Que si ses mouvemens sont lents, ses révolutions périodiques longues de 20 ans, de 30 ans, par exemple, sa durée devrait être aussi plus longue; Enfin que si par la manière dont elle est faite, ou par la matière dont elle est composée, elle est sujette à s'user ou se détruire au tiers, à la moitié du tems - quelle doit employer à exécuter ses mouvemens, elle ne peut passer que pour très imparfaite.

Appliquons ces réflexions à l'Homme. Considérons d'abord l'Homme dans une vue générale, on verra qu'il est plus excellent que les Animaux. L'Animal n'a que la Faculté de sentir et quelques instincts assez bornés.

L'Homme joint à cette Faculté celle de la Réflexion; il réfléchit, par exemple, sur ce qu'il sent, sur ce qu'il est; sur le passé, sur l'avenir. Cependant sa plus longue vie est de 80 ans, ou 100 ans, tandis que celle de quelques animaux est prolongée jusqu'à 200, 300 ans. La Providence a donné

Hommes des Facultés qui sont inutiles à la plupart d'entre eux, vu le grand nombre qui meurt dans un âge peu avancé, et le genre de vie de quelques autres, qui ne leur permet pas d'en faire usage; elle lui a donné la Faculté de connoître; elle l'a environné d'objets propres à exciter sa curiosité; mais les uns étant hors de sa portée, elle ne peut être satisfaite dans cette vie. Et quant aux autres, combien de veilles pour parvenir à les connoître, même après imparfaitement! Et quand il a acquis quelques connoissances, quand il est en état d'en faire usage, il meurt, et ses travaux, & ses connoissances sont perdus pour jamais avec son existence. *Arx longa, vita brevis.*

De plus la Providence a créé l'homme avec le desir et les dispositions à vivre en société, à goûter les douceurs de l'amitié, douceurs les plus grandes de la vie; et quand il a formé des liaisons, quand il commence à en jouir, le voilà tout d'un coup enlevé à ses Parents, à ses Amis, auxquels il ne reste que des regrets, pour tout fruit de leur union avec lui. Enfin l'homme qui semble fait pour une longue vie, puisque son enfance est si longue; que son corps & son esprit sont si longtems à se perfectionner; ses progrès dans la connoissance si lents; cette machine (s'il m'est permis de lui donner ce nom) si composée, si propre à exécuter tant de mouvemens, l'homme périt dans l'enfance, à la fleur de son âge, longtems avant que d'avoir atteint sa perfection. Qui reconnoitra la Sagesse, et l'habileté de son Auteur, dans une durée si courte et si tôt terminée?

Considérons à présent l'homme du côté de son sort dans cette vie. Comparons le d'abord avec celui des Animaux. Le plus grand nombre d'entr'eux est sans contredit plus heureux que lui. Plusieurs ont, en peu d'années, acquis toute leur force et leur grandeur, sont moins sujets aux maladies, jouissent d'une force, d'une agilité bien supérieures à la sienne, sont exemts de regrets sur le passé, de soins du présent, et de craintes sur l'avenir. leurs plaisirs ne sont troubles par aucune réflexion; aucune passion, nul souci d'amaigrir, nulles inquiétudes sur leurs péchés ne les agitent, du moins pour longtems. Cherchez sur la Terre l'homme le plus maître de ses passions, il s'en faudra beaucoup qu'à tout prendre sa vie soit aussi heureuse. Et peut-on se figurer que le Créateur

des

Des uns et des autres, ait fait un tel plan, et n'ait rien réservé à l'homme de meilleur.

Comparons encoeur le sort de quelques hommes, avec celui de quelques autres. Quelle Différence ! Un homme s'est formé l'idée de Dieu, comme d'un être bienfaisant, qui aime l'ordre et la justice, il est persuadé que Dieu veut que l'homme travaille à lui ressembler; Dans cette persuasion il recherche tout ce qui peut lui plaire, il renonce à ses plaisirs pour donner son temps à l'utilité et aux affaires des autres, il se prive de l'agréable, du commode pour fournir à leurs besoins, il mène une vie dure, laborieuse, il éprouve plusieurs déagrémens, plusieurs dégoûts à l'occasion des soins qu'il se donne pour autrui. Un autre, quelques idées qu'il ait de Dieu ne se met nullement en peine de lui être agréable, ne refuse rien à ses plaisirs, accumule richesses sur richesses, pour satisfaire sa vanité, son luxe, sans s'informer s'il y a un malheureux, un indigent dans le monde. Bien plus le premier sera peut-être par sa douceur, par sa modération exposé à l'oppression, à l'injustice, à la violence, se verra privé de ses biens, de ses honneurs, réduit à la misère, à la honte, tandis que celui qui l'opprimera, insultera à son malheur, jouira tranquillement des biens et d'autres avantages qu'il lui a enlevé, il vivra dans l'abondance, les plaisirs, les honneurs & mourra enfin tranquillement dans son lit. - Plus le premier aura été humain, sensible aux misères d'autrui, et plus il aura été malheureux par le sentiment de ses propres maux & de ceux d'autrui, plus le dernier aura vécu uniquement pour lui même, aura éteint tout sentiment d'humanité, sera devenu insensible à l'amitié, aux mouvemens que la nature et la compassion inspirent, et plus il aura été heureux; parce qu'il se sera livré à ses desirs sans réflexion & sans remords; cependant le sort de l'un & l'autre sera terminé à cette vie, il n'y aura point de dédommagement pour le premier, qui n'aura eu pour tout appanage de sa vertu que la misère.

Si notre Ame est mortelle l'homme n'aura donc été créé que pour néant; toutes ses Facultés lui auront été données en vain; sa vie sera plus courte et plus malheureuse que celle de plusieurs animaux; le sort des gens de bien qui auront le plus approché d'être l'image du Créateur sera plus malheu-

malheu-

malheureux, que le sort de ceux qui ressemblent le plus à la bête brute, et qui sont les moins dignes de vivre; enfin toute la vie du plus grand nombre sera une suite de soins et de misères; et Rousseau aura eu raison de dire, Que ce n'étoit pas la peine de naître.

J'ajouterai encoeur un mot sur le desir et l'espérance de l'immortalité, quoiqu'ils ne puissent être regardés, comme nous ayant été donnés immédiatement par le Créateur, ce qu'andans ce cas feroit une preuve très forte, et qu'il soit très naturel à tout être qui jouit de la vie de se desirer la continuation, cependant je crois qu'on en peut tirer quelque inférence, en faveur de notre immortalité.

Non seulement le desir et cette espérance sont des sentimens vagues en nous, mais plusieurs considérations sur notre situation dans cette vie doivent merveilleusement les fortifier, particulièrement celle dernière. Telles sont celles que j'ai touché ci-devant sur la comparaison de notre sort avec celui des animaux; de celui des gens de bien et des scélérats; sur notre curiosité excitée par de grands objets hors de notre portée par la faiblesse de nos organes ou de nos facultés, qui ne nous permet pas de la satisfaire dans cette vie; sur nos liaisons, nos sociétés, au plutôt détruites que formées; sur l'idée d'un Dieu infiniment bon, grand, souverainement aimable; toutes ces considérations ne forment-elles pas en nous des espérances très légitimes d'une vie plus heureuse, ou notre curiosité sera pleinement satisfaite, ou nous formerons de plus durables sociétés, et ou nous pourrons enfin connaître et aimer l'Auteur de notre être.

Celui qui nous a créés n'a-t-il pas prévu, en nous plaçant dans cette vie, que toutes les espérances naitroient nécessairement de notre état, ne peut-on pas dire en quelque façon qu'il nous les a données? Plus j'y fais réflexion et moins je puis me persuader qu'il permette qu'elles soient vaines et trompées. Il faut donc convenir qu'un plan aussi défectueux ne seroit point conforme à celui des autres ouvrages du Créateur, dont toutes les parties répondent parfaitement à l'usage auquel elles sont destinées, et sont assorties à un plan régulier et général, dans lequel brillent l'ordre et la bonté de son Auteur.

J'ai passé sous silence les remords de la conscience, la

vaine

crainte des peines à venir, que je regarde comme des effets de l'éducation; si ces sentimens étoient donnés aux hommes par la Providence, ils devraient tous avoir les mêmes idées d'excuse sans quoi ces remords seroient inutiles. Or nous voyons des Nations qui ont regardé et regardent la plupart des crimes comme des vertus, et s'en applaudissent, bien loin de s'en repentir. Temoins les Lacédémoniens et quelques Peuples de l'Amérique. #

Sentiment de M. le Professeur D'Apples.

La matière est une des plus difficiles de la Métaphysique, on dit Monsieur le Professeur D'Apples. Il semble même qu'elle passe les bornes de la capacité de l'homme, et qu'on devrait s'en tenir à ce que la Révélation nous en dit, cependant il est satisfaisant de voir jusqu'où la Raison peut nous conduire là dessus.

Les preuves tirées de la nature de l'âme sont sujettes à de grandes difficultés, parce que cette nature ne nous est pas connue. On ne connoit l'âme que par ses opérations, mais elles ne nous dévelopent point cette nature, si elle est spirituelle ou non. D'où vient que Platon distinguoit dans l'âme la partie supérieure et la partie inférieure. L'âme pense, c'est une de ses opérations, mais je ne saurois me persuader que la matière ne pense pas. Les preuves donc a priori sont sujettes à de grandes difficultés; il n'en est pas de même des dernières qui ont été développées avec beaucoup de force. Je dirai seulement que l'idée de l'homme, comparée avec l'idée d'autres hommes, avec celle des bêtes, en faisant attention à ses desirs, que tout cela, dit je, doit être joint avec les idées de la sagesse, de la bonté & de la justice de Dieu. que toutes ces idées jointes ensemble forment une preuve satisfaisante et complète.

Sentiment de M. le Conseiller De St Germain.

Tous les argumens, qui vont à faire voir l'excellence de l'âme par dessus le corps, sont infruictivement utiles, au genre humain, sur tout dans l'état où il se trouve: la plupart des hommes ne travaillent qu'à soutenir la moindre partie d'eux mêmes, et négligent entièrement ce qui regarde leur âme, ils n'en font aucun cas, ils ne la connoissent pas, ils n'ont point d'idée de son excellence, rien n'est donc plus à propos que de les instruire là dessus; c'est ce qu'a dit Monsieur le Conseiller De St Germain.

Sentiment de M. le Baron De Caussade.

J'ai toujours été frappé, a dit Monsieur le Baron De Caussade, d'une chose qui est à la portée de tout le monde. Un enfant qui vient au monde n'a pas plus d'âme qu'un animal: son âme donc croit avec le corps. Quand il vient vieux, ses fonctions

ne se font plus, il semble donc qu'elle s'éteint avec le corps. Il s'agit de présent de savoir si Dieu a voulu qu'elle fût immortelle ou non. La Raison ne nous découvre rien de clair & de solide; témoin le doute des Philosophes, de Cicéron en particulier. Il faut donc reconnoître combien nous sommes obligés à Jesus Christ qui a mis dans une parfaite évidence la vie et l'immortalité.

J'ai été obligé de m'étendre un peu sur ces derniers articles, cette espèce de preuve ne peut être serrée, elle ne tire sa force que du détail de circonstances accumulées. Fin.

Sentiment de M. le Professeur Solier

Monsieur le Professeur Solier a dit, qu'il faut prendre sur cette matière ce qu'il y a de plus probable, sur tout quand la probabilité l'emporte de beaucoup. Il faudroit donc proposer à celui qui voudroit agiter cette question, s'il ne croit pas plus probable qu'il y ait une vie après celle-ci, ou que tout sera confondu.

Cela m'engage à réfléchir sur la nature des preuves qui établissent cette vérité, et je trouve qu'elles se réduisent toutes à une, savoir, qu'il y a un Dieu en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être. Il faut donc les envisager toutes d'une manière relative à l'idée de Dieu. Toute personne qui cherchera à s'instruire là dessus se convaincra parfaitement soit par l'examen de la nature de l'âme, ou en considérant son union avec le corps. Pour moi, a-t-il ajouté, je la crois fermement et voici pourquoi.

Toutes les Facultés de mon Âme sont indivisibles, sentimens, pensées, idées, volonté, imagination, c'est toujours l'âme en qui ces Facultés se trouvent, & de laquelle elles sont inséparables, il n'en est pas de même du corps dont on peut séparer une partie d'une autre. Je vais plus loin; en examinant si le corps peut être détruit, je trouve que les premiers principes du corps sont immatériels. Si Dieu a donné cette qualité à un être inférieur à l'âme, pourquoi l'auroit-il refusé à l'âme même?

Sur l'union de l'âme avec le corps, j'examine, si quand les organes sont détruits l'âme l'est aussi; le corps subsiste après sa dissolution, et il reste des principes qui serviront à le rebâtir. Il arrive beaucoup de changemens à l'homme depuis sa naissance. Cependant il sent toujours qu'il est le même. De là je conclus que les changemens qu'il éprouve n'affectent point son âme.

Il y a plus, quand le corps est le plus faible, l'Âme a plus de force qu'autrefois. Il est vrai que souvent quand le corps est faible, l'Âme l'est aussi. Mais un seul exemple du premier cas bien prouvé établit que l'Âme est indépendante du corps.

On tire une objection contre cette vérité de l'Âme des bêtes.

p. 164

p. 183,